

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

DÉPENDANCE ET IMPÉRIALISME:

L'IMPORTANCE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES
ANGLO-GRECQUES
ENTRE 1918 ET 1940

THÈSE

présentée à la Faculté des lettres de
l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

NICOLAS BLOUDANIS

Editions DelVal, Cousset (Fribourg)
1989

La Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de MM. Philippe Marguerat, professeur à ladite Université, Pierre du Bois, professeur à l'Institut universitaire d'études européennes à Genève et professeur associé à l'Université de Neuchâtel et Mme Hélène Antoniadis, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales à Paris, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Nicolas Bloudanis, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 30 juin 1989.

Le doyen: *Frédéric Chiffelle*

Copyright Editions Delval
CH - 1774 COUSSET (Fribourg) Suisse
Tél.: (037) 61 30 25

Tous droits réservés.

Réimpression ou reproduction interdite par n'importe quel procédé
Notamment par photocopie, microfilm, xérogaphie, microfiche, offset, etc.

Imprimé à Genève sur les presses de l'Imprimerie Slatkine

Dépendance et Impérialisme

A Daphné, à Mina ...

A Sylviane, sans qui ce travail ne serait pas ...

Τα ψευτικά τα λόγια τα μεγάλα
Μου τ'άπες μέ τό πρώτο σου τό γάλα
Μα τώρα που ξυπνήσανε τά φίδια
Εσύ φορές τ'αρχαία σου στολίδια
Και δε δακρύξεις ποτέ σου Μάννα μου Ελλάς
Που τά παιδιά σου σκλάβους ξεπουλάς.

*Les grands mots, les grands mensonges,
Tu m'en as abreuvé avec ton premier lait,
Désormais, alors que les serpents sont réveillés,
Toi, parée de tes antiques splendeurs,
Tu ne verses jamais une larme, «Manna mou Ellas»,
Sur les enfants que tu vends en esclavage ...*

*N. Gatsos, Rembetiko, chanson des réfugiés
d'Asie mineure*

TABLE DES MATIERES

Introduction	15
Chapitre I: La Grèce entre 1900 et 1940: données historiques	19
1. Le 19e siècle; l'institution monarchique	19
2. La Question Nationale et la montée d'une nouvelle bourgeoisie	24
3. Les Guerres Balkaniques de 1912-1913	28
4. La Première Guerre Mondiale et la guerre d'Asie Mineure (1914-1922)	30
5. Les conséquences des guerres	35
6. L'évolution économique: industrialisation et réforme agraire	36
7. L'évolution politique: la Première République, le Mouvement Ouvrier	39
8. 1927-1932: Stabilisation politique et faillite financière	44
9. 1933-1940: La restauration monarchique et la dictature Georges II - Metaxas	46
Chapitre II: Les relations commerciales anglo-grecques	53
1. Introduction générale. Statistiques	53
2. La période de la guerre d'Asie Mineure (1919-1922)	60
3. L'évolution du commerce anglo-grec entre 1922 et 1932	66
4. Le Traité de Commerce anglo-grec de 1926	80
5. Les accords de Clearing avec l'Allemagne, et le problème de la prépondérance allemande dans le commerce extérieur grec (1932-1939)	88
6. Les termes des échanges anglo-grecs	98
Notes	101
Chapitre III: La dette publique extérieure grecque et la Grande-Bretagne	109
1. Historique. La Commission Financière Internationale	109
2. Estimation de la part britannique dans la D.P.E. en 1920	114
3. La guerre d'Asie Mineure et ses conséquences (1919-1922)	115
4. Les emprunts pour les réfugiés: S.D.N., Grande-Bretagne, Etats-Unis	125

5. Les autres emprunts de la période 1924-1930: Dépenses militaires, grands travaux, industrialisation. Le rôle des banques	131
6. La Grande Crise, la chute de la Drachme et leurs effets: la faillite de l'Etat grec (1931-1932)	147
- La dépréciation de la Drachme et ses raisons	147
- La politique du gouvernement Libéral: ses démarches du début 1932	148
7. Les négociations entre l'Etat grec et ses créanciers britanniques (1932-1940)	155
- Jusqu'aux élections de septembre 1932; l'accord Varvaressos	155
- La période des gouvernements Conservateurs, 1932-1935	157
- la Dette Extérieure et la question du retour de Georges II	161
- Les négociations durant la dictature Georges II - Metaxas (1936-1939)	162
Notes	167
Chapitre IV: Les sociétés britanniques en Grèce	181
1. Power and Traction Finance Company	181
2. Eastern Telegraph Co - Cable and Wireless Ltd (dès 1933)	190
3. Blackburn Aeroplane and Motor Co	196
4. Les compagnies d'assurances	198
5. La Banque Ionienne	199
Notes	202
Chapitre V: Aspects militaires et stratégiques des relations anglo-grecques	207
1. Les achats grecs d'armements et la Grande-Bretagne	207
- La situation des forces armées au début des années 1920	209
- Les problèmes de la Marine de guerre, et le retour de la Mission Navale Britannique	210
- Les autres Armes	215
2. La place de la Grèce dans la stratégie britannique en Méditerranée	217
Notes	233
Chapitre VI: Facteurs et conséquences de la dépendance	239
1. Les bases économiques de l'impérialisme anglais en Grèce	239
- Les intérêts financiers	239
- Les relations commerciales	241
- Les sociétés	242

2. Influence et interventions de Londres sur la politique intérieure de la Grèce	243
a) Après la guerre d'Asie Mineure, 1922-1925	
Monarchie ou République?	244
b) Libéraux et Conservateurs (1926-1934)	250
c) Restauration monarchique et dictature (1934-1937)	255
d) Volonté de retour à une vie politique «normale»	258
La guerre (1938-1940)	258
Les armes économiques	261
3. Les Hommes, la Presse, et l'Opinion	263
- Une «Géographie Humaine» des relations anglo-grecques?	263
- La Presse et l'Opinion helléniques	268
Notes	275
Conclusions	281
Sources et bibliographie	285

INTRODUCTION

La Méditerranée orientale et plus largement le Moyen-Orient sont, durant l'Entre-deux-guerres et bien au-delà, champs d'action «privilegiés» des impérialismes, dans un ensemble de rapports de force complexes et contradictoires. Grande-Bretagne, France, Etats-Unis, dans une moindre mesure Italie et Allemagne, s'y taillent des zones d'influence, parfois à l'amiable, parfois en s'opposant. Sur ce gigantesque échiquier, quels sont la place et le rôle de la Grèce par rapport à la Grande-Bretagne?

Nous devons avant tout donner une définition au terme «impérialisme» afin de mieux situer le cadre de notre recherche. Nous choisissons celle proposée par M. Jacques THOBIE dans son récent ouvrage sur le Moyen-Orient.¹

Le terme d'impérialisme, appliqué à notre période, a une signification précise, intimement liée à un stade de développement du capitalisme: apparition et action du capital financier, à travers l'activité de groupes, de «monopoles», ou mieux, d'oligopoles, en liaison avec un appareil d'Etat marquant une volonté politique et une capacité stratégique, qui prennent appui sur l'existence et l'influence de ces groupes, et se développent dans l'intérêt de ces groupes. Cette politique du capital financier, porteuse de contradictions et de conflits, prend historiquement des caractéristiques particulières suivant les pays, les lieux, les périodes.

Nous partons de l'idée que l'«Impérialisme britannique» constitue une réalité démontrée en Méditerranée Orientale durant la période que nous étudions. Cependant, la forme et les caractéristiques que peut prendre la domination envers un Etat ou une région dépendante varie considérablement selon des conditions particulières (historiques, économiques ou sociales) propres à chaque pays. Qu'en est-il de la Grèce? C'est la question centrale à laquelle nous tentons de répondre dans ce travail.

Les relations de dépendance anglo-grecques prennent - ironie! - racine dans la Guerre d'Indépendance de 1821-1830, et se prolongent jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale. Les Grecs nés durant les années 1950 ont

* *Alli et les 40 voleurs, Impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours* (Ed. Messidor, 1985).

encore entendu parler leurs aînés de la compagnie Power, de la Hambros Bank, ou du Contrôle Financier International, entre autres symboles de cette dépendance. L'occupation, la Résistance, la Guerre Civile et ses conséquences ont certes estompé ces souvenirs de la mémoire du peuple grec. Toutefois, cette même Guerre Civile a pour prologue l'intervention politique et militaire de la Grande-Bretagne à Athènes, intervention légitimée par les relations d'avant 1941. Ces dernières influencent ainsi l'évolution de la Grèce jusqu'à nos jours...

Mais ces relations de dépendance correspondent-elles à la définition de l'Impérialisme donnée plus haut, ou prennent-elles des formes si différentes ou spécifiques qu'on ne puisse parler d'«Impérialisme britannique EN Grèce», mais d'un simple rapport de forces du «fort» au «faible» ou du «riche» au «pauvre»? L'objet de notre étude est donc d'analyser avant tout les aspects économiques de ces relations et d'en mettre en évidence les conséquences directes, pour une période donnée, mais en les replaçant dans un cadre historique général.

L'Histoire contemporaine de la Grèce est très mal connue: il nous a paru nécessaire d'y consacrer un premier chapitre, relativement long, mais qui constitue un canevas pour la compréhension de notre travail de recherche proprement dit.

En ce qui concerne les sources, notre étude repose d'abord et pour l'essentiel sur la nombreuse et riche documentation des volumes d'archives du Foreign Office. A part les documents propres au Ministère et à son Ambassade à Athènes, ceux-ci contiennent également la correspondance et les rapports aussi bien du Trésor que du Board of Trade concernant la Grèce, ainsi que les documents relatifs à la Commission Financière Internationale et à la Commission d'Etablissement des Réfugiés, organismes jouant un rôle primordial pour ce qui concerne la Dette Publique Extérieure hellénique.

Les archives du Foreign Office nous ont été précieuses pour la compréhension aussi bien de la politique britannique en Grèce que de la politique intérieure hellénique. De même, pour une analyse de l'attitude des sociétés et organismes anglais ou internationaux opérant en Grèce, et de la politique du gouvernement grec envers eux.

L'apport des comptes-rendus des séances et décisions du Cabinet de Londres (Cabinet Minutes and Conclusions) ainsi que du Comité de Défense Impériale (Committee of Imperial Defence) nous ont permis de relever

ponctuellement les grandes orientations et décisions d'ordre stratégique du gouvernement anglais concernant la Grèce.

Il nous a été très difficile de consulter les archives officielles grecques, notamment des ministères des Affaires Etrangères et de l'Economie. Les raisons en sont d'une part le fait qu'elles soient fermées pour une période de cinquante ans, et, d'autre part, les difficultés pratiques de les consulter, en particulier à cause d'un classement inexistant pour la plupart d'entre elles. Toutefois, ce manque de sources helléniques inédites n'est pas irrémédiable: notre sujet est tout d'abord centré sur les intérêts et les positions britanniques, et nous arrivons fort bien à établir les positions grecques, leurs motivations et leurs développements, aussi bien à partir des archives du Foreign Office, que de notre bibliographie ou de sources «indirectes» telles des mémoires, archives personnelles, biographies, journaux, et autres documents, inédits ou pas. A ce titre également, l'apport des Minutes des séances du Parlement hellénique, que nous avons pu consulter avec profit, s'est révélé précieux.

Pour les archives bancaires, celles de la Hambros Bank, de la Banque Nationale de Grèce, et de la Banque de Grèce, nous ont été utiles, essentiellement pour des recoupements et des confirmations d'informations provenant du Foreign Office. Il nous a malheureusement été impossible de consulter les archives de la Banque Ionienne, qui auraient pu compléter cette catégorie.

Même impossibilité pour les archives d'entreprises: lorsqu'il nous a été donné de retrouver la trace ou les «successeurs» de compagnies britanniques opérant en Grèce, telles Blackburn, Power, ou Eastern Telegraph, celles-ci nous ont soit refusé l'accès à toute documentation sérieuse, soit affirmé que ces archives n'existaient plus. Nous n'avons pas eu davantage de succès auprès de compagnies d'armement maritime...

Nos remerciements vont d'abord à tous ceux et celles, amis et parents, qui, par leurs encouragements, leur aide matérielle ou morale, et leurs conseils, ont rendu possible l'accomplissement de ce travail.

Ils vont ensuite aux membres du jury de cette thèse, et en premier lieu à notre Directeur, Monsieur le professeur Philippe MARGUERAT, pour ses conseils et pour avoir consacré de son temps à de nombreuses lectures de ce travail. Également, à Madame le professeur Eleni ANTONIADIS, dont les remarques, conseils, documentation et encouragements ont grandement contribué à son amélioration et à son achèvement. Enfin, à Monsieur le professeur Pierre DU BOIS, qui a bien voulu lire notre travail, et le commenter de manière utile.

CHAPITRE I

LA GRECE ENTRE 1900 ET 1940: DONNEES HISTORIQUES

Le début du 20ème siècle voit profondément évoluer la situation de la Grèce, des points de vue politique, territorial, économique et social. Cette évolution est conditionnée par la naissance et le développement d'une classe bourgeoise, libérale et « nationale » (par opposition aux classes dirigeantes traditionnelles du 19ème, entièrement dépendantes et attachées aux intérêts étrangers), les guerres de libération nationale mais aussi de conquête de 1912-13 et 1917-22, enfin, par les débuts de l'industrialisation et l'apparition du mouvement ouvrier.

1. Le 19ème siècle; l'institution monarchique

Petit pays dépassant à peine le million d'habitants, la Grèce de 1831 est entièrement dépendante sur le plan économique de la charité de ses protecteurs, Grande-Bretagne, Russie et France. Politiquement, elle est soumise à ces derniers jusque dans la personne de son roi, Otto de Bavière (Othon 1er), imposé par les grandes puissances, et dont l'administration se maintient en place grâce à une armée de mercenaires bavarois qui ne fait pratiquement que remplacer l'occupant turc aux yeux d'une bonne partie de la population.

Cet Etat est en fait bien loin de ce qu'une partie des classes dirigeantes helléniques avait imaginé pouvoir réaliser en soutenant et organisant la lutte des montagnards et des corsaires révoltés de 1821. Composées de propriétaires terriens, de marchands, d'armateurs, d'intellectuels et d'administrateurs, ces classes dirigeantes se trouvent, à côté d'importantes populations helléniques, disséminées à travers tout l'Empire ottoman, et particulièrement à Constantinople, Smyrne et la côte occidentale de l'Asie Mineure, la Roumanie et l'Egypte, en plus de la partie sud des Balkans et des îles de l'Egée. Dans beaucoup de ces régions, elles détiennent déjà depuis le 18ème un large pouvoir économique et administratif, renforcé d'une prépondérance religieuse auprès des populations chrétiennes, le patriarcat et le haut clergé orthodoxes étant par tradition grecs.

Influencée par les idées de 1789, mais aussi consciente de ses capacités économiques et politiques, une part de ces classes dirigeantes va jusqu'à un certain point inspirer, et activement soutenir les révoltes de 1821, qui puisent également leurs racines dans les aspirations plus élémentaires du peuple grec à sa libération ou à la justice sociale. Cependant, elle ne semble pas alors agir uniquement en fonction d'un nationalisme belléniq ue et de l'indépendance d'un nouvel Etat grec, mais entrevoit aussi la possibilité d'une prise, ou tout au moins d'une transformation du pouvoir politique à son profit dans les régions où elle détient déjà une large influence. Ce projet, toutefois vague, prendrait la forme éventuelle d'une confédération balkanique, ou même d'un nouvel empire, chrétien, à la place de l'Empire ottoman...

La tournure prise par les événements durant la guerre de libération entre 1821 et 1829, notamment le refus de la plupart des populations non-grecques d'y participer, la volonté des combattants et des chefs militaires de consacrer leurs efforts à la seule indépendance de la Grèce, et enfin l'intervention limitative des grandes puissances, vont amener l'échec total de ce projet, qui par ailleurs s'avère utopique et irréalisable dans le contexte régional du 19ème. Mais il restera présent dans l'esprit des dirigeants grecs jusqu'en 1922... Durant tout le 19ème et au début du 20ème siècles, il donnera naissance à la «Grande Idée» d'un «empire» hellénique dans les Balkans et en Asie Mineure, tout en s'adaptant aux réalités du moment : on n'y croira pas toujours avec la même conviction, mais on l'utilisera constamment auprès de la population comme ferment d'unité et d'expansion nationales.

Quoi qu'il en soit, l'indépendance de l'Etat-croupion de 1830 est un revers pour les classes dirigeantes traditionnelles grecques, qui marque aussi le début de leur déclin. En effet, le soutien matériel à la guerre de libération, les persécutions subies de la part des Ottomans à Constantinople, en Asie Mineure ou dans les îles, ainsi que l'intervention des puissances qui amène la formation de clans rivaux et parfois de violents conflits, les ont économiquement et moralement épuisées. Une partie restera dans l'Empire et se cantonnera à une activité strictement économique, mais qui ne connaîtra plus l'essor du 18ème et du début du 19ème, subissant désormais la concurrence des bourgeoisies turque et balkaniques naissantes, ainsi que de la pénétration économique occidentale croissante jusqu'en 1914; elles finiront par se disperser ou disparaître, dans la tourmente de 1922. Une autre partie, composée pour l'essentiel de propriétaires terriens ou d'armateurs, rejoint le nouvel Etat ou y reste. Mais elle doit vite se rendre compte que celui-ci n'est économiquement pas viable, car l'agriculture, qui

en est presque l'unique ressource, doit se contenter de régions arides, montagneuses et pauvres, et souffre d'une organisation basée sur la grande propriété foncière, inapte à subvenir aux besoins du pays. Ainsi, les privilèges d'une partie de la classe dirigeante constituent des raisons pour lesquelles cette classe ne pourra développer le pays sur des bases saines. Les activités maritimes connaîtront par contre un grand développement, et seront jusqu'au premier quart du 20ème siècle le seul secteur vraiment prospère de l'économie grecque; le tonnage de la marine marchande passe de 85'500 tonnes en 1838 à 404'000 tonnes en 1870; le passage à la vapeur est effectué progressivement entre 1880 et 1920, permettant une efficacité et une capacité de transport encore plus grandes. Malheureusement, ces activités concernent à l'époque relativement peu la Grèce (les navires sont surtout affrétés pour le compte de pays étrangers) et, mis à part l'emploi d'une soixantaine de milliers de personnes entre 1870 et 1910, alors que le pays compte environ 2,5 millions d'habitants, ainsi que quelques apports en devises, elles feront très peu pour son développement économique.

Les anciennes classes dirigeantes ne pourront donc subsister en tant que telles dans l'Etat grec sans une aide permanente des puissances protectrices, aide qui prendra surtout la forme de prêts, et finira par gonfler de manière démesurée et insupportable la dette extérieure du pays dans le courant du 19ème. Une caste de notables se maintiendra ainsi au pouvoir jusqu'au début du 20ème siècle, et ne sera en fait, dans sa majorité, qu'un rouage de transmission de la volonté - ou plutôt des volontés - parfois contradictoires - des grandes puissances concernant la Grèce. La vie politique durant le 19ème est ainsi très animée par des rivalités de clans, rattachés chacun à une puissance étrangère protectrice, dans la course au pouvoir : on trouve ainsi des partis «Russe», «Anglais» et «Français», agissant respectivement en fonction d'intérêts étrangers, tout en présentant cette action aux yeux de la population comme l'unique moyen de servir les intérêts de la Grèce, grâce à la «bienveillance des grands», alors qu'elle ne sert en fait qu'à les maintenir au pouvoir.

Quant à cette «bienveillance», elle se manifeste d'abord par une transfusion continue de prêts (voir chapitre sur la dette publique), qui servent au fonctionnement de l'appareil d'Etat, mais aussi par de multiples interventions dans les affaires internes du pays (concernant notamment le problème de la monarchie), et surtout par le blocage de toute velléité d'indépendance en matière de politique étrangère : en particulier, l'interdiction de soutenir efficacement les luttes de libération des Grecs vivant encore sous la domination ottomane (affaires de Crète, de Macédoine, etc...) afin de ne pas troubler un équilibre régional précaire entre les différents

nationalismes (grec, bulgare et serbe), qui pourraient un jour s'affronter dans les Balkans. La doctrine des grandes puissances (et particulièrement de l'Angleterre et de la France, car la Russie est sensible au nationalisme slave), dans la seconde moitié du 19^{ème}, est en faveur de la sauvegarde à tout prix d'un Etat ottoman moribond mais relativement «tranquille», plutôt que d'une dissolution de ce dernier par les peuples balkaniques, ce qui déboucherait tôt ou tard sur des conflits de partage entre les nouveaux Etats, dans lesquels les grandes puissances devraient prendre parti. Cela d'autant plus, qu'à l'époque, de nombreuses compagnies britanniques et françaises font de gros investissements et réalisent de juteux profits dans l'Empire turc. On peut ainsi citer l'exemple de la guerre de Crimée, où la Grèce est empêchée d'intervenir aux côtés de la Russie par une occupation militaire franco-britannique, effectuée sans coup férir.

Dans cette léthargie des notables traditionnels, il existe des exceptions dont la figure principale est celle de C. Trikoupis, homme politique de tendance libérale et moderniste, plusieurs fois premier ministre entre 1875 et 1895, qui réussit à grouper autour de lui des hommes et un courant d'idées relativement progressistes, pour tenter la construction d'un Etat véritable et surtout viable, grâce à des réformes administratives (lutte contre la corruption, création de nouveaux services), politiques (introduction de mœurs parlementaires plus saines), la réorganisation des finances et de l'armée (notamment la création d'une marine de guerre crédible), la construction de voies de communication (ponts, routes et chemins de fer, canal de Corinthe), des tentatives très limitées d'implantations industrielles, ainsi que l'application d'un projet de réforme agraire. Si certaines réalisations sont ainsi faites à la fin du 19^{ème}, le projet politique global de Trikoupis va en bonne partie échouer, car il se heurte à des obstacles de taille:

- L'opposition violente d'une majorité de politiciens ainsi que du Palais, dont on peut se demander si elles ne sont pas inspirées par le point de vue britannique, soucieux de ne pas voir un Etat balkanique se développer et prendre de l'importance, risquant ainsi une rupture de l'équilibre régional.
- Les plans de réforme agraire suscitent une forte opposition de la part des propriétaires terriens.
- Le manque de moyens pour la réalisation de tous ces projets, entraînant le recours à de nouveaux emprunts, ce qui aboutira à une faillite déclarée de l'Etat grec en 1892, et à sa mise sous tutelle par les pays créanciers (voir chap III).

A côté des classes dirigeantes, un autre facteur important de la vie politique grecque, tant au 19^{ème} qu'au 20^{ème} siècles, sera l'institution monarchique. Le règne d'Othon 1^{er}, mélange de romantisme désuet et de despotisme, mettra en place de manière caricaturale le «décor» de la monarchie grecque, dans une succession d'intrigues, d'émeutes et de coups d'Etat résultant pour la plupart des influences étrangères contradictoires sur les clans de notables (qui vont souvent s'exercer par le biais du palais), et de l'oppression que ces 3 facteurs, soit puissances, notables et royauté, exercent ensemble sur le peuple grec. En 1862, une coalition entre le parti «Anglais» (Othon est plutôt favorable à la Russie), certains chefs historiques de la Guerre d'Indépendance, une partie de l'armée, ainsi qu'une importante agitation populaire (le mécontentement dû à un niveau de vie très bas est profond dans les classes modestes, entre 1850 et 1870), parviennent à chasser de Grèce la dynastie Wittelsbach. L'Angleterre se charge alors de trouver un nouveau roi, en la personne du prince danois Georges Glücksbourg, qui monte sur le trône en 1863 sous le nom de Georges 1^{er}. Jusqu'à l'abolition de la monarchie en 1974, et mis à part un intermède républicain entre 1924 et 1935, la dynastie Glücksbourg, qui comptera 6 souverains, va exercer une influence déterminante sur l'évolution et les événements politiques du pays. Pour la période entre 1863 et 1940, on peut dire que, mis à part Alexandre 1^{er} qui règne dans des circonstances exceptionnelles entre 1917 et 1920, les autres monarques, soit Georges 1^{er}, Constantin 1^{er}, et Georges II, ne se contentent pas de jouer le rôle d'arbitres que leur imposent les Constitutions bourgeoises de 1863, 1909 et 1927; au contraire, ils agissent en fonction de leurs propres conceptions, empoisonnant la vie politique et parlementaire par leurs interventions. Les souverains grecs considèrent d'autre part l'armée et la marine comme leurs chasses gardées : les princes royaux vont bénéficier jusqu'en 1909, et pratiquement sans qualifications, de hauts commandements d'office. Enfin, ils influencent la politique étrangère sans tenir compte de l'opinion des majorités parlementaires ou des gouvernements, comme c'est le cas de Constantin 1^{er} en 1914-16. Son fils, Georges II ira encore plus loin, et exercera conjointement avec le général Métaxas une dictature personnelle sur le pays entre 1936 et 1941. Presque «naturellement», les Glücksbourg resteront toujours liés et favorables à l'influence et aux intérêts étrangers en Grèce, britanniques pour Georges 1^{er} et Georges II, allemands pour Constantin 1^{er}. Ils constitueront toujours aux yeux des puissances étrangères, les «garants de la bonne conduite» de l'Etat grec, dans les domaines de la politique internationale, et de la mainmise économique sur le pays.

2. La Question Nationale et la montée d'une nouvelle bourgeoisie

Durant la seconde moitié du 19^{ème}, un certain nombre d'événements vont démontrer clairement l'incapacité totale des notables traditionnels à gérer les affaires du pays, aussi bien sur le plan intérieur qu'en politique étrangère, particulièrement sur la difficile question de la libération du territoire national et de la réunion de tous les Grecs en un seul Etat, sans parler du profond sous-développement de l'économie. Parmi ces événements, nous avons déjà cité la Guerre de Crimée, mentionnons également l'affaire de Crète entre 1866 et 1908 où, à cause des grandes puissances, la Grèce ne peut porter secours aux insurgés crétois, la faillite financière de 1892, ainsi que la défaite militaire contre l'Empire ottoman en 1898. Cette incapacité, et les renoncements successifs de la classe politique, amènent une évolution radicale et nationaliste de certains milieux civils et militaires. La base sociale de cette évolution est une nouvelle bourgeoisie, qui se forme progressivement à partir de l'indépendance. Au début, elle se compose pour l'essentiel d'intellectuels, d'enseignants, de cadres administratifs, d'officiers, mais aussi d'anciens notables, de commerçants et d'industriels acquis aux idées radicales. Un sérieux appoint lui est apporté en 1863, par l'adjonction des Iles Ioniennes, qui n'ont jamais connu l'occupation ottomane et l'influence orientale, et dont la classe dirigeante s'apparente idéologiquement à un certain dynamisme des bourgeoisies d'Europe Occidentale.

Simultanément, les conditions économiques commencent aussi à évoluer, dépassant pour la première fois le stade du mercantilisme: quelques industries sont créées (surtout textiles, et encore très modestes; en 1917 on ne comptera que 35'000 ouvriers industriels sur une population de 5 millions). Des Banques sont fondées et se développent : la Banque Ionienne dès 1839 où les capitaux anglais sont majoritaires, et la Banque Nationale en 1841. Cette dernière est composée à ses débuts de près de 2/3 de capitaux étrangers (notamment de la Banque Rothschild et du banquier franco-suisse Eynard), avec, pour le reste, la participation du financier grec Stavros. Par décret royal, on lui confie le rôle de Banque Centrale, qu'elle gardera jusqu'en 1927. En 1885, son capital sera augmenté à travers une prise de participation de 50% de l'Etat hellénique, ce qui lui fait perdre son caractère «étranger».

La marine de commerce connaît enfin une expansion rapide. Des compagnies maritimes grecques sont créées dans le domaine de la navigation transocéanique : en 1914, la Grèce occupe le 10^{ème} rang parmi les puissances maritimes.

Parallèlement, la petite bourgeoisie augmente en nombre, et son influence, proche de celle de la bourgeoisie, «nationale» commence à se faire sentir sur la scène politique. La population citadine passe de 8% en 1853 à 33% en 1907. Le petit développement industriel amène la formation d'une première classe Ouvrière, dont on observe quelques manifestations dans la vie sociale et politique à partir de 1885.

Tous ces éléments progressistes se rassembleront autour de la personne de C. Trikoupis et de ses tentatives de modernisation. La chute de celui-ci en 1895, marque donc aussi un premier échec pour la nouvelle classe bourgeoise à prendre le relais et créer un Etat moderne. Les classes populaires qui l'avaient appuyée, reviennent temporairement au conservatisme: les ouvriers, et davantage encore les paysans ont en effet beaucoup souffert des augmentations de taxes et d'impôts, imposées par les difficultés financières toujours croissantes. Les hésitations et l'échec de la réforme agraire détachent également la paysannerie des bourgeois rénovateurs. Ces derniers perdent ainsi leurs alliés naturels, et le soutien nécessaire pour mener à bien leurs projets de modernisation de l'Etat.

Mais le retour au pouvoir des Conservateurs ne fait qu'accentuer les problèmes : le développement économique est stoppé, le commerce extérieur stagne, et de plus, les finances de l'Etat sont sous contrôle étranger après la faillite de 1892. Le niveau de vie de la population continue de baisser, aggravant le mécontentement des classes populaires et de la petite bourgeoisie... Face à cette situation, le gouvernement va alors exhumer la «Grande Idée», et, en dépit de la situation économique désastreuse et d'une impréparation militaire totale, déclarer la guerre à l'Empire ottoman en 1897. Il ne faut que quelques semaines à l'armée turque, réorganisée et entraînée par des officiers allemands, pour battre des troupes grecques démoralisées et mal commandées (des généraux de métier ont dû céder la place aux princes royaux, inaptes à exercer des commandements supérieurs, mais dont on voulait servir la réputation...). Cette défaite, sans conséquences territoriales, aura pourtant une grande portée sur le plan moral, et marque le début d'un tournant dans l'attitude de la Grèce sur le plan international: devant la contradiction flagrante entre le but avoué utopique - reconstruire la «Grèce Historique» - et la faiblesse patente du pays, on commence à comprendre que de profondes réformes de structures sont nécessaires avant d'entreprendre à nouveau quoi que ce soit. On comprend surtout qu'un nouvel affrontement avec l'Empire ottoman devra se faire en coopération avec les autres pays balkaniques, auxquels on devra faire des concessions. A cet égard, la question-clé est celle de la Macédoine, région très importante du point de vue économique (plaines agricoles, ports), stratégique, car située

au centre de la péninsule des Balkans, et particulièrement de sa capitale et important débouché maritime, Thessalonique.

La Macédoine est, dans le dernier quart du 19^{ème}, le théâtre de luttes féroces entre les diplomaties et les propagandes de toutes les nations avoisinantes (Grèce, Bulgarie, Serbie) et même souvent de combats entre ses habitants, appartenant aux différentes nationalités, oubliant de la nécessité d'une lutte commune contre l'occupation ottomane. Chaque pays avance naturellement les meilleurs arguments historiques et démographiques pour revendiquer la possession de toute la région.

En même temps, l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard de la question balkanique connaît une certaine évolution entre 1890 et 1910: L'influence croissante de l'Allemagne dans l'Empire ottoman des points de vue économique et militaire, devient pour les dirigeants anglais un sujet d'inquiétude. D'autre part, un démembrement final de ce qu'il reste de la puissance turque semble tôt ou tard inéluctable, sous la pression des diverses nationalités que celle-ci opprime encore. Considérant qu'il vaut donc mieux contrôler l'explosion à venir, les Britanniques ont besoin d'un allié et d'un représentant stable et relativement fort de leurs intérêts dans la région; ce représentant ne peut être que la Grèce, pour 3 raisons principales:

- Des intérêts financiers anglais y sont déjà engagés, plus que partout ailleurs dans les Balkans.
- Les structures sociales helléniques sont relativement moins arriérées qu'en Serbie ou en Bulgarie, et une évolution de l'Etat grec vers une démocratie bourgeoise de type occidental semble ne pas poser de gros problèmes...
- Les nations balkaniques slaves sont soutenues par la Russie et en partie par l'Allemagne (cas de la Bulgarie).

Ainsi, au début du 20^{ème} siècle, les conditions d'une transformation et d'une expansion de l'Etat grec, deviennent peu-à-peu favorables. Les instruments de cette transformation seront la bourgeoisie «nationale» dont l'expression politique est le Parti Libéral, ainsi qu'une partie de l'Armée, formée de jeunes officiers, ouverts aux idées progressistes et modernistes.

A partir de 1905, s'ouvre une période d'agitation sociale, qui ébranle sérieusement le pouvoir en place, et va faciliter la tâche des rénovateurs. Une série de révoltes paysannes contre le système latifundiaire éclatent en Thessalie et sont réprimées de manière sanglante. De manière générale, le mécontentement d'une classe paysanne appauvrie par une crise du commerce des raisins secs, (principale production d'exportation à l'époque),

s'intensifie depuis la fin du 19^{ème}. La politique économique des gouvernements conservateurs depuis 1893, basée sur une augmentation constante des taxes et impôts indirects, afin de faire face aux obligations imposées par le contrôle financier international, devient de plus en plus écrasante pour les paysans, la classe moyenne et les ouvriers; ces derniers commencent à s'organiser en syndicats. Au début de 1909, 50'000 personnes (sur une population de 200'000) manifestent à Athènes contre la répartition inégale des impôts, et pour la création d'un système fiscal progressif sur le revenu.

En l'absence d'un Mouvement Ouvrier ou Paysan organisé, cette situation profite naturellement à la bourgeoisie «nationale»: c'est précisément en 1909 que se produit un coup d'Etat militaire, mené par une Ligue d'officiers, en collaboration avec un groupe de jeunes politiciens Libéraux. Le programme de cette «Révolution», toutefois sans contenu idéologique précis, est le suivant:

- Une nouvelle constitution, limitant les prérogatives royales dans le domaine politique.
- Une purge de l'appareil administratif (lutte contre la corruption).
- Une réorganisation de l'armée, et l'éviction de la famille royale du commandement militaire.

Georges Ier, voyant que l'armée, seule force organisée du pays, suit le mouvement, est forcé d'accepter ces conditions. Un nouveau gouvernement est formé sous la présidence de E. Vénizélos, homme d'Etat crétois, figure marquante du mouvement Libéral et Nationaliste. Les élections qui suivent en 1910, sont un triomphe pour les Libéraux, qui pensent alors enfin pouvoir s'engager sur la voie d'une profonde transformation de la société grecque. La «révolution» militaire de 1909 comporte ainsi 2 aspects principaux complémentaires, mais partiellement aussi contradictoires:

- En premier lieu, une volonté de modernisation de la société grecque, par la création de conditions favorables au développement d'un capitalisme local et d'une société bourgeoise de type occidental.
- Deuxièmement, la nécessité de poursuivre et d'achever la lutte de libération nationale des territoires et populations grecs encore occupés par l'Empire ottoman, ainsi que de mettre un terme au régime de dépendance vis-à-vis de l'étranger dans lequel se trouve la Grèce depuis 1830.

Or, comme on pourra le remarquer dans les années 1920, période de l'industrialisation de l'économie grecque, dont 1909 est en quelque sorte le

prélude politique, le capitalisme hellénique ne pourra se développer de manière autonome, car il a besoin d'argent étranger: son développement va donc encore accroître la dépendance de la Grèce vis-à-vis des pays créanciers, particulièrement la Grande-Bretagne et les U.S.A.

Il est également significatif que 1909 ait pris la forme d'un coup d'Etat militaire qui, malgré son contenu démocratique, agira tout de même au nom d'un certain «ordre», et réprimera des manifestations «d'impatience» des ouvriers et des paysans dans les mois qui suivent: la Révolution Bourgeoise grecque se fait donc «dans les formes», et notamment avec le maintien de l'institution monarchique; les mouvements paysan et ouvrier, dont le rôle a été relativement important dans les événements qui ont précédé 1909 (et qui l'ont même en partie justifié), sont encore trop désorganisés ou trop faibles pour jouer un rôle important dans la période qui a suivi.

Toujours est-il qu'une fois au pouvoir, les Libéraux engagent d'importantes réformes institutionnelles (nouvelle Constitution et limitation des prérogatives royales), administratives (développement de services publics; lutte contre la corruption, améliorations dans la justice et l'éducation), et militaires (gros achats de matériel notamment naval, réorganisation de l'armée par une mission militaire française et de la marine par une mission navale britannique).

D'autre part, et afin de désamorcer le mécontentement populaire, accumulé durant la dernière décennie, et quelque peu déçu par les résultats concrets de la «révolution», certaines réformes sociales sont aussi engagées. Un impôt sur le revenu est introduit, une réforme agraire partielle est promulguée (elle ne sera achevée qu'en 1934!). On encourage la création de coopératives agricoles par l'octroi de prêts avantageux; le mouvement ouvrier, encore embryonnaire, est cependant reconnu par l'intermédiaire de lois syndicales.

3. Les Guerres Balkaniques de 1912-13

Entre 1910 et 1912, une série d'accords politiques et militaires, passés entre la Grèce, la Bulgarie et la Serbie, mettent sur pied une Alliance Balkanique, dont le but avoué est la libération des territoires européens occupés par l'Empire ottoman. Le contexte international de l'époque est plutôt favorable à une telle opération: le rapprochement germano-turc et l'entrée de capitaux allemands dans l'Empire se sont encore accentués depuis le début du siècle, ôtant définitivement toute valeur à l'ancien dogme

britannique de maintien du statu-quo en Méditerranée orientale. L'Angleterre est donc pour l'affaiblissement voire même la destruction d'un ennemi potentiel dans la région, d'autant plus que cela accentuerait son protectorat sur l'Egypte et le contrôle de la région de Suez (qui appartiennent encore nominalement au Sultan).

La France, qui a de gros intérêts dans l'Empire turc, est beaucoup plus mitigée. Cependant, l'équipement des armées grecque et serbe lui fait vendre énormément d'armes, et l'entraînement de ces mêmes armées par ses officiers lui permet d'expérimenter ses méthodes de guerre: elle favorise donc jusqu'à un certain point les Etats balkaniques. Quant à la Russie, elle voit d'un bon oeil se former une coalition de pays voisins contre un allié des Empires centraux... En 1911, l'Italie entreprend des opérations militaires contre les Turcs, et envahit la Lybie et le Dodécanèse.

La collaboration de la bourgeoisie grecque avec ses partenaires serbe et bulgare, ne signifie naturellement pas une alliance sincère entre les peuples des 3 pays dans le seul but de libérer leurs frères opprimés: des intérêts économiques sont également en jeu (les riches plaines agricoles de Macédoine et de Thrace, les ports de Thessalonique et Kavalla, importants débouchés maritimes de la péninsule), ainsi que stratégiques (le contrôle des détroits, celui de la mer Egée et de ses Iles); cela autant pour les dirigeants des 3 pays concernés que pour les grandes puissances. De plus, les problèmes des minorités et du partage des futures conquêtes n'est pas du tout abordé dans les alliances de 1911-12... Toutes ces questions vont d'ailleurs empoisonner les relations entre pays balkaniques voisins jusqu'en 1945.

Les Alliés entrent en guerre contre l'Empire ottoman en octobre 1912. Les opérations durent 7 mois, durant lesquels les Grecs libèrent l'Epire et le sud de la Macédoine avec Thessalonique; leur flotte obtient la maîtrise de la mer Egée en bloquant les navires turcs dans les détroits, ce qui permet la libération rapide des Iles, le rattachement définitif de la Crète, et le soutien aux opérations terrestres de Macédoine. Serbes et Bulgares libèrent de leur côté le nord et l'est de la Macédoine, avec Skopje et Kavalla, et la Thrace avec Andrinople. Le Traité de Londres, en mai 1913, met fin à la première guerre balkanique. Aussitôt après, des dissensions entre alliés apparaissent, car la Bulgarie se sent lésée par rapport aux 2 autres pays: elle attaque donc la Serbie et la Grèce, qui ripostent avec succès, reprenant aux Bulgares toutes leurs conquêtes des mois précédents. La Grèce prend ainsi encore toute la partie est de la Macédoine, ainsi que la Thrace. Attaquée également par les Turcs et les Roumains, la Bulgarie capitule en août 1913.

Cependant, elle reste hostile aux autres pays des Balkans, et le «révisionnisme» bulgare concernant le tracé des frontières de 1913 va durer jusqu'en 1944...

Il apparaît assez clairement que la Grèce retire les principaux avantages des Guerres balkaniques: son territoire (cf. carte) a presque triplé, et sa population, passant de 2,5 à 5 millions d'habitants, a doublé. La partie la plus riche de la Macédoine, avec les ports de Thessalonique et Kavalla lui appartient, ainsi que les îles (sauf le Dodécanèse, occupé par l'Italie depuis 1911, qui ne sera libéré qu'en 1945). La majeure partie de la population grecque est maintenant réunie en un seul Etat; ne subsistent en dehors que les minorités de la région de Smyrne, Constantinople, et la côte sud de la mer Noire, soit environ 1,6 million de personnes. Mais dès cette époque, l'Etat grec va lui aussi connaître des problèmes de minorités: d'importantes communautés turques et bulgares se trouvent sur son territoire, en Macédoine et en Thrace. Concernant les Turcs, la question sera résolue en 1922-23, avec l'échange de la plupart des minorités entre la Grèce et la Turquie. Quant aux habitants d'origine bulgare, les autorités grecques auront envers elles une politique d'assimilation plus ou moins forcée durant l'entre-deux-guerres; ils seront pour la plupart expulsés après 1945, compte tenu de leur attitude durant l'occupation germano-bulgare de la Grèce du Nord pendant la 2ème guerre mondiale.

4. La Première Guerre Mondiale et la Guerre d'Asie Mineure (1914-1922)

Entre 1914 et 1917, la Grèce reste neutre, tout en mettant une partie de sa flotte commerciale au service de l'Entente. En effet, dès le début des hostilités, les dirigeants du pays sont profondément divisés sur la politique à suivre: le Premier Ministre Vénizélos, le Parti Libéral et une bonne partie de la bourgeoisie sont pour l'entrée en guerre aux côtés des Alliés, qui serait pour la Grèce le seul moyen de prendre part au démembrement de l'Empire Ottoman après la victoire, et d'accéder enfin à un statut de grande puissance régionale. Cette politique est la suite logique à la transformation de 1909 et à l'expansion de 1912-13, avec cependant une nuance importante: les guerres balkaniques sont de libération nationale, concernant des territoires et une majorité de population grecs; mais l'expansion projetée sur les ruines de l'Empire ne prévoit pas seulement la libération des minorités de Smyrne ou de Constantinople, mais une véritable politique coloniale en Asie Mineure occidentale... Nous reviendrons plus loin sur ce problème.

A l'opposé de ces positions, on trouve le roi Constantin 1er, et autour de lui, le monde politique Conservateur, qui sont partisans de l'Allemagne. Ils ne vont cependant pas jusqu'à pousser le pays à entrer en guerre, sachant que cela provoquerait une réaction très violente des Franco-Britanniques. Ils se contentent donc d'opter pour la neutralité, suivis en cela par une bonne part de l'opinion publique qui, hors de toute considération de politique internationale, aspire à la paix... Ces choix, ainsi que l'évolution du conflit, provoquent de graves dissensions entre le Roi et le Premier Ministre. Après l'échec de l'expédition des Dardanelles en 1915, Vénizélos accepte de laisser l'armée franco-britannique se replier à Thessalonique et, à partir de là, préparer une campagne pour secourir la Serbie. Au mépris du respect de la majorité parlementaire, Constantin renvoie alors le Premier Ministre, et donne le pouvoir à un gouvernement Conservateur présidé par D. Gounaris, personnalité pro-allemande. Une forte répression est alors déclenchée contre les Libéraux, qui remportent cependant les élections de 1916, obligeant Constantin à rappeler Vénizélos pour le renvoyer à nouveau quelques semaines plus tard.

Entre temps, dès 1915, des négociations secrètes ont lieu entre le Roi et les Allemands autorisant ces derniers à occuper certaines places fortes en Macédoine; en mai 1916, des troupes allemandes entrent ainsi en Grèce, désarment et transfèrent en Allemagne des garnisons grecques. Ces événements provoquent une réaction immédiate de Vénizélos et des Libéraux, soutenus par une bonne partie de l'armée et de la marine, ainsi que, comme les élections de 1916 l'ont montré, une majorité de l'opinion publique. Une «Ligue de Défense Nationale» composée de civils et de militaires sous la présidence du Premier Ministre, prend le pouvoir avec l'appui des Alliés, d'abord à Thessalonique puis à Athènes. Constantin 1er doit quitter le pays, cédant sa place à son fils, Alexandre 1er, qui régnera jusqu'à sa mort accidentelle en 1920, en se limitant au rôle d'arbitre prévu par la Constitution; le fait, unique pour un Roi de Grèce, mérite d'être relevé... A partir de l'été 1917, la Grèce entre ainsi officiellement en guerre du côté des Alliés, ses troupes participant aux opérations sur les fronts bulgare et turc.

Il nous semble schématique de réduire la «division nationale» de 1914-17 à une simple opposition entre un roi pro-allemand et un premier ministre pro-britannique, ou même entre deux partis, neutraliste et belliciste. Deux lignes de force, complémentaires, mais aussi contradictoires influencent alors la politique extérieure voulue pour la Grèce par la bourgeoisie libérale; ce sont a) le Capitalisme grec naissant, et b) la dépendance vis-à-vis de l'étranger, et particulièrement de l'Angleterre. Le Capitalisme grec

naissant, encore essentiellement maritime et mercantile à l'époque, est expansionniste; son projet est de créer un grand Etat, hégémonique en Méditerranée orientale, mais avec la bénédiction et l'aide de la Grande-Bretagne, dont il serait l'allié privilégié dans la région. Les dirigeants grecs sont naturellement conscients que leur pays ne peut accéder tout seul à ce statut, ainsi que des relations de dépendance étroite qu'ils doivent entretenir avec le Capitalisme anglais dans des domaines comme le marché financier international, le commerce, les transports maritimes, ou même la défense. Telle est en résumé la position exprimée à travers Vénizélos et le Parti Libéral.

A l'opposé, les conceptions du Roi et des Conservateurs, reflètent celles d'une Grèce «petite mais honorable», notion qui recouvre en fait une résistance à toute évolution du régime politique, économique et social vers un Etat capitaliste et une démocratie bourgeoise modernes. Il se trouve d'autre part que, l'idée de neutralité, exprimée après la sanglante période des Guerres Balkaniques, trouve un certain écho auprès de l'ensemble de la population, assurant ainsi au parti Conservateur et à Constantin de nombreux partisans entre 1914 et 1922.

La fin de la Première Guerre Mondiale permet à la Grèce de réaliser presque toutes ses aspirations territoriales. Le Traité de Sèvres (1920) lui donne la Thrace orientale, ainsi que l'administration de Smyrne et d'une bonne partie de son arrière-pays d'Anatolie; la ville elle-même, peuplée d'une importante et riche communauté hellénique, possède aussi des installations industrielles développées. Dotée ainsi d'un appareil d'Etat, d'une force militaire et d'une infrastructure territoriale et économique à la mesure de son dynamisme et de ses ambitions, la bourgeoisie grecque peut alors sérieusement envisager la création d'une nation moderne, d'une importante puissance régionale, capable même de s'affranchir de la tutelle directe de la Grande-Bretagne, pour devenir un partenaire et un allié - sur pied d'égalité - avec les pays occidentaux. C'est aussi dans cette optique qu'un corps expéditionnaire et une partie de la flotte participent aux opérations militaires menées par l'Entente en Russie méridionale contre la Révolution Soviétique en 1919-1920.

Cependant, l'application du Traité de Sèvres pose immédiatement de gros problèmes: l'occupation alliée, la création d'une «grande Grèce» aux dépens de l'Empire, provoquent un réveil national du peuple turc, particulièrement en Anatolie, où l'administration hellénique se trouve aux prises avec une majorité turque hostile. Le mouvement nationaliste de Mustafa Kemal répudie le traité en mai 1920. Le gouvernement grec veut vaincre militairement

cette résistance, et ordonne l'invasion de la Turquie. Dans cette politique, il n'a que le soutien de l'Angleterre, car la France et l'Italie se déclarent neutres. Une guerre de conquête est alors engagée, qui va durer 2 ans; jusqu'à la fin de 1920, la campagne est financée par des prêts étrangers, d'origine surtout britannique. A partir de 1921, les crédits alliés sont totalement coupés, à cause de la victoire électorale conservatrice de novembre 1920, et surtout du retour de Constantin Ier sur le trône, un mois plus tard. Si ces événements permettent à la France de justifier après coup le lâchage de son ancien allié, en invoquant la germanophilie de Constantin (alors qu'en fait le gouvernement français est hostile à la Grèce depuis le début de 1920, et soutient Kemal afin d'avoir les mains libres en Syrie, de contrebalancer l'influence britannique au Proche-Orient et de vendre des armes), ils placent par contre l'Angleterre dans une position très délicate: faut-il en effet interrompre l'aide économique à son allié le plus sûr dans la région, et le condamner ainsi à une défaite presque inéluctable, au nom d'une punition «rétroactive» à infliger au Roi et aux Conservateurs grecs pour avoir pris le parti de l'Allemagne en 1914-16?

Le succès électoral des Conservateurs, en novembre 1920, est principalement dû à la lassitude qu'éprouve le peuple grec pour la guerre, qui n'a pratiquement pas cessé depuis 1912. Confiant dans leur propagande «pacifiste» et dans la promesse de mettre rapidement fin à la Guerre en Asie Mineure - on se souvient aussi de leur slogan d'une Grèce «petite mais honorable» de 1914-16, - il leur accorde une large majorité parlementaire. De plus, la mort accidentelle d'Alexandre Ier, roi «libéral» et surtout constitutionnel, en septembre 1920, provoque certains problèmes institutionnels: une bonne partie des Libéraux, encore au pouvoir, veut saisir l'occasion de se débarrasser de la dynastie et proclamer la République; mais Vénizélos est personnellement royaliste et penche pour appeler sur le trône un autre fils de Constantin. Finalement, après la reprise du pouvoir par les Conservateurs, c'est l'ancien monarque lui-même qui est rappelé, après un plébiscite, et malgré les menaces alliées. Les nouveaux dirigeants vont d'autre part, retourner contre les Libéraux toutes les mesures de vexations et de terreur politique et même physique (emprisonnements, déportations) dont ils ont eux-mêmes souffert entre 1917 et 1920, contribuant à creuser encore plus le fossé entre les 2 composantes de la bourgeoisie grecque, au moment même où, paradoxalement, la divergence idéologique et économique entre les 2 partis commence à se combler.

En effet, et malgré ses promesses préélectorales, le nouveau Gouvernement reprend à son compte l'expansionnisme des Libéraux, et continue de plus belle l'offensive en Anatolie. L'influence des milieux militaires et du roi

Constantin qui pensent pouvoir emporter rapidement la décision avant que les effets du blocus ne se fassent sentir pèse sûrement d'un certain poids dans cette décision. Mais du strict point de vue stratégique, les nouveaux dirigeants mènent cette politique de manière beaucoup plus imprudente, voire même aventuriste que leurs prédécesseurs, pour les raisons suivantes:

a) On écarte du commandement les officiers de tendance vénizéliste (des plus expérimentés, car ils combattent depuis 1917 et sont familiarisés avec les nouvelles méthodes de guerre), pour les remplacer par d'anciens généraux conservateurs qui n'ont plus exercé de commandement depuis 1913, ainsi que par des princes royaux, à nouveau réintégrés dans l'armée. L'Etat major militaire est ainsi sérieusement bouleversé.

b) On pense terminer la guerre par une victoire au printemps 1921, et éviter ainsi les effets de l'embargo allié. Mais le conflit dure encore une année et demie, et on aura de plus en plus de peine à payer et même à trouver le matériel militaire et logistique nécessaire aux opérations. Or, après l'échec de 1921, il semble évident qu'il faut soit envisager des opérations à long terme, soit traiter. De plus, l'Armée Nationale Turque de Kemal mène une résistance opiniâtre, car elle se bat sur son propre sol contre l'expansionnisme d'un pays voisin, et se montre ainsi beaucoup plus efficace que les troupes du Sultan en 1912-13 ou en 1915-18...

Certaines tentatives de médiation ont lieu, mais sont repoussées de part et d'autre: Une conférence sur l'Asie Mineure se tient à Londres en février 1921, mais aboutira à un échec. D'autre part, le Gouvernement soviétique envoie un délégué à Athènes durant l'été 1922, porteur de certaines propositions, notamment en faveur d'une autonomie des territoires habités par des Grecs en Asie Mineure en échange d'un retrait de l'armée hellénique. Ces propositions sont transmises aux dirigeants grecs par l'intermédiaire du petit Parti Socialiste Ouvrier (futur Parti Communiste); mais elles ne sont pas prises en considération.

L'armée grecque, rudement éprouvée par les opérations entre les étés 1921 et 1922, lance à bout de souffle une dernière offensive contre Ankara en août 1922. La résistance des Turcs stoppe, puis enfonce les lignes grecques, qui doivent alors définitivement battre en retraite après une attaque généralisée sur tout le front. Le 15 septembre, les troupes turques prennent Smyrne, et y massacrent une bonne partie de la population civile. Les rescapés s'embarquent quant à eux pêle-mêle dans une terreur inimaginable, gagnant d'abord les îles de la mer Egée, puis les régions

d'Athènes et de Thessalonique, ou certains d'entre eux vivront encore des années dans la misère.

Après ce désastre national, dû aussi bien à l'expansionnisme et aux visées coloniales des Libéraux, qu'à l'aventurisme et à l'inconséquence politique des Conservateurs et du Roi, d'importants bouleversements intérieurs vont avoir lieu: en octobre 1922, des officiers vénizelistes effectuent un coup d'Etat, ramenant le courant libéral -bien que sous contrôle militaire - au pouvoir. Constantin Ier est exilé, les principaux membres du gouvernement conservateur et de l'état major militaire sont jugés et exécutés comme responsables de la défaite, provoquant ainsi une rupture provisoire des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le nouveau régime. Enfin, en juillet 1923 la paix est conclue avec la Turquie par le Traité de Lausanne, qui fixe la Grèce dans ses frontières définitives (mis à par le Dodécanèse, encore occupé par l'Italie, et qui ne sera libéré qu'en 1944). Ce traité règle également le sort des minorités grecques et turques dans chacun des deux pays, en stipulant leur échange obligatoire: c'est ainsi que près de 1,2 million de Grecs d'Asie Mineure, et environ 250 mille Turcs de Macédoine et de Thrace doivent quitter leur pays natal. le dernier soubresaut d'une supercherie historique - la «grande idée» -, aura finalement coûté le déracinement définitif de 2'500 ans de présence hellénique sur les rivages d'Asie Mineure.

5. Les conséquences des guerres

Au début de 1923, la situation du pays est catastrophique: les acquisitions territoriales résultant des conflits, et le regroupement de toute la Nation hellénique en un seul Etat ne parviennent pas à compenser les effets désastreux des énormes dépenses militaires entre 1912 et 1922, des destructions, des morts, et surtout de l'exode, imposés au peuple grec en 10 années de guerres continuelles. Le déficit de la balance commerciale et l'épuisement de l'économie, dus à la guerre, contribuent à déprécier la Drachme de plus de 90 % par rapport à la Livre Sterling entre 1914 et 1924 (voir tableau p. 58).

L'arrivée brutale et massive de 1,2 million de réfugiés d'Asie Mineure fait augmenter d'autant, et en quelques mois, la population du pays, qui comptait jusque-là 5 millions.

Cette augmentation brutale aura d'importantes conséquences sociales et économiques: près de 110'000 familles doivent s'installer autour des grandes

villes, dans des conditions d'existence atroces; 5 ans plus tard, en 1928, presque le tiers (31 %) de la population urbaine est composée de réfugiés. Leur réinstallation posera d'énormes problèmes financiers et va contribuer à une très forte augmentation de la dette publique extérieure. D'autre part, les Grecs d'Asie Mineure vont enrichir par leur influence tous les aspects de la culture hellénique, et contribueront aussi, comme nous le verrons plus loin aux grands mouvements sociaux des années 1920 et 1930, notamment au développement du mouvement ouvrier. Leur origine sociale est surtout paysanne ou petite-bourgeoise; plus de la moitié sera réinstallée à la campagne après 1923; les autres formeront pour la plupart un prolétariat industriel ou artisanal dans les grandes villes. Leur pleine assimilation matérielle dans la société grecque ne sera achevée que dans les années 1950.

Après avoir permis à la Grèce d'accéder au rang d'Etat national et lui avoir donné les bases d'un certain développement économique et social entre la fin du 19^{ème} et 1922, la bourgeoisie libérale connaît à son tour un échec historique grave avec la défaite d'Asie Mineure. Son dynamisme en sera gravement émoussé, y compris dans le domaine économique à l'intérieur du pays. Ainsi, malgré son existence concrète et ses capacités certaines, la classe bourgeoise hellénique restera dès lors toujours à la traîne de l'étranger et n'arrivera jamais à créer un pays véritablement développé...

6. L'évolution économique: industrialisation et réforme agraire

Le premier décollage industriel de la Grèce date de la période 1923-1930; la masse des réfugiés constitue en effet une main d'oeuvre abondante et bon marché, rendant l'industrialisation possible, car rentable pour la Bourgeoisie, cette dernière n'ayant pratiquement exercé jusqu'alors que des activités marchandes ou maritimes. Naturellement, cette évolution ne se produit pas d'un seul coup après 1922, mais, comme nous l'avons vu, puise ses racines à la fin du 19^{ème}; 1909 va lui offrir les conditions politiques, l'agrandissement territorial et l'afflux des réfugiés entre 1912-22 en sont des conditions matérielles; la période 1922-1930 ne fait que développer de manière optimale le processus. Un autre facteur important de l'industrialisation est constitué par la présence de capitaux par la présence de capitaux: et ceux-ci sont disponibles durant les années 1920. Comme nous le verrons au chapitre III, la bourgeoisie grecque investit relativement peu dans l'industrie locale; cependant, les importants profits réalisés dans la période 1914-1920 dans les domaines commercial et maritime (on peut en estimer le total à près de 10 milliards de Drs pour la Marine marchande), vont l'inciter, vu les conditions favorables, à réaliser certains investissements industriels. D'autre

part, l'industrialisation va grandement profiter de l'afflux d'emprunts étrangers durant la décennie 1920-1930, destinés en principe aux réfugiés et aux grands travaux d'infrastructure: en effet, une part importante des premiers sera injectée par l'intermédiaire de l'Etat dans les entreprises, alors que les seconds permettent la réalisation de routes, voies ferrées, électrification, installations portuaires, etc... qui sont des conditions et des stimulants au développement industriel. Nous aborderons en détail ces questions au chapitre III. Voyons maintenant ce développement industriel en chiffres: Le nombre des unités de production employant plus de 5 ouvriers passe de 2'800 en 1923, avec 60'000 ouvriers, à 4'000 en 1929 et 110'000 ouvriers, puis à 4'515 en 1938, avec 140'000 ouvriers. La majorité de ces entreprises reste encore, durant l'entre-deux-guerres, à la limite de l'artisanat, malgré des modernisations et une machinisation toujours croissantes; employant entre 5 et 30 personnes, elles produisent surtout des biens de consommation courante, textiles, alimentation, ameublement. Des entreprises industrielles de taille moyenne (entre 30 et 200 travailleurs) font aussi leur apparition, et connaîtront un développement relativement important, notamment grâce à la politique protectionniste des autorités contre les importations de marchandises déjà fabriquées en Grèce. Cette industrie moyenne produit surtout des textiles et de l'alimentation, mais aussi de la métallurgie et de l'outillage légers. Elle alimente surtout le marché intérieur, mais également peu à peu les exportations, en ce qui concerne les produits alimentaires et les textiles, que la forte dépréciation de la Drachme entre 1924 et 1932 rendent très avantageux pour les acheteurs. Les principaux clients étrangers de l'industrie grecque sont bien sûr avant tout les pays voisins (Balkans et Turquie), mais aussi l'Egypte et l'Amérique du Sud.

Quant aux grandes entreprises, employant 200 travailleurs et plus, leur nombre reste infime: on en compte une vingtaine sur tout le pays en 1938, employant à peine plus de 9'000 ouvriers, soit le 6,4 % du nombre total de travailleurs de l'industrie. Ces entreprises se situent particulièrement dans le domaine de l'extraction énergétique (mine de charbon et de lignite) et minérale (magnésite), des matériaux de construction, de la métallurgie, des chantiers navals, de l'armement (aéronautique et munitions) ainsi que du textile.

Travaillant essentiellement pour le marché intérieur (à près de 75 %), l'industrie grecque ne souffre pas beaucoup (au contraire de l'agriculture dont une bonne partie de la production est exportée) de la crise des années 1930. Cela pour les entreprises déjà existantes, car le développement industriel connaît dès 1931 un fort ralentissement, se laissant nettement distancer par l'augmentation de la main d'oeuvre. Par conséquent, entre

1931 et 1934, le chômage s'accroît dans les villes (70'000 chômeurs en 1934 sur un total de 150'000 pour tout le pays) et le revenu des travailleurs tombe de manière générale, souvent au-dessous du minimum vital.

L'Etat joue un rôle important dans ce processus d'industrialisation: ses interventions se font surtout à travers l'octroi de crédits et de prêts; les importantes commandes jouent également un rôle, dans le domaine des matériaux de construction (ciments, etc...) destinés aux grands travaux ou à la construction de logements. Dans le domaine militaire, l'Etat est aussi un gros client de l'industrie: habillement, nourriture, réparation, entretien et même production de matériel, ainsi que fabrication de munitions. A partir de 1930, les chantiers navals de Skaramanga sont à même d'assurer le carénage et l'entretien de la Flotte de guerre, 2 contre-torpilleurs y seront même commandés en 1938, mais leur construction sera interrompue par la guerre. Mais le domaine principal de l'intervention de l'Etat dans l'industrie est sans doute celui des crédits, provenant eux-mêmes d'emprunts extérieurs; nous examinerons plus en détail cette question dans le chapitre consacré à la dette extérieure.

Indices de la production industrielle grecque entre 1924 et 1938:

1923 : 1,0	1932 : 2,0
1924 : 1,3	1936 : 2,3
1928 : 1,9	1938 : 2,7

Source: KARTAKIS, le développement industriel de la Grèce et son financement, op. cit.

Dans les autres secteurs de l'économie, la marine de commerce continue son expansion durant l'entre-deux-guerres. Après avoir subi des pertes importantes entre 1914 et 1918, mais aussi réalisé de gros profits à cause du conflit, les compagnies d'armement procèdent à un renouvellement et une modernisation des navires. Le tonnage global passe de 400 millions de tonnes en 1918 à 1'315 millions en 1928, et 1'929 millions en 1939. Les derniers navires à voile sont désarmés entre 1925 et 1930. Le rôle de la marine marchande hellénique dans les relations commerciales méditerranéennes et même mondiales est donc très important; il le deviendra encore plus au début de la Seconde Guerre, notamment et surtout pour la Grande-Bretagne, comme nous le verrons plus loin. Durant les années 1930, la navigation emploie environ 200'000 personnes.

Dans le domaine de l'agriculture, une importante évolution se produit également particulièrement dans la période 1924-1931. Les régions récupérées durant les 10 années de guerres sont pour la plupart très fertiles, (plaines de Macédoine et de Thrace), et ajoutent en tout plus de 600'000 ha aux surfaces cultivables du pays. Dans ces nouvelles terres, le régime de la grande propriété hérité de l'occupation ottomane règne, comme dans presque tout le reste de la Grèce, et malgré le début de réforme agraire de 1910, pratiquement jusqu'en 1922. A ce moment, un premier échange de population gréco-bulgare (dès 1919) et surtout gréco-turc, laisse libres une bonne partie des terres, qui seront ainsi distribuées à des réfugiés dans les années qui suivent. Par la suite, entre 1923 et 1929, l'agitation paysanne d'une part, et le problème de l'établissement des réfugiés de l'autre, obligent les gouvernements à exproprier (contre indemnité) une partie des grandes propriétés, soit 673'000 ha de terres cultivables, sur 1,2 million d'ha de surface latifundiaire totale, et à les revendre aux métayers ou aux réfugiés, qui bénéficieront pour cela de prêts de faveur. Ainsi, à côté de la grande propriété qui subsiste tout en diminuant, se forme peu à peu une classe de moyens et petits paysans, débiteurs, donc dépendants de l'Etat mais aussi de politiciens dont ils constituent une base électorale sûre. Le poids social de cette catégorie ira plutôt dans un sens conservateur.

Des réalisations sont faites en faveur de l'agriculture, particulièrement entre 1928 et 1931: travaux d'irrigations, drainage de plaines marécageuses, écoles, coopératives, crédits, etc... La production agricole joue en effet un rôle primordial dans les exportations, avec le tabac et les raisins secs. A côté de cela, la nécessité de limiter les importations pour équilibrer la balance commerciale impose aux dirigeants du pays d'essayer à atteindre la plus grande autarcie alimentaire possible. On va notamment s'employer à développer la production de blé, qui augmentera sensiblement entre 1926 et 1939.

7. L'évolution politique: la Première République, le Mouvement Ouvrier

Après le coup d'Etat d'octobre 1922, un «Comité Révolutionnaire» composé d'officiers de tendance libérale, dont les figures principales sont les colonels Plastiras et Gonatas, va détenir le pouvoir effectif, tout en laissant à un gouvernement politique le soin d'administrer les affaires courantes, et à Vénizélos celui de négocier le Traité de Lausanne, qui mettra fin aux hostilités avec la Turquie en 1923. La Monarchie est maintenue jusqu'en 1924, d'abord avec Georges II qui succède à son père exilé, puis avec un régent. Cependant, il existe un rapport de forces très net en faveur de la

République, composé du mouvement ouvrier et communiste naissants, d'une bonne partie des Libéraux, ainsi que d'une majorité d'officiers de l'armée et de la Marine hostiles à la royauté, tenue pour responsable de la défaite de 1922. Une tentative manquée de putsch royaliste, menée par le général Metaxas, (le futur dictateur) en octobre 1923, renforce encore les républicains. Finalement, Georges II quitte le pays à la fin de l'année, sous la pression du Comité Révolutionnaire, la République est proclamée en mars 1924, puis ratifiée par un plébiscite. En prenant les devants sur le mouvement populaire et imposant ainsi d'autorité la République, les officiers pensent alors couper les ailes à la gauche; en fait, cette précipitation par les militaires d'un événement quasi-inéluctable, va non seulement affaiblir le nouveau régime en lui donnant un caractère «imposé», mais confère aussi une nature précaire et instable aux institutions: elle inaugure en effet une série d'interventions et de coups de force de l'armée, qui deviennent une tradition, aboutissant au rétablissement de la Monarchie et à la dictature de 1936-1940.

Paradoxalement, Vénizélos dont le mouvement est dès 1909 à l'origine de cette évolution, est personnellement partisan d'une Monarchie constitutionnelle. Il n'apportera donc pas sa caution à la République, malgré sa présence à la tête du gouvernement entre 1928 et 1932. En 1935, il sera partisan de la restauration monarchique, ce qui contribue à affaiblir et diviser le mouvement Libéral.

Une fois la Bourgeoisie installée au pouvoir, le Mouvement Ouvrier va représenter, dès 1922, la force nationale progressiste et ascendante en Grèce. Ses composantes et son origine sont très diversifiées: les premiers syndicats apparaissent dès la fin du 19^{ème}, avec la formation d'un embryon de classe ouvrière. A la même époque naissent aussi les premiers groupements d'inspiration socialiste, composés presque uniquement d'intellectuels, et rapidement intégrés dans le courant libéral et nationaliste de 1909, dont ils vont constituer l'aile gauche, «radicale». Dans la période entre 1913 et 1920, les guerres et les dépenses militaires entraînent une aggravation générale du niveau et des conditions de vie, et un fort mécontentement au sein des classes populaires. Les dirigeants libéraux, trop occupés à leurs «grands desseins» ne perçoivent pas ce phénomène, qui sera ainsi partiellement récupéré par les Conservateurs, d'abord en 1914-16, puis en 1920 quand il les ramènera au pouvoir. Dans cette circonstance, on peut sentir le vide politique, créé par l'absence d'un parti exprimant les intérêts des classes populaires, et déviant leur vote sur la droite. Cette même année, se forment toutefois la Confédération Générale des Ouvriers de Grèce, qui regroupe tous les syndicats jusqu'alors dispersés, ainsi que le Parti Socialiste Ouvrier,

qui adhère peu après à l'Internationale Communiste, et prend en 1924 le nom de Parti Communiste de Grèce (K.K.E.). Faible à ses débuts, il bénéficie après 1922 d'un certain renforcement dû à l'arrivée des réfugiés et à la naissance, parallèle à l'industrialisation, d'une véritable classe Ouvrière. Cependant, la force de cette classe Ouvrière reste relativement limitée sur le plan numérique: en 1930, on ne compte encore que 110'000 travailleurs dans l'industrie. Le K.K.E. ne dépassera donc pas, dans les premières années de son existence, un poids électoral de 5 à 6%. Cette situation va évoluer au début des années 1930 à cause de la crise, qui amènera de nombreux ouvriers ou chômeurs au Communisme, mais aussi grâce à un patient travail d'implantation du parti auprès des ouvriers agricoles (notamment du tabac), qui sont aussi très durement touchés par la baisse des exportations de 1930-32 et le chômage.

Aux élections de 1932, le parti Communiste atteindra le 10% des suffrages, et à celles de 1936 presque le 14%. Pourtant, malgré ce renforcement de son poids électoral, Le K.K.E. ne parvient pas, entre 1932 et 1936 à promouvoir une alternative crédible entre les partis Bourgeois et une solution de type Front Populaire: la raison en tient non seulement à la relative faiblesse des Communistes, mais aussi au fait qu'ils restent les porteurs uniques des intérêts du Mouvement Ouvrier, et le seul parti de gauche entre 1920 et 1940, la Social-Démocratie étant pratiquement inexistante; enfin, la répression subie de la part des gouvernements, libéraux ou conservateurs, et en particulier les lois d'exception anticommunistes de 1931, contribue à affaiblir le K.K.E., en le maintenant toujours dans un état de semi-illégalité. Quant à la Gauche bourgeoise, d'inspiration radicale, elle préfère une politique de compromis instables avec les Libéraux ou les militaires républicains, à une alliance avec le Mouvement Ouvrier.

Politiquement parlant, les débuts de la République sont désastreux: en 4 ans, se succèdent en effet 10 gouvernements, 11 coups d'Etat militaires, 3 élections législatives, et une dictature, celle du Général Pangalos entre juillet 1925 et août 1926. Le fait est qu'après 1922, qui devrait marquer son accession définitive au pouvoir, la nouvelle bourgeoisie perd singulièrement de son dynamisme sur le plan intérieur, et de sa volonté d'indépendance en politique étrangère. Entre 1922 et 1926, le pouvoir effectif sera toujours entre les mains des militaires, d'abord les officiers du «Comité Révolutionnaire» qui supervisent un gouvernement civil, puis par la menace permanente et les tentatives de coups d'Etat en 1924-25, et enfin, par la dictature avouée de Pangalos. On assiste alors en une année à une telle accumulation d'énormités sur le plan extérieur (proclamations «revanchardes» contre la Turquie, invasion de la Bulgarie qui coûtera à la Grèce des réparations de

1 million de £-or imposées par la S.D.N.), et à une pareille incompétence sur le plan économique, que les militaires eux-mêmes renverseront ce régime. Or, la classe dirigeante libérale accepte tous ces événements presque sans broncher, avec une passivité incroyable comparée à l'audace des «grands desseins» qu'elle concevait 10 ans plus tôt.

Mais il faut aussi rappeler que 1922 marque justement un grave échec pour ces «grands desseins», encore accentué par le désastre humain et économique que représentent les réfugiés; ainsi, le retour au pouvoir des Libéraux ne pourra se faire que sous la tutelle de l'armée, pour les raisons suivantes:

- La Grèce de 1922-26 est un pays en pleine mutation sociale et économique (réfugiés, industrialisation, etc...), dont le prolétariat industriel et agricole se voit tout à coup numériquement renforcé par une population se trouvant dans le plus complet dénuement et qui se sent flouée par l'aventurisme des dirigeants grecs de 1919 à 1922; elle est ainsi d'autant plus sensible à des arguments révolutionnaires. D'autre part, l'industrie naissante offre des salaires extrêmement bas à la classe ouvrière, dont le niveau de vie est en plus durement attaqué par tous les impôts, taxes indirectes et emprunts forcés qu'impose alors l'Etat pour surmonter ses difficultés financières. Les classes populaires ont donc de sérieuses raisons de mécontentement ainsi qu'une volonté de lutte pour améliorer leur condition, voire même pour s'engager dans un processus révolutionnaire. Les progrès électoraux (bien que limités) du parti Communiste entre 1920 et 1923 (passant de 1,5 à quelque 6 % des voix), ainsi que, ce qui est peut-être plus significatif, le nombre de ses adhérents après 1922 (près de 37'000 jusqu'en 1924) sont à ce titre des indicateurs importants.

Il s'agit donc pour la bourgeoisie grecque et ses représentants politiques, tout en consentant parfois à certaines concessions, de limiter au possible la prise de contact entre le prolétariat et le mouvement ouvrier, en réprimant strictement les tendances à la révolte du premier, ainsi que l'activité et la propagande du second. La surveillance de la vie politique par les militaires et les menaces de coups d'Etat en offre un bon moyen, et c'est en partie à cause de cette peur d'une situation social explosive, que le monde politique libéral admet d'être placé sous le contrôle des officiers.

- Une deuxième raison est constituée par la menace que subit la bourgeoisie libérale de la part des Conservateurs et ultra-royalistes, menace qui plane aussi sur les officiers républicains eux-mêmes, et qui est illustrée par la tentative avortée de putsch du général Metaxas en automne 1923.

Ces officiers se considèrent donc comme garants du régime issu de 1922, et sont acceptés comme tels par les politiciens.

Mais la génération de militaires qui prend le pouvoir en 1922, issue bien souvent d'un milieu populaire ou petit-bourgeois, endurcie par les Guerres Balkaniques, la Première Guerre Mondiale et la campagne d'Asie Mineure, ne veut pas seulement jouer ce rôle de garant ou d'instrument de répression. Ses tendances politiques sont d'une extrême diversité, allant d'un certain progressisme « radical » jusqu'au fascisme, avec pour seuls dénominateurs communs, le nationalisme et l'attachement à la République du moins jusque dans les années 1930. Elle peut parfois vouloir agir pour son propre compte, comme c'est le cas avec la dictature de 1925-26 qui aboutit à une détérioration notable de la situation économique, et à son renversement par les militaires eux-mêmes.

Dès ce moment, les officiers semblent provisoirement prendre conscience qu'ils ne sont pas une solution gouvernementale viable à long terme, et laisseront le pouvoir à la classe politique pour près de 10 ans, un régime parlementaire stable étant peut-être plus à même de résoudre les problèmes économiques, et surtout d'obtenir une aide financière de l'étranger.

L'Etat grec est ainsi en quête perpétuelle de nouveaux revenus, qui, mis à part les emprunts « normaux » intérieurs et surtout extérieurs, prendront aussi souvent la forme d'emprunts nationaux forcés, de taxes diverses et de plus en plus importantes sur tous les produits importés, droits de timbres, surtaxes, etc... qui sont beaucoup plus lourds à supporter pour les classes modestes et la Petite Bourgeoisie, que pour les milieux aisés.

L'une des principales carences au niveau financier semble bien être celle d'un système fiscal moderne: les impôts directs sur le revenu sont encore très réduits, malgré les réformes de 1910 et 1923, et très peu progressifs: pour 1926, ils ne représentent par exemple que 15,7% des revenus de l'Etat, contre 67% pour les taxes et impôts indirects. Rappelons aussi que malgré sa relative richesse, la Bourgeoisie grecque n'investit pas, ou très peu dans son propre pays, à moins d'en pouvoir tirer un profit immédiat, ou que cet investissement puisse se faire dans des conditions particulièrement favorables, comme par exemple celles des années 1923 à 1929: le Capitalisme peut alors bénéficier à la fois de la présence d'une main d'oeuvre à bon marché, de la possibilité de crédits avantageux de la part de l'Etat, ainsi que d'une situation de quasi-monopole sur un marché intérieur surprotégé par toutes les taxes aux importations. Mais quant à payer des impôts directs sur le revenu, afin de permettre par exemple l'accomplissement de grands travaux

d'infrastructure utiles à l'économie, ou plus généralement de bases économiques saines, on ne voit pas si loin. Il reste donc bien peu de moyens à l'Etat, qui est ainsi obligé de toujours accroître sa dépendance financière à l'égard de l'étranger, aliénant par là une bonne part de sa marge de manoeuvre en politique étrangère.

8. 1927-1932: Stabilisation politique et faillite financière

En automne 1926, le pouvoir est donc remis par les militaires aux politiciens. Un gouvernement d'Union Nationale est formé, regroupant pour la première fois toutes les tendances du monde politique bourgeois, des Radicaux, (centre gauche) jusqu'aux conservateurs du parti Populiste, en passant par toutes les fractions libérales. Le nouveau cabinet va s'atteler à l'achèvement d'une nouvelle Constitution républicaine, ratifiée en 1927.

Au cours de cette année, la stabilité du gouvernement d'union commence de plus en plus à s'effriter, principalement à cause de sa politique économique d'austérité sur le plan intérieur, et du gonflement de la dette publique extérieure, ce qui lui fait perdre le soutien du centre-gauche et de la plupart des Libéraux. Des élections législatives sont fixées en été 1928, et seront largement remportées par le parti Libéral, qui ne peut cependant assurer immédiatement le pouvoir à cause de ses divisions internes. Vénizélos, qui décide alors de revenir à la politique, parviendra quand même à imposer une certaine unité aux différentes tendances de «son» parti, et à former un cabinet stable en septembre 1928, qui durera jusqu'en 1932, et sera le plus long de tout l'entre-deux-Guerres.

Les années 1927-1930 sont relativement favorables du point de vue économique: l'industrie continue son expansion, le commerce extérieur est stable malgré la permanence d'un important déficit, et la position de la Drachme consolidée. Les grands travaux amorcés en 1924 commencent à porter leurs fruits, et encouragent la production industrielle et agricole. Mais ces bonnes conditions sont en partie redevables à une augmentation constante de la dette extérieure; celle-ci ne cesse de gonfler depuis 1922, alimentée par les emprunts pour les réfugiés, et ceux pour les travaux publics. Les prêts commencent à peser trop lourd sur l'économie du pays, causant au gouvernement à partir de 1931 des difficultés qui se révéleront insurmontables particulièrement après le Moratoire Hoover sur les indemnités de guerre que la Grèce devait recevoir, et qu'elle ne verra jamais. En 1932, la dette extérieure s'élève au montant astronomique de 56,9 milliards de Drs (contre 20 milliards à la fin 1924). Son service demande plus

de 50% du budget national. En parallèle, apparaissent aussi de gros problèmes agricoles: malgré les grandes quantités de terres mises en valeur depuis 1923, malgré les progrès de la réforme agraire et une certaine modernisation, la productivité n'augmente pas assez: à la fin de 1930 il faut encore d'énormes investissements de capitaux pour continuer une politique agricole visant à un auto-approvisionnement du pays en produits de première nécessité et surtout en blé. D'autre part, la mauvaise récolte céréalière de 1931, ainsi que la chute rapide de la demande et des prix internationaux en tabacs, raisins secs et huiles (ces derniers étant les principaux produits d'exportation) due à la crise, contribuent à aggraver ces problèmes agricoles, ainsi que le déficit de la balance commerciale.

Devant l'impossibilité de trouver une aide internationale pour sortir de son impasse financière, le gouvernement Vénizélos prend, en avril 1932, la décision de suspendre tous les paiements de la dette publique extérieure. L'Etat grec est alors déclaré en faillite par ses créanciers. Ces échecs des Libéraux vont entraîner leur chute, et de nouvelles élections donnent une majorité de justesse au parti Populiste (conservateurs), qui forme un nouveau cabinet sous la présidence de M. Tsaldaris.

Les années 1931 à 1933 sont particulièrement marquées par l'agitation sociale et les mouvements de grève des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture, ces derniers étant particulièrement touchés par la crise. En 1933, on compte dans le pays plus de 160'000 chômeurs, ouvriers agricoles dans leur majorité. L'industrie existante (si elle cesse d'embaucher entre 1930 et 1934, contribuant ainsi à l'augmentation du chômage) ne souffre pas trop de la crise, bien que son expansion soit stoppée, car elle produit surtout des marchandises de premières nécessité, pour un marché intérieur très protégé par les taxes.

Toutes ces luttes populaires seront durement réprimées, aussi bien par les Libéraux avec les lois d'exception anticommunistes de 1930, que les Populistes après 1932. On n'hésite pas à faire appel à l'armée, toujours comme «garant de l'ordre» contre les manifestations et les grèves.

9. 1933-1939: La restauration monarchique et la dictature Georges II - Metaxas

Ou peut résumer ainsi une présentation des forces politiques en Grèce dans la période 1932 à 1936: D'une part, les deux grands partis, Libéral et Populiste, formés en fait de différents groupuscules et clientèles régionales gravitant autour des dirigeants les plus marquants. D'un point de vue objectif, ils ont beaucoup rapproché leurs positions respectives depuis 1922; les Conservateurs se sont adaptés aux réalités nouvelles, tant du point de vue politique (même si le parti reste monarchiste, il accepte de fait la République) qu'économique; les Libéraux ont parallèlement subi une sclérose progressive par rapport à leur dynamisme des années 1910, ce qui les fonde dans la tradition politique grecque héritée du 19^{ème}. Ainsi, les divergences réelles entre les deux composantes de la bourgeoisie hellénique s'estompent beaucoup, ce qui n'empêche toutefois pas leur lutte pour le pouvoir de rester féroce. D'autre part, le parti Communiste et quelques petits groupes de gauche. Du fait de la répression qu'ils subissent et de leur audience relativement limitée malgré les progrès électoraux (ils passent de 10% en 1932 à 14% en 1936), ils n'arrivent pas encore à promouvoir une solution socialiste crédible.

A partir de la formation du gouvernement Tsaldaris, l'idée d'une restauration monarchique commence à reprendre vie. La dégradation du climat politique jusqu'en 1935, faite de violences verbales et physiques, d'attentats, ainsi que de purges dans l'armée et l'administration, où l'on remplace des officiers et des fonctionnaires républicains par des conservateurs, la «reprise en mains» du pays par les populistes, à travers un noyautage systématique de l'appareil d'Etat que leurs adversaires ont détenu pendant 10 ans, tout cela contribue à créer un mythe au sujet des bienfaits du retour d'un «Roi-arbitre», qui contribuerait à l'apaisement des passions politiques. La propagande royaliste touche même une partie des libéraux; d'ailleurs, Vénizélos étant lui-même favorable à la Monarchie même s'il personifie (à tort) la République aux yeux de beaucoup, n'est pas hostile à un retour de Georges II. Certains facteurs et pressions extérieurs, d'origine britannique pour la plupart, et touchant aux domaines financier (question de la dette) et stratégique (position et intérêts anglais en Méditerranée Orientale) poussent également à un rétablissement monarchique: nous les examinons en détail aux chapitres V et VI...

Des officiers républicains veulent réagir face à cette évolution, et tentent un coup d'Etat militaire en mars 1935, qui va précipiter les événements: la

révolte est habilement et sévèrement réprimée, sous la direction de généraux royalistes: plus de mille officiers sont chassés de l'armée, emprisonnés ou exécutés. De manière générale, les mesures de rétorsion et même la terreur contre les républicains, et bien entendu la Gauche, sont alors accentuées; Vénizélos doit quitter le pays, et, aux élections de juin 1935, les Libéraux s'abstiennent. Conservateurs et royalistes ont maintenant un contrôle absolu sur l'Etat et les forces armées. En septembre 1935, une junta d'officiers supérieurs, sous la direction du général Papagos, impose de force le retour de Georges II à Tsaldaris, qui tenait tout de même à ne pas agir avec précipitation, et à ne changer de régime qu'en respectant certaines formes. Un plébiscite douteux, où le nombre des votants dépasse celui des électeurs inscrits est organisé, et donne un résultat de 98% en faveur de la Monarchie. Georges II arrive alors à Athènes en novembre 1935; Vénizélos, exilé à Londres, décide de soutenir publiquement le Roi, de même que la majorité des Libéraux.

Une évolution importante pour toute l'Histoire récente de la Grèce se fait également en 1933-35: en effet, à partir de ce moment et mis à part un très bref intermède en 1942-43, l'Armée, soigneusement épurée, cesse d'être nationale et de servir les intérêts des classes dirigeantes dans leur ensemble, pour redevenir royale comme au 19ème: jusqu'en 1967, elle restera de manière constante un exécutant fidèle des volontés du palais.

Dès son retour, Georges II commence à préparer le terrain pour la dictature: loin de jouer le rôle de médiateur indépendant entre forces politiques rivales, le Roi reste étroitement lié aux généraux qui l'ont ramené au pouvoir. Des élections législatives en janvier 1936 n'arrivent pas à dégager une majorité entre Populistes et Libéraux; les Communistes (14% des voix) sont ainsi les arbitres de la situation. Le nouveau dirigeant libéral, après la mort de Vénizélos, Th. Sophoulis, passe un accord réputé secret avec eux, s'assurant de leur abstention pour former un gouvernement. Cet accord arrive pourtant aux oreilles de l'armée, qui, en la personne de Papagos, déclare «ne pouvoir tolérer un gouvernement soutenu par les Communistes». Georges II semble être l'inspirateur de cette attitude; il peut ainsi nommer un cabinet extra-parlementaire, présidé dès avril 1936 par I. Metaxas, général connu pour ses idées totalitaires et auteur du coup d'Etat manqué de 1923. Ce choix est contesté par le monde politique dans son ensemble, mais qui n'arrive pas à se mettre d'accord sur une solution de rechange. la seule opposition sérieuse à cette évolution vers la dictature émane des Communistes, mais sera vaincue: en mai 1936, une grève générale éclate à Thessalonique; elle est réprimée avec une grande brutalité, causant 30 morts et plus de 300 blessés parmi les ouvriers. En conséquence, une

grève générale nationale est décidée pour le 5 août 1936, mais entre temps Metaxas saisit l'occasion pour faire emprisonner un grand nombre de dirigeants ouvriers ou communistes, coupant ainsi l'herbe sous les pieds à ceux qui s'opposent à lui. A la fin du mois de juillet, Populistes et Libéraux se mettent cependant d'accord pour enfin réagir, et annoncent au Roi qu'ils formeront un cabinet de coalition si Metaxas est renvoyé. Mais Georges II refuse, et le 4 août 1936 son Premier Ministre proclame la loi martiale et établit un régime dictatorial avec la complicité de la Couronne, qui aura activement participé à sa mise en place. Car il y a une véritable dualité de pouvoir dans la dictature Georges II - Metaxas, ce qui va jouer un rôle important dans les décisions qu'elle prend, aussi bien dans le domaine de la politique étrangère et des relations avec la Grande-Bretagne que dans les affaires intérieures. Chacun des deux dictateurs y aura son domaine réservé: les forces armées au Roi, la police ainsi que les ébauches d'organisations de masse et d'embrigadement des jeunes à Metaxas.

Contrairement aux régimes allemand et italien, la dictature grecque ne va pas bénéficier d'une véritable base populaire: les quelques tentatives de création d'un parti ou de jeunesses fascistes rencontrent peu d'écho et restent très minoritaires. De manière générale, la population subit le régime avec passivité, ne réagissant que très peu: tous les moyens d'opposition et de résistance sont systématiquement éliminés dans les premières semaines, par une police extraordinairement efficace. Le Mouvement Ouvrier et le parti Communiste, déjà sérieusement décimés par les persécutions du printemps 1936, sont littéralement écrasés: on arrête, déporte ou tue près de 60'000 militants. Il ne subsiste que des cellules isolées, traquées et souvent infiltrées par la Sûreté, incapables de promouvoir une action quelconque. Les partis Bourgeois eux-mêmes sont suspendus, leurs dirigeants qui ne collaborent pas au régime, exilés ou placés sous surveillance; tous les syndicats sont mis hors-la-loi, et les fédérations agricoles supprimées...

Du point de vue idéologique, la dictature du 4 août s'apparente aux fascismes du moment, sans en avoir comme nous l'avons déjà dit, la dimension populaire. De même elle ne disposera pas des moyens suffisants pour réaliser quoi que ce soit, et sembler ainsi résoudre - même partiellement - les problèmes du pays. On essaiera de prendre des mesures à caractère social, comme la fixation d'un salaire minimum, la journée de huit heures, ou des congés payés: les employeurs refuseront de les appliquer, et les tentatives de protestation des travailleurs à ce sujet seront réprimées... Economiquement parlant, le régime Georges II - Metaxas sera de plus en plus tributaire du grand Capital, étranger et indigène, qu'il ne cesse de favoriser: entre 1936 et 1939, les bénéfices privés font un bond considérable

(+ 31%, le chiffre est cité par N. SVORONOS dans *Histoire de la Grèce Moderne*, op.cit.), le système fiscal est réorganisé en faveur des gros revenus (les impôts indirects représentent à nouveau en 1938 près du 80% des revenus fiscaux de l'Etat) les inégalités sociales s'accroissent très fortement. Durant 4 ans, la société grecque reste ainsi totalement figée.

La caractéristique bicéphale du pouvoir n'ira pas sans poser de problèmes. Sur le plan intérieur, les 2 dictateurs ont des conceptions différentes sur le caractère et la finalité du nouveau gouvernement: le Roi n'y voit qu'un moyen de consolider son pouvoir et «d'organiser» quelque peu le pays en détruisant notamment le plus possible d'éléments de gauche ou républicains, avant le retour à une forme de parlementarisme limité, où la couronne sera de nouveau toute puissante; quant au Premier Ministre, et malgré sa fidélité inconditionnelle à la famille royale depuis le début du siècle, il prévoit à l'instar de ses collègues italien ou allemand, une forme de société tout-à-fait différente et basée à long terme sur les principes de l'idéologie fasciste. Les différences se ressentent aussi dans la politique étrangère, coïncée entre la traditionnelle dépendance financière et stratégique envers la Grande-Bretagne que défendent Georges II et la majorité de la classe dirigeante, ou la perspective d'une alliance avec l'Allemagne, basée sur d'importants liens commerciaux récents et la parenté idéologique, que voudraient promouvoir Metaxas et son entourage. Nous reviendrons naturellement beaucoup plus en détail sur ces questions dans ce travail. Au sujet du règlement de ces divergences, des concessions mutuelles seront faites de part et d'autre, car aucun des deux dictateurs ne peut se passer de l'autre et gouverner seul: le Roi a besoin de la poigne et de l'appareil policier du Premier Ministre qui ne peut quant à lui se passer du soutien de l'armée et de la caution royale; ces concessions auront cependant des limites, et entre autres celles imposées par le contexte international: à cet égard, la tendance pro-britannique qui tient le haut du pavé jusqu'au printemps 1940, devra céder le pas aux pro-allemands entre juin et octobre de la même année. Mais les ambitions de Mussolini, l'attaque italienne de fin octobre, et surtout la résistance victorieuse des Grecs (que Churchill ira jusqu'à caractériser comme «le premier succès allié depuis le début de la guerre») viendront à nouveau bouleverser le rapport de forces, et jeter littéralement la Grèce dans les bras de l'Angleterre.

Ce premier chapitre n'est pas le résultat d'une recherche à partir de documents originaux: c'est pourquoi il ne comprend pas de note. Il a été écrit d'après la bibliographie suivante:

1. En grec :

- COLLECTIF - *Histoire de la Nation Hellénique* tomes 13-15 1833-1940, op. cit.
- MARKEZINIS S. - *Histoire Politique de la Grèce Moderne*, tomes 1-4, 1829-1918, op. cit.
- *Histoire Politique de la Grèce Moderne, la Grèce Contemporaine*, t. 1-4, 1919-1936, op.cit.
- KORDATOS I. - *Histoire du Mouvement Ouvrier grec*, op. cit.
- *L'importance sociale de la Révolution Hellénique de 1821*, op. cit.
- *Grande Histoire de la Grèce*, t. 13, 1900-1924, op. cit.
- MOUZELIS N. - *La Société Néo-grecque: aspects de sous-développement*, op. cit.
- LAMBRINOS G.
PSIROUKIS N. - *La Monarchie en Grèce*, op. cit.
- *Le désastre d'Asie Mineure, le Proche-Orient après la 1ère Guerre Mondiale, 1918-1923*, op. cit.
- *Le phénomène colonial dans la Grèce moderne: les communautés grecques d'outre-mer*, op. cit.
- KITSIKIS O. - *Histoire comparée de la Grèce et de la Turquie au 20ème siècle*, op. cit.
- *Les Grecs dans l'Empire Ottoman : Esclaves ou maîtres?* Article paru dans «TOTE» Revue pour l'Histoire grecque no 27, 7.85
- VENTIRIS G.
VOURNAS - *La Grèce de 1910-1920*, t. 1 et 2, op. cit.
- *Histoire de la Grèce moderne*, tomes 1-2, 1830-1940, op. cit.

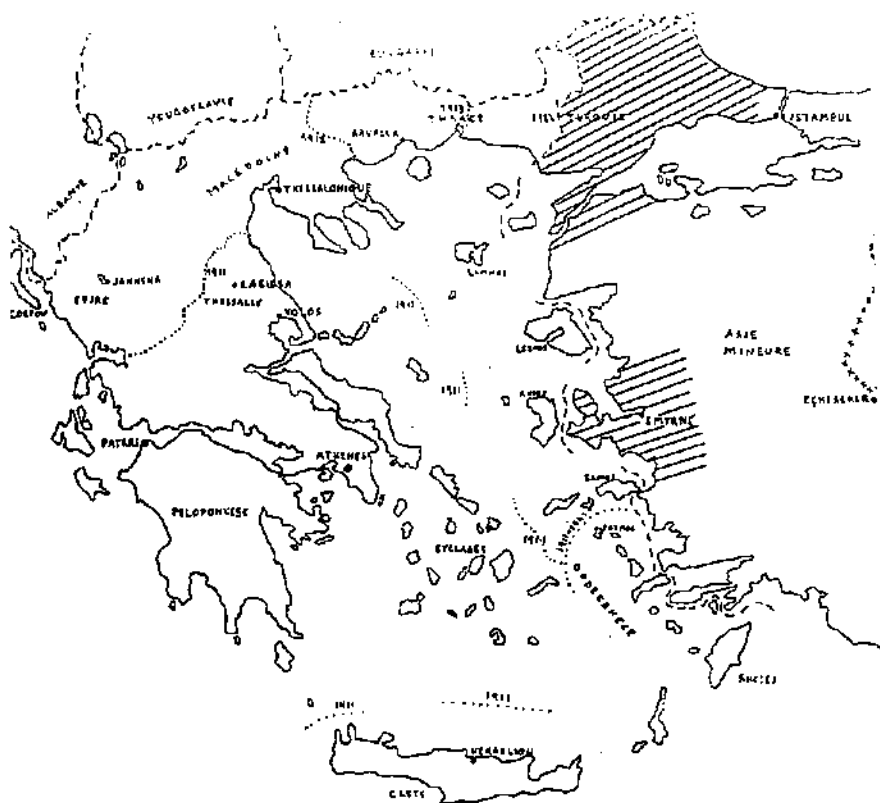
2. En français :

- SVORONOS N. - *Histoire de la Grèce Moderne*, op. cit.
- TSOUCALAS C. - *La Grèce, de l'indépendance aux Colonels*, op. cit.

3. En anglais :

- KOUMOULIDES J. - *Greece in transition, essays in the History of modern Greece, 1821-1974*, op. cit.
- WOODHOUSE C.M. - *Modern Greece, a short history*, op. cit.

LA GRECE ENTRE 1900 ET 1940



--- FRONTIÈRES SUCCESSIVES

— FRONTIÈRES ACTUELLES

▨ ZONE ATTRIBUÉE À LA GRÈCE AU TRAITÉ DE SEVRÉS ET RETROCÉDÉE EN 1923

⋯⋯ FRONT GRECO-TURC EN JUIN 1922

CHAPITRE II

LES RELATIONS COMMERCIALES ANGLO-GRECQUES

1. Introduction générale. - Statistiques -

Le commerce extérieur de la Grèce a toujours souffert d'un grand déséquilibre en faveur des importations, et par conséquent d'un grave déficit. La production intérieure, presque entièrement agricole ou artisanale jusqu'au début des années 1920, n'a jamais pu subvenir aux besoins du pays, tant du point de vue alimentaire que de ceux de l'habillement, des biens de consommation ou d'équipement divers.

L'industrialisation, amorcée en 1922-1923, va connaître jusqu'à la fin de la décennie un essor relativement fulgurant car elle part pratiquement de zéro, mais reste très modeste en comparaison avec les pays d'Europe Occidentale ou Centrale. La production industrielle grecque consiste avant tout en produits alimentaires (huiles, conserves), textiles et vêtements, outillage léger, matériaux de construction, ainsi qu'équipements ménagers et ameublement. Dans la période que nous étudions, elle ne couvrira jamais que des secteurs limités du marché intérieur, même si elle est aidée par l'Etat à travers une taxation très lourde des marchandises importées. De plus, ce processus d'industrialisation sera lui-même le facteur principal de l'augmentation des importations, à cause des besoins en matières premières, énergie, machines et équipements divers qu'il va engendrer.

Mis à part les matières premières et les produits manufacturés, la Grèce doit également importer une part importante de son alimentation, et particulièrement du blé, des viandes, des produits laitiers, et même du poisson. Les progrès accomplis dans le domaine agricole jusqu'en 1930, et notamment en ce qui concerne la production céréalière, vont cependant permettre de réduire considérablement le volume des importations alimentaires.

L'agriculture grecque fournit aussi dans l'entre-deux-guerres la quasi totalité des produits d'exportation: Tabac, raisins secs, huiles, agrumes, fruits et vins. Mais exception faite pour le tabac, il s'agit là de produits secondaires, de moindre importance sur le marché mondial, où ils se heurtent en plus à de vives concurrences, par exemple de la part de l'Italie pour l'huile

et les agrumes, ou des Etats-Unis et de certains Dominions (Australie, Rhodésie) pour les raisins secs et le tabac.

On peut donc voir que la position d'un pays comme la Grèce dans les années 1920 à 1940, est des plus difficiles en ce qui concerne ses échanges extérieurs: en effet, les termes de ceux-ci ne peuvent être que très inégaux face à des pays industrialisés, comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou les Etats-Unis, qui sont pour la période que nous étudions, les principaux partenaires commerciaux de la Grèce.

Le commerce anglo-grec est très représentatif de cette inégalité, de manière presque caricaturale. La politique commerciale britannique, tant du point de vue des entreprises exportatrices que du gouvernement, considère la Grèce, jusque dans les années 1930, comme un marché à exploiter le plus possible sur le moment, et non comme un véritable partenaire, avec lequel il faut établir des relations stables et à long terme, demandant par conséquent une certaine réciprocité - fût-elle artificielle - dans les échanges, comme c'est le cas avec l'Allemagne.

Il faut dire aussi que la politique, ou plutôt les politiques commerciales des gouvernements grecs ont de quoi décourager les partenaires les mieux intentionnés: de 1920 jusqu'à la fin de 1926 et le retour à la stabilité gouvernementale, il n'existe en effet aucune continuité ni cohérence dans ce domaine chez les dirigeants successifs, qu'ils soient civils ou militaires. De leur point de vue, le commerce extérieur et particulièrement les importations, semblent surtout représenter une source de revenus, dans laquelle on peut puiser presque à volonté en imposant périodiquement des taxes, parfois justifiées, mais le plus souvent très lourdes et, en fin de compte inutiles: en effet, même si ces taxes renfloient momentanément les caisses de l'Etat, elles ne peuvent être une solution à long terme des problèmes financiers, et n'amènent en fin de compte qu'un climat de méfiance généralisée envers la Grèce de la part des autres pays. On peut souligner deux raisons principales à ces taxations:

- a) Le fait que l'Etat grec est privé d'une bonne partie (plus de la moitié en 1931) de ses revenus ordinaires par la Commission Financière Internationale, qui les affecte au service de la dette extérieure.
- b) Les pressions de la part des industriels grecs sur l'Etat, afin qu'il favorise leur production au détriment des articles importés.¹

Le commerce anglo-grec va en souffrir particulièrement - au contraire des échanges avec l'Allemagne - à cause de son manque de réglementation et de réciprocité: ainsi, le gouvernement grec imposera même parfois des taxes contre les marchandises britanniques à titre de pressions ou de représailles. D'autre part, la place de la Grande-Bretagne dans le commerce extérieur de la Grèce, si elle est prépondérante jusqu'en 1935, est constamment concurrencée par les Etats-Unis, et surtout l'Allemagne, ainsi que parfois - bien que dans des secteurs limités - par la France et l'Italie, dont la place sur le marché grec est beaucoup plus modeste.

Dans ce chapitre, nous avons divisé les relations commerciales en trois phases principales, correspondant aux différentes périodes de l'histoire grecque de l'entre-deux-guerres, à savoir:

- a) Entre le début de 1919 et la fin de 1922, c'est-à-dire les années du Traité de Sèvres, puis de la guerre et de la défaite d'Asie Mineure.
- b) Les années 1923 à 1932, marquées par le développement industriel de la Grèce, mais aussi la grande instabilité politique des débuts de la République jusqu'en 1927, puis le gouvernement libéral de 1928-1932; enfin, cette décennie se termine dans les énormes problèmes posés par les retombées de la crise de 1929 et la faillite financière de l'Etat grec, qui entraînent une chute vertigineuse du commerce extérieur.
- c) La période entre 1933 et 1940, qui voit du point de vue commercial une forte baisse relative des échanges anglo-grecs, et la très forte expansion du commerce avec l'Allemagne.²

Enfin, nous examinerons à part les problèmes posés par la négociation et la conclusion du Traité de Commerce anglo-grec de 1926 et de l'application de celui-ci. Quant aux achats par la Grèce de matériel militaire de fabrication britannique, nous les aborderons en détail au chapitre V.

Les échanges extérieurs de la Grèce avec ses principaux partenaires commerciaux, entre 1920 et 1939.

Source: Annuaire statistique de la Grèce, années 1920 à 1939

1. Importations en millions de Drs

	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929	1930
Grd.Br.	329	233	326	578	1180	1553	1670	1796	1763	1579
Canada	27	98	116	348	818	790	843	882	716	439
Allemagne	43	68	146	191	426	832	995	1071	1249	1155
Etats-Unis	338	312	446	471	1012	1315	1618	1736	1590	1459
Roumanie	46	41	84	103	340	520	720	897	935	628
Yougoslavie	31	45	71	99	272	512	609	705	792	603
U.R.S.S.				49	76	101	381	396	417	435
Italie	109	123	197	247	790	632	706	565	788	764
France	92	110	126	244	608	689	799	867	902	766
Autres	340	342	535	1386	2444	2911	3042	3221	4021	3032
Total	1355	1372	2047	3716	7966	9855	11383	12136	13173	10860
Part de la Grd.Br.	% 24,3	17,0	15,9	15,5	14,7	15,7	14,6	14,8	13,3	14,7
Part de l'Allemagne	3,2	4,9	7,1	5,1	5,3	8,5	8,7	8,8	9,5	10,6
	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	
Grd.Br.	1196	1063	1210	1470	1658	1888	1668	1926	1479	
Canada	424	74	56	47	71	670	89	41	26	
Allemagne	1097	741	864	1291	1997	2674	4134	4256	3674	
Etats-Unis	841	993	491	552	667	845	651	1070	864	
Roumanie	467	736	495	447	796	633	1692	1516	1152	
Yougoslavie	408	342	317	411	409	691	839	376	392	
U.R.S.S.	619	725	649	437	487	551	224	259	216	
Italie	558	452	477	430	393	59	437	501	653	
France	587	388	369	588	184	224	266	193	204	
Autres	2818	2259	3635	3109	4009	2955	5204	4622	3615	
Total	9015	7773	8563	8782	10671	11190	15204	14760	12275	
Part de la Grd.Br.	% 13,3	13,4	14,1	16,7	15,6	16,8	11,0	13,0	12,1	
Part de l'Allemagne	% 12,2	9,5	10,0	14,7	18,7	23,9	27,2	28,8	29,9	

2. Exportations en millions de Drs

	1920	1921	1922	1923	1924	1926	1927	1928	1929	1930
Grd.Br.	242	216	313	412	431	744	860	928	969	807
Allemagne	61	84	315	688	638	1026	1215	1428	1614	1049
Etats-Unis	218	204	491	604	495	873	1070	1256	1114	640
Italie	36	29	171	419	421	602	724	1038	1077	717
France	39	32	55	77	137	331	401	364	424	395
Pays-Bas	12	26	41	210	249	246	286	283	228	260
Roumanie	27	13	39	55	41	112	105	107	97	51
Yougoslavie	29	14	56	61	36	85	87	79	32	26
Egypte	29	22	58	146	130	219	282	263	213	331
Autres	54	61	241	522	591	804	701	536	1017	814
Total	747	701	1780	3194	3169	5042	5731	6282	6685	5090

Part de la											
Grd.Br.	%	32,4	30,7	17,5	12,9	13,6	14,7	15,0	14,8	14,0	15,9
Part de											
l'Allemagne	%	8,2	12,0	17,7	21,5	20,1	20,4	21,2	22,7	23,2	20,7

	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Grd.Br.	655	701	1090	952	897	899	922	843	1258
Allemagne	607	796	918	1230	2109	2661	2959	3904	2532
Etats-Unis	625	589	642	805	1202	1056	1580	1731	1991
Italie	676	502	834	533	422	131	601	525	582
France	366	418	432	146	191	250	241	296	264
Pays-Bas	259	306	316	283	275	213	268	296	211
Roumanie	62	90	79	139	230	264	235	198	176
Yougoslavie	33	56	86	153	183	228	274	302	234
Egypte	213	299	237	247	213	199	245	258	251
Autres	535	735	746	986	1379	1703	2230	1796	1701
Total	4031	4492	5380	5474	7101	7624	9555	10149	9200

Part de la										
Grd.Br.	%	16,3	15,6	20,3	17,4	12,6	11,7	9,6	8,3	13,7
Part de										
l'Allemagne	%	15,2	17,7	17,0	22,5	29,8	35,2	31,0	38,4	27,5

L'évolution de la Drachme par rapport à la Livre Sterling entre 1919 et 1939

Sauf autre précision, les valeurs sont prises chaque année en décembre

1 £ vaut en	1919 :	37	Drs.	1929 :	355	Drs.
	1920 :	49	"	1930 :	375	"
	1921 :	98	"	1931 :	475	"
	1922 :	400	"	1932 :	555	"
	1923 :	359	"	1933 :	550	"
	1924 :	250	"	1934 :	545	"
	1925 :	350	"	1935 :	545	"
été	1926 :	456	"	1936 :	539	"
	1926 :	390	"	1937 :	525	"
	1927 :	365	"	1938 :	525	"
	1928 :	350	"	1939 :	525	"

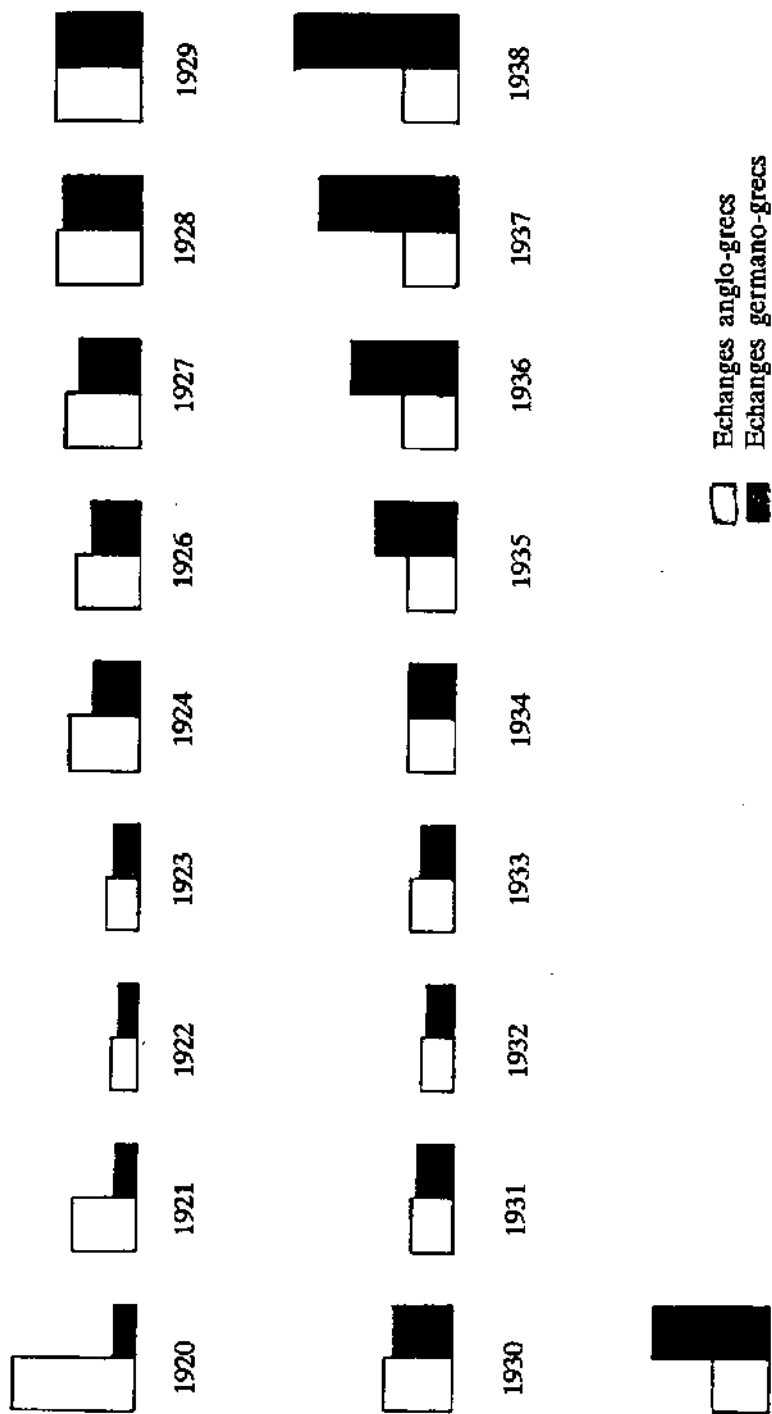
Sources: Banque Nationale de Grèce, Athènes.

Les volumes réels (calculés en millions de £) des échanges anglo- et germano- grecs entre 1920 et 1939

	1. Echanges anglo-grecs		2. Echanges germano-grecs	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1920 :	6,7	4,9	0,9	1,2
1921 :	3,1	2,9	0,9	1,1
1922 :	1,3	1,2	0,6	1,25
1923 :	1,6	1,1	0,55	1,9
1924 :	4,7	1,7	1,7	2,6
1926 :	3,9	1,9	2,1	2,6
1927 :	4,6	2,4	2,7	3,1
1928 :	5,1	2,7	3,1	4,1
1929 :	5,0	2,7	3,5	4,5
1930 :	4,2	2,2	3,1	2,8
1931 :	2,5	1,4	2,3	1,3
1932 :	1,9	1,3	1,35	1,45
1933 :	2,2	2,0	1,6	1,65
1934 :	2,7	1,75	2,4	2,25
1935 :	3,0	1,65	3,7	3,9
1936 :	3,5	1,65	5,0	5,0
1937 :	3,2	1,75	7,9	5,6
1938 :	3,7	1,6	8,1	7,4
1939 :	2,8	2,4	7,0	3,8

Sources: *Annuaire statistique de la Grèce et Rapports commerciaux annuels de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes, 1920 à 1939.*

Les volumes réels (calculés en millions de £) des échanges anglo- et germano-grecs entre 1920 et 1939



1939

2. La période de la guerre d'Asie Mineure: 1919 - 1922

Durant le gouvernement Libéral; 1919 - novembre 1920

Dans l'année qui suit la fin de la guerre mondiale et durant la première moitié de 1919, les conditions commerciales en Grèce sont favorables, malgré une dépréciation progressive de la Drachme et un déficit croissant dû à un grand excédent des importations. En effet, après 1918, d'importants nouveaux marchés s'ouvrent aux commerçants grecs: l'Asie Mineure, dont une zone est administrée par la Grèce, les pays balkaniques voisins comme la Bulgarie ou la Yougoslavie, difficilement accessibles par terre (surtout en ce qui concerne la Bulgarie), et qui ne disposent pas de capacités de transports suffisantes ou de débouchés portuaires importants (Salonique et Kavalla ayant été attribués à la Grèce) pour effectuer leurs importations; enfin, la Russie méridionale, en proie à la guerre civile et à l'Intervention militaire des pays de l'entente, intervention à laquelle participe une armée grecque. Toutes ces régions sont en bonne partie approvisionnées par l'intermédiaire d'importateurs grecs, qui achètent à l'étranger de grandes quantités de produits (surtout textiles et alimentaires), les débarquent aux ports de Salonique, du Pirée ou Volos, en vue d'une réexportation vers les régions mentionnées ci-dessus.³ Ces opérations ont un caractère nettement spéculatif, car l'acquisition des marchandises est effectuée à très bon marché, dans le contexte général de baisse des prix de l'après-guerre, alors que leur revente dans les pays de destination se fait à un prix relativement fort.³ Les pays d'origine de ces marchandises sont pour l'essentiel la Grande-Bretagne (textiles et sucre), et les Etats-Unis (produits alimentaires). On estime à environ 415 millions de Drs la valeur des importations d'origine britannique pour 1919, et à 226 millions pour la période de janvier à juin 1920.³ Ces chiffres représentent des quantités relativement très importantes et nettement supérieures aux seuls besoins du marché hellénique, surtout si on les compare aux chiffres des années suivantes, qui concernent cette fois les besoins purement grecs.

Dès le printemps 1920, cette situation va changer, à cause des facteurs suivants:

- a) La dépréciation de la Drachme (près de 20% depuis janvier 1919), due à l'augmentation de l'endettement étranger de la Grèce et au déficit de sa balance commerciale.
- b) Au rétablissement des prix dans les pays exportateurs.

c) A une baisse sensible de la demande dans les pays de destination, qui commencent à organiser seuls leur approvisionnement.

Tout cela compromet la situation des importateurs grecs en tant qu'intermédiaires; d'autre part, ces opérations spéculatives ne rapportent pratiquement rien à l'Etat, et lui causent même préjudice, en alourdissant le passif de sa balance commerciale; pour remédier à cela, mais aussi pour financer l'effort de guerre par de nouveaux reveous, le gouvernement grec va imposer dès mars 1920 des taxes aux importations toujours plus importantes. A partir de l'été, nous pouvons ainsi assister au double phénomène suivant:

- Une forte hausse des prix sur le marché grec, qui subit les effets conjugués de la baisse de la Drachme, de la stabilisation des prix à l'étranger, et surtout des taxes aux importations, ainsi que:
- La constitution de stocks importants de marchandises (souvent périssables!) dépassant de loin la demande intérieure, et donc difficiles, voire impossibles à écouler dans le pays, qui attendent dans les différents ports... Les faillites se multiplient chez les importateurs, qui, ayant perdu leurs débouchés, ne peuvent plus faire face à leurs obligations. Il s'ensuit un très fort ralentissement du commerce extérieur hellénique, et surtout l'avènement d'un climat de méfiance lourd de conséquences pour l'avenir, entre les maisons exportatrices britanniques ou américaines et leurs clients grecs.⁴ Durant la seconde moitié de 1920, le montant total des importations en Grèce tombe à 455 millions de Drs, alors qu'il était, pour la première moitié de l'année de près de 900 millions, dont plus de 25% (216 millions) d'origine britannique.⁵

Pourtant, une demande importante subsiste sur le marché grec en ce qui concerne les biens d'équipement (moteurs à essence ou diesel, matériaux de construction, machines agricoles, etc...). Suite aux perturbations du commerce extérieur et à la chute des importations, dues aux spéculations, cette demande ne pourra momentanément être satisfaite; cependant, du point de vue britannique, elle laisse des perspectives intéressantes pour l'avenir.⁶

De manière générale, il s'agit là, pense-t-on d'une crise temporaire, presque «accidentelle» du commerce extérieur hellénique; elle aurait en effet, pu être surmontée assez facilement, une fois les stocks de l'été 1920 écoulés, d'autant plus que les conditions de l'époque sont très favorables: l'accroissement territorial, par le rattachement des régions agricoles de Macédoine et de Thrace, ainsi que la région industrielle de Smyrne, offre

des marchés considérables aux biens d'équipement et aux matières premières importés.⁵

En août-septembre 1920, ont lieu des négociations entre l'Ambassade de Grèce à Londres et le Board of Trade, qui aboutissent à une nouvelle convention douanière anglo-grecque, allégeant les tarifs douaniers et les taxes aux importations pour les marchandises d'origine anglaise; les Britanniques étaient en effet plutôt mécontents des restrictions imposées par le gouvernement grec au printemps de 1920, et ce dernier ne veut pas risquer de les mécontenter au moment où il leur demande de lui faciliter l'octroi de nouveaux emprunts sur la place de Londres. Cette convention est appliquée dès le mois d'octobre 1920, à la grande satisfaction du gouvernement anglais.⁶ Le commerce extérieur hellénique semble donc se rétablir après les difficultés de la première moitié de l'année, et les relations commerciales avec l'Angleterre paraissent offrir des perspectives mutuellement intéressantes en cette fin de 1920... Cependant, les changements politiques de novembre-décembre, et, à plus long terme, l'échec de l'aventure d'Asie Mineure, vont, contrairement à ces espoirs, approfondir la crise et porter un coup sévère au commerce et à l'économie de la Grèce.

Du retour au pouvoir des Conservateurs à la fin de la guerre (nov. 1920 - fin 1922)

Le succès électoral des Conservateurs contre Vénizélos en novembre 1920, et la restauration du roi Constantin quelques semaines plus tard, amènent des réactions violemment négatives de la part des puissances alliées (particulièrement de la France, mais que la Grande-Bretagne se sent obligée de suivre) sur les plans politique, militaire ainsi qu'économique: toute aide financière est interrompue à partir de décembre 1920, et un embargo est imposé sur diverses catégories de marchandises à destination de la Grèce, notamment les fournitures militaires. Un nouvel affaiblissement de la Drachme, consécutif à la coupure des crédits alliés accentue encore les difficultés.⁷

L'année 1921 débute ainsi dans de mauvaises conditions, aussi pour le commerce extérieur: blocus financier, difficultés à faire face à l'effort de guerre entraînant de nouvelles taxes aux importations, dépréciation continue de la Drachme, qui perdra entre janvier et septembre près de 40% de sa valeur. Tous ces problèmes, ajoutés à la méfiance existant déjà depuis 1920, font hésiter plus d'un fournisseur étranger à conclure des affaires en Grèce.

Pour tenter de remédier à cette situation, le nouveau gouvernement prend, en avril 1921, un certain nombre de mesures:

- On crée un consortium avec les principales banques du pays, regroupant la Banque Nationale, la Banque d'Athènes, la Banque d'Orient et la Banque Ionienne, dont les fonctions principales sont de fixer quotidiennement le taux de change de la Drachme, ainsi que de limiter strictement les sorties de devises, notamment celles destinées à l'achat de marchandises étrangères. Les opérations de change ne sont autorisées qu'en vue de l'approvisionnement en produits de première nécessité. La Drachme-or est aussi dévaluée de près de 80%, les taxes aux importations maintenues et renforcées. A part une baisse importante des importations par rapport à 1920, ces mesures ont pour conséquences la liquidation des restes de stocks non périssables acquis en 1919-1920 dans un but spéculatif,⁸ une forte augmentation des prix due à la hausse des taxes douanières, et de grosses difficultés pour les importateurs grecs à payer leurs achats en devises étrangères.⁸ Cependant, un bon nombre de grossistes tirent avantage des mesures du gouvernement pour ajourner le paiement de leurs dettes aux fournisseurs étrangers, invoquant l'impossibilité de se procurer des devises.⁹

La principale victime de cet état de choses est donc, en fin de compte, la population, forcée d'acheter très cher des marchandises acquises à bon marché 18 mois auparavant ou plus, ou alors des produits d'importation récente mais grevés de droits exorbitants; cela d'autant plus qu'à cette époque le pays doit presque tout importer, même pour son alimentation.

La situation médiocre du commerce extérieur n'évolue guère durant 1922; si l'on tient compte de la forte dévaluation de la Drachme depuis l'année précédente, la valeur réelle des importations pour 1922 est inférieure de près de 40% par rapport à 1921. Le commerce anglo-grec suit naturellement cette évolution: en 1922, le volume des échanges entre les deux pays baisse de 45% pour les importations, et de 41% pour les exportations.

La question des réquisitions de guerre; les plaintes britanniques

Nous avons déjà mentionné les mesures économiques de rétorsion prises à l'encontre du nouveau régime grec par les gouvernements français et anglais à la fin de 1920. Dans le domaine commercial, à part l'embargo sur le matériel purement militaire, des restrictions sont imposées sur des catégories de marchandises utilisables par l'armée telles que moteurs,

charbon, pétrole, certaines pièces de rechange, textiles et produits alimentaires secs ou en conserves.

Durant 1921, les autorités militaires grecques ainsi que le Ministère de l'Economie opèrent un certain nombre de réquisitions de marchandises précitées, au préjudice des stocks de ravitaillement de l'armée britannique entreposés en Grèce depuis 1917-1918, ou de navires en transit dans les eaux et les ports helléniques. Ces réquisitions amènent bien sûr de violentes protestations du côté anglais, adressées au gouvernement grec par l'Ambassade britannique ou par le Foreign Office.¹⁰ A la fin de 1921, la valeur totale de ces biens réquisitionnés s'élève à 1,4 millions de Livres Sterling, soit environ 66 millions de Drs.¹¹

Les dirigeants grecs, pris entre les nécessités de la guerre et la volonté de ne pas froisser la Grande-Bretagne, dont ils espèrent toujours la reconnaissance et le soutien, mais désireux en même temps d'utiliser ces réquisitions comme monnaie d'échange pour un assouplissement de l'embargo, vont tenter, par des négociations, d'arriver à un accord à l'amiable, ce qui réussit partiellement: par une série de conventions cas par cas, passées durant 1922, la majeure partie des réquisitions sera rendue ou payée; en contrepartie, le gouvernement britannique autorise officieusement certaines firmes à livrer des munitions à l'armée grecque, dont celle-ci a le plus grand besoin.¹²

Toutefois, le remboursement des réquisitions n'ira pas sans accrocs: de nombreux désaccords vont éclater quant à la valeur réelle de certains produits, entraînant parfois de véritables marchandages entre les services grecs concernés et l'Ambassade britannique: dans son rapport économique et commercial sur la Grèce pour 1922, celle-ci va d'ailleurs s'étonner «qu'un gouvernement qui engage d'énormes dépenses pour son armée, et clame partout ses succès économiques, fasse de telles difficultés et se déclare même parfois dans l'impossibilité d'honorer ses engagements pour quelques milliers de Livres Sterling».¹² Les désaccords concernant les réquisitions ne seront d'ailleurs entièrement aplanis qu'en 1937...

Le retour sur scène de l'Allemagne

Jusqu'en 1915, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne occupaient respectivement les 2^e et 4^e rangs en tant que partenaires commerciaux de la Grèce. L'occupation du pays par les Alliés, et son entrée en guerre dès 1917, ont réduit à zéro le commerce avec l'Europe Centrale, au profit notamment de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Durant 1919, les relations

commerciales avec l'Allemagne sont encore insignifiantes, et le resteront jusqu'au milieu de 1920. A partir de ce moment, les avantages d'une reprise et d'un développement de ces relations commencent à apparaître de manière évidente:

- La monnaie allemande, tout comme la Drachme, est fortement dépréciée, et nombre d'importateurs grecs préfèrent payer en Marks plutôt qu'en Livres Sterling.
- L'Allemagne est disposée à importer de grandes quantités de tabac grec, fournissant ainsi un débouché important à la principale production agricole du pays.

Dès 1921, en plus de l'évolution parallèle de la Drachme et du Mark, les problèmes entre la Grèce et les Alliés sont un sérieux stimulant pour le commerce germano-grec. Les milieux politiques et économiques britanniques s'inquiètent d'ailleurs de cette évolution, tout en reconnaissant le bien-fondé des raisons poussant le gouvernement et les importateurs grecs à développer leurs échanges avec l'Allemagne.¹² Certaines interprétations, notamment de la part de l'Ambassadeur britannique à Athènes, reprennent d'ailleurs l'ancienne question de la germanophilie du roi Constantin et du Ministre Gounaris comme explication principale à cette évolution.¹² Pour notre part, cette explication seule nous paraît douteuse, et en tout cas à nuancer: en effet, même si Constantin et son Premier Ministre étaient effectivement favorables à l'Allemagne dans le contexte de 1913-16, et qu'ils souhaitent un nouveau rapprochement avec celle-ci à partir de 1921, ils doivent aussi être conscients du peu de poids représenté par l'Allemagne sur le plan de la politique internationale, dans les années qui suivent la première guerre mondiale: une réconciliation des dirigeants grecs avec la France serait de très loin beaucoup plus avantageuse pour la réussite de leurs projets stratégiques, d'autant plus qu'elle permettrait à la Grande-Bretagne de soutenir à nouveau ouvertement la Grèce. Il nous semble donc que la cause principale de ce rétablissement des relations germano-grecques en 1921 soit avant tout économique, les avantages retirés par la Grèce pour son commerce extérieur parlant en quelque sorte d'eux-mêmes.

En 1921, l'Allemagne est donc à nouveau parmi les cinq principaux partenaires commerciaux de la Grèce, avec 5% de ses importations et 12% de ses exportations. Elle est encore très loin de l'Angleterre, qui contrôle 17% des importations et 30,7% des exportations, mais les progrès accomplis en une année sont remarquables, si l'on considère que les échanges entre les deux pays étaient pratiquement à zéro en 1919. De plus, la Grèce est

souvent bénéficiaire dans ses échanges avec l'Allemagne, ce qui est très rarement le cas avec ses autres partenaires.

Comme nous le verrons, le commerce germano-grec va progresser rapidement dans les années qui suivent, et causer même certains problèmes à l'ensemble des relations avec la Grande-Bretagne durant les années 1930.

3. L'évolution du commerce anglo-grec entre 1922 et 1932

Après la défaite d'Asie Mineure et les bouleversements politiques de l'automne 1922, les relations anglo-grecques restent, dans tous les domaines et y compris le commerce, aussi mauvaises qu'auparavant. Les gouvernements étrangers hésitent à accorder des facilités commerciales au nouveau régime, qu'ils considèrent comme «hors-la-loi». Quant aux exportateurs privés, déjà marqués par trois années de problèmes et de complications avec la Grèce, ils sont encore moins pressés d'engager des affaires avec un pays d'une telle instabilité politique.¹³ Cette attitude de méfiance généralisée entraîne aussi un raidissement des dirigeants grecs sur un certain nombre de questions en suspens.

Le premier sujet de litige avec le gouvernement britannique porte sur le solde du remboursement des biens anglais réquisitionnés durant 1921. Nous avons vu que le cabinet Gounaris était arrivé à un compromis à ce sujet, acceptant un remboursement intégral en échange de la fourniture de munitions. Le «Comité Révolutionnaire», poussé aussi par le sursaut nationaliste de l'opinion publique, demande, dès la fin de 1922, à ce que les promesses faites par l'ancien gouvernement soient reconsidérées, notamment en ce qui concerne le remboursement en Livres Sterling: le point de vue grec demande que le paiement soit effectué en Drachmes, et au cours de 1921, c'est-à-dire sans tenir compte de la dévaluation survenue jusqu'à la fin de 1922.¹⁴

Mais l'attitude intransigeante des Grecs est aussi tactique: si les négociations sont rompues au moment du rappel de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne (décembre 1922), elles reprendront immédiatement après la reconnaissance «de Jure» du nouveau régime par le gouvernement anglais en juin 1923, et l'amélioration des relations anglo-grecques qui en résulte... Il faut dire qu'entre-temps, la Grèce a réussi à obtenir de gros emprunts, notamment en Grande-Bretagne, garantis par la S.D.N. On fait alors certaines concessions du côté grec, et en septembre 1923 les deux parties arrivent à un accord concernant la plus grande partie de la somme, soit

860'000£: elle sera remboursée au cours de 1923 (sensiblement plus favorable que celui de 1922), mais le paiement sera échelonné sur 6 ans.¹⁵ Pour le reste (453'000£), on n'arrive pas à se mettre d'accord, et les marchandises vont traîner en longueur jusqu'en 1937!

Malgré d'importants problèmes dûs aux conséquences de la guerre (dépenses militaires, réfugiés), un certain rétablissement de l'économie hellénique commence à s'opérer dans la seconde moitié de 1923. Grâce aux crédits accordés, la Drachme peut être stabilisée après une période très difficile au début de l'année. D'autre part, les récoltes de tabac et de raisins pour 1923 sont excellentes, augmentant les exportations. Le gouvernement lève aussi une partie des taxes aux importations, imposées entre 1920 et 1922; tout cela redonne vie au commerce extérieur, qui présente à la fin de l'année des perspectives intéressantes du point de vue britannique.¹⁶

Ce rétablissement reste toutefois fragile, car il est en bonne partie basé sur une forte augmentation de l'endettement national. Des incertitudes subsistent donc encore chez les dirigeants britanniques, nourries par un comportement parfois contradictoire et incohérent de la part de l'Etat grec: par exemple, de nouvelles taxes sur l'importation de certains articles métalliques sont brusquement imposées à la fin de 1923; le gouvernement veut-il par là soutenir les industries locales naissantes, ou bien profiter immédiatement du «léger mieux» économique et commercial pour augmenter ses revenus? De toute manière, ces mesures sont prises de manière hâtive et prématurée, sans laisser le temps à l'économie du pays pour se rétablir durablement.¹⁷

Mais la conjoncture reste favorable durant 1924, stimulée par les débuts de l'industrialisation, et par le fait que cette année ne connaît aucun bouleversement politique inattendu, ce qui ne s'est plus vu depuis 1919. Ainsi, le gouvernement peut «travailler», sans être uniquement préoccupé par la manière de se maintenir au pouvoir. La situation financière est également plus saine, - réserve faite pour l'augmentation de la dette -, et grâce aux nouveaux crédits, la Drachme semble solidement rétablie.

L'amélioration générale profite naturellement au commerce extérieur: la gamme des produits et les quantités importées connaissent une forte augmentation (+ de 90% de plus qu'en 1923), et les exportations continuent leurs progrès amorcés l'année précédente: près de 54% de plus entre 1923 et 1924. Les chiffres du commerce anglo-grec montrent encore des résultats plus spectaculaires pour ce qui concerne les importations: +147%; par contre, les exportations n'augmentent que de 13%; précisons que ces

dernières augmentent surtout dans le domaine du tabac, dont l'Angleterre n'est pas un grand acheteur.

L'augmentation des importations a, quant à elle, plusieurs raisons: d'une part, l'industrialisation qui demande, outre des biens d'équipement, de plus en plus de matières premières, notamment des métaux, du charbon, du pétrole, que le pays ne produit pas, ou alors en quantité insuffisante: le principal fournisseur de charbon est la Grande-Bretagne, ainsi que de pétrole, par l'intermédiaire de l'Iraq Petroleum; en seconde place, viennent les Etats-Unis, avec la Standard Oil.¹⁸ D'autre part, aucune nouvelle taxe n'est introduite durant 1924, à la satisfaction générale des exportateurs anglais et des importateurs grecs.¹⁹ Enfin, certaines commandes d'armements, passées en 1923, sont en bonne partie livrées durant 1924.

Examinons maintenant plus en détail la nature et la quantité des échanges anglo-grecs: comme dit plus haut, la majeure partie des importations de Grande-Bretagne consiste en matières premières industrielles et énergétiques. On trouve aussi une certaine quantité de produits alimentaires de première nécessité, tels le sucre, le poisson séché, et les produits laitiers. Viennent encore en bonne part les textiles, laines et cotons, aussi bien sous forme brute (tissus ou fils) qu'en produits finis (vêtements). Les produits industriels finis dans le domaine de la métallurgie, tels que moteurs, machines diverses, véhicules, outillage, etc... sont en quantité nettement moindre: dans ces catégories, les principaux fournisseurs du marché grec sont l'Allemagne et l'Italie, dont les prix sont beaucoup plus favorables que ceux des produits anglais correspondants. Enfin, dans le domaine des produits chimiques et pharmaceutiques, y compris les engrais pour l'agriculture, le 1/5 environ des quantités totales importées vient de Grande-Bretagne. Le matériel militaire, dont nous ne parlons pas dans ce chapitre, tient aussi périodiquement une bonne place dans le commerce anglo-grec.

La principale exportation hellénique vers l'Angleterre est assurément le raisin sec de Corinthe, et cela durant toute la période qu'étudie ce travail. Sa production est localisée dans le Péloponnèse, et connaît un grand essor dès le XIXe, en bonne partie grâce à la demande du marché britannique. A côté du raisin sec, mais en quantités et en valeur nettement inférieures, on peut encore citer l'huile d'olives, les agrumes, des peaux et des articles en cuir, et enfin certains extraits minéraux rares comme la magnésite, extraite dans quelques îles par une compagnie mixte, la Anglo Greek Magnesite Cy, établie en 1913. La Grande-Bretagne n'achète qu'une très faible quantité de tabac, car elle s'approvisionne surtout en Amérique du Nord, ainsi que dans

les Dominions et les Colonies.²⁰ Le principal acheteur de tabac grec est, depuis 1921, l'Allemagne.

Voici un tableau détaillé des échanges anglo-grecs entre 1923 et 1926. En tonnes.

A. Produits britanniques importés en Grèce

		1923	1924	1926
Charbon et lignite	: 56%	327'000	368'000	319'000
Pétrole et dérivés	: 36%	39'200	56'900	41'800
Métaux et mat. premières	: 17%	9'470	11'850	10'914
Textiles, cotons, laines:	: 32%	5'300	6'600	6'750
Prod. chim. et pharmaceutiques	: 19%	3'050	3'200	2'800
Moteurs, véhicules	: 9%	315	630	550
Produits alimentaires	: 24%	182'000	248'000	211'000

On pourrait ajouter à la catégorie des produits alimentaires une moyenne annuelle de 152'000 tonnes de blé importé du Canada entre 1923 et 1926, représentant environ le 30% des importations totales de blé en Grèce.

B. Produits grecs exportés vers la Grande-Bretagne

		1923	1924	1926
Raisins secs	: 57%	34'900	35'700	33'200
Huile d'olives	: 16%	5'805	5'915	5'880
Agrumes	: 8%	298	354	345
Cuirs et peaux	: 14%	2,3	2,4	2,7
Extraits minéraux	: 75%	25'500	26'200	28'250
Tabac	: 4%	1'473	1'215	1'268

Durant cette même période, une moyenne annuelle de 16'225 tonnes de tabac, représentant le 44% de la quantité totale exportée de Grèce, est achetée par l'Allemagne.

Sources: *Annuaire statistique de la Grèce, Commerce extérieur, 1923-1926*

Les pourcentages indiquent pour le tableau A la part britannique dans le total des importations de chaque produit, et dans le tableau B, la part des

exportations vers la Grande-Bretagne par rapport à la quantité totale exportée de Grèce (une moyenne est faite sur les 3 années).

Il n'existe pas de chiffres pour 1925, car le service statistique a été suspendu par le régime Pangalos pour des raisons d'économies.

Ces tableaux traduisent bien l'*inégalité dans les termes des échanges* entre les deux pays, mis à part le fait que la balance commerciale est constamment favorable à la Grande-Bretagne. Nous voyons en effet, d'une part des importations de produits de base, matières premières, textiles, aliments, etc... qui sont d'une importance vitale pour l'économie et la subsistance d'un pays comme la Grèce, même si certains d'entre eux (comme les textiles) deviendront une concurrence pour sa propre industrie. De l'autre, on ne trouve que des produits d'intérêt secondaire, importants du point de vue grec, car ils constituent les seules richesses exportables, mais dont la Grande-Bretagne pourrait facilement se passer si elle voulait limiter ses achats de produits venant de Grèce, ou exercer quelque pression voire des mesures de rétorsion contre elle. Un exemple de telles pressions nous est fourni en novembre 1925: devant les réticences du gouvernement grec à baisser certaines taxes à l'importation de textiles, le Board of Trade menace clairement par l'intermédiaire de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes, de faire doubler les droits d'entrée des raisins secs en Angleterre, soulignant clairement qu'une telle mesure rendrait pratiquement intenable la position déjà précaire de l'économie hellénique: en effet, il deviendrait alors impossible d'écouler une des principales productions du pays, représentant près de 70% de la valeur totale des achats britanniques à la Grèce... Naturellement, les dirigeants grecs (à l'époque, la dictature Pangalos) sont forcés de céder, et baisser les taxes incriminées.²¹

Durant 1924, bon nombre de traités commerciaux passés avec divers pays prennent fin; c'est le cas avec la France et l'Italie. De nouveaux accords, conclus la même année, les remplacent. Le Traité de commerce anglo-grec, signé en 1886, est également dénoncé (conformément à ses clauses) à partir du 10 décembre 1924. Des négociations pour un nouveau traité, commencées déjà depuis 1920, vont encore traîner deux ans; une partie spéciale de ce chapitre leur est consacrée, si bien que nous n'allons pas nous y étendre ici. Précisons toutefois que le traité de 1886 est maintenu provisoirement en vigueur d'un commun accord, jusqu'à la conclusion de son successeur; une convention spéciale, passée le 10 décembre 1924, précise toutefois que les marchandises britanniques doivent bénéficier à leur entrée en Grèce du tarif douanier minimum appliqué aux autres pays.²²

A partir de 1923, et suivant de près l'établissement de relations diplomatiques, ont lieu les premiers échanges commerciaux entre la Grèce et l'U.R.S.S., qui se développeront beaucoup à partir de 1926 grâce à un traité entre les deux pays.

Les problèmes des années 1925-1926

Les relatives bonnes conditions économiques de 1923-1924 restent fragiles, et surtout largement tributaires d'un équilibre politique toujours aléatoire. Durant 1925 et 1926, de nouveaux bouleversements vont les remettre en question. Les conséquences sur le plan commercial se feront immédiatement sentir, notamment avec de nouvelles taxes aux importations, et même cette fois-ci aux exportations, imposées par un Etat toujours en quête de nouveaux revenus afin de remplir des caisses toujours plus vides. Les nouvelles taxes grèvent aussi les articles alimentaires de première nécessité: ainsi, le pouvoir d'achat des classes pauvres est sérieusement atteint dans la deuxième moitié de 1925.²³ Durant cette même année le commerce extérieur enregistre une forte baisse par rapport à 1924: -25% pour les importations, les exportations restant stagnantes, ce qui est négatif comparé aux 45% d'augmentation de 1924.²⁴

La dictature, établie entre juillet 1925 et août 1926, n'est pas à même d'améliorer la situation, en dépit du fait qu'elle bénéficie au départ d'un préjugé favorable de la part des Britanniques. A cause d'une gestion économique incompétente, les taxes diverses se multiplient, causant ou accélérant de nombreuses faillites d'importateurs grecs, et faisant ainsi perdre beaucoup d'argent à des firmes anglaises.²⁵ Ainsi, et malgré les grands espoirs de stabilité exprimés du côté britannique au début du régime Pangalos,²⁶ le maigre capital de confiance acquis lors des deux années précédentes est à nouveau perdu. Toutefois, et comme nous l'avons déjà mentionné, le gouvernement anglais va réussir à éviter certaines taxes en exerçant de fortes pressions à l'égard des dirigeants grecs.

Parallèlement, la situation de la Drachme évolue plutôt mal: elle perd, entre 1924 et l'été 1926, plus de 80% de sa valeur. Cependant, le retour à un régime constitutionnel et la stabilisation politique de l'été-automne 1926, ainsi que la perspective de nouveaux crédits étrangers rétablissent quelque peu l'économie du pays, permettant de stabiliser sa monnaie à environ 390Dr/1£, et laissant prévoir de meilleures perspectives commerciales à partir de 1927.²⁷

1927-1929: une période de relative expansion

Une certaine consolidation des institutions républicaines et parlementaires ainsi que la stabilité gouvernementale avec les cabinets d'«Union Nationale» et Libéral dès 1928, vont enfin permettre jusqu'en 1930 à l'économie grecque de recueillir les fruits de l'industrialisation et de l'expansion amorcées en 1923-1924. D'autre part, cette stabilité politique accroît la confiance des milieux financiers internationaux, favorisant par là l'octroi de nouveaux prêts: ainsi la Drachme peut remonter en 1927 autour de 350/1£, et rester à ce niveau jusqu'à la fin de 1930.

Le commerce extérieur connaît aussi un essor important, exprimé par une forte augmentation des importations (une moyenne de +15% par année entre 1926 et 1929), ainsi que des exportations (+11% en moyenne pour les mêmes années). Cependant, le déficit de la balance commerciale s'accroît également dans cette période, passant progressivement de 4'813 millions de Drs en 1926 à 6'488 millions en 1929, ce qui représente entre ces deux années une augmentation de 40%: le développement des exportations est donc nettement inférieur à celui des importations (cf. tableaux pp.??). Ce dernier est d'autant plus remarquable que les productions industrielle et semi-industrielle indigènes commencent à tenir une place de plus en plus importante sur le marché intérieur, pour ce qui concerne diverses catégories de produits: matériaux de construction, ciment, outillage léger, équipements ménagers, textiles, alimentation, sont les marchandises les plus représentatives des nouvelles industries grecques, très compétitives sur le plan des prix, et protégées en plus par des tarifs douaniers relativement élevés.²⁸ L'augmentation globale de la production industrielle grecque entre 1924 et 1929 se situe à plus de 85%.²⁸ Comme nous le verrons plus loin, la concurrence sur le marché grec entre produits indigènes et importés n'ira d'ailleurs pas sans poser certains problèmes.

L'agriculture connaît aussi d'importants progrès, surtout grâce à l'irrigation et la bonification de nouvelles terres, conséquences elles-mêmes des grands travaux de la période 1927-1931, d'une certaine mécanisation, de l'usage d'engrais, ainsi que du développement des exploitations moyennes (5-10 ha): tout cela fait augmenter la production; le tableau suivant nous montre l'évolution des récoltes entre 1926 et 1929 dans les cinq principaux domaines de l'agriculture grecque:

Augmentation annuelle de la production agricole grecque en 1926-1930

	1926	+ 1927	+ 1928	+ 1929	+ 1930
Tabac :	8%	5%	7%	4%	
Raisins :	3%	3%	4%	2%	
Céréales :	3%	16%	7%	6%	
Agrumes :	4%	9%	12%	5%	
Olives :	4%	3%	3%	2%	

Sources: Annuaire statistique de la Grèce, 1926-1930

Ces améliorations, ainsi qu'une augmentation des prix sur le marché international, sont la cause principale de la hausse du volume et de la valeur des exportations, surtout en ce qui concerne le tabac et les agrumes. D'autre part, la Grèce produit dès 1929 près du 60% de ses besoins en céréales et en blé, réduisant ainsi sensiblement sa dépendance à l'égard de l'étranger dans ce domaine.

Le commerce anglo-grec suit le mouvement général, avec une augmentation annuelle moyenne de 10% pour les importations et 15% pour les exportations entre 1926 et 1929. Remarquons toutefois que les progrès sont ici inversés, les ventes grecques augmentant nettement plus que les importations. La Grande-Bretagne reste le principal fournisseur d'énergie (charbon et pétrole), mais rencontre une concurrence toujours plus forte contre ses produits manufacturés de la part de pays comme l'Allemagne, l'Italie ou même la France et la Tchécoslovaquie, dont la plupart bénéficient d'accords commerciaux de compensation globale ou partielle avec la Grèce; au contraire, le Traité de Commerce anglo-grec, appliqué dès 1927 ne prévoit aucune compensation, ce qui handicape sérieusement beaucoup de produits anglais sur le marché hellénique. Certains d'entre eux (notamment les textiles et les matériaux de construction) subissent aussi une vive concurrence de la part des produits grecs correspondants, protégés par des barrières douanières restant élevées. Ce protectionnisme en faveur de l'industrie hellénique irrite beaucoup les dirigeants anglais, qui ne voient pas toujours d'un très bon oeil le développement industriel de la Grèce: en effet, lorsqu'il est question, en 1927-1928 de la création d'un Trust de Financement Industriel entre des banques britanniques, américaines et grecques, le Foreign Office se pose sérieusement la question de savoir s'il est bon de favoriser ainsi l'industrie grecque, que l'on peut considérer comme un « concurrent déloyal » pour les exportations britanniques à cause du protectionnisme dont elle bénéficie de la part de l'Etat.²⁹

Pourtant, cette question des taxes aux importations est sensée être réglée par le Traité de Commerce de 1926, qui allège de beaucoup les tarifs douaniers pour les importations d'Angleterre, et constitue un compromis entre le protectionnisme et un libre-échange total (cf. p. 88-95); malgré cela et le fait que le gouvernement grec respectera ce traité jusqu'en 1931, les britanniques ne semblent donc pas entièrement satisfaits.

Mais le problème le plus grave qui se pose aux exportateurs anglais comme aux importateurs et aux commerçants grecs durant cette période, est celui du crédit. Tirant les leçons d'un passé encore proche, beaucoup de firmes britanniques ne sont pas prêtes à accorder une pleine confiance à leurs clients grecs, et exigent le paiement comptant de leurs commandes.²⁹ De plus, les déboires commerciaux des années précédentes ont fait disparaître par faillite un bon nombre d'anciennes maisons d'importation, avec lesquelles les anglais avaient l'habitude de traiter depuis longtemps, pour les remplacer par de nouvelles firmes «d'une moralité commerciale parfois douteuse»²⁹ auxquelles on hésite à consentir du crédit. Le Board of Trade suggère d'ailleurs en 1928 aux entreprises qui exportent en Grèce «la plus grande prudence»³¹, tout en soulignant d'un autre point de vue que certains pays concurrents comme la France ou l'Italie accordent plus facilement des crédits de trois à six mois; certaines maisons allemandes vont même jusqu'à un an: trop de méfiance de la part des britanniques risquerait donc d'avoir des répercussions négatives sur le commerce anglo-grec; il faut donc, toujours selon les instructions du Board of Trade, «tout en restant très sélectif», aider avant tout, les importateurs et clients sérieux.³¹

A partir de 1929, le commerce extérieur de la Grèce donne une certaine impression de tassement; cette impression est probablement accentuée par la forte augmentation des années précédentes; le déficit plus important de la balance commerciale indique aussi un net ralentissement des exportations. Ce tassement est très net en ce qui concerne les échanges anglo-grecs, avec une stagnation des exportations et une légère diminution des importations. Une baisse des achats de charbon anglais (-55'000 t. entre 1928 et 1929) remplacé par du charbon russe, beaucoup plus avantageux, explique en partie cette diminution des importations.³² Pour les exportations, la stagnation est due pour l'essentiel à la situation difficile des ventes de raisins secs: une certaine surproduction en Grèce coïncide avec une forte concurrence de raisins venant de Californie ou de l'Empire: entre 1928 et 1929, les exportations vers la Grande-Bretagne diminuent ainsi de près de 7'000 tonnes. Pour compenser cette baisse, un sérieux effort est entrepris du côté grec afin de trouver des marchés complémentaires où écouler le reste de la production, particulièrement vers l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas.³²

Tableau des échanges anglo-grecs entre 1927 et 1929 (quantités)

A. Importations en tonnes

		1927	1928	1929
Charbons	: 48%	388'000	431'000	376'000
Pétrole et dérivés	: 32%	56'600	62'800	71'700
Métaux et mat. prem.	: 13%	13'050	13'500	13'650
Textiles, cotons, laines	: 28%	8'400	9'600	9'200
Produits chim. et pharm.	: 16%	3'500	3'200	3'050
Moteurs, véhicules	: 10%	'850	1'050	1'400
Produits alimentaires	: 26%	205'000	202'000	210'000
Blé du Canada	: 22%	148'000	143'000	112'000

B. Exportations en tonnes

		1927	1928	1929
Raisins secs	: 46%	35'800	36'200	29'500
Huile d'olives	: 14%	5'900	6'100	5'400
Agrumes	: 5%	270	285	265
Extraits minéraux	: 70%	29'500	30'100	28'400
Cuir et peaux	: 13%	2,1	2,6	2,7
Tabac	: 2%	990	1'050	920

Une moyenne annuelle de 19'050 tonnes de tabac est achetée par l'Allemagne entre 1927 et 1929, représentant le 38,5% des exportations de tabac de la Grèce. Les autres gros acheteurs sont l'Italie (21%) et les U.S.A. (19%).

Sources: *annuaire statistique de la Grèce, 1927-1929.*

En comparant ces chiffres à ceux de la période précédente, on peut remarquer une augmentation des quantités de matières premières et énergétiques importées ainsi que des textiles et des produits chimiques. Par contre, l'importation de produits alimentaires a diminué: on peut voir là le résultat du développement de la production intérieure dans ce domaine. Enfin, les inégalités fondamentales subsistent, tant du point de vue de la valeur que de la nature des échanges...

La période de la Crise: 1930-1932

L'économie et le commerce extérieur de la Grèce sont très sévèrement touchés par la grande crise, bien que de manière indirecte, car il s'agit avant tout d'un pays agricole. Le choc principal se situe dans la coupure des crédits étrangers à partir de 1930, qui entraînera un nouvel effondrement de la Drachme et la mise en faillite du pays par ses créanciers en 1932. Dans le domaine commercial, les premiers effets de la crise sont ressentis au début de 1930 avec la chute des prix agricoles, notamment des céréales, d'abord au niveau international, puis dans le pays. Nous avons vu qu'en 1927-1929, un sérieux pas en avant a été accompli dans la production indigène de blé, permettant ainsi d'en diminuer les importations; mais la chute des prix sur les marchés étrangers à partir de 1930 rend à nouveau l'importation plus avantageuse et oblige les producteurs grecs à baisser leurs prix: Parallèlement, et pour éviter un effondrement des prix agricoles, le gouvernement prend des mesures de protection de la production indigène, par un contingentement fixant les quantités maximales de blé étranger pouvant être importées chaque année.³³ Cette question du blé est ainsi plus ou moins réglée; notons au passage que le Canada, principal fournisseur jusqu'en 1929, passe entre 1930 et 1932 au 3ème rang, au profit des Etats-Unis et surtout de l'Argentine.³⁴

Le tabac, principale exportation grecque, rencontre également des difficultés: en effet l'Allemagne, son plus gros acheteur, diminue ses importations sous l'effet de la crise: elles baissent de près de 50% entre 1929 et 1931,³⁴ ce qui représente une véritable catastrophe pour les producteurs. L'ensemble du commerce germano-grec est d'ailleurs en déclin, les importations baissant de 34% et les exportations de 71% entre ces mêmes années. Il faudra attendre la conclusion des accords de clearing en 1932 pour que cette situation se rétablisse.

Le raisin de Corinthe voit également ses prix baisser; les exportations vers l'Angleterre, qui se maintiennent encore en 1930, diminueront énormément en 1931 et 1932, sans pouvoir trouver aucun autre débouché: d'énormes stocks vont donc rester invendus.

De manière générale, telle est la situation de toute la production agricole d'exportation: les ventes d'huile d'olives (principalement vers les U.S.A., l'Italie, la France et la Grande-Bretagne) diminuent aussi de près de 60%.³⁵

Les conséquences de la crise mondiale sur les exportations grecques sont donc très graves: leur valeur globale va baisser de 57% entre 1929 et 1932.

Elles recommenceront lentement à augmenter dès 1933, mais n'atteindront plus jusqu'en 1940 les niveaux de 1927-1929. Quant aux importations, les effets conjugués de la chute de la Drachme (26% en 1931 et 17% en 1932), ainsi que la politique de limitation et de contingents annuels du gouvernement, vont les faire chuter de 62,5% pour la même période (cf. tableaux pp. 58-59).

Le commerce anglo-grec subit, durant ces années, le même ralentissement: les importations diminuent de 61% et les exportations de 53%. Ce ralentissement est cependant moins fort qu'avec l'Allemagne ou les U.S.A., principaux concurrents de la Grande-Bretagne sur le marché hellénique: cette dernière redevient ainsi, du fait de la crise, et pour quelques années, le principal partenaire commercial de la Grèce. Cependant, à partir de 1932, les accords de clearing conclus avec l'Allemagne donnent à celle-ci une position privilégiée pour l'écoulement de ses produits en Grèce, ainsi qu'une priorité pour le paiement des dettes commerciales helléniques. Comme aucune convention spéciale n'est conclue avec leur pays, les firmes anglaises vont donc se trouver en situation désavantagée pour leurs créances envers la Grèce, estimées à la fin de 1932 à un total de 1,4 millions de £.³⁶ Précisons toutefois que c'est le gouvernement britannique qui ne veut pas d'un quelconque nouvel accord commercial qui introduirait des clauses compensatoires, malgré des demandes pressantes dans ce sens faites par le gouvernement grec durant 1932, qui espérait peut-être par là pouvoir écouler une partie de ses surplus agricoles.³⁶

Les premières mesures de limitation des importations en Grèce sont prises dès le début de 1931, d'abord par l'intermédiaire de taxes prohibitives sur certains produits. Par la suite, une loi est mise en vigueur en avril 1932, limitant les quantités autorisées par importateur, par catégorie de marchandises et par pays d'origine, favorisant les pays ayant passé des accords de compensation avec la Grèce. Les limitations vont de 90% (par rapport à l'année précédente), pour les articles de première nécessité, jusqu'à 20% pour les articles «de luxe», ou entrant en compétition avec des produits grecs, notions toutes deux relativement larges.³⁷ Les matières premières ou énergétiques ne sont, quant à elles, soumises à aucune limitation, dans la mesure où elles ne sont pas produites ou extraites en Grèce, ce qui n'est le cas que pour la lignite.³⁷ On peut remarquer que cette loi de contingentement est imposée presque en même temps que la proclamation de faillite de l'Etat grec par ses créanciers. or elle vise particulièrement les pays n'acceptant aucun accord de compensation sur le plan commercial, c'est-à-dire notamment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui sont en même temps les deux créanciers les plus importants: une

événements n'est pas à exclure, d'autant plus que les dirigeants grecs se montrent entre mars et juin 1932, relativement très rigides face aux intérêts économiques étrangers.

Tableau des échanges anglo-grecs entre 1930 et 1932

A. Importations en tonnes

		1930	1931	1932
Charbons	: 33%	301'000	234'000	229'000
Pétrole et dérivés	: 34%	61'500	55'500	50'000
Métaux et mat. prem.	: 15%	14'000	13'600	13'100
Textiles, coton, laine	: 31%	6'000	4'600	2'900
Produits chimiques	: 22%	3'200	3'600	2'200
Moteurs, véhicules	: 11%	1'100	800	450
Produits alimentaires	: 27%	195'000	125'000	65'000
Blé du Canada	: 15%	99'000	80'500	17'500

B. Exportations en tonnes

		1930	1931	1932
Raisins secs	: 42%	30'500	22'500	21'500
Huile d'olives	: 13%	4'500	4'800	4'200
Agrumes	: 6%	180	195	160
Extraits minéraux	: 80%	27'000	28'500	26'000
Cuir et peaux	: 12%	1,5	1,3	1,1
Tabac	: 4%	850	730	680

Sources: Annuaire statistique de la Grèce, 1930-1932

On peut remarquer la baisse considérable des importations de charbon anglais, due pour une part à la diminution générale des importations consécutive aux mesures du gouvernement, mais aussi et surtout à la diversification des achats: en 1932, l'Union Soviétique en fournit 181'500 tonnes, et la Turquie 35'000, à des prix beaucoup plus avantageux que le charbon anglais, qui est cependant de meilleure qualité. Enfin, l'extraction indigène de lignite (145'000 t. en 1932) est encouragée par le gouvernement et connaît ainsi un certain essor.³⁸

La consommation totale de charbon par l'industrie et la Marine marchande helléniques ne diminue pas beaucoup entre 1929 et 1932: les chiffres sont respectivement de 622'500 et 586'000 tonnes pour ces deux années.³⁸ Les importations de métaux et de matières premières industrielles se maintiennent elles aussi; l'industrie grecque semble donc relativement bien résister à la crise mondiale, car elle maintient sa production.³⁸ Il faut dire que cette industrie, encore très modeste, travaille surtout (à plus de 80%) pour le marché intérieur, et qu'elle profite très largement des restrictions aux importations imposées à partir de 1931, mais aussi de toutes les mesures protectionnistes prises en sa faveur dans les années 1920.

Les marchandises importées d'Angleterre les plus touchées par les mesures de contingentement, et qui enregistrent donc les plus fortes baisses, sont donc surtout les textiles (-68% entre 1929 et 1932), les produits industriels finis de la métallurgie tels que véhicules, moteurs, etc... (-70%), ainsi que les produits alimentaires (-60%). Pour cette dernière catégorie, les limitations sont particulièrement strictes, afin d'encourager et d'écouler la production agricole nationale.

Les mesures de contingentement prises par le gouvernement grec en 1932 sont contraires à la lettre du Traité de commerce signé avec la Grande-Bretagne en 1926. Le Foreign Office le fait remarquer par une note de protestation adressée à Athènes en mai 1932.³⁹ Les dirigeants grecs répondent alors aux arguments britanniques qu'il s'agit là de mesures économiques de première urgence, prises dans des conditions radicalement différentes de celles qui prévalaient au moment de la conclusion du traité; la réponse grecque sous-entend également qu'il ne peut plus être question d'appliquer ce dernier, et que le moment est peut-être venu de trouver une autre formule d'accord commercial entre les deux pays, incluant des clauses de compensation; cependant, le gouvernement britannique exclut totalement la possibilité d'un accord de clearing, semblable à celui passé avec l'Allemagne, ou même seulement partiel...³⁹

Par ailleurs, le gouvernement de Londres met aussi en place, dès le début des années 1930, une politique commerciale protectionniste basée sur l'augmentation progressive des tarifs douaniers. Aucune entrave ni taxe ne frapperont cependant les produits grecs.³⁹ Dans ce sens, les Britanniques respecteront toujours le traité de 1926, ce qui est, comme nous le verrons la moindre des choses pour un document qui leur est «taillé sur mesures...».

La baisse des exportations helléniques vers la Grande-Bretagne (très sensible à partir de 1931-1932) n'est donc pas le résultat d'entraves

douanières ou fiscales, mais semble plutôt due à une baisse des achats anglais qu'on peut considérer comme «naturelle» puisqu'elle concerne des produits alimentaires non pas de première nécessité, mais presque superflus en période de crise économique...»³⁹

4. Le Traité de Commerce anglo-grec de 1926

Les négociations (1919-1926)

Le premier traité régissant les échanges commerciaux entre la Grèce et la Grande-Bretagne est conclu en 1886. Il est d'une durée indéfinie, mais peut être dénoncé à tout moment par l'une des deux parties, avec un préavis de trois mois. Il subira des révisions partielles en 1890 et 1905. Ce traité règle notamment les questions des franchises portuaires pour les navires anglais qui font escale dans certains ports grecs (notamment à Patras, Le Pirée et Corinthe), ainsi que le problème des droits d'entrée des marchandises britanniques en Grèce, en déterminant des tarifs douaniers fixes et relativement peu élevés pour certaines catégories d'importations, comme les textiles et l'alimentation. En retour, les raisins secs venant de Grèce jouissent également d'un statut douanier favorable en Grande-Bretagne.⁴⁰

Vu la nature des échanges anglo-grecs, c'est-à-dire d'une part l'importation de produits vitaux et de première nécessité, et de l'autre l'exportation de marchandises peu importantes pour les besoins d'un pays comme l'Angleterre et la fin du XIXe, nous pouvons dire que ce traité sanctionne une certaine inégalité commerciale entre la principale puissance économique mondiale du moment et un petit pays largement sous-développé. Le traité de 1886 restera en application jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

Dès 1919, et compte tenu des nouvelles perspectives économiques qui s'ouvrent au pays (agrandissements territoriaux, rattachement de la région industrielle de Smyrne, augmentation de la population, etc...), le gouvernement grec manifeste clairement son intention de conclure un nouvel accord commercial avec la Grande-Bretagne, et sur des bases différentes de celui de 1886, compte tenu des changements territoriaux et socio-économiques intervenus en Grèce depuis lors.⁴¹ Du côté anglais, et malgré les avantages du traité existant, on n'est pas a priori opposé à un nouvel accord: les données nouvelles de la situation économique en Grèce ouvrent des perspectives de marchés nouveaux, comme celui des matières premières industrielles, du charbon, du pétrole et des biens d'équipement industriel. D'autre part, les dirigeants britanniques misent encore à cette époque sur

l'évolution de la Grèce vers un statut de puissance régionale importante, qu'il convient de garder comme allié privilégié.⁴² Des négociations en vue d'un nouveau traité sont donc ouvertes au début de 1920.

Certains désaccords de fond apparaissent immédiatement: du côté grec, on cherche avant tout à assurer des débouchés stables à la production agricole, considérablement augmentée grâce aux nouveaux territoires de Macédoine et de Thrace qui produisent surtout du tabac. Il paraît donc nécessaire de développer la vente de ce tabac sur le marché anglais, d'autant plus que le marché allemand est encore pratiquement inexistant, et les ventes à d'autres pays (U.S.A., France, Italie) d'un niveau médiocre: les achats anglais sont donc considérés comme vitaux pour l'agriculture grecque, et il s'agit de les assurer.⁴³ Or la Grande-Bretagne s'intéresse très peu au tabac de Grèce, contrairement aux raisins secs, dont elle est le principal acheteur; les importateurs anglais préfèrent le tabac d'Amérique du Nord ou des Dominions, ce qui est peu satisfaisant du point de vue hellénique.

Côté anglais, la préoccupation première est d'assurer un marché grec ouvert à la production industrielle, aux produits alimentaires, ainsi qu'aux matières premières de Grande-Bretagne et de l'Empire, avec le moins de concessions possible à la volonté grecque d'introduire la notion de réglementation et surtout de compensation dans les échanges.⁴⁴ On veut donc en gros une réédition, quelque peu adaptée aux conditions nouvelles, du traité de 1886. Mais à la différence de la Grèce, les problèmes liés à ce traité ou à l'éventuelle conclusion d'un nouvel accord ne sont pas du tout vitaux pour le commerce extérieur britannique.

Les négociations s'annoncent donc d'emblée comme difficiles. Elles sont interrompues par les événements politiques de la fin de 1920 en Grèce, et ne reprendront qu'au début de 1924. A cette époque, et malgré la perte définitive de l'Asie Mineure, les perspectives de l'économie grecque sont plutôt bonnes, et offrent toujours des marchés intéressants pour les produits britanniques. Cependant, diverses raisons comme l'instabilité politique chronique, l'introduction ou les hausses subites de taxes aux importations décidées par les gouvernements successifs selon les besoins des caisses de l'Etat, le problème des dettes commerciales, entretiennent en Grande-Bretagne une certaine méfiance envers la Grèce en tant que partenaire commercial. Ces raisons, ajoutées à celles que nous avons évoquées plus haut concernant la nécessaire réactualisation des relations commerciales anglo-grecques, rendent d'autant plus nécessaire, voire même urgente l'élaboration d'un nouveau traité aux yeux des milieux industriels et du

gouvernement britanniques. C'est donc ce dernier qui va demander, à la fin de 1923, la reprise des négociations avec la Grèce.⁴⁵

Du côté hellénique, les négociations sont menées par les Ministères du Commerce et de la Marine marchande. Les représentants anglais sont désignés par le Board of Trade et le Foreign Office. Les deux parties sont à peu près sur les mêmes positions qu'en 1920, à cela près que les exigences grecques concernant d'éventuels achats de tabac par la Grande-Bretagne sont moins pressantes: en effet, le débouché allemand est venu entre-temps résoudre une bonne part du problème de l'écoulement du tabac grec. Le principal obstacle réside maintenant dans la question des tarifs douaniers et des taxes aux importations; le gouvernement hellénique ne peut admettre le principe du libre-échange total entre les deux pays, comme le souhaitent les Anglais, et cela pour deux raisons essentielles:

1. Afin de se réserver la possibilité d'augmenter ces tarifs et taxes en cas de nécessité, c'est-à-dire si l'Etat a besoin de ressources supplémentaires, ou si l'on veut limiter les importations pour rééquilibrer une balance trop déficitaire du commerce extérieur.
2. Pour protéger la production industrielle indigène naissante de toute concurrence étrangère sur le marché intérieur.⁴⁶

Une autre préoccupation majeure des Grecs est toujours le maintien et le développement de l'exportation des raisins de Corinthe vers la Grande-Bretagne; or, deux principaux obstacles peuvent menacer cette exportation: d'éventuels droits de douane élevés que pourrait imposer le gouvernement anglais, et la concurrence directe des raisins secs de l'Empire ou de Californie; les deux problèmes pouvant d'ailleurs aussi surgir simultanément en cas d'imposition de taxes pour favoriser les produits de l'Empire.⁴⁷

Les négociations, qui ont lieu à Londres, vont se poursuivre durant toute l'année 1924. En septembre, le gouvernement grec notifie au Foreign Office son intention de dénoncer le traité de 1886 pour le mois de décembre; simultanément sont aussi dénoncés des traités commerciaux avec d'autres pays, parmi lesquels la France et l'Italie.⁴⁸ Cette mesure ne semble donc pas refléter une volonté de pression sur les négociateurs britanniques de la part du gouvernement grec, afin de précipiter la conclusion d'un nouvel accord plus avantageux, mais s'inscrit plutôt dans un cadre général de réorganisation du commerce extérieur hellénique. La dénonciation du traité de 1886 ne modifie d'ailleurs rien dans l'immédiat, car les clauses en sont provisoirement maintenues jusqu'à la signature d'un nouveau document.⁴⁸

Les pourparlers traînent quelque peu au début de 1925, à cause du retour à l'instabilité politique en Grèce, entraînant des changements continus de personnes au sein de la délégation hellénique. Mais ils reprendront de manière continue après l'instauration du régime dictatorial en été 1925, et de manière jugée «très constructive» par les deux parties:⁴⁹ en effet, la dictature veut hâter la conclusion de ce traité qui démontrerait sa compétence à diriger les affaires du pays et la reconnaissance officielle de sa légitimité sur le plan international par une grande puissance. Cette reconnaissance, et même l'amitié du gouvernement britannique lui sont d'ailleurs acquises, car la «stabilité» et la «force» dont se prévaut le régime Pangalos sont des qualités recherchées et appréciées chez les gouvernements grecs par les dirigeants anglais, ces derniers croyant alors pouvoir discuter plus «sérieusement» qu'avec des ministères parlementaires, dépendant de trop d'intérêts contradictoires.⁵⁰ Dans le cas présent, il semble en fait que l'avance des négociations ne soit pas due au «sérieux» ou à la compétence de la dictature Pangalos, mais bien à l'assouplissement sensible des positions grecques sur certains points importants et notamment:

- L'exemption de tout droit de douane ou taxe à l'importation pour toutes les matières premières destinées à l'industrie, y compris les textiles non finis (fils et tissus) pour la confection, venant de l'Angleterre.
- En ce qui concerne les produits manufacturés, ainsi que les denrées alimentaires, des taxes minimales sont fixées par le traité.
- Certaines exceptions sont faites pour des produits qui entrent directement en concurrence avec la production intérieure grecque, tels que vêtements, meubles, conserves, etc... qui sont soumis à des tarifs plus élevés. Toutefois, les textiles bruts, également produits en Grèce, sont considérés comme «matières premières» et échappent ainsi à toute taxation.
- Enfin, les produits dits «de luxe», comme les véhicules privés, etc... sont, quant à eux, taxés de manière relativement forte.⁵¹

De manière générale, le commerce entre les deux pays bénéficie dans les deux sens de la clause de la nation la plus favorisée.⁵¹ Relevons cependant le fait que la seule exportation grecque vers la Grande-Bretagne expressément désignée dans le traité comme bénéficiant d'un tarif douanier minimal est le raisin de Corinthe. D'autre part, et c'est là un point important, toute exigence de compensation dans les échanges anglo-grecs est abandonnée par les négociateurs nommés par la dictature,⁵⁰ voir qui, et également du côté anglais.

La clause de la nation la plus favorisée est naturellement censée englober tous les produits grecs exportables vers la Grande-Bretagne, mais on peut se demander ce que vaut cette clause dans le cas d'un pays disposant d'un empire colonial et de Dominions, dont le statut commercial envers la Métropole est ambigu et de toute façon privilégié. En d'autres mots, toute importation d'origine grecque qui pourrait entrer en compétition avec un produit de l'Empire - considéré donc comme «intérieur», et comme tel exempt de toute taxation - est forcément défavorisée, même si elle bénéficie de la clause de la nation la plus favorisée.⁵²

Certains autres articles traitent de facilités de stockage et d'administration concernant les produits anglais qui transitent par la Grèce, ainsi que de clauses relatives à la navigation; nous n'allons pas nous y étendre dans ce travail.

Précisons enfin que ce traité est conclu spécifiquement entre la Grèce et le Royaume-Uni, et ne concerne au moment de la signature aucune colonie britannique, pays sous mandat, territoires divers et Dominions. Cependant, dans les années qui suivent, bon nombre de ces derniers vont y adhérer: c'est le cas pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Chypre, Malte et la Palestine. D'autres, mais uniquement des Dominions, concluront avec la Grèce des traités distincts: c'est le cas de l'Afrique du Sud et du Canada.⁵³

Le «Traité de Commerce et de Navigation» anglo-grec est ainsi signé en juillet 1926, un mois avant la chute de la dictature. Sa ratification, immédiate du côté britannique, tardera encore de la part de la Grèce à cause des événements de l'été 1926, et du réexamen par le nouveau gouvernement d'union nationale de tous les engagements internationaux pris par le régime Pangalos. Après quelques hésitations, le gouvernement grec finit par approuver ce traité et le soumet au Parlement pour ratification en janvier 1927. Immédiatement après, il entre en vigueur.

Interprétation et application du traité (1927-1931)

Quelle interprétation donner au traité de 1926? Il exprime sans doute la persistance de grandes inégalités dans le commerce anglo-grec. Il permet quand même à la Grèce d'écouler une bonne partie de sa production agricole, et de préserver un marché intérieur au profit de son industrie, sauf toutefois une part importante de ce marché, concernant les textiles, classés comme «matières premières» pour l'industrie de confection; on met ainsi sur le même pied les tissus importés et ceux produits en Grèce, au désavantage

de ces derniers qui souffrent d'une réputation de moindre qualité pour un prix sensiblement égal.⁵⁴

Mais revenons au domaine agricole: la seule production grecque jouissant expressément d'un statut favorable pour son exportation en Grande-Bretagne est le raisin de Corinthe. Beaucoup d'autres produits, tels l'huile d'olives, les agrumes ou le tabac ne sont pas mentionnés. D'autre part, le traité ne contient aucune clause de compensation en faveur de la Grèce pour l'énorme déséquilibre de ses échanges avec l'Angleterre; cette compensation aurait pu par exemple prendre la forme d'une augmentation relative des achats britanniques dans le montant total du commerce entre les deux pays, comme cela s'est fait avec l'Allemagne et partiellement avec l'Italie et la France au début de 1925.⁵⁵

Du point de vue anglais, l'accord de 1926 est satisfaisant: il maintient le marché grec ouvert à de nombreux produits et notamment les textiles, ce qui est un grand succès; les diverses taxes qui ont entravé jusque-là les exportations vers la Grèce ne pourront désormais plus être imposées de manière subite et imprévue. Si les raisins bénéficient d'un tarif douanier favorable, aucun pourcentage d'importation minimale ne leur est accordé: on reste donc libre d'en acheter ailleurs si cela convient mieux. Enfin, et de manière générale, ce traité n'entraîne aucune obligation pour la Grande-Bretagne d'acheter plus qu'il n'en faut à la Grèce, et lui laisse une liberté commerciale presque totale: de ces points de vue, il est une réussite pour la politique commerciale britannique.⁵⁶

En définitive, le traité de 1926 ne change aucune donnée fondamentale dans les relations commerciales pouvant exister entre un pays riche et un pays pauvre. Il est une simple réédition quelque peu actualisée de l'accord de 1886. Le fait qu'il soit normalement appliqué dans les 4-5 années qui vont suivre, nous semble tenir plus à des raisons qui lui sont «extérieures», c'est-à-dire la relative prospérité économique de la Grèce entre 1927 et 1930, qu'à ses qualités propres. Durant la période de crise, entre 1931 et 1934, lorsque le sous-développement et l'inégalité de l'économie grecque par rapport aux pays d'Europe Occidentale seront mis en évidence de manière beaucoup plus crue, ce traité deviendra tout simplement inapplicable, et sera constamment violé par tous les gouvernements grecs, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, car ils ne pourront agir différemment.

Trois questions importantes se posent immédiatement:

1. La Grèce aurait-elle pu obtenir de meilleures conditions si ce traité n'avait pas été conclu par un régime dictatorial en quête de protection étrangère et de légitimité, mais par un gouvernement parlementaire élu, exprimant les intérêts de la classe sociale dominante de l'époque, c'est-à-dire la bourgeoisie libérale?
2. Dans quelle mesure les dirigeants anglais ont-ils misé sur le régime Pangalos pour consolider les intérêts et la pénétration économique britannique en Grèce, non seulement par ce traité commercial, mais encore par d'autres accords qui leur sont toujours très favorables?⁵⁷
3. Pourquoi le gouvernement d'«Union nationale» de 1926-1927 a-t-il admis et ratifié ce traité?

A la première question, on peut répondre par l'affirmative; en effet, si l'on divise les négociations en périodes, avant et après le début de la dictature, on remarque que les positions de la délégation grecque s'assouplissent considérablement après juillet 1925, notamment pour ce qui concerne l'exigence d'achats compensatoires de la part de l'Angleterre, ainsi que des garanties supplémentaires pour l'exportation de produits agricoles.⁵⁸ Les Britanniques eux-mêmes en sont surpris, tout en se félicitant de ce que le nouveau gouvernement grec «fasse preuve de réalisme et de bonne volonté sur ces questions».⁵⁹ Un cabinet parlementaire bourgeois n'aurait certainement pas pu céder en bloc sur tous ces points pour la simple raison qu'il est lié à divers intérêts et groupes de pression économiques, ainsi qu'au Parlement et à l'opinion publique; un tel gouvernement ne peut lâcher simultanément ces intérêts, le Parlement, et l'opinion publique (même si cette dernière s'intéresse relativement peu à la conclusion d'un traité commercial), s'il veut se maintenir au pouvoir. Et les intérêts de la majorité de la bourgeoisie grecque à l'époque vont dans le sens de conditions les plus avantageuses possibles dans le commerce extérieur, c'est-à-dire un relatif protectionnisme et surtout un équilibre des échanges. Par contre, une dictature comme celle de Pangalos, totalement indépendante d'un Parlement, dispose également d'une certaine marge de manoeuvre par rapport aux divers secteurs de la bourgeoisie, et peut même parfois jouer sur leurs intérêts divergents pour leur imposer son propre point de vue, et léser, comme elle le fait dans le cas présent, certains gros producteurs agricoles et importateurs en préservant quand même une bonne partie des industriels.⁶⁰

La réponse à la seconde question est plus compliquée: il est évident qu'à Londres, on considère la dictature de manière très positive, du moins

jusqu'au printemps 1926; son attitude très conciliante dans les pourparlers commerciaux ainsi que dans le renouvellement de la convention Power est fort appréciée, et il est clair que le régime Pangalos est favorable, entre autres, aux intérêts britanniques en Grèce. Mais, comme nous l'avons vu, on se trompe à la fois sur sa stabilité, sur sa «compétence», et sur sa longévité: on est donc loin de penser au Foreign Office au début de 1926, que la dictature va tomber dans six mois; on envisage au contraire des relations à long terme avec elle, et c'est certainement dans cet esprit que sont conclus le Traité de commerce et la convention Power.⁶¹ Nous reviendrons d'ailleurs plus en détail sur toutes ces questions dans la conclusion du travail.

Voyons enfin l'attitude à l'égard de ce traité du gouvernement d'union nationale qui succède au régime dictatorial: durant l'automne 1926, il manifeste d'abord l'intention de demander une renégociation afin d'obtenir des conditions plus avantageuses. Mais un obstacle de taille va s'y opposer, à savoir une attitude de refus très ferme de la part des Britanniques, qui menacent carrément de bloquer leurs achats de produits grecs si le traité n'est pas ratifié: c'est là un risque que la Grèce ne peut se permettre de prendre.⁶² Le Foreign Office met là vraiment les points sur les i, en soulignant crûment que les Grecs ne sont pas en position de faire valoir de nouvelles exigences. En conséquence, on se demande sérieusement à Athènes, après la réponse sèche du gouvernement anglais, si une hypothétique renégociation globale pourra amener de meilleurs résultats, d'autant plus qu'elle sera certainement précédée d'une épreuve de force pouvant avoir de graves conséquences sur l'économie grecque, et donc sur le précaire équilibre social de l'époque: n'ayant ainsi pas le choix, le gouvernement hellénique prend la décision d'approuver ce traité, et de le soumettre au Parlement pour ratification.⁶³

Le Traité de commerce et de navigation de 1926 est conclu pour cinq ans. Il est ensuite renouvelable tacitement chaque année. Il déterminera les relations commerciales anglo-grecques dans les années qui suivent 1926, et son application ne pose aucun problème majeur jusqu'en 1931. A partir de cette année, et compte tenu de l'évolution catastrophique du commerce extérieur grec, il va pratiquement cesser d'être en vigueur, en tout cas pour ce qui concerne ses clauses les plus importantes. Il ne sera cependant jamais officiellement dénoncé, bien que, comme nous le verrons, les gouvernements grecs tenteront à plusieurs reprises entre 1932 et 1937 de le remplacer par un nouvel accord.

5. Les accords de clearing avec l'Allemagne et le problème de la prépondérance allemande dans le commerce extérieur grec (1932-1939)

Le gouvernement grec prend, en 1931-1932 des mesures draconiennes de réduction des importations par contingentement, afin de combler l'énorme déficit du commerce extérieur, accentué encore par la chute de la Drachme, les difficultés financières, et la forte baisse des exportations. Les mesures de contingentement les plus sévères sont naturellement appliquées envers des pays qui ne sont pas liés à la Grèce par des conventions commerciales «avantageuses» comme des accords de clearing. La Grande-Bretagne se trouve naturellement parmi les pays «contingentés» (bien que de manière relativement souple),⁶⁴ ce qui causera certaines difficultés.

En chiffres absolus, et après la forte baisse de 1930-1934, les échanges anglo-grecs restent stables entre 1935 et 1939, à l'exception des exportations grecques qui diminuent sensiblement jusqu'en 1936 et en 1938. Mais ces échanges subissent une forte baisse relative: en effet, la Grande-Bretagne qui reste le principal partenaire commercial de la Grèce jusqu'en 1934 (avec encore cette année près de 17% de son commerce extérieur), sera largement distancée dès 1935 par l'Allemagne, qui va contrôler jusqu'en 1939 environ le tiers (et parfois plus) des échanges helléniques. Cette situation est due, pour une part au fait que le Reich est le principal acheteur de tabac grec, et, d'autre part, aux accords de clearing qui régissent le commerce entre les deux pays depuis 1932. L'annexion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie en 1939 jouent également un certain rôle dans cette hypertrophie de la part allemande dans les importations et exportations de la Grèce.

Si l'on compare les relations commerciales anglo et germano-grecques dans l'entre-deux-guerres, on remarque immédiatement une différence capitale: les échanges avec l'Allemagne paraissent beaucoup plus avantageux pour la Grèce que ceux avec l'Angleterre: les montants des importations et des exportations sont presque toujours équilibrés, sans déficit important pour l'un des deux pays; et même, si un excédent apparaît parfois, il est souvent en faveur de la Grèce (voir tableaux).

Cet équilibre, toutefois relatif, des échanges tient aux raisons suivantes:

- L'Allemagne achète souvent plus à la Grèce qu'elle ne lui vend: elle est le principal client du tabac grec, alors qu'elle n'y exporte aucune matière première (ou très peu), pas de blé, peu de produits alimentaires, mais surtout des produits industriels finis, tels que machines, véhicules, outils, instruments, ou semi-finis comme l'acier, ainsi que des armements, dès 1936.

- Dans l'autre sens, l'Allemagne achète annuellement entre 1924 et 1929 entre 20 et 30'000 tonnes de tabac grec, représentant environ la moitié de la quantité totale exportée. Le marché allemand est donc très important, d'autant plus que le tabac est à l'époque le principal produit hellénique d'exportation. Mais de ce point de vue, la Grèce est aussi désavantagée, car ses exportations dépendent là aussi d'un seul produit: la forte baisse des achats allemands due à la crise entre 1930 et 1933, est ainsi très durement ressentie.

Les accords commerciaux germano-grecs de 1924 contiennent déjà des clauses compensatoires; durant les années 1920, l'Allemagne est constamment déficitaire dans ses échanges avec la Grèce, malgré ces clauses, ce qui a pour conséquence le blocage en Allemagne de fonds grecs toujours plus importants. A la fin de 1929, on estime cet excédent commercial en faveur de la Grèce à environ 1,5 milliard de Drs, qui devront obligatoirement être utilisés pour l'achat de marchandises allemandes.⁶⁶ La diminution des achats allemands entre 1930 et 1933 va absorber quelque peu cet excédent, mais amène aussi en 1932 la conclusion d'accords de clearing à long terme entre les deux pays; ce genre d'accords commerciaux est d'ailleurs une constante politique allemande de l'époque.⁶⁶

Ainsi, dès 1933, la Grèce doit acheter une quantité toujours plus grande de produits allemands, si elle veut récupérer ses fonds bloqués, et surtout préserver le débouché de son tabac. Entre 1934 et 1937, on note une augmentation de la valeur réelle des importations d'origine allemande de 30 à 35% par rapport à la période 1926-1929. Mais la question des excédents grecs bloqués ne sera résolue qu'à partir de 1937, avec les gros achats d'armements du gouvernement Metaxas.⁶⁷

De manière générale, la mauvaise situation du commerce extérieur grec va connaître une certaine amélioration à partir de 1934, quand les mesures de restriction imposées par l'Etat commencent à porter leurs résultats. De même, la situation financière et économique du pays connaissent simultanément, sinon des progrès, du moins un répit, grâce à la négociation d'un compromis concernant le défaut de service de la dette publique extérieure; tout cela aide à stopper la chute de la Drachme, qui se stabilise autour de 540/1£. Un autre facteur d'amélioration - ou de non-aggravation - du déficit de la balance commerciale, est l'excellente récolte de blé de 1933, qui contribue aussi à réduire les importations.⁶⁸

Par contre, les récoltes de tabac et de raisins sont inférieures de près de 25% à celles de 1932; mais si l'on tient compte de la forte baisse des achats

étrangers depuis 1930-1931, ces mauvaises récoltes amènent un certain rééquilibrage de la relative surproduction des années précédentes, permettant ainsi de repartir sur de nouvelles bases. D'autre part, les nouvelles taxes douanières imposées aux importations venant de pays qui n'ont pas conclu d'accords de compensation (dont à l'Angleterre, en violation du traité de 1926), rapportent également en 1933 près de 500 millions de Drs à l'Etat.⁶⁸

Malgré la forte diminution du commerce extérieur hellénique entre 1930 et 1932 (-45% environ globalement) la Grande-Bretagne reste jusqu'en 1934 son principal partenaire commercial, essentiellement à cause des achats par la Grèce de matières premières et aussi du fait que les ventes du raisin diminuent moins que celles du tabac. Cela a pour conséquence une forte augmentation de la dette commerciale envers l'Angleterre, qui atteint au début de 1933 la somme de 1,5 million de £, soit 825 millions de Drs; une autre cause importante de cette augmentation réside dans les difficultés d'échange de la Drachme et donc de paiement pour la Grèce.⁶⁹ Devant les manifestations d'impatience des fournisseurs anglais, transmises au gouvernement grec par le Foreign Office et l'Ambassade, et assorties de la menace de ne plus consentir à aucune exportation à crédit envers la Grèce, l'Etat va autoriser en novembre 1933 la Banque centrale à accorder des facilités d'échange supplémentaires aux importateurs, jusqu'à un montant total de 200 millions, soit près du quart de la dette commerciale. Cette mesure va détendre un peu la situation.⁷⁰ Mais toutes les restrictions aux importations et au change imposées deux ans auparavant restent en principe valables, même si dans certains cas leur application commence à s'assouplir.⁷¹

Les accords de clearing conclus en 1932, non seulement avec l'Allemagne, mais aussi avec des pays comme la Tchécoslovaquie, et partiellement l'Italie ou la France, contribuent aussi à l'amélioration du commerce extérieur grec, grâce à une augmentation relative des exportations. Mais ces accords agissent de manière négative sur le commerce anglo-grec, dans le sens que de nombreux produits importés auparavant de Grande-Bretagne sont peu à peu achetés à des pays avec lesquels la Grèce a passé des accords de compensation... Ce transfert se fait souvent de manière plus ou moins forcée, à travers diverses pressions du gouvernement sur les importateurs. Du côté anglais, on élève d'ailleurs souvent des protestations contre ces pratiques, et les fréquents refus d'Athènes d'accorder des permis d'importation pour diverses catégories de marchandises, en violation du traité de 1926, qui garantit la liberté des échanges.⁷² A ces plaintes, les dirigeants grecs répondent de manière constante qu'il ne tient qu'à la Grande-Bretagne de remédier à la situation, en achetant plus à la Grèce, et surtout en concluant avec elle des accords compensatoires, même partiels (Barter agreements).⁷³

Les différends commerciaux, toujours plus nombreux et fréquents durant 1934-1935, ajoutés au problème de la dette publique toujours en suspens, instaurent un climat général malsain dans les relations économiques anglo-grecques. Du point de vue britannique, les «violations par l'Etat hellénique du traité de 1926» sont de trois ordres:

1. Non-respect de la clause de la nation la plus favorisée, car de meilleures conditions sont accordées à d'autres pays, et il y a même une discrimination délibérée contre les marchandises anglaises.
2. La perpétuation des «mesures d'urgence» de contingentement des importations, ce qui entrave la liberté de commerce, garantie par le traité.
3. Les tarifs douaniers et taxes diverses, trop élevés et «illicites».⁷³

Malgré de nombreuses discussions, la position du gouvernement grec reste toujours la même, à savoir que les conditions économiques ont changé depuis 1926, et que dans la situation où elle se trouve, la Grèce ne peut plus appliquer le traité à la lettre; que des relations commerciales saines avec la Grande-Bretagne sont souhaitables, mais ne peuvent se construire que sur la base de nouveaux accords. Enfin, que la situation économique internationale et interne ne permet pas d'acheter plus qu'il n'en faut à la Grande-Bretagne, d'autant plus que celle-ci refuse de consentir à la moindre compensation.⁷³

Ce point de vue est répété à Londres en février 1935 par le ministre grec de l'économie, M. Pasmazoglou, venu rencontrer les représentants des créanciers au sujet de la dette publique, et qui est également reçu par le secrétaire du Board of Trade, afin de discuter des questions commerciales en suspens.⁷⁴

Comment réagit-on du côté anglais face à cette relative fermeté du gouvernement grec? A côté des protestations officielles, la question se pose d'éventuelles mesures de représailles commerciales contre la Grèce, c'est-à-dire la taxation ou la cessation pure et simple des achats de raisins,⁷⁵ d'autant plus que la politique commerciale britannique a entre-temps évolué (depuis le début des années 1930) vers un certain protectionnisme; toutefois, en 1935 celui-ci ne touche pas les produits grecs, en respect des clauses du traité de 1926.⁷⁵ Mais on reconnaît en même temps la «non-actualité» de ce traité, c'est-à-dire, de manière implicite, le bien-fondé de certains arguments grecs.⁷⁵ Malgré cela, la question de représailles reste posée, sous la forme

d'une dénonciation de l'accord de 1926 et du remplacement des achats de raisins grecs par des raisins d'Australie et de Californie. Finalement, le Board of Trade se déclare opposé à de telles mesures, car elles entraîneraient une baisse importante des échanges entre les deux pays (estimée entre 60 et 75%), qui restent importants malgré les mesures qui les entravent. Or, comme le remarque justement le Board of Trade, «si les raisins grecs peuvent être remplacés par des raisins australiens, le marché grec ne pourra être remplacé par l'Australie...» Une telle menace serait donc considérée comme du bluff par les Grecs, et poserait malgré tout de gros problèmes aux entreprises britanniques qui exportent vers la Grèce.⁷⁵ Des calculs politiques entrent également en considération pour expliquer cette attitude relativement conciliante des Anglais: dans cette première moitié de 1935, la situation intérieure de la Grèce évolue en effet avec rapidité vers le rétablissement de la monarchie et l'instauration d'un régime fort; cette évolution est favorablement considérée par la Grande-Bretagne, qui ne veut pas dès lors rendre sa politique commerciale et économique envers la Grèce trop impopulaire dans ce pays, et lui imposer des taxes ou des limitations à ses exportations, en plus des problèmes déjà existants. Par la suite, après le retour au pouvoir de Georges II, on se félicite du côté anglais de la modération dont on a fait preuve au début de 1935.⁷⁶

L'exclusion à priori de la Grande-Bretagne pour certaines commandes de l'Etat

A plusieurs reprises, des demandes de soumission de la part de l'Etat grec, concernant des fournitures de biens d'équipement ou de matériel militaire, spécifient clairement que les offres venant de pays ayant passé des accords de clearing ou de compensations auront priorité sur les autres; durant 1934, les firmes britanniques sont ainsi écartées des commandes suivantes:

1. 48 tracteurs d'artillerie pour l'armée, qui seront fournis par la France.
2. 15'000 tonnes de charbon pour les chemins de fer de l'Etat, fournis par l'Allemagne.
3. 22 wagons de passagers pour ces mêmes chemins de fer, également achetés en Allemagne.⁷⁷

Tableau des échanges anglo-grecs entre 1933 et 1935

A. Importations en tonnes

		1933	1934	1935
Charbon	: 26%	209'700	202'400	206'500
Pétrole et dérivés	: 32%	56'500	57'900	52'500
Métaux et mat. prem.	: 13%	11'800	13'600	12'700
Textiles, coton, laine	: 22%	2'200	2'000	1'900
Produits chim. et pharm.	: 11%	1'300	1'600	1'100
Moteurs, véhicules	: 3%	300	350	250
Produits alimentaires	: 22%	62'200	67'000	70'000

B. Exportations en tonnes

		1933	1934	1935
Raisins secs	: 46%	22'600	21'200	21'800
Huile d'olives	: 11%	4'200	3'900	4'050
Agrumes	: 7%	210	205	230
Extraits minéraux	: 77%	26'000	25'500	24'500
Cuirs et peaux	: 13%	1,2	1,5	1,7
Tabac	: 2%	205	220	225

Sources: Annuaire statistique de la Grèce, 1933-1935

Ce tableau, ainsi que ceux des valeurs totales des échanges anglo-grecs nous montre, si on le compare à la période précédente, l'accentuation d'une baisse générale de ces échanges, tant du point de vue absolu que du point de vue relatif. La période 1933-1935 est celle de la fin de la suprématie britannique dans le commerce extérieur de la Grèce. Cependant, la baisse ne va pas au-delà de 1934 et, à partir de 1935, les échanges anglo-grecs restent stables d'un point de vue absolu jusqu'en 1938. Mais durant la même période, les montants du commerce de la Grèce avec les autres pays, et particulièrement l'Allemagne, augmentent beaucoup. Cette stagnation des échanges entre la Grèce et l'Angleterre, comparée au très fort développement parallèle des relations commerciales avec l'Allemagne, va poser certains problèmes à Londres comme à Athènes: dans son rapport économique sur la Grèce pour 1936 envoyé au Foreign Office, l'Ambassadeur S. Waterlow parle même de «servitude économique envers l'Allemagne», et insiste sur la nécessité de développer les échanges anglo-grecs et plus particulièrement d'importer davantage de produits grecs, afin d'équilibrer la

balance commerciale entre les deux pays.⁷⁸ C'est là un langage nouveau du côté anglais, traduisant une certaine évolution de la manière d'envisager les relations économiques et commerciales avec la Grèce, d'autant plus que celle-ci a maintenant un régime «stable et fort»: sans remettre fondamentalement en question le libre-échange instauré par le traité de 1926, on peut consentir à quelques gestes de bonne volonté.⁷⁹ Le retour du roi à la fin de 1935, et l'instauration de la dictature l'année suivante, ne sont certainement pas étrangers à cette évolution de l'attitude britannique, qui se manifeste d'ailleurs dans de nombreux domaines des relations bilatérales.⁸⁰ Comme il l'a déjà montré avec le régime Pangalos en 1925-1926, le gouvernement anglais préfère avoir affaire en Grèce avec des dirigeants «forts» ou des dictateurs, qu'avec un régime parlementaire, trop dépendant de groupes de pression ou d'intérêts divergents ou contradictoires.

Le rapport de M. Waterlow doit aussi refléter les sentiments d'inquiétude qui existent tant du côté britannique que dans certains milieux politiques et économiques grecs, et particulièrement dans l'entourage du palais, craignant une influence croissante du Reich sur la Grèce, au détriment de celle de la Grande-Bretagne.⁸¹ Une telle inquiétude existe effectivement en Grèce, notamment devant les pressions gouvernementales à acheter de manière prioritaire en Allemagne, et cela même avant la dictature, lorsqu'il n'est pas encore question d'une quelconque sympathie ou parenté idéologique avec le nazisme.⁸²

Cette situation tient surtout au fait que la Grèce doit importer de grandes quantités de marchandises depuis le Reich, payées par des fonds ayant servi aux achats de tabac grec, mais qui restent bloqués en Allemagne en vertu des accords de clearing: ainsi ces accords sont honorés, et un débouché sûr est assuré pour la production de tabac. Ce débouché, on voudrait bien, du côté grec, l'élargir à la Grande-Bretagne et diversifier ainsi le marché; mais le problème s'est déjà posé plus de dix ans auparavant, et les importateurs anglais ne s'intéressent toujours pas au tabac des Balkans... Les quantités achetées par la Grande-Bretagne dans les années 1933 à 1939 sont dérisoires (entre 2 et 300 tonnes annuellement), auprès des 30 à 35'000 tonnes acquises par l'Allemagne, et qui représentent environ la moitié de la production totale.⁸³

La situation du commerce anglo-grec n'est donc pas satisfaisante, également du point de vue hellénique, d'autant plus que la balance reste constamment défavorable à la Grèce; aux plaintes et aux sollicitations britanniques durant 1936 et 1937, le Ministère des Affaires Étrangères va donc invariablement répondre qu'il appartient à la Grande-Bretagne de faire

un premier geste, en important davantage de produits grecs, et surtout du tabac, afin d'en permettre la diversification des débouchés.⁸⁴ Le même Ministère tente également de démontrer la bonne foi et la volonté conciliante de son pays par la publication, en janvier 1936, d'une «liste des importations d'Angleterre autorisées en marge des contingents durant 1935».⁸⁴

La question du défaut de paiement de la dette publique extérieure grecque vient encore accentuer les difficultés commerciales, car il est constamment utilisé par les Anglais comme moyen de pression: ainsi, à toutes les demandes grecques d'une égalisation des échanges ou d'achats supplémentaires de tabac, le gouvernement britannique pose comme préalable dès 1935 un règlement de la question de la dette.⁸⁵

Jusqu'en 1938, le déséquilibre de la balance commerciale anglo-grecque augmente sensiblement au détriment de la Grèce; malgré de nouvelles restrictions imposées en été 1936, les importations depuis l'Angleterre vont augmenter de 230 millions de Drs, contre 2 millions seulement pour les exportations vers ce pays! Le déficit atteint presque un milliard de Drs pour 1936. En 1938, année record, il sera de 1,083 milliard de Drs.⁸⁴ Ce n'est qu'en 1939, qu'un progrès sensible des exportations grecques (+215 millions de Drs), mais aussi une forte baisse des importations de Grande-Bretagne (-447 millions de Drs) par rapport à l'année précédente, permettent enfin une relative égalisation des échanges. Mais comme nous le verrons plus loin, cela est dû pour l'essentiel aux nouvelles conditions imposées par la guerre.

Tableau des échanges anglo-grecs entre 1936 et 1938

A. Importations en tonnes

		1936	1937	1938
Charbon	: 17%	165'000	143'000	139'000
Pétrole et dérivés*	: 30%	58'000	52'000	48'500
Métaux et mat. prem.	: 14%	13'500	12'000	12'200
Textiles, coton, laine	: 21%	2'100	1'900	2'200
Produits chim. et pharm.	: 13%	1'500	1'750	1'550
Moteurs, véhicules**	: 2%	220	200	1'870
Produits alimentaires	: 19%	65'000	51'000	57'000
Blé canadien et australien***	:	88'000	17'000	15'500

B. Exportations		en tonnes		
		1936	1937	1938
Raisins secs	: 43%	20'500	25'500	19'500
Huile d'olives	: 19%	4'600	4'800	4'000
Agrumes	: 9%	250	225	240
Minerais	: 72%	28'000	24'000	26'500
Cuir et peaux	: 16%	1,5	1,7	1,9
Tabac	: 3%	280	290	310

Sources: *Annuaire statistique de la Grèce, 1936-1938*

- * La Grande-Bretagne reste le principal fournisseur de pétrole. Toutefois, à partir de 1936, la Grèce commence à diversifier son approvisionnement, notamment aux U.S.A. et en Roumanie.
- ** Un contre-torpilleur de 1'450 tonnes livré en 1938 est compté ici, mais mentionné dans le chapitre concernant les relations et achats militaires.
- *** D'importants achats de blé sont effectués en 1936 en Australie et Canada, à cause des mauvaises récoltes en Grèce et en Argentine; ce dernier pays est devenu depuis 1930 le principal fournisseur en blé de la Grèce.

Entre 1935 et 1938, de grosses quantités de charbon (une moyenne annuelle de 96'000 tonnes) sont achetées en Allemagne, ce qui diminue d'autant la part acquise en Grande-Bretagne. Cette dernière reste le principal marché pour les raisins de Corinthe, et plus de 2/5 de chaque récolte annuelle y sont exportés; cependant, la valeur des raisins est très inférieure à celle du tabac: ils ne rapportent que 1'403 millions de Drs au total en 1936, contre 3'400 millions pour le tabac exporté.⁸⁷

En conclusion partielle, nous pouvons remarquer qu'un grand nombre d'intérêts contradictoires ainsi que des conceptions commerciales totalement différentes de part et d'autre conduisent les échanges anglo-grecs à une impasse à la fin des années 1930. D'un côté, le gouvernement et les industriels britanniques, soucieux de ne pas laisser le marché grec leur échapper, et même d'y augmenter leurs exportations; mais tout cela sans pour autant remettre en cause les principes du libre-échange, sans vouloir réduire le déséquilibre ou corriger l'inégalité des échanges entre les deux pays, grâce à des accords de compensation par exemple. D'un autre côté, la Grèce qui cherche à équilibrer sa balance commerciale, à tendre le plus possible vers l'autosuffisance alimentaire, à protéger sa production industrielle intérieure, et surtout à vendre le plus avantageusement possible

ses principaux produits d'exportation, soit le tabac et les raisins secs. Tout cela, au moyen de mesures souvent autoritaires et subites, comme l'introduction de taxes aux importations ou le contingentement de celles-ci. Au contraire de la Grande-Bretagne, l'Etat joue donc en Grèce un rôle de premier plan dans la politique commerciale (même si ses choix en ce domaine sont limités), subordonnant à son point de vue importateurs et exportateurs, alors que le gouvernement anglais ne joue qu'un rôle d'intermédiaire ou de «mandataire» pour le compte de ses industriels ou ses importateurs, ne leur imposant aucune politique précise, mis à part dans certains cas où des intérêts stratégiques sont en jeu.⁸⁸

Ces contradictions commerciales entre les deux pays sont pour la plupart déjà présentes dans les années 1920; le traité de 1926 ne les résout pas, et la crise de 1930-1932 les accentuera à l'extrême. Les solutions trouvées par la Grèce, soit des accords de clearing avec l'Allemagne ou de compensation partielle avec ses principaux autres partenaires sont systématiquement refusées par la Grande-Bretagne, ce qui a pour effet une grande dépendance commerciale envers l'Allemagne entre 1935 et 1939, faute de pouvoir davantage diversifier le marché du tabac. Cette dépendance pose naturellement des problèmes dans les milieux grecs anglophiles, la parenté du régime Georges II - Metaxas avec le fascisme n'arrangeant pas les choses. Cependant, et comme nous le verrons dans les conclusions générales de ce travail, elle ne va pas inquiéter très sérieusement les dirigeants britanniques, du moins jusqu'en 1940. Enfin, dès la fin de 1939, puis à partir de novembre 1940 tous ces problèmes commerciaux trouveront en partie une solution à cause de la situation exceptionnelle due à la guerre.

L'évolution du commerce anglo-grec au début de la Seconde Guerre Mondiale; (1939-1941)

La déclaration de guerre en septembre 1939 amène une forte baisse des achats allemands (d'autant plus que le tabac est habituellement expédié chaque année entre septembre et novembre), ainsi que des importations en provenance d'Allemagne. Les importations de Grande-Bretagne enregistrent également une baisse, mais les achats anglais augmentent sensiblement, ce qui amène enfin un certain équilibre des échanges anglo-grecs.

Le 21 novembre 1939, le gouvernement britannique décrète un blocus commercial total contre l'Allemagne. Cette mesure provoque de l'inquiétude en Grèce concernant l'avenir des exportations de tabac, dont le Reich reste l'acheteur le plus important, malgré la forte diminution de l'été-automne 1939. Cela d'autant plus que l'Angleterre ne semble pas vouloir en acheter

davantage pour compenser une éventuelle perte du marché allemand. Naturellement, le blocus ne concerne que les liaisons maritimes avec l'Allemagne, mais celles-ci sont d'importance primordiale pour la Grèce, qui utilise principalement sa flotte de commerce pour ses échanges avec l'étranger.

Aux inquiétudes exprimées par le gouvernement grec, les Britanniques répondent le 8 décembre 1939 par les propositions suivantes:

- La promesse d'achat par l'Angleterre d'au moins 275 millions de Drs (représentant environ 2'000 tonnes aux cours de 1938) de tabac annuellement, ce qui est encore peu, mais représente un net progrès (environ 8 fois plus) par rapport aux années précédentes.
- En contrepartie, le gouvernement grec s'engage à respecter le blocus maritime, et surtout à intervenir auprès des armateurs en vue de l'affrètement de leurs navires par la Grande-Bretagne, qui n'arrive pas à couvrir tous ses besoins de transports et a donc un urgent besoin de la flotte commerciale grecque.

Après des négociations à Londres durant le mois de décembre, un accord provisoire reprenant les conditions ci-dessus est signé le 26 décembre 1939.⁸⁹ Il est somme toute avantageux pour la Grèce, dont le commerce avec l'Allemagne pourra partiellement continuer par voie terrestre jusqu'en 1941. Les termes de cette convention seront d'ailleurs repris dans l'accord global (qui concerne aussi la question de la D.P.E.) anglo-grec de janvier 1940.⁹⁰ Cependant, et comme nous le verrons aux chapitres suivants, ces documents ne concernent pas les livraisons militaires, ce qui semble paradoxal de la part du gouvernement britannique qui ne livrera aucune arme à la Grèce avant novembre 1940, alors qu'il a offert une garantie militaire à celle-ci dès 1939.

6. Les termes des échanges anglo-grecs

Pour compléter cette analyse, examinons l'indice des termes des échanges anglo-grecs et son évolution entre 1923 et 1938 (1920-1922 et 1939 étant des années de guerre, au cours desquelles les relations commerciales sont soumises à diverses restrictions ou priorités, nous n'en tiendrons pas compte). Les termes de l'échange peuvent être définis comme un rapport entre les indices de prix pour une quantité donnée de produits exportés et la même quantité de produits importés. Leur évolution traduira celle des

prix relatifs entre exportations et importations. Notre calcul des indices se fera du point de vue de la Grèce, et tiendra compte des paramètres suivants:

- Prix à la tonne des produits exportés et importés.
- Valeur de chaque produit, de même que sa proportion dans la masse totale des échanges pour une année.
- Evolution du taux de change entre la Drachme et la Livre.
- Evolution de la Livre Sterling dès 1932 (abandon de l'étalon-or).

Tableau de l'évaluation des termes des échanges entre la Grèce et la Grande-Bretagne, 1923-1938

1923	160	1932	94
1924	100	1933	106
1926	108	1934	91
1927	124	1935	78
1928	122	1936	67
1929	135	1937	60
1930	116	1938	51
1931	110		

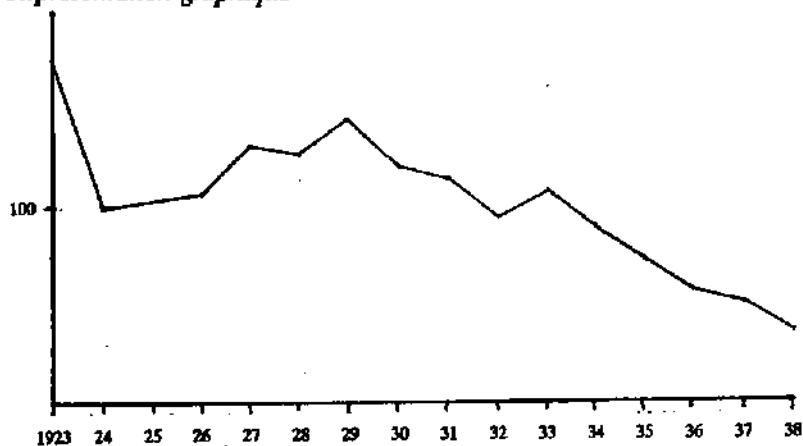
Sources: Annuaire statistique de la Grèce, et Rapports commerciaux annuels de l'Ambassade de Grande-Bretagne au F.O. 1923-1938

BOUVIER J.: *Initiation au Vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains*, op.cit.

IBAROLLA J., PASQUARELLI N.: *Nouveau Dictionnaire économique et social*, op.cit.

GODET M., RUYSSSEN O.: *Les échanges internationaux*, PUF. op.cit.

Représentation graphique



On peut aisément constater une baisse du rapport exportations/importations durant l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire une détérioration des termes de l'échange entre les deux pays en défaveur de la Grèce. Cette détérioration ne suit cependant pas une évolution régulière durant la période étudiée. Notre rapport commence en 1923 avec l'indice 160: à cette année, le déficit commercial de la Grèce est peu important (0,5 million de £); toutefois cela n'influence pas directement les termes de l'échange. Le fait est que les importations grecques subissent encore de nombreuses limitations datant de la guerre, et concernant surtout des produits relativement «chers» ou de luxe, alors que les prix agricoles (exportations) sont plutôt hauts pour ce qui concerne les raisins secs, l'huile d'olives et le tabac.⁹¹ Toutefois, et en raison de la proximité de l'économie de guerre, 1923 ne peut être représentatif.

Nous avons choisi l'indice 100 pour 1924. Cette année peut en effet être considérée comme «normale» et même «bonne» pour l'économie grecque après une décennie de guerres et de restrictions: démarrage de l'industrialisation, rétablissement spectaculaire de la Drachme (+30% par rapport à la Livre Sterling depuis 1923), diminution ou suppression de nombreuses taxes aux importations au début de l'année; les prix agricoles diminuent légèrement par rapport à 1923 (où ils étaient exceptionnellement hauts), alors que le marché grec s'ouvre de manière sensible;⁹² cela explique la diminution du rapport exportations/importations depuis 1923, et malgré le taux de change plus favorable à la Grèce.

Par la suite, entre 1925 et 1929, la courbe des termes de l'échange reste ascendante; leur évolution est donc plutôt favorable à la Grèce, avec un sommet de 135 pour 1929. Durant cette période, la productivité et les prix agricoles augmentent d'année en année;⁹³ la Drachme reste stable, malgré la parenthèse de 1926 (voir tableau p. 58), et les prix des matières premières importées de Grande-Bretagne restent aux mêmes niveaux.

A partir de 1929, la tendance est renversée: la baisse des prix agricoles et la chute rapide de la Drachme amènent une détérioration des indices au préjudice de la Grèce, à l'exception de 1933. La remontée de cette année ne semble toutefois pas représenter une amélioration réelle, mais plutôt être le résultat des limitations draconiennes imposées au commerce extérieur par le gouvernement hellénique en 1931-1932, et à la forte diminution des importations: les termes de l'échange sont ainsi améliorés de manière «forcée». Leur détérioration reprend d'ailleurs à partir de 1934, pour arriver à un «fond» (indice 51) en 1938. Comme nous l'avons vu, les exportations grecques ont énormément baissé, de même que la production agricole.⁹³

Malgré les gros problèmes commerciaux entre les deux pays, les limitations aux importations venant de Grande-Bretagne sont tout de même plus souples qu'en 1932-1933;⁹³ ces importations augmentent même en 1935-1938, aggravant le déficit commercial de la Grèce,⁹⁴ et la détérioration des termes de l'échange entre celle-ci et la Grande-Bretagne.

Cependant, nous ne pensons pas, pour ce qui concerne le commerce anglo-grec, que ces indices et leur évolution soient pleinement représentatifs de l'inégalité des échanges entre les deux pays: cette inégalité apparaît plutôt, comme nous l'avons déjà dit, dans la nature même des produits échangés: raisins secs, huile d'olives, et cuirs d'un côté contre charbon, pétrole, produits alimentaires (notamment laitiers), chimiques, et textiles de l'autre: l'Angleterre vend à la Grèce beaucoup de produits qu'on peut qualifier de vitaux, alors que cette dernière n'y exporte que des denrées de second plan, que les Britanniques pourraient facilement se procurer ailleurs: une interruption des livraisons de charbon, pétrole ou de produits chimiques anglais porterait des coups mortels à l'industrie ou à l'agriculture helléniques, alors qu'un embargo sur les raisins de Corinthe ne ferait que perturber la confection du Christmas Pudding... Dans ce sens, les échanges anglo-grecs ont quelque chose d'artificiel: on peut très bien sentir (et le Board of Trade le reconnaît parfois clairement)⁹⁴ qu'un semblant de réciprocité est entretenu dans ces échanges par les Britanniques pour maintenir un marché grec ouvert à leurs produits, mais aussi, surtout dans les années 1935-1939, devant l'inquiétude causée par la pénétration commerciale allemande en Grèce...⁹⁴

Notes

1. Voir à ce sujet: KARTAKIS E. *Le développement industriel de la Grèce et son financement*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne 1970.
2. Dans ce chapitre, et afin d'en rendre la lecture plus simple, nous nous plaçons toujours du point de vue de la Grèce lorsque nous parlons de «Commerce extérieur», «Importations» ou «Exportations».
3. *Rapport trimestriel sur l'économie grecque, avril à juin 1920*. Ambassade de G.B. à Athènes au Foreign Office 15.8.1920, FO 371 4693. Voir également: *Greece, Annual report (commercial) for 1920*. Ambassade de G.B. à Athènes au Foreign Office, FO 371 6096.
4. *Memorandum, by the secretary of the British Chamber of Commerce in Athens, to the Board of Trade, 25.11.1920*, FO 371 4693. Voir également: *Greece, Annual report (commercial) for 1920*, FO 371 6096.

5. *Greece, Annual report (commercial) for 1920*, FO 371 6096.
6. *Convention commerciale anglo-grecque du 16 septembre 1920*, FO 371 4693. Voir aussi: -Echange de correspondance relatif à cette convention, entre le Foreign Office et l'Ambassade britannique à Athènes, des 8 et 16 octobre 1920, FO 371 4693. -*Greece, Annual report (commercial) for 1920*, FO 371 6096.
7. *Greece, Annual report (financial) et (commercial) for 1920*, FO 371 6096.
8. Cette liquidation des anciens stocks est cependant effectuée au prix fort, avec des marges bénéficiaires de l'ordre de 40% pour les grossistes: dans le cas présent, les mesures du gouvernement grec ont donc favorisé les spéculateurs. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (commercial) for 1921*, Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, FO 371 7603.
9. *Memorandum of British Chamber of Commerce in Athens to the Board of Trade*, du 7.11.1921, FO 371 4687.
10. *Greece, Annual report (commercial) for 1921*, FO 371 7603.
11. *Greece, Annual report (commercial) for 1922*, FO 371 8832. La société Vickers-Armstrong sera notamment autorisée à livrer des munitions à la Grèce. Voir également: -Echange de correspondance entre l'Ambassade britannique d'Athènes et le F.O. des 9 et 12 décembre 1921, FO 371 4687. - *Les notes adressées par l'Ambassade britannique d'Athènes au Ministère des Affaires Etrangères de la Grèce* des 1.11. et 22.11.1921, FO 371 4687. - La réponse du Ministère des Affaires Etrangères de Grèce à l'Ambassade britannique du 9.12.1921, FO 371 4687. - *Memorandum of British Chamber of Commerce in Athens* au FO, du 15.9.1922, FO 371 7594.
12. *Greece, Annual report (commercial) for 1922*. Pour ce qui concerne la reprise des relations commerciales avec l'Allemagne, voir surtout les communications de l'Ambassade britannique à Athènes au Board of Trade, ainsi que les réponses de ce dernier, incluses dans le Rapport commercial annuel pour 1922, FO 371 8832.
13. Voir à ce sujet: - *Greece, Annual report (commercial) for 1924*, Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, FO 371 10771. -Chapitres 1 et VI.
14. Le montant restant à rembourser en décembre 1922 est de 1'313'000£, soit 203,5 millions de Drs au cours du moment. Le point de vue des dirigeants grecs est que ce montant n'est en fait que de 85,35 millions de Drs, soit au cours de 1921. Comme on le voit, la différence est énorme. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (commercial) for 1922*, FO 371 8832.
15. *Memorandum du 27.12.1923 du Board of Trade au Foreign Office*, sur les relations commerciales anglo-grecques, avec copie de l'accord de septembre 1923, FO 371 8843.
16. Voir: - *Memorandum du Board of Trade au Foreign Office du 27.12.1923*, cité sous 15. - Echange de correspondance entre Lord Curzon (secrétaire au F.O.) et le Board of Trade, des 3 et 21 décembre 1923, FO 371 8843.
17. Lettre de la Federation of British Industries au Board of Trade, du 3.12.1923, FO 371 8843.
18. Pour les quantités importées, voir tableau page 69. Au sujet des Compagnies pétrolières qui approvisionnent la Grèce, voir PSIROUKIS, *Le désastre d'Asie Mineure*, op.cit.
19. *Greece, Annual report (commercial) for 1924*, FO 371 10771.

20. Voir sur cette question: VOYAZOGLU, *Les tabacs grecs sur le marché britannique*, article paru dans la Revue d'Economie Publique et Sociale (en grec) en octobre 1938, cité également par K.KITSIKIS dans : *La Grèce du 4 août et les grandes puissances*, op.cit.
Voir également: ci-dessous, note 83.
21. Voir: -Echange de correspondance entre le Board of Trade et l'Ambassade britannique des 6 et 23 novembre 1925, FO 371 10767. -Note de l'Ambassade britannique au Gouvernement grec du 29 novembre 1925, FO 371 10767. -Rapport de l'Ambassade britannique au F.O. du 11.12.1925, FO 371 10767.
22. *Greece, Annual report (commercial) for 1924*, FO 371 10771.
23. Voir à ce sujet: VOURNAS T., *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2 et MARKEZINIS S., *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce contemporaine*, tome 2.
24. Il s'agit d'une estimation faite par l'Ambassade britannique, car le service de statistique est supprimé en 1925-1926. Voir: *Greece, Annual report (commercial) 1926*, FO 371 12176.
25. Entre autres, 75'000£ sont ainsi perdues par des exportateurs de textiles de Manchester (Zlatano Bros) à cause de la faillite de leur concessionnaire en Grèce. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (commercial) for 1926*, FO 371 12176.
26. *Memorandum sur la situation et les perspectives politiques et économiques en Grèce*, envoyé par l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. en septembre 1925, FO 371 10781, où l'avènement de la dictature est jugé de manière plutôt positive du point de vue de la stabilité politique par l'Ambassade de G.B.
27. *Greece, Annual report (financial) et (commercial) for 1926*, FO 371 12176.
28. *Greece, Annual report (economic) for 1927*, FO 371 12924. - *Greece, Annual report (economic) for 1928*, FO 371 13659.
29. *Greece, annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924. Voir également chap.IV.
30. *Greece, Annual report (commercial) for 1927*, FO 371 12924. Ce rapport conseille «beaucoup de prudence» aux firmes britanniques travaillant avec la Grèce et un «choix particulièrement sévère de leurs clients et agents dans ce pays».
31. *Financial and Economic situation in Greece*, Memo du Board of Trade pour la Federation of British Industries, du 13.8.1928, FO 371 12918.
32. *Greece, Annual report (commercial) for 1929*, FO 371 14391.
33. La proportion de blé à importer pour 1931 ne devra pas dépasser les 45% de la consommation totale; voir: *Greece, Annual report (economic) for 1930*, FO 371 15237.
34. Annuaire statistique de la Grèce, 1929-1932. Banque Nationale de Grèce, Athènes.
35. *Greece, Annual report (economic) et (commercial) for 1932*, FO 371 16774. Voir également: VERGOPOULOS K., *La question agricole en Grèce, 19ème et 20ème siècles*.
36. *Greece, Annual report (commercial) for 1932*, FO 371 16774.
37. *Greece, Annual report (commercial) for 1932*. Voir également: ANDREOU A., *La Politique commerciale de la Grèce, 1830-1933*.
38. *Greece, Annual report (commercial) et (economic) for 1932*, FO 371 16774.
39. Note du Foreign Office, transmise par l'Ambassade britannique au Ministère de l'Economie à Athènes, du 5 mai 1932, FO 371 15815. Voir aussi: - *Annual report*

- (commercial) for 1932, FO 371 16774. - *Clearing arrangement between Germany and Greece*, memo du Foreign Office du 29.8.1932, FO 371 15970.
40. Voir à ce sujet: - ANDREOU A., *La Politique commerciale de la Grèce*, op.cit. - KORDATOS I., *Introduction à l'Histoire du Capitalisme grec*, Athènes 1977. - MARKEZINIS S., *Histoire politique de la Grèce moderne*, tome 2.
 41. *Anglo-greek commercial negotiations*, memo du F.O. à l'Ambassade britannique à Athènes du 23.6.1925, FO 371 10767. Voir également: MARKEZINIS S., *Histoire politique de la Grèce moderne, la Grèce contemporaine*, tome 1.
 42. *Anglo-greek commercial negotiations*, memo du F.O. du 23.6.1925. Voir aussi: Echange de correspondance entre le F.O. et le Board of Trade au sujet des négociations pour un nouveau traité commercial anglo-grec, des 3 et 21 juillet 1920, FO 371 4686.
 43. ANDREOU A., *La politique commerciale de la Grèce*, op.cit.
 44. Sur la première période des négociations, voir: *Greece, Annual report (commercial) for 1920*, FO 371 6096.
 45. Lettre de la Federation of British Industries au Board of Trade, du 21.12.1923, FO 371 8843. Voir également: *Greece, Annual report (commercial) for 1924*. FO 371 10771.
 46. *Anglo-greek commercial negotiations*, rapport du Board of Trade du 4 juin 1925, FO 371 10767. - *Proposed new anglo-greek commercial treaty*, observations du Board of Trade 1er mai 1925, FO 371 10767.
 47. Le problème de la concurrence des produits de l'Empire va d'ailleurs se poser dès 1928. - *Anglo-greek commercial treaty negotiations*, échange de correspondance entre l'Ambassade britannique d'Athènes et le Foreign Office des 12 et 25 mai 1925, FO 371 10767.
 48. *Greece, annual report (commercial) for 1924*, FO 371 10771.
 49. *Anglo-greek commercial treaty*, échange de correspondance entre l'Ambassade britannique d'Athènes et le Foreign Office des 16 et 30 décembre 1925, FO 371 10767. - *Anglo-greek commercial treaty negotiations*, memoranda of meetings 1 to 4, Londres, 9.6.1926. Board of Trade, FO 371 11338.
 50. Echange de correspondance entre le Board of Trade et le Foreign Office «*Minutes of the recent meetings between the British and Greek delegations*». 1.7.1926, FO 371 11338.
 51. Texte et commentaires du Traité de commerce anglo-grec de juillet 1926, FO 371 10767. Voir également: *Greece, Annual report (commercial) for 1926*, FO 371 12178.
 52. Lettre du Ministère grec des Affaires Etrangères à M. Milne Cheetham, Ministre plénipotentiaire du Gouvernement britannique du 13.4.1926, FO 371 11338. Voir aussi: *Greece, Annual report (commercial) for 1926*, FO 371 12178.
 53. *Greece, Annual report (commercial) for 1928*, FO 371 13659.
 54. Voir également sur cette question: ANDREOU A., *La Politique commerciale de la Grèce*, op.cit.
 55. *Greece, Annual report (commercial) for 1926*, FO 371 12178.
 56. *Greece, Annual report (commercial) for 1926*.
 57. Comme par exemple la Convention «Power», voir chap.IV pp. 181-189.

58. *Anglo-greek commercial treaty negotiations*, memorandum des 14 et 22.6.1926, FO 371 11338.
59. *Greece, Annual report (commercial) for 1926*, FO 371 12178.
60. Au sujet des divergences d'intérêts entre les divers secteurs de la Bourgeoisie hellénique, voir également: MOUZELIS N., *La Société Neo-grecque: aspects de sous-développement*, Exandas, Athènes 1978.
61. *Greece, Annual report (commercial) for 1925*, FO 371 11310.
62. Télégramme du Foreign Office à l'Ambassade britannique d'Athènes et note envoyée par celle-ci au Ministère grec des Affaires Etrangères, des 15 et 27 octobre 1926, FO 371 11360. Voir également: *Greek Commercial Treaties*, memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, 9.12.1926, FO 371 11360.
63. On peut même dire à cet égard que la dictature a ainsi «tiré une belle épine du pied» de ses successeurs, en assumant la signature de ce traité.
64. Dans sa réponse à l'une des nombreuses protestations du gouvernement britannique au sujet des contingentements, le Ministère des Affaires Etrangères de Grèce répondre, le 10.1.1936 par une «liste des importations d'Angleterre autorisées en marge des contingentements durant 1935». Les sommes suivantes y sont mentionnées:
- | | | |
|------------------------|---|--------------------|
| Textiles divers | : | £ 87'435.- |
| Acier et métaux | : | 66'000.- |
| Pneus pour automobiles | : | 17'400.- |
| Matériel électrique | : | 10'900 |
| Matériel militaire | : | 6'000.- |
| Divers | : | 3'000.- |
| Total | : | £ 190'735.- |
- Ce total correspond à environ 104 millions de Drs, c'est-à-dire au 6,3% des importations d'origine britannique pour 1935, FO 371 20388.
65. *Greece, Annual report (commercial) for 1929*, FO 371 14391.
66. *Greece, Annual report (commercial) for 1932*, FO 371 16774. Voir également sur cette question: *The working of greek clearing agreements*. Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, 30.12.1935, FO 371 20388 et l'article KITSIKIS (Voir références).
67. *Greece, Annual report (commercial) for 1936*. Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, FO 371 21143, 29.4.1937. -*Greece, Annual report (commercial) for 1937*. Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, FO 371 21145. Voir également: *Greece's commercial policy*, memo de S.Waterlow pour le Foreign Office. Athènes 30.11.1936, FO 371 20388.
68. *Greece, Annual report (economic) et (commercial) for 1933*. Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, FO 371 15970. -*Greece, annual report (economic) et (commercial) for 1934*. Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, FO 371 19518. Voir également: *Note by the Commercial Secretary of British Legation in Athens, on the improvement of the greek economic and financial situation during 1934*. Memorandum du 20 février 1935, FO 371 19516.

69. *Anglo-greek trade*, lettres du Department of Overseas Trade, des 22 janvier et 23 février 1934, FO 371 18329. Voir aussi: *Commercial relations between Greece and United Kingdom*, rapport de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, du 8.8.1933, FO 371 16765.
70. *Greece, Annual report (commercial) for 1933*, FO 371 15970.
71. Voir ci-dessus, note 64.
72. *Greece, Annual report (commercial) et (economic) for 1933*. FO 371 15970.
73. *Greece, Annual report (commercial) et (economic) for 1934*. FO 371 19518.
74. Rapport du Foreign Office sur la visite de M. Pesmazoglou à Londres, en février 1935, FO 371 19513. 2.2.1935.
75. Memorandum du Board of Trade au Foreign Office du 4.2.1935 «*Economic relations with Greece*», FO 371 19513.
76. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (political) et (commercial) for 1935*, FO 371
77. *Greek restrictions on trade with the United Kingdom*, rapport du Board of Trade pour le Foreign Office, du 14.2.1935, FO 371 19513.
78. *Greece, Annual report (commercial) for 1936*, FO 371 21143.
79. *Greece, Annual report (commercial) for 1936*, FO 371 21143.
80. Et notamment dans les négociations concernant la Dette publique extérieure, cf. chapitre III.
81. *Greece, Annual report (economic) et (political) for 1937*, FO 371 21145.
82. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (commercial) for 1935*, FO 371 20392.
83. Pour 1936, 79% du tabac importé en Angleterre est d'origine américaine, 19,5% vient de l'Empire (Rhodésie, Indes, Canada) et 1,5% seulement des Balkans (Grèce, Bulgarie et Turquie). Les importations sont assurées par 2 grandes sociétés, Imperial Tobacco Cy et British American Tobacco Cy. Voir également: VOYAZOGLU A., *Les Tabacs grecs sur le marché britannique*, article paru en octobre 1938 dans la «*Revue d'Economie Publique et Sociale*» (en grec).
84. Lettre du Ministre des Affaires Etrangères de Grèce à S.Waterlow du 10.1.1936, FO 371 20388. Voir également: ci-dessus, note 64, ainsi que: *Economic situation in Greece, appreciations of conditions and prospects of Anglo-greek trade*; rapport de S.Waterlow au Department of Overseas Trade du 4.5 1936, FO 371 20388. Egalement: *Greece, Annual report (commercial) for 1937*, FO 371 21145.
85. *Greece, Annual report (commercial) for 1936*, FO 371 21143. Voir également: *Anglo-greek commercial and financial relations*, rapport de S.Waterlow au Foreign Office du 20.5.1937, FO 371 21145.
86. Voir tableaux pp. 56-59. Il faut aussi compter le prix d'achat de 2 contre-torpilleurs.
87. Annuaire statistique de la Grèce, 1936, commerce extérieur.
88. Comme par exemple entre 1922 et 1926, où le Foreign Office usera de son influence pour limiter au possible les ventes d'armes britanniques à la Grèce (voir chapitre V).
89. Voir à ce sujet: KITSIKIS, *La Grèce du 4 août et les Grandes Puissances*, op.cit. Voir aussi:
90. Voir: *Anglo-greek commercial and financial negotiations*, memorandum du F.O. du 29.1.1940, FO 371 24905.

91. *Greece, Annual report (commercial) for 1924*, FO 371 10771.
92. Voir tableau p.78 et: - *Greece, Annual report (agriculture) for 1927*, FO 371 12924.
- *Greece, Annual report (agriculture) for 1928*, FO 371 13659. - *Greece, Annual report (agriculture) for 1929*, FO 371 14391.
93. Voir pages 84-87.
94. Voir pages 100-101.

CHAPITRE III

LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE GRECQUE ET LA GRANDE-BRETAGNE

Beaucoup de chiffres sont cités dans ce chapitre, parfois en vrac, risquant d'embrouiller le lecteur. Pour plus de clarté, un tableau récapitulatif de la dette extérieure hellénique et de son évolution entre 1920 et 1932 se trouve en pages 145-146.

1. Historique

Dès la guerre d'indépendance, l'Etat grec est très lourdement endetté à l'étranger, d'abord en France et en Russie puis, après 1863, surtout en Grande-Bretagne. A la fin du XIXe, l'Allemagne devient aussi un créancier important, de même que les Etats-Unis entre 1905 et 1914. Toutefois, la part britannique dans la dette publique extérieure (D.P.E.) grecque va rester prépondérante jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les premiers emprunts sont garantis par des hypothèques sur des terrains appartenant à l'Etat, des biens de l'Eglise sécularisés ou alors directement par les gouvernements des grandes puissances, comme c'est le cas en 1828 pour un prêt de 1,5 million de Roubles-or garanti par le gouvernement russe, en 1829 pour 500'000 Francs-or garantis par la France, ou en 1833 pour 2 millions de £ garantis par le gouvernement britannique.¹

Sur le marché anglais, les emprunts grecs sont d'abord émis par la Banque Wright and Co, puis dès 1839, également par la Banque Ioniennne et aussi à partir de 1841 par la Banque Nationale de Grèce, dont le siège à Londres est à l'époque le plus important. A partir de 1863 et pour la période qui nous intéresse dans ce travail, l'intermédiaire principal de ces emprunts sera la Hambros Bank de Londres, dont la direction entretiendra toujours des liens étroits avec la famille royale de Grèce.²

Jusqu'aux environs de 1880, les capitaux prêtés à l'Etat grec serviraient pour l'essentiel à alimenter son propre fonctionnement. Ils constituent la principale ressource d'un pays aussi pauvre et dépourvu de revenus, - faute d'un système fiscal cohérent - que la Grèce du XIXe: c'est ainsi que sont entretenues une pléthore de fonctionnaires, les familles et cours royales,

que sont payées de nombreuses pensions, etc... L'argent emprunté sert également au maintien d'une armée et d'une marine de guerre encore très modestes, mais néanmoins coûteuses.

Cette situation évolue pourtant dans le dernier quart de siècle, grâce à l'éveil de la bourgeoisie, qui commence à amener de nouvelles personnalités et surtout une mentalité différente à la gestion des affaires de l'Etat: les gouvernements parlementaires successifs de Trikoupis dans cette période vont ainsi manifester un certain souci pour la création d'infrastructures devant servir au développement économique du pays: lignes de chemin de fer, routes, canal de Corinthe, quelques travaux d'urbanisation à Athènes. Ces réalisations restent encore limitées en comparaison avec celles des années 1910 à 1939, mais nécessitent pourtant d'importants capitaux qui seront obtenus par voie d'emprunts intérieurs et surtout extérieurs. Les efforts de mise sur pied de forces armées crédibles, qui datent aussi de cette période, constituent aussi un véritable gouffre où sont annuellement engloutis des centaines de millions de Drs, empruntées pour l'essentiel.³

La D.P.E. grecque commence ainsi à gonfler de manière démesurée et hors de proportion avec les moyens modestes dont dispose l'Etat pour faire face à ses obligations. Entre 1880 et 1900, le seul service de la dette se monte au total annuel de 455 millions de Francs-or, représentant près de 50% du budget national.⁴ Cette situation devient dramatique à partir de 1885: les gouvernements successifs sont obligés, pour assurer les paiements des intérêts et des arriérés de la dette, de contracter de nouveaux emprunts: ainsi, en 1890, on négocie avec des banques françaises le prêt de 6,5 millions de Francs-or, qui ne serviront qu'à compléter les intérêts de la dette envers la Grande-Bretagne.⁴ Il apparaît ainsi clairement qu'à cette époque, l'Etat grec n'a pas, et de loin, les moyens de ses ambitions en politique intérieure et extérieure.

La Drachme perd continuellement de sa valeur et le déficit budgétaire augmente d'année en année. Afin de mieux contrôler la situation financière de l'Etat, mais aussi pour créer de nouveaux revenus qui pourront être affectés au service de la D.P.E., les milieux bancaires tant grecs qu'étrangers proposent en 1889 la création d'une sorte de banque centrale mixte (avec la participation de l'Etat et des banques créancières étrangères), qui serait chargée de la gestion de la dette, pouvant ainsi encaisser et même créer certaines taxes et autres revenus publics. Cet organisme serait comparable à la Banque Impériale Ottomane fonctionnant alors dans l'Empire Turc.⁴

Devant une certaine hostilité du Parlement, le gouvernement du moment (Deliyannis) ne retient pas cette solution, et va tenter de s'en sortir par de nouveaux emprunts, transformant ainsi définitivement les problèmes financiers en cercle vicieux. L'instabilité gouvernementale (les ministères se succèdent alors tous les six mois) n'arrange pas la situation; malgré l'adoption en hâte de nouveaux impôts extraordinaires par le Parlement et l'envoi d'experts par le gouvernement britannique (Mission Law), on n'arrive pas à éviter une proclamation officielle de faillite de l'Etat grec par ses créanciers et son propre gouvernement en 1893. Précisons que cette proclamation émane d'un gouvernement «de service», nommé par le roi et non d'un cabinet «politique» issu du parlement. Une période très difficile de crise financière et économique, ainsi que de laborieuses négociations avec les banques étrangères commence alors, et va durer jusqu'en 1897. Durant ces quatre années, la Grèce ne peut assurer que le 30% du service de sa dette, alors que ses créanciers, appuyés par leurs gouvernements respectifs, proclament qu'aucun nouveau crédit ne sera accordé tant que l'Etat hellénique n'accepte pas un contrôle international permanent de ses finances en vue d'assurer un service régulier de la D.P.E....

La guerre et la défaite contre l'Empire ottoman en 1897 amènent le pays dans une telle situation d'impasse, qu'il se voit obligé, afin d'obtenir une aide économique d'urgence, d'accepter ces conditions humiliantes. C'est ainsi qu'une Commission Financière Internationale (C.F.I.) va désormais siéger à Athènes, contrôlant annuellement le budget de l'Etat et les revenus affectés au service de la dette; nous verrons plus loin les détails de la composition, des prérogatives et de l'activité de cette commission. Cette mise sous tutelle internationale de la Grèce lui permettra cependant d'obtenir, dans la période 1900 à 1914, toute une série d'importants crédits étrangers, qui serviront notamment à poursuivre les travaux d'infrastructures et de modernisation économiques amorcées en 1880-1890, et, d'autre part, à la création d'une armée et d'une marine relativement importante: autrement dit, à la mise en place de conditions économiques et militaires qui permettent à la bourgeoisie libérale d'assumer le pouvoir dans le pays, et de réaliser ses ambitions en politique étrangère.

C'est durant cette période que les Etats-Unis prennent place parmi les créanciers importants de l'Etat grec, entre autres pour deux raisons bien définies: d'une part les banques et le gouvernement américains ne sont pas membres de la C.F.I., ce qui permet aux crédits des U.S.A. d'échapper aux contrôles et aux limitations fixées par celle-ci, et, d'autre part, au phénomène de l'immigration hellénique vers les Etats-Unis, qui a pour

conséquence la création et la croissance d'un «Lobby» grec outre-Atlantique, favorisant naturellement son pays d'origine.

Cependant, c'est la part britannique dans la D.P.E. qui reste toujours la plus importante: en 1914, on peut l'estimer à près de 46% sur un total de 34 millions de £.⁵ Les crédits anglais servent notamment à des travaux concernant les transports publics et l'installation d'un réseau télégraphique; dans ces deux domaines, la réalisation des travaux et la gestion des installations sont concédées à des sociétés britanniques. Sur le plan militaire, ils sont utilisés à la construction dans des chantiers anglais de quatre contre-torpilleurs en 1910-1911.

La Grèce des années 1900 à 1914 nous offre donc un bon exemple de ce qui constitue à l'époque l'une des formes d'expansion des grands Etats occidentaux: la création de «zones d'influence» privilégiées dans les petits pays, par la conclusion de contrats de concession ou de fournitures destinées à l'équipement national ou à l'armement; d'autre part, on fournit également le pays acheteur en ressources financières grâce à l'octroi d'emprunts dont le produit servira à payer les commandes. Ce genre d'exportation de capitaux est très courant dans tous les Etats balkaniques ainsi que l'Empire ottoman jusqu'en 1914, et va se prolonger durant l'Entre-deux-guerres.⁶

La Commission Financière Internationale

Appelé également en Grèce Contrôle Financier International, cet organisme est composé de représentants de six pays créanciers de l'Etat grec, à savoir la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie, la France, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Ces représentants, ainsi que les membres des différents services de la Commission jouissent du statut diplomatique, ils sont nommés par les gouvernements des six pays précités, en accord avec les banques créancières et les associations de porteurs. Ils ne semblent toutefois n'avoir aucun lien direct avec ces dernières: il s'agit de hauts-fonctionnaires de l'Etat. Par exemple, MM. Russel, Bentinck et Roussin, membres et présidents britanniques de la C.F.I. entre 1919 et 1932, viennent respectivement du Trésor pour le premier, et du Foreign Office pour les deux autres. La présidence est assurée chaque année à tour de rôle par le délégué de chaque pays, mais les voix sont proportionnelles aux parts respectives dans la dette hellénique.

En exécution des accords de 1897 qui placent les finances grecques sous la tutelle des grandes puissances, la C.F.I. dispose d'un droit de contrôle sur l'ensemble de la politique économique du pays: en principe, aucun nouvel

emprunt ne peut être contracté sans son autorisation, aucune émission de papier-monnaie ne peut être effectuée par la Banque Nationale (puis par la Banque de Grèce dès 1927) sans son accord; elle dispose d'un droit de veto sur tous les achats de biens d'équipement ou de matériel militaire par l'Etat grec: c'est ainsi qu'elle entravera la reconstitution des forces armées entre 1923 et 1927, alors qu'elle n'émet aucune objection importante aux dépenses militaires colossales de la période 1908 à 1920... D'autre part, elle a un droit de regard sur le budget annuel et détermine tous les revenus fiscaux indirects affectés au service de la dette: timbres divers, droits sur le tabac, monopoles d'Etat (sel, pétrole, allumettes, cigarettes, etc...), ainsi qu'une part variable des recettes douanières. Tous ces revenus sont relativement très importants, car le système fiscal grec a toujours accordé la prépondérance aux impôts indirects.

La C.F.I. va fonctionner de manière normale jusqu'en 1914. A partir de 1915, les représentants allemands et autrichiens en sont exclus de fait (ils le seront de droit dès 1919). Quant aux délégués russes, ils vont la quitter après la révolution de 1917.⁷ Ainsi, pour la période que nous étudions, le contrôle international sur les finances de la Grèce sera exercé par la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Mais c'est en fait la Grande-Bretagne qui tirera les ficelles dans la Commission entre 1920 et 1940, parce que sa créance se situe autour de la moitié de la D.P.E., que la part relative de la France a beaucoup diminué et que celle de l'Italie est réduite à presque rien. Ces deux derniers pays sont éclipsés au profit des U.S.A. qui ne sont pas membres de la C.F.I., mais dont la créance avoisine les 30% de la dette hellénique en 1930-1931.

La C.F.I. joue un rôle important jusqu'en 1932, c'est-à-dire tant que les relations entre l'Etat grec et ses créanciers sont plus ou moins «normales». A partir de 1932, et durant tout le conflit à propos du défaut de service de la D.P.E., elle ne pourra plus remplir sa mission, celle-ci n'ayant désormais aucune substance à cause du ferme refus de paiement des intérêts opposé par les dirigeants grecs. Elle reste donc dans l'arrière plan entre 1932 et 1939, au profit de négociations directes entre parties opposées. Elle n'aura même pas une fonction d'arbitre ou de médiateur dans le conflit, car elle est «brûlée» du côté grec, n'ayant jamais été un organe de contrôle neutre, mais un représentant âpre et dur des intérêts financiers étrangers en Grèce. La seconde guerre mondiale met un terme définitif aux activités de la Commission, avant sa suppression officielle en 1944.

Comme nous le verrons, c'est les Associations de créanciers qui prennent le relais pour la défense de leurs intérêts face à la Grèce à partir de 1932.

Quelques mots à leur propos: elles regroupent tous les porteurs (Bondholders) ayant souscrit à des emprunts de pays étrangers, comme le C.F.B. (Committee of Foreign Bondholders), ou le L.L.C. (League Loans Committee), qui concerne plus spécifiquement les porteurs des emprunts S.D.N. Leurs moyens politiques semblent considérables, si l'on s'en réfère aux personnalités qui les dirigent: Sir Austen Chamberlain, président du L.L.C. est à la même époque président du Parti Conservateur, après avoir été Secrétaire au Foreign Office à la fin des années 1920. Quant à Lord Bessborough, président du C.F.B., il s'agit également d'une personnalité marquante au sein du Parti «Tory».

Les interventions de ces associations peuvent donc se faire aussi bien par voie parlementaire que par pression directe sur le gouvernement. Les campagnes et communiqués de presse en sont, comme nous le verrons, un élément également important.

2. Estimation de la part britannique dans la D.P.E. en 1920

Nous avons laissé la dette publique extérieure grecque à un montant de 34 millions de £ au début de 1914, soit, au cours de l'époque (25 Drs/£), à 850 millions de Drs. Les 46% de ces capitaux, soit 15,6 millions de £, sont d'origine britannique.⁵

Nous la retrouvons en 1920 à un total de 3'283 millions de Drs. soit, (en tenant compte de la dévaluation de la Drachme depuis 1914) 67 millions de £.⁶ Ainsi, à un doublement de la valeur absolue de la dette hellénique en six ans, correspond une multiplication par quatre de sa valeur en Drs. Cela pose de gros problèmes aux finances de l'Etat pour le service de cette dette, qui doit naturellement être assuré en devises des pays prêteurs: ainsi, pour un capital et un taux d'intérêts donnés, les intérêts effectivement versés peuvent être multipliés par autant que la monnaie du pays débiteur perd de la valeur par rapport à celle du pays créancier. La chute de la Drachme constitue ainsi un facteur primordial du gonflement excessif de la D.P.E. grecque entre 1920 et 1930, parallèlement bien sûr à l'accumulation de nouveaux emprunts, qui restent toutefois, et comme nous le verrons, dans des limites relativement raisonnables si on en considère la valeur nominale.

Voyons maintenant en détail l'évolution de la dette hellénique, et plus particulièrement de sa part contractée en Grande-Bretagne, entre 1914 et 1920. Dans les trois premières années de guerre, l'Etat grec n'émettra aucun emprunt important sur le marché financier international. Durant cette même

période, il arrive pour la première fois à assurer largement le paiement de tous ses intérêts dans les délais, grâce en bonne partie à l'agrandissement du pays en 1912-1913: l'adjonction de nouveaux territoires et le doublement de la population qui s'ensuit amènent forcément de nouveaux revenus substantiels à l'Etat.⁹ En 1917, à cause de l'occupation militaire alliée et de l'évolution trouble de la politique intérieure, aucun intérêt ne pourra être payé, ce qui augmente la dette d'autant d'arriérés (soit environ 2 millions de £).⁹

Par la suite, après l'entrée en guerre du pays, d'importants crédits alliés (surtout britanniques et américains) vont être accordés durant 1918-1919 au gouvernement Vénizélos, en vertu d'un agrément financier signé avec la Grande-Bretagne, les U.S.A. et la France en février 1918 portant sur une somme totale de 40 millions de £. Ces capitaux permettront de financer l'effort de guerre hellénique, l'envoi de troupes en Russie méridionale en 1919-1920, et enfin, l'occupation d'une partie de l'Asie Mineure. La part britannique de ces crédits est de 20 millions de £, celle des Etats-Unis de 10 millions, avec un taux d'intérêt moyen de 4,5%. Ces 30 millions de £ seront effectivement versés au gouvernement grec jusqu'en 1920.⁹ La part française, soit 10 millions de £, ne le sera qu'en 1924-1925.

Ces chiffres nous amènent donc à une proportion globale de 37 millions de £ de capitaux britanniques (compte tenu de certains arriérés de 1916-1917 qui n'ont pas encore été versés) sur un total de 67 millions de £ pour la dette publique extérieure grecque au printemps de 1920, c'est-à-dire le 55,2%.⁸ Cette proportion, qui diminue légèrement dans les années suivantes, restera tout de même très proche de la moitié du total de la D.P.E. durant toute la période que nous étudions ici.

3. La guerre d'Asie Mineure et ses conséquences; 1919-1922

Malgré les hostilités en Russie et en Turquie, 1919 et le début de 1920 sont relativement favorables du point de vue financier; les revenus de l'Etat assignés par la C.F.I. au service de la dette sont même excédentaires, et de ce fait une partie de ceux-ci sera retournée au gouvernement grec.¹⁰

A partir du printemps 1920, ce dernier semble cependant éprouver une certaine peine à faire face à ses obligations financières, particulièrement pour ce qui concerne le coût important des opérations militaires; un crédit ouvert de 10 millions de £ est en principe mis à la disposition de la Grèce par le gouvernement français selon l'agrément financier de février 1918, mais

reste inutilisable du fait du revirement de la politique régionale française au début de 1920 en faveur des Turcs.¹¹ Pour tenter de remédier à cette situation, les dirigeants grecs entreprennent alors trois démarches:

- a) Une demande d'augmentation de la circulation fiduciaire de 300 millions de Drs, adressée à la C.F.I. en mai 1920, et appuyée par les arguments suivants: La Grèce est le mandataire des puissances alliées en Asie Mineure et doit maintenir sur pied de guerre plus de 230'000 hommes, et subit ainsi des dépenses extraordinaires impossibles à couvrir par le budget ordinaire. L'émission d'un emprunt pourrait résoudre la question, mais la hausse des taux d'intérêt sur le marché international rend cette mesure difficile. Cette augmentation de 300 millions de la circulation fiduciaire par la Banque Nationale serait en fait un prêt de celle-ci au gouvernement grec, qui ne sera utilisé qu'au fur et à mesure des besoins.¹² D'autre part, toujours selon les arguments grecs, il s'agit également d'assurer à la population des «nouveaux territoires» (la Thrace orientale et la zone de Smyrne) les liquidités nécessaires à ses transactions.¹²

Cette première requête sera acceptée par la C.F.I. le 1er septembre 1920, après consultation des gouvernements concernés (les Britanniques sont pour, la France et l'Italie s'abstiennent).¹²

- b) Une deuxième demande, développant les mêmes arguments et portant sur une nouvelle tranche de 400 millions de Drs, est à nouveau présentée le 21 septembre suivant; mais cette fois-ci, devant l'opposition nette des gouvernements français et italien et l'abstention des Britanniques, la C.F.I. ne donne pas son autorisation.¹³ Dans cette affaire, l'attitude anglaise est ambiguë: en effet, dans un memorandum adressé au Secrétaire au Trésor à Londres en juillet 1920 et traitant de la situation financière de la Grèce, M. Russel, représentant de la Grande-Bretagne et président de la C.F.I., reconnaît le bien-fondé de la première augmentation de la circulation fiduciaire et pense qu'il sera encore justifié dans les mois à venir de recourir à nouveau à une telle mesure, plutôt qu'à de nouveaux emprunts...¹⁴ Pourtant, quand il s'agit, deux mois plus tard, de concrétiser cette position face au refus franco-italien, le même M. Russel va s'abstenir, malgré le fait que sa voix est prépondérante au sein de la C.F.I. Comment expliquer une telle attitude? Les Britanniques ne veulent peut-être pas heurter de front leurs partenaires Français et Italiens, dont la politique proche-orientale est à l'époque hostile à la Grèce? Peut-être pensent-ils aussi qu'un nouvel emprunt hellénique, qui serait presque forcément émis en Grande-Bretagne,¹⁵ sera plus avantageux pour eux qu'une augmentation de la circulation fiduciaire?

c) N'ayant ainsi plus le choix, le gouvernement grec doit recourir à des emprunts; l'un en Angleterre, de 2 millions de £ (environ 100 millions de Drs), par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre, et avec une demande de garantie au gouvernement britannique, présentée le 29 septembre 1920;¹⁶ l'autre, également de 100 millions, intérieur et forcé (ce qui va diminuer la popularité du gouvernement libéral à la veille des élections).¹⁷ Après un avis positif du Foreign Office, emprunt et garantie sont accordés par la Grande-Bretagne en octobre 1920, avec une durée de 23 ans et un taux d'intérêt de 5%.¹⁸ Il est d'ailleurs étonnant de voir la rapidité (une semaine!) avec laquelle se déroule toute l'opération...

Après la défaite électorale des libéraux, le 14 novembre, et les bouleversements politiques qui vont suivre (formation d'un gouvernement conservateur et retour de l'ex-roi Constantin en décembre 1920), les relations financières entre la Grèce et ses «alliés» sont remises en question. Dans les jours qui suivent le plébiscite du 5 décembre 1920 (au sujet du rappel de Constantin), la France et l'Angleterre annoncent leur intention d'interrompre toute assistance financière au nouveau gouvernement.¹⁹ En fait, cette assistance est uniquement britannique depuis le début de 1920. Ainsi, et malgré leur démarche commune, Paris tient beaucoup plus fermement à cette décision que Londres: le gouvernement français tient là un excellent prétexte pour justifier après coup son changement d'attitude envers la Grèce, qui remonte au printemps 1920... Quant au gouvernement britannique, il semble embarrassé de tous points de vue, surtout celui de ses intérêts stratégiques dans la région, ainsi que des intérêts financiers économiques et commerciaux anglais en Grèce. Un mémorandum de l'Ambassade au Foreign Office du 9 décembre 1920, concernant l'attitude à adopter pour les firmes britanniques recevant ou exécutant des commandes du gouvernement grec est révélateur à ce sujet: on s'y inquiète au sujet de ce qu'il adviendra de certains contrats très fructueux, concernant des fournitures militaires, des travaux publics et des biens d'équipement, dont la conclusion est proche et sur lesquels on compte beaucoup du côté des entrepreneurs et marchands anglais, mais dont l'argent nécessaire devrait être emprunté par l'Etat grec en Grande-Bretagne... Qu'advient-il d'autre part des commandes déjà en cours et qui ne seront pas payées si l'aide financière à la Grèce devait cesser? Ce document souligne enfin que la position financière et commerciale anglaise en Grèce est de loin beaucoup plus importante que celle de la France, et qu'une rupture ou une défaite militaire de ce pays lui feraient par conséquent perdre beaucoup plus...²⁰

D'autres questions à ce sujet sont posées au parlement britannique par certains députés durant le mois de décembre 1920; leur gouvernement y

répond de manière très limitée, à savoir qu'«à l'heure actuelle nous n'effectuons aucun nouveau paiement à l'Etat hellénique, mais que les accords passés avant le 14 novembre (l'emprunt de 2 millions de £) seront honorés...»²¹

L'inquiétude règne donc dans les milieux anglais économiquement et financièrement liés à la Grèce... Londres doit en tenir compte, d'autant plus que la controverse autour de la personne de Constantin Ier n'a plus la même importance qu'en 1915-1916, qu'elle semble pour l'essentiel avoir été exhumée par les Français, soucieux de justifier leur politique, et que les alliés auraient pu se contenter de protestations de principe...²² Toutefois, on ne veut pas heurter de front la France et l'Italie, même au sujet d'un problème relativement important pour les intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne; on adoptera donc une attitude de «wait and see», essayant d'une part de ménager l'allié français et ne reconnaissant pas le roi de Grèce et en maintenant un embargo de principe contre ce pays, mais, d'autre part, on tentera de maintenir un minimum de relations économiques afin de ne pas nuire aux intérêts des entreprises et des banques anglaises tout en expliquant aux Français et aux Italiens, violemment hostiles à la Grèce, l'importance de ces intérêts.²² Cette volonté d'apaisement, amène donc la Grande-Bretagne à jouer un rôle de modérateur entre les intérêts grecs, français et italiens en Asie Mineure. Cette politique reste constante jusqu'à l'été 1922; toutefois, le blocus financier contre la Grèce sera appliqué pour l'essentiel et aucun nouvel emprunt grec ne sera entre-temps émis sur le marché anglais.

Quelle sera, à partir de ce moment l'attitude des nouveaux dirigeants grecs? Le cabinet Rallis, formé le 17 novembre 1920 semble être conscient du fait que dans un premier temps en tout cas, le retour de Constantin va entraîner, entre autres difficultés avec les alliés, l'interruption de l'aide économique pourtant vitale si l'on veut poursuivre et gagner la guerre. D'ailleurs, une certaine partie des conservateurs est contre la poursuite des hostilités en Asie Mineure, et, d'autre part, on espère qu'il s'agit là de difficultés passagères, pour ce qui concerne la Grande-Bretagne en tout cas. Les choses ne sont donc pas prises au tragique, et on pense qu'elles finiront tôt ou tard par prendre un tour plus favorable. Mais dès le mois de décembre, le gouvernement grec prend la décision formelle de poursuivre la guerre; dans l'immédiat, il s'agit donc de parer au plus pressé pour faire face aux frais de la campagne militaire, et compenser la coupure de l'assistance alliée.

En premier lieu, on décide de passer outre au veto de la C.F.I de septembre-octobre derniers, et d'augmenter la circulation fiduciaire de 400

millions de Drs sous la forme d'un prêt à l'Etat par la Banque Nationale. Une première avance de 200 millions est effectuée jusqu'au 25 décembre, ce qui déclenche une cascade de protestations de la part de la C.F.I.,²³ celle-ci demande même l'intervention directe des gouvernements des trois puissances, sous la forme d'une sévère mise en garde adressée à la Grèce.²⁴ Le gouvernement français va même plus loin en proposant l'annulation pure et simple de tous les crédits déjà accordés à l'Etat grec depuis 1917, mettant par là ce dernier en défaut de paiement.²⁵

Grâce à l'insistance du gouvernement britannique, on en reste finalement aux protestations verbales,²⁶ auxquelles on répond du côté grec en reprenant les arguments déjà développés par les libéraux le mois de septembre précédent (urgence des besoins militaires, etc...), ainsi que par l'engagement de restreindre à l'avenir la circulation fiduciaire «dès que les possibilités de crédit auprès des grandes puissances seront rétablies»,²⁷ réponse habile qui laisse une marge de manoeuvre importante. Et de fait, une seconde tranche de 200 millions est à nouveau mise en circulation dès le 3 janvier 1921, suivie de la traditionnelle protestation de la C.F.I. et des non moins traditionnelles explications du Ministère des Finances.²⁸ Toutefois ces pratiques suscitent une certaine inquiétude des britanniques: dans un mémorandum qu'il adresse au Foreign Office, le 10 février 1921, M. Bentinck, délégué à la C.F.I., souligne la précarité de la voie suivie par le gouvernement grec, et les conséquences que cela peut entraîner, à savoir une forte dépréciation de la Drachme et l'impossibilité à terme d'assurer le service de la D.P.E.²⁹ D'autre part, malgré les déclarations rassurantes et même optimistes des nouveaux dirigeants du pays, on peut remarquer au début de 1921 une certaine nervosité et inquiétude de l'opinion publique et de la presse suite au retrait du soutien économique allié...²⁹ Enfin, dans un autre rapport, envoyé à Lord Curzon durant le mois de février, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne déclare ouvertement que la Grèce est incapable de terminer avec succès, ni même à terme de continuer les opérations militaires en Asie Mineure sans une aide économique rapide.³⁰ Ces deux documents soulignent également le caractère autoritaire des mesures financières du cabinet Rallis, appliquées par décret, sans débat ni sanction parlementaires.²⁹⁻³⁰

C'est dans ce contexte que se situe une première tentative du gouvernement grec afin d'obtenir un prêt bancaire sur le marché de Londres; la Hambros Bank est contactée à cet effet, mais elle ne peut agir sans le consentement - au moins tacite - du Foreign Office. Ce dernier, tout en admettant qu'une défaite grecque en Asie Mineure serait contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne dans la région, élude cependant la question

d'une aide financière - même indirecte - dans l'immédiat.³¹ En effet, au même moment se tient à Londres dès le 21 février une conférence sur l'Asie Mineure, au cours de laquelle le gouvernement anglais caresse l'espoir d'amener les Grecs à d'importantes concessions, grâce entre autres à des pressions économiques. Ce point de vue est clairement exposé dans la réponse du Foreign Office à la Hambros Bank du 15 mars 1921, où Lord Curzon insiste sur le fait que des pressions financières discrètes peuvent faire accepter aux Grecs une révision partielle du Traité de Sèvres...³²

D'autre part, à l'occasion de leur présence à Londres pour cette conférence, le ministre grec de la Guerre, Gounaris, et le gouverneur de la Banque Nationale examinent avec le Trésor britannique, les moyens par lesquels leur gouvernement pourrait faire face à la situation financière très précaire. Il ressort de ces contacts que la Grande-Bretagne ne s'opposerait pas à l'émission d'un emprunt grec par la Hambros Bank, «pour autant que la Grèce retire volontairement ses troupes d'Asie Mineure, mis à part de la ville de Smyrne et de ses alentours, éliminant ainsi une source de dépenses inutiles, et renforçant même sa position militaire».³³ Précisons que le coût des opérations militaires est de 7 à 8 millions de Drs par jour.³⁴ Ces entretiens, qui suscitent d'ailleurs une protestation française,³⁵ ne déboucheront sur aucun résultat concret, étant donné l'échec de la conférence de Londres et l'attitude de refus obstiné du gouvernement grec.

Ainsi, on est une fois de plus obligé à Athènes de recourir à des mesures financières internes et hasardeuses, à savoir.

- La formation d'un consortium de banques (cf. chap.II), pour la limitation du change et la régulation du commerce extérieur.
- Une nouvelle mise en circulation de billets pour un montant de 500 millions de Drs, prêtés d'office à l'Etat, et à nouveau sans l'assentiment préalable de la C.F.I.³⁶
- Un emprunt public forcé de 115 millions de Drs.³⁷
- Enfin, de fortes augmentations de taxes indirectes, mais aussi directes, comme par exemple un impôt de 30% sur les profits des entreprises.³⁷

Ces mesures d'urgence permettent aux dirigeants grecs de respirer quelque peu, mais elles ont aussi des effets très négatifs: une forte dépréciation de la Drachme (à la fin de l'année elle aura perdu le 100% de sa valeur par rapport à la Livre), une forte baisse du commerce extérieur et une impopularité croissante des conservateurs auprès de l'opinion, à cause des emprunts forcés, des nouvelles taxes, du coût de la vie et de la continuation de la guerre.³⁷ Elles sont certainement la cause principale de la démission

du cabinet Rallis le 8 avril et de son remplacement par un ministère D.Gounaris, qui ne parviendra d'ailleurs pas à regagner la confiance de l'opinion, étant lui-même l'instigateur de la politique suivie par le précédent gouvernement.

Durant l'été 1921, de nouvelles négociations sont engagées pour l'obtention d'un prêt étranger privé, entre M. Maximos (gouverneur de la Banque Nationale) le groupe Armstrong - Dunning (dont les entreprises exportent beaucoup en Grèce, surtout du matériel militaire), et la Hambros Bank. Le représentant grec demande un crédit de 30 millions de £ (3'000 millions de Drs). Les conditions des prêteurs sont les suivantes:

- Une durée d'amortissement de 30 ans (soit 3,3% annuellement)³⁸
- Un taux d'intérêt de 8%.³⁸

De plus, sur instructions du gouvernement anglais, cet argent ne pourra servir à acheter du matériel militaire et ne pourra être touché qu'une fois les hostilités contre les Turcs terminées. Il devra être utilisé pour l'achat, uniquement en Grande-Bretagne ou dans les Dominions, de produits alimentaires, matières premières et énergétiques, matériel d'équipement portuaire et ferroviaire, etc... Il s'agit donc d'un prêt pour l'après-guerre, destiné à la reconstruction et à l'équipement du pays avec des produits britanniques.³⁹

Ces conditions sont difficiles à accepter pour la Grèce, car l'état de son économie ne lui permettrait pas d'assurer le service d'un tel emprunt (environ 340 millions de Drs annuellement). Si l'on compare ces conditions à celles du prêt d'octobre 1920, obtenu avec la garantie du gouvernement britannique, on voit clairement dans quelle situation difficile le blocus financier allié place le pays dès la fin de 1920. Les négociations échouent donc,³⁸ avec comme principaux résultats de faire marcher une fois de plus la planche à billets pour 210 millions de Drs jusqu'à la fin de l'année, ainsi qu'un nouvel emprunt forcé de 700 millions.⁴⁰ L'évolution de la situation financière du pays jusqu'au début de 1922 est donc catastrophique: Drachme dépréciée de 100% (ce qui multiplie par 2 le montant en Drs de la D.P.E.), déficit budgétaire énorme (selon une estimation de la C.F.I., il dépasse les 2 milliards de Drs pour 1921-1922, alors que celui de 1920-1921 était de 482 millions).⁴¹ Précisons une fois encore que toutes les mesures qui ont amené cette situation ont été prises par le gouvernement de manière autoritaire sans aucun contrôle parlementaire, la situation de guerre lui conférant des pouvoirs exceptionnels, afin de poursuivre obstinément sa politique en Asie Mineure. Le budget de 1921-1922 est d'ailleurs tenu secret et n'a jamais été présenté au parlement.

Une profonde inquiétude commence à agiter aussi bien la Commission Financière Internationale,⁴¹ que les milieux bancaires britanniques et les associations de porteurs: L'Etat grec semble au bord de la faillite financière, et l'on se demande même comment il arrivera à assurer le service de sa dette extérieure en 1922.⁴¹ Les gouvernements des pays prêteurs (et même en France) se font l'écho de ces alarmes, mais s'en tiennent à leur position de principe (pas d'aide financière à la Grèce), proposant seulement à la C.F.I. d'exiger des «garanties supplémentaires au gouvernement hellénique concernant sa dette extérieure».⁴² Dans la situation du moment, la position française, affectant de s'inquiéter sur le sort des porteurs d'obligations grecques, semble absurde; on peut en effet se demander quelles «garanties supplémentaires» peut offrir l'Etat grec dans la situation où il se trouve?⁴² Cet aspect de la question est d'ailleurs souligné par les Britanniques, sans toutefois entraîner un geste concret de leur part jusqu'en décembre 1921.⁴²

L'inquiétude est également vive chez de nombreuses firmes anglaises exportant en Grèce: en effet, les difficultés financières et les mesures du gouvernement grec provoquent de grosses difficultés de paiement aux importateurs, quand ce ne sont pas des faillites pures et simples: Aussi, durant l'automne 1921, la Federation of British Industries intervient régulièrement auprès du Foreign Office ainsi que du Premier Ministre lui-même, afin de les rendre attentifs au fait que, si une aide rapide n'est pas accordée à la Grèce, les entreprises anglaises risquent d'y laisser beaucoup de plumes.⁴³ La F.B.I. suggère que le gouvernement britannique donne enfin son aval à l'émission d'un emprunt grec à Londres, aux seules conditions qu'il permette en priorité le remboursement des dettes commerciales helléniques puis l'achat de matériel non-militaire en Grande-Bretagne.⁴³

L'ambassade britannique à Athènes suggère d'ailleurs à la même époque une politique identique; d'autre part, des rapports de plus en plus alarmants sur la situation financière désespérée de l'Etat grec parviennent au Foreign Office de la part de l'Ambassade ou de la C.F.I. durant les mois de décembre 1921 et janvier 1922.⁴⁴

C'est dans ce contexte qu'a lieu, à la fin décembre 1921, un nouveau voyage de Gounaris à Londres, à la tête d'une délégation chargée de négocier un emprunt que les dirigeants grecs espèrent cette fois-ci obtenir grâce au soutien du gouvernement britannique.⁴⁵ Ce dernier, ne pouvant raisonnablement agir de manière différente, a déjà informé la France, l'Italie et la C.F.I. dès le 30 novembre 1921 que, «le fait que les pays alliés aient pris la décision de stopper toute aide financière à la Grèce dès le 4 décembre 1920, ne signifie pas que le gouvernement britannique soit tenu

d'empêcher des firmes et des banques privées d'accorder des crédits à ce pays».46

Un accord est signé le 22 décembre 1921 entre des représentants grecs, et le Trésor britannique, autorisant l'Etat hellénique à émettre un emprunt de 15 millions de £ au maximum sur la place de Londres. Le quart du montant total emprunté devra obligatoirement couvrir le remboursement des dettes commerciales grecques, le solde exclusivement destiné à l'achat de produits britanniques. Cet emprunt sera naturellement soumis au contrôle de la C.F.I.⁴⁷ Remarquons qu'il n'est pas fait mention dans cet accord d'une quelconque interdiction d'achat de matériel militaire par la Grèce, comme c'était le cas six mois auparavant: en effet, le gouvernement britannique semble enfin se rendre compte que si la Grèce ne peut plus soutenir financièrement le poids des opérations militaires, elle sera battue à bref délai, ce qui serait contraire aux intérêts stratégiques anglais dans la région.⁴⁸

A la suite de cet accord qui fixe le cadre général pour un nouvel emprunt, la délégation grecque engage à nouveau des pourparlers avec les mêmes partenaires que l'été précédent, soit le groupe Armstrong - Dunning et la Hambros Bank. Les conditions du prêt, toujours aussi dures (8%, 20 ans) mais aussi le refus du gouvernement anglais de le garantir, ainsi que la ferme opposition de la France au sein de la C.F.I., ne lui permettront cependant pas de se matérialiser.⁴⁹

Ce nouvel échec entraîne la démission du cabinet Gounaris (qui avait pourtant crié au triomphe après la signature de l'accord du 22 décembre),⁵⁰ suivie d'une longue crise ministérielle entre mars et mai 1922. Un nouveau ministère stable formé en mai, prend immédiatement une mesure financière désespérée: un «emprunt forcé spécial», représentant la moitié de la circulation fiduciaire détenue par le public; à cet effet, ordre est donné à chacun de couper en deux les billets de banque qu'il possède, chaque partie représentant la moitié de la valeur nominale du billet: l'une reste à la disposition de son propriétaire, l'autre représente un bon de l'Etat à 7%. Ce dernier force ainsi la population à lui prêter la moitié de son argent!⁵⁰

Bien qu'elle provoque un mécontentement généralisé, la mesure est habile en soi, car elle permet d'émettre à nouveau du papier monnaie sans déprécier davantage la Drachme; de plus, elle permet de débusquer beaucoup de fortunes cachées, qui échappent ordinairement aux emprunts forcés et aux taxations. Outre les classes populaires, qu'elle prive subitement de la moitié de leur pouvoir d'achat du moment, elle touche surtout la petite et moyenne bourgeoisie, qu'elle va mécontenter et surtout désécuriser

durablement.⁵¹ L'«emprunt forcé spécial» de mai 1922 rapporte dans l'immédiat 1'500 millions de Drs à l'Etat grec; s'il permet au gouvernement de prolonger encore quelques mois les opérations militaires et l'agonie économique du pays, il n'amène cependant aucune amélioration à sa situation, à tous points de vue lamentable, durant 1922: un rapport économique envoyé par l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office en août 1922, la résume ainsi: «... Les taxes diverses ont été augmentées jusqu'à une limite extrême, la valeur des billets a été réduite de moitié, toutes les importations sont lourdement taxées, le change est limité par des mesures draconiennes... Cependant, la Drachme continue de tomber... les prix ne cessent d'augmenter; la marge de manoeuvre créée par le dernier emprunt forcé sera épuisée à la fin du mois d'octobre... Le gouvernement dépense (pour la guerre) 10 millions de Drs par jour, et ne sait plus quoi faire pour de l'assistance... il devra certainement défier à nouveau la C.F.I. en faisant marcher la planche à billets...»⁵²

La précipitation des événements militaires jusqu'en septembre va amener la chute du gouvernement, suivie de près (25 septembre), par l'abdication de Constantin, suite à la Révolution militaire. C'est alors les nouveaux dirigeants qui doivent faire face à la situation, soit les officiers du «Comité Révolutionnaire», et le gouvernement de tendance libérale présidé par M. Zaimis. Les dépenses militaires de guerre sont certes terminées - bien qu'il faille maintenir encore de nombreuses divisions mobilisées pour protéger les îles et la frontière de Thrace - mais l'entretien des réfugiés, estimé entre 100 et 150 millions de Drs par mois,⁵³ en a pris le relais. Malgré la levée de l'embargo financier allié après le départ de Constantin, les dirigeants grecs ne manifestent pas l'intention d'effectuer un nouvel emprunt étranger dans l'immédiat, à cause de l'importance des taux d'intérêts. Comme ils ne peuvent non plus recourir à de nouvelles taxes ou emprunts intérieurs, ils demandent simplement à la C.F.I. l'autorisation d'une nouvelle augmentation de la circulation fiduciaire de 1 milliard de Drs, en la justifiant par le fait que l'afflux de réfugiés a fait augmenter la population du pays de 1 million d'individus, ce qui rend une augmentation de monnaie indispensable. Ne voulant pas rajouter aux énormes difficultés que connaît déjà l'Etat grec celles que provoquerait un refus de sa part et certainement sensible au fait que le nouveau régime reconnaisse ainsi son autorité, la Commission accepte la demande.⁵⁴

Le bilan financier de trois ans de guerre est très lourd: les déficits budgétaires de 1920-1921 et 1921-1922 atteignent respectivement 980 et 1'700 millions de Drs (sans compter la partie «cachée», estimée à 500 millions, du budget 1921-1922), la Drachme est dévaluée de 1000% par

rapport à la Livre depuis 1919, la dette publique intérieure a augmenté de 600%, la dette extérieure de 4% seulement en valeur absolue à cause du blocus financier, mais en fait de beaucoup plus (775%) si l'on tient compte de la chute de la Drachme. De plus, à la fin de 1922, le gouvernement grec doit faire face à d'énormes dépenses extraordinaires, nécessitées par les réfugiés.

4. Les emprunts pour les réfugiés: S.D.N., Grande-Bretagne, Etats-Unis

Les événements politiques de la fin de 1922 (procès et exécutions des dirigeants conservateurs), amènent un gel des relations anglo-grecques jusqu'au milieu de 1923. Sur le plan financier cependant, les représentants de la Grande-Bretagne et de la France au sein de la C.F.I. montrent une certaine compréhension des problèmes que rencontre le gouvernement grec, et n'entraveront pas trop ses efforts, du moins pour ce qui concerne l'aide aux réfugiés. De l'augmentation de la circulation fiduciaire pour 1 milliard de Drs effectuée en décembre 1922, 750 millions vont constituer un prêt de la Banque Nationale à l'Etat, en vue de subvenir aux besoins les plus urgents.⁵³

Mais compte tenu de la charge énorme que représente l'entretien et le reclassement de 1,1 million de personnes (entre 120 et 150 millions de Drs par mois pour l'entretien seulement), cet emprunt ne représente pas grand-chose; les dirigeants grecs doivent donc chercher de nouveaux moyens. Pour cela, ils font appel, dès le mois de mai 1923 à la Société des Nations, afin d'obtenir sous ses auspices et sa garantie un prêt international à un taux d'intérêts favorable. Un rapport détaillé sur la situation financière du pays est soumis au Conseil de la S.D.N. le 5 mai 1923, concluant sur la nécessité d'une aide de 6 milliards de Drs,⁵⁴ représentant environ le total des déficits extraordinaires (pour raisons de guerre) des budgets 1920-1921 et 1921-1922 (soit environ 3,5 milliards de Drs), ainsi que ceux du budget 1922-1923 (pour l'assistance aux réfugiés), soit 2 milliards de Drs.⁵⁵

Des négociations s'ouvrent dès le mois de juin suivant et vont durer jusqu'à l'automne. En septembre 1923, est mise sur pied une Commission d'Etablissement des Réfugiés, chargée de gérer les fonds des futurs emprunts, et composée de représentants américains, britanniques et grecs, avec une majorité étrangère. Le service des emprunts sera placé sous le double contrôle de la Commission précitée, ainsi que de la C.F.I., qui donne son assentiment en novembre 1923, après quelques réticences des représentants français.⁵⁷ L'emprunt bénéficie de la garantie conjointe de la S.D.N. et

des gouvernements britannique et américain, «dans la mesure où il ne sera utilisé que pour l'aide aux réfugiés, et non pour d'autres buts, quels qu'ils soient». Il sera finalement d'un montant total de 4'700 millions de Drs, que l'on peut décomposer ainsi:

- 10 millions de £ (soit 3'600 millions de Drs) émis à Londres
- 11 millions de \$ (soit 1'100 millions de Drs) émis aux Etats-Unis.

Le taux d'intérêt est de 7%, la durée de l'amortissement sera de 40 ans à partir de 1925.⁵⁸ Ces conditions sont relativement favorables pour l'époque, si on les compare à celles d'éventuels emprunts durant 1920-1922. Dès août 1923, le gouvernement grec a déjà reçu un prêt de 1 million de £ de la Banque d'Angleterre, qui sera intégré comme avance aux emprunts S.D.N.⁵⁸

Quelle sera l'utilisation de ces fonds dans les années qui vont suivre? La Commission d'Etablissement des Réfugiés se met au travail dès l'automne 1923. L'Etat hellénique met à disposition 500'000 ha de terres, permettant l'installation de nombreuses familles d'agriculteurs. Ces terres ne sont pas distribuées gratuitement, mais seront achetées par les réfugiés grâce à des fonds que leur prêtera l'Etat à des taux entre 3 et 5%. Cette pratique permet de rentabiliser partiellement une fraction des prêts étrangers.⁵⁹ D'autre part, elle renforce le poids social de la paysannerie moyenne (près de 110'000 familles, représentant environ 500'000 personnes, sont ainsi installées), tout en accentuant sa dépendance envers l'Etat, qui devient son créancier.⁶⁰ On peut estimer à près de 3'600 millions de Drs la part des emprunts S.D.N. qui est consacrée aux agriculteurs.⁶⁰

Si l'utilisation de ces emprunts dans le domaine agricole nous paraît relativement simple et transparente, entraînant une installation rapide et décente des paysans dans leurs nouvelles terres, il n'en va pas de même pour ce qui concerne la création d'emplois industriels et de logements dont devraient bénéficier les autres réfugiés. Dans la période de 1923 à 1930, la Grèce traverse une période de forte industrialisation. La masse des réfugiés d'Asie Mineure constitue un apport important en main d'oeuvre, d'autant plus qu'elle a parfois une qualification supérieure à la classe ouvrière locale. La majeure partie du solde des emprunts S.D.N., soit environ 1'100 millions de Drs, sera injecté dans l'industrie grecque naissante entre 1924 et 1927, sous la forme de crédits de l'Etat à court ou moyen terme, pour l'agrandissement ou la création d'entreprises employant des réfugiés, crédits accordés à des taux d'intérêts entre 4 et 6%. A l'époque, il s'agit là de la plus grosse participation de capitaux étrangers à l'industrialisation de la Grèce.⁶¹ Cette participation, bien qu'indirecte, est relativement importante: en 1927, elle

représente plus de 25% du capital total des sociétés anonymes, qui s'élève à 4'390 millions de Drs.⁶²

On peut constater qu'une infime partie de ces premiers emprunts S.D.N. est consacrée à l'amélioration directe des conditions de vie quotidienne des réfugiés, tout au moins de ceux qui ne sont pas agriculteurs et ne peuvent donc pas vivre sur leur terre. L'industrialisation leur donne certes des emplois, mais pour la plupart, très mal payés;⁶³ ainsi, leurs conditions de vie (logements, hygiène, santé, éducation) resteront longtemps misérables, jusque dans les années 1950 pour beaucoup d'entre eux...⁶³ Il faut préciser que dans les statuts de la C.E.R., publiés en décembre 1923, l'utilisation de capitaux empruntés «à des fins charitables, telles que constructions de logements, fournitures de vêtements, de nourriture, ou de médicaments», n'est pas permise; les emprunts S.D.N. «devront être utilisés uniquement à des fins productives».⁶⁴

La seconde tranche d'emprunts S.D.N.: 1927-1929

La première partie des emprunts S.D.N. permet à la C.E.R. et à l'Etat d'effectuer un certain travail jusqu'en 1926; toutefois, à cette date on est encore loin d'avoir achevé la réinsertion des réfugiés, particulièrement dans les villes. Au début de 1927, le gouvernement «d'Union Nationale» adresse donc une demande à la S.D.N., concernant un emprunt complémentaire de 9 millions de £ (environ 3'500 millions de Drs) pour l'achèvement de l'aide aux réfugiés. Les besoins en capitaux de la Grèce se situent alors dans les domaines suivants:

- a) La construction de logements à Athènes et à Thessalonique.
- b) Un renforcement et la stabilisation de la monnaie nationale.
- c) Le financement de l'industrie locale par des capitaux étrangers, à travers des prêts accordés par l'Etat et la C.E.R.
- d) Assurer les services des emprunts précédents (liquidation des arriérés).

Un tel emprunt, qui serait également placé sous le contrôle de la C.E.R., est aussi jugé comme nécessaire par la C.F.I. dès janvier 1927; cette dernière lui accorderait donc en principe son autorisation.⁶⁵

La demande du gouvernement grec, officiellement présentée en mai 1927 est accueillie favorablement à Genève: il s'agit aussi là d'un encouragement à poursuivre la politique économique d'austérité, inaugurée en automne 1926.⁶⁶ Un comité d'experts est envoyé alors en Grèce par la S.D.N., pour faire le point de la situation et déterminer les besoins réels en matière

d'assistance aux réfugiés ainsi que l'état des finances du pays. Ce comité travaillera en collaboration avec la C.E.R. jusqu'en octobre 1927 et présentera ses conclusions en décembre: celles-ci admettent la nécessité d'un emprunt de 9 millions de £,67 dont:

- 1/3 serait consacré à la complétion de l'aide aux réfugiés
- 1/3 pour le renforcement de la monnaie et des finances nationales, et
- 1/3 pour la liquidation des arriérés d'anciens emprunts.⁶⁷

D'autre part, la S.D.N. (comme d'ailleurs les banques britanniques et américaines pour ce qui concerne d'autres emprunts) va mettre, dès l'été 1927, une condition préalable à son aide, à savoir la création d'une véritable Banque Centrale de l'Etat, qui reprendrait toutes les prérogatives de la Banque Nationale (monopole d'émission de monnaie, emprunts, etc...), qui est, elle, un organisme semi-privé.⁶⁸

Le gouvernement grec accepte cette condition,⁶⁸ et après le rapport favorable du Comité d'experts, la S.D.N. accorde sa garantie pour un double emprunt, l'un de 4,07 millions de £ (1'425 millions de Drs) et l'autre de 17 millions de \$ (1'440 millions de Drs), soit un total sensiblement inférieur aux 3'500 millions demandés par le gouvernement hellénique une année plus tôt: mais il faut cependant tenir compte du renforcement de la Drachme par rapport à la £ et au Dollar (+8% environ). Ces emprunts sont émis simultanément au printemps 1928, le premier par la Hambros Bank (à 91%) à Londres pour 3,4 millions de £ et le solde en Suède et en Italie; le second par les banques américaines Spyer et National City, à New-York pour 15 millions de \$, et en Suisse pour 2 millions.⁶⁹

L'affectation des capitaux va susciter quelques problèmes entre la C.E.R. et le gouvernement grec: celui-ci veut en effet utiliser une partie des fonds (environ 4 millions de £) comme partie des réserves en devises étrangères de la nouvelle Banque de Grèce, justifiant cela par la volonté de renforcer la monnaie nationale, ce qui est également l'un des buts des emprunts. Cette solution permettrait aussi à l'Etat de financer directement des entreprises industrielles par des crédits de la Banque de Grèce, sans avoir à passer par le contrôle de la C.E.R.⁷⁰ Cette dernière désire de son côté continuer à exercer un contrôle des financements par les emprunts S.D.N., comme il l'a fait jusqu'à présent, et veut, d'autre part, disposer de la totalité des capitaux pour effectuer sa tâche.⁷⁰

En fait, ce conflit de compétences semble bien masquer un manque de confiance de la part de la Commission et de ceux qu'elle représente

(banques, Conseil de la S.D.N.), pour l'Etat et les dirigeants grecs.⁷¹ Il sera résolu par un accord passé en avril 1928, selon les termes duquel l'Etat grec garde la totalité des fonds nouvellement empruntés, mais s'engage à verser mensuellement à la C.E.R. la somme de 150'000 £ (53 millions de Drs).⁶⁹

Un troisième emprunt «pour les réfugiés» garanti par la S.D.N. sera accordé à la fin de 1928 à la demande du gouvernement hellénique. Le montant en est de 12,17 millions de \$ (1'100 millions de Drs), à un intérêt de 4%. Il est émis aux Etats-Unis dans la première moitié de 1929. La gestion des fonds est cette fois-ci confiée entièrement à l'Etat, représenté par la Banque de Grèce, car ils serviront principalement au maintien de la stabilité de la Drachme, ainsi qu'à la liquidation d'arriérés d'anciens emprunts.⁷²

Le montant total des capitaux ainsi importés en Grèce sous forme d'emprunts S.D.N., se monte donc à la fin de 1929 à 8'465 millions de Drs, dont le 55,5% est d'origine britannique, le 40% provient des Etats-Unis, et le 4,5% restant, de Suède, de Suisse et d'Italie.

Un rapport de la Commission d'Etablissement des Réfugiés, daté du 19 août 1929, nous donne certaines indications sur l'utilisation de ces capitaux: depuis janvier 1924, a été mise à disposition de la C.E.R. la somme de 14,417 millions de £, soit 5'406 millions de Drs; la différence, soit 3'059 millions, est soit restée entre les mains du gouvernement grec, soit encore à venir, l'émission du dernier emprunt n'étant pas encore terminée.⁷³ L'affectation des capitaux est ainsi répartie:

- Dépenses pour les établissements agricoles :	3'600	mio de Drs
- Constructions de logements urbains :	543,7	mio de Drs
- Frais administratifs de la C.E.R. :	71,3	mio de Drs
- Prêts à des entreprises (à long terme, plus de 15 ans) :	1'075,4	mio de Drs
- Compléments aux services annuels des emprunts S.D.N. :	110,6	mio de Drs
- Divers :	<u>5</u>	<u>mio de Drs</u>
- Total :	5'406	mio de Drs

Source: cf. note 73

Les prêts accordés à des entreprises artisanales s'élevant à 12,6 millions de Drs, on peut donc considérer qu'un total de 1'062,8 millions a été investi,

par voie de prêts accordés à travers la C.E.R., dans l'Industrie grecque entre 1924 et 1928.⁷⁵

Le gouvernement grec garde quant à lui à sa disposition entre 1923 et 1930 une somme totale de 3'135 millions de Drs, soit les 380 millions reçus de la Banque d'Angleterre en août 1923 comme avance sur les prêts S.D.N., et consacrés pour l'essentiel à l'aide directe aux réfugiés (vêtements, nourriture, logements de fortune) durant la seconde moitié de 1923, la moitié de l'emprunt 6% 1928, et la quasi-totalité de l'emprunt 4% de 1929, représentant ensemble 2'755 millions. De cette somme, 955 millions sont consacrés aux paiements des intérêts et à l'amortissement de la D.P.E.,⁷⁴ et 1'800 millions de Drs en devises étrangères (soit 4 millions de £ et 4,5 millions de \$) iront constituer au début de 1928 une part des réserves de la nouvelle Banque de Grèce.⁷⁵

La C.E.R. touchera encore quelque 200 millions de Drs provenant de l'emprunt 1929, selon les accords passés en mai 1928, jusqu'à sa dissolution au début de 1930.⁷⁶ Selon une convention passée entre le gouvernement grec et le Conseil de la S.D.N. le 24 janvier 1930,⁷⁶ ses pouvoirs de représentation des intérêts des créanciers étrangers sont transférés à la Commission Financière Internationale (les créanciers et porteurs britanniques sont d'autre part regroupés dans le League Loans Comitee, qui jouera un rôle important dans le cadre des négociations suivant la faillite de l'Etat grec en 1932). La C.F.I. reprend également le contrôle du paiement des services annuels ainsi que des revenus qui leur sont affectés, notamment les remboursements annuels effectués par les réfugiés établis à la campagne pour l'achat de leurs exploitations.⁷⁶

Voyons maintenant d'un peu plus près l'utilisation effective des emprunts S.D.N. ainsi que le bilan d'activité de la C.E.R. entre 1924 et 1930. La Commission a réalisé durant cette période un travail important, mais controversé: en effet, la gestion et l'utilisation des capitaux dont elle dispose a souvent été faite selon le point de vue et les intérêts des bailleurs de fonds, plutôt que ceux des réfugiés: les critères de rentabilité, dus à la nature même des trois emprunts «pour les réfugiés» de 1923, 1928 et 1929, et dont la Commission est obligée de tenir rigoureusement compte, sont parfois incompatibles avec la notion d'aide à une population en détresse. La misère persistante jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale d'une bonne partie des réfugiés, parle d'elle-même à cet égard...⁷⁷

- Les meilleurs résultats sont certainement obtenus dans le domaine des établissements agricoles, effectués pour l'essentiel en Macédoine et en

Thrace, où 110'000 familles sont établies dans des exploitations de taille moyenne (pour la Grèce: 3-10 ha). Le gouvernement met pour cela un total de 800'000 ha à disposition, obtenus en partie par réforme agraire ou le départ de populations turques de ces régions. Ces terres sont naturellement payées, bien qu'à un prix favorable, par les réfugiés.

- Pour les réfugiés urbains, près de 45'000 logements sont construits sous les auspices de la C.E.R. à Athènes et Thessalonique entre 1924 et 1930. Le gouvernement en construira de son côté 13'500 dans ces mêmes villes.
- Nous avons déjà examiné les détails des investissements de capitaux empruntés dans l'industrie sous forme de crédits accordés aux entreprises.

Toutes ces mesures permettent la réinsertion sociale progressive d'environ 7 à 800'000 individus, dans des conditions parfois très modestes, mais plus ou moins décentes. Il va subsister toutefois une frange importante de 2 à 300'000 personnes, qui resteront dans la misère des bidonvilles et du chômage latent jusque dans les années 1950. On peut dès lors se poser la question de savoir s'il a été judicieux de consacrer près de 1'100 millions de Drs pour des crédits accordés à des entreprises industrielles prospères, avec des taux d'intérêts très bas (entre 4 et 6%), alors que celles-ci pouvaient trouver des capitaux (certes moins avantageux) ailleurs que dans l'aide aux réfugiés. Cette pratique a, d'autre part, permis au capital étranger de s'introduire dans une grande proportion (par voie d'emprunts, cf. chiffres pp. 137-140) au sein de l'industrie grecque, tout en alourdissant la dette extérieure et la dépendance de l'Etat envers l'étranger, et l'obligeant ainsi à emprunter toujours plus, pour consacrer finalement plus de 12% du total de ces emprunts à en assurer les propres services annuels et les arriérés. Les bénéfices importants réalisés et les fortunes colossales accumulées dans l'industrie grecque entre 1924 et 1930, sont d'ailleurs une indication supplémentaire s'il en faut de la bonne santé de celle-ci, ainsi que de sa haute rentabilité...⁷⁸

5. Les autres emprunts de la période de 1924-1930: Dépenses militaires, grands travaux, industrialisation. Le rôle des banques

Une fois le problème des réfugiés temporairement réglé par les premiers crédits S.D.N. à la fin 1923, les autres besoins de l'Etat grec nécessitant l'emprunt de capitaux étrangers, sont, pour l'essentiel, de deux ordres:

- a) La reconstitution et la modernisation des forces armées et de la marine de guerre

- b) le financement de grands travaux d'infrastructure (électrification, eau, routes, construction de ports, urbanisme, bonification de terres), afin de soutenir l'industrialisation et le développement de l'agriculture et moderniser le pays.

Comme nous le verrons au chapitre V, un des principaux soucis des gouvernements successifs durant les années 1920, est le renforcement de l'armée et de la marine, d'abord (jusqu'en 1926) dans le vague espoir d'une guerre de revanche contre la Turquie, puis dans le cadre de la politique régionale menée par la Grèce et les pays balkaniques voisins.⁷⁹ Ceci au plan de la politique étrangère. Sur le plan intérieur, cette volonté de modernisation des forces armées correspond naturellement à l'important rôle social et politique que celles-ci vont jouer durant tout l'entre-deux-guerres.⁸⁰ Mais nous avons déjà mentionné les difficultés qu'ont éprouvé les dirigeants grecs à obtenir des crédits destinés à l'achat d'armements. Ces difficultés n'ont pu être surmontées qu'en petite partie, grâce à un crédit militaire français de 10 millions de £ (environ 3'500 millions de Drs), subsistant des accords de 1918, mais bloqué durant 1921 et 1922. Cette somme permet la commande à la France à la fin de 1923, d'une première petite tranche (4 sous-marins) d'un programme naval qui ne sera jamais réalisé, vu son coût élevé (25 milliards de Drs).⁸⁰

Cet ancien crédit français sera le seul apport de capital étranger aux dépenses militaires de l'Etat grec jusqu'en 1936. Pour le reste, les gouvernements successifs devront faire appel à des emprunts intérieurs (Bons de défense, souscriptions diverses, et même emprunts forcés).

Du point de vue des grands travaux d'équipement, les projets établis par l'Etat en 1923-1924 sont les suivants:⁸¹

- a) Le développement des réseaux routiers et ferroviaires Nord-Sud (Yougoslavie - Thessalonique - Athènes - Péloponnèse) et Ouest-Est (Macédoine - Thrace).
- b) L'agrandissement et l'aménagement des ports du Pirée et de Thessalonique.
- c) Des travaux d'urbanisation et de construction de logements à Athènes.
- d) Le drainage et la bonification de la plaine de l'Axios en Macédoine.

Le premier projet commence à se concrétiser en automne 1926 par le début de la construction d'une voie ferrée entre Thessalonique et la Thrace, d'une grande importance commerciale, mais aussi stratégique. La concession en est obtenue par la Société Commerciale de Belgique, après des

pour parler depuis le début de 1925. Un emprunt d'un montant total de 21 millions de \$ (environ 1'900 millions de Drs) garanti par la compagnie belge et l'Etat grec est émis à Bruxelles (10 millions) et New-York (11 millions).⁸² D'autre part, le gouvernement hellénique mène également d'autres pourparlers à cette époque, notamment avec des compagnies danoises et britanniques, concernant la construction de lignes de chemin de fer dans le Nord-Ouest du pays. Aucun engagement n'est cependant pris dans l'immédiat.⁸³

Concernant les travaux d'urbanisation et de construction de logements dans la ville d'Athènes, le gouvernement grec reçoit, en mai 1925, une offre de la compagnie Perry and Co de Londres; cette dernière prendrait en charge la construction de nombreux édifices publics (une dizaine de ministères, une poste centrale, une station de chemin de fer), ainsi que l'édification de logements collectifs, dont les besoins sont énormes à l'époque (entre 2 et 300'000), à cause de l'augmentation de la population. Le coût total de ces travaux est estimé à 7 millions de £, (près de 2'500 millions de Drs), soit 5 millions pour les bâtiments publics, et 2 millions pour les logements. L'offre est acceptée et ces capitaux seront fournis par des emprunts émis par la compagnie et l'Etat sur le marché de Londres, aux mêmes conditions que les emprunts S.D.N., c'est-à-dire 7% et une durée de 40 ans.⁸⁴ Les événements politiques entre les étés de 1925 et 1926 retardent la signature des contrats; ceux-ci sont finalement réexaminés après la chute de la dictature et conclus en novembre 1926.⁸⁴

Quant au drainage de la plaine marécageuse de l'Axios et sa transformation en zone agricole, il est entrepris par une société américaine (Foundation Cy), après un accord passé en septembre 1925. Le coût de l'opération est estimé à 5,5 millions de £ (1'900 millions de Drs) et sera financé par un emprunt émis en Grande-Bretagne et aux U.S.A., toujours aux «conditions S.D.N.», qui semble-t-il sont prises comme étalon pour tous les emprunts de la période.⁸⁵

Toutes ces importantes augmentations de la D.P.E. ne sont pas vues d'un très bon oeil par la Commission Financière Internationale qui, tout en considérant les travaux entrepris ainsi que les dépenses que ceux-ci engendrent comme nécessaires, juge dans différents documents datés de 1925 et 1926, les nouveaux emprunts comme «difficiles à supporter par une économie encore aussi fragile que celle de la Grèce».⁸⁶

Pourtant, la C.F.I. ne va pas s'opposer aux 5,5 millions de £ de 1925, ni aux 7 millions de 1926, car ces deux emprunts sont tout ou en partie émis

sur le marché britannique et au bénéfice de compagnies anglaises: ainsi, le gouvernement de Londres, et par conséquent ses délégués y sont favorables; les représentants français et italiens sont plus mitigés, peut-être parce qu'aucune société française ni italienne ne sont partie prenante des contrats en question, mais finiront quand même par les accepter.⁸⁷ Quant à l'emprunt américano-belge de 21 millions de \$ de 1926, la C.F.I. y est nettement opposée, mais celui-ci n'est pas de sa juridiction.⁸⁷

Le fait est, que du point de vue financier, les années 1925 et 1926 sont plutôt mauvaises; après un net rétablissement en 1924, la Drachme perd à nouveau beaucoup de sa valeur (55% entre 1924 et 1926). Le déficit budgétaire atteint 687 millions de Drs pour 1925-1926, contre 361 millions en 1924-1925.⁸⁸ Les dépenses extraordinaires durant 1925-1926, consacrées surtout aux forces armées,⁸⁹ représentent le 25% des dépenses totales du budget ordinaire.⁸⁹ Les dépenses militaires inconsidérées, mais aussi une politique extérieure aventuriste et l'instabilité politique (ces trois phénomènes étant d'ailleurs étroitement liés), sont pour beaucoup dans cette situation.⁹⁰

A la fin de 1925, la Banque Nationale prévient le gouvernement qu'elle aura de grosses difficultés à assurer le premier service des emprunts S.D.N., prévu pour le printemps 1926.⁹⁰ Prévoyant avec raison qu'un défaut de paiement - particulièrement pour ces emprunts-là - porterait un très mauvais coup au crédit international du pays et créerait de grosses difficultés pour l'avenir, le régime Pangalos va recourir en janvier 1926 à la vieille méthode de l'emprunt forcé par mutilation des billets de banque. La mesure est toutefois beaucoup plus limitée qu'en 1922: elle ne concerne cette fois qu'un quart de la valeur nominale des billets de plus de 50 Drachmes.⁹⁰ Ce procédé rapporte l'200 millions et permet ainsi de parer au plus pressé, c'est-à-dire assurer le service des emprunts S.D.N. (près de 550 millions) et rembourser les avances faites à l'Etat par la Banque Nationale depuis 1924, d'un montant total de 661 millions de Drs.⁹⁰

De manière générale, la politique économique de la dictature Pangalos, axée sur des dépenses souvent inutiles, menée par des gens incompétents et de manière autoritaire sans aucun contrôle parlementaire ou public, accentue encore les difficultés commencées en 1925.⁹¹ Entre autres, d'importantes commandes militaires sont passées par l'Etat, notamment en Italie et en Grande-Bretagne pour plus de 4 milliards de Drs, sans aucune couverture financière.⁹²

Le gouvernement britannique s'inquiète de cette situation et adresse en avril 1926 un «avertissement amical» aux dirigeants grecs, attirant leur attention sur les «dangers d'un nouveau désordre financier», ainsi que sur les engagements pris en 1923 au moment de l'attribution des prêts S.D.N., «de consacrer tous leurs efforts afin de rééquilibrer le budget». ⁹³ Les Anglais ne tiennent naturellement pas à ce que les intérêts des créanciers de la Grèce soient lésés, par une éventuelle incapacité de l'Etat à assurer les services des dettes: or, il est clair que cela risque d'arriver, si les finances ne se rétablissent pas, car on ne pourra pas éternellement recourir à des mesures d'urgence comme les emprunts forcés. ⁹⁴ Il semble d'ailleurs que cette réaction des Britanniques ait produit son effet, en détournant la dictature de l'intention de remettre en marche la planche à billets une fois épuisées les réserves créées par l'emprunt forcé, et en donnant un sérieux coup de frein aux commandes militaires en cours. ⁹⁵

Toujours est-il que le gouvernement d'Union Nationale formé en automne 1926 après la chute de Pangalos, hérite d'une situation très difficile. La Drachme est à 450 pour 1 £, c'est-à-dire encore plus bas qu'à la fin de 1922! Une politique d'austérité et d'économies est mise en place, afin de juguler l'inflation et tenter de rééquilibrer le budget. Le système fiscal est quelque peu réorganisé en faveur des impôts directs, de nouvelles taxes sur le commerce extérieur ont pour double effet de réduire les importations tout en amenant des revenus supplémentaires à l'Etat. Cette politique obtient des résultats: la Drachme se rétablit rapidement (+12% jusqu'au début de 1927), le déficit budgétaire de 1926-1927 ne sera que de 291 millions, ⁹⁶ et celui de 1927-1928, prévu de manière optimiste à 140 millions sera en fait de 306 millions. ⁹⁶ Une certaine confiance est rétablie de la part des milieux financiers internationaux. ⁹⁵

Parallèlement à ces efforts du gouvernement, les banques et particulièrement la Banque Nationale, pratiquent une politique de restriction du crédit, créant et accentuant ainsi une situation de manque de capitaux dans l'industrie, ⁹⁵ jugée «très favorable pour l'entrée en Grèce de capitaux étrangers» par le rapport annuel sur l'économie grecque pour 1927, envoyé par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office. ⁹⁵

Si, comme nous l'avons déjà vu, cette politique d'austérité nuit au niveau de vie et aux intérêts des classes populaires, elle est par contre très bien vue de la part des Britanniques et des gouvernements des pays créanciers, ainsi que de la C.F.I., qui y reconnaissent enfin une «remise en ordre» tant attendue de l'économie hellénique... ⁹⁷

Les relations économiques avec la Grande-Bretagne sont bien sûr très étroites (et même qualifiées d'«excellentes» par l'Ambassadeur anglais à Athènes) durant la période des gouvernements d'«Union nationale». Plus tard, après les élections de l'été 1928 et l'avènement du cabinet Vénizélos, ces relations qui restent obligatoirement très serrées du fait de l'énorme dépendance de la Grèce face au capital britannique, vont cependant subir un net refroidissement car les Libéraux et M. Vénizélos en particulier ont été jusque-là opposés à la politique économique des gouvernements précédents, qu'ils considéraient comme trop alignée sur les intérêts étrangers.⁹⁸ D'autre part, les dirigeants britanniques jugent ces mêmes Libéraux comme liés aux intérêts américains et, par conséquent, plus favorables à ces derniers qu'à ceux de la Grande-Bretagne. Cette appréciation repose sur les faits suivants:

- a) Peu avant les élections d'août 1928, la presse libérale et notamment le grand quotidien «Patris», mène une campagne contre les activités des sociétés et des banques anglaises en Grèce, où la Power Company et la Hambros Bank sont particulièrement visées; au contraire, ces articles encensent les institutions financières et compagnies américaines (Foundation, Uhlen) opérant simultanément en Grèce.⁹⁹
- b) Des liens pécuniaires relativement importants existent entre la prospère colonie grecque aux Etats-Unis et le parti Libéral, dont en plus certaines personnalités ont étudié ou longtemps séjourné aux U.S.A.¹⁰⁰
- c) Le parti Libéral représente les intérêts d'une frange plus nationaliste de la bourgeoisie hellénique; celle-ci, après l'échec de ses projets de 1919-1920, cherche maintenant sinon à supprimer, du moins à diversifier la lourde dépendance économique envers l'étranger (et donc la Grande-Bretagne); à l'époque, le développement de liens économiques et financiers avec les Etats-Unis semble être un «moindre mal».¹⁰⁰
- d) Vénizélos lui-même est considéré, après 1922, comme relativement peu favorable aux intérêts britanniques en Grèce.¹⁰⁰

Voyons maintenant, dans le contexte que nous venons d'esquisser, quels sont les nouveaux emprunts contractés dans la période 1927-1930, à quelles conditions ils le sont, ainsi que les négociations qui les accompagnent. Une situation de manque de capitaux dans l'industrie, et de manière plus générale dans l'économie grecque se fait sentir en 1927-1928, pour les raisons suivantes:

- D'un point de vue conjoncturel, la politique d'austérité et de restriction du crédit, appliquée par le gouvernement et la Banque Nationale.

- Mais d'autre part, et principalement, le fait que la majeure partie du Capital grec se trouve placé ou investi à l'étranger: ce capital, on peut l'estimer en 1927, à près de 300 milliards de Drs, soit 9 fois le montant total de la D.P.E., qui se monte pour la même année à 34 milliards.¹⁰² Cette somme colossale, représentant la totalité des capitaux, investissements, fortunes, et avoirs grecs à l'étranger, provient pour sa plus grande part de compagnies d'armement maritime et de sociétés commerciales établies à l'étranger (Grande-Bretagne, Egypte, U.S.A., Amérique du Sud, etc...), mais aussi de fortunes particulières de gens établis à l'étranger ou même vivant en Grèce. Naturellement, tous ces capitaux sont indisponibles pour des investissements directs dans le pays. Il est bien entendu qu'une petite partie de cet argent (en moyenne 3 à 400 millions de Drs par année entre 1923 et 1927) retourne en Grèce sous la forme de devises étrangères envoyées par les Grecs résidant ou travaillant à l'extérieur, ainsi que par les marins, et contribuent grandement à redresser la balance des paiements; cependant, il ne s'agit pas là de capitaux réellement productifs, car ils ne sont pas directement investis dans l'économie du pays.¹⁰³

Par contre, il faut mentionner qu'une bonne partie de la D.P.E. grecque se compose justement de cet argent des Grecs à l'étranger, qui souscrivent certainement en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ou ailleurs, aux emprunts émis par l'Etat hellénique, mais pris en charge et garantis par des banques étrangères: on en arrive ainsi à la situation paradoxale d'un pays surendetté à l'étranger, grâce en partie aux capitaux de ses propres nationaux ou originaires, parce que ces derniers ne veulent pas y investir directement!¹⁰⁴

La formation du Trust de Financement Industriel (1927-1928) - Calcul de la part totale de capitaux étrangers investis dans l'industrie grecque

Afin de satisfaire à la demande de capitaux dans l'industrie, le gouvernement entame durant l'été de 1927 des pourparlers avec certaines banques étrangères, (et notamment Hambros) en vue de la création avec elles d'un «Trust de Financement Industriel», auquel participerait aussi la Banque Nationale. Cet organisme aurait pour fonction de procurer aux entreprises grecques des crédits à taux d'intérêt avantageux, provenant d'emprunts émis sur le marché international par les banques en question; il ne s'agit donc pas directement d'emprunts d'Etat, vu que la B.N.G. est un organisme semi-privé et que l'Etat grec ne participe pas autrement à la formation du Trust.¹⁰⁵ Durant les négociations, une certaine concurrence va se manifester entre la Hambros Bank et le groupe américain National City Bank; finalement, les deux participeront au projet, mais les Britanniques y

tiendront cependant une place prépondérante.¹⁰² Un autre problème surgit du fait de la participation de la Banque Nationale de Grèce, qui tout en étant un organisme semi-privé, tient lieu en même temps de Banque Centrale de l'Etat. De l'avis des banques étrangères, sa participation au Trust serait incompatible avec cette fonction de banque centrale, alors que sa non-participation serait absurde, puisqu'elle est à l'époque la seule banque grecque de quelque importance sur le plan financier international. La B.N.G. devra donc renoncer au rôle de banque centrale, et un nouvel organisme sera créé à cet effet par l'Etat: ce sera la Banque de Grèce, qui commencera son activité en mai 1928.¹⁰² Il s'agit là semble-t-il d'une volonté de la part du Capital étranger de réduire au maximum l'influence que pourrait avoir l'Etat au sein du Trust de Financement de l'Industrie, en éliminant une marge de manoeuvre relativement importante que lui laisserait une participation par le biais de sa Banque centrale.¹⁰³ D'autre part, cette exigence, qui est aussi celle de la S.D.N. à la même époque pour l'octroi de nouveaux prêts, reflète une volonté de «remise en ordre» ou «de mise au pas» de la politique et des possibilités financières de l'Etat grec, manifestée par tous ses créanciers après les manipulations financières opérées par les divers gouvernements sans l'accord de la C.F.I. en 1921-1922 ou 1925-1926.¹⁰³

Face au projet du Trust de Financement Industriel, on exprime cependant certaines réserves du côté britannique et notamment au Foreign Office: en effet, à cette époque, la production industrielle grecque commence à devenir un concurrent sérieux pour les produits importés, surtout dans le textile, les matériaux de construction et la mécanique légère; de plus, les importations sont frappées de taxes d'autant plus importantes qu'il existe des produits correspondants indigènes. Faut-il dès lors favoriser encore plus une production concurrente en lui accordant des facilités de crédit?¹⁰⁴ Les Britanniques distinguent en fait deux sortes d'entreprises industrielles en Grèce: d'une part, celles liées à la production agricole (tabac, conserves alimentaires, huile, etc...), et travaillant surtout pour l'exportation, qui peuvent être considérées comme «normales» (sic) pour un pays comme la Grèce...¹⁰⁴ On peut donc leur faciliter des crédits, d'autant plus qu'elles ne gênent aucune production anglaise. D'autre part, une deuxième catégorie, dans des secteurs comme le textile, le ciment, le matériel électrique ou l'outillage, qui concurrencent dangereusement et «de manière déloyale» (taxes) les produits britanniques, et qu'il serait peut-être imprudent de vouloir aider...¹⁰⁴

Malgré ces réserves, la question de la création du Trust de Financement entre les trois banques est assez rapidement réglée. En novembre 1927, M.

Charles Hambro, président de la banque du même nom, se rend à Athènes pour en négocier les modalités finales avec le Ministre des Finances de Grèce et le gouverneur de la Banque Nationale.¹⁰² A cette occasion est également abordée la question des emprunts pour les travaux publics, que nous examinerons plus loin.

L'accord de fondation du Trust est signé le 19 décembre 1927, entre la Hambros Bank, la Banque Nationale de Grèce et la National City Bank. Les capitaux qui y sont affectés par chaque banque totalisent 2'100 millions de Drs, et proviennent d'emprunts publics, qu'elles émettent à 4,5%. Ces capitaux auront la répartition suivante:¹⁰⁵

- 1'050 millions de Drs (3 millions de £) pour la Hambros Bank, soit le 50%
- 900 millions de Drs (11 millions de \$) pour la N.B.C., soit le 42,85%
- 150 millions de Drs pour la Banque Nationale de Grèce, soit le 7,15%.

La position des banques et capitaux anglo-américains est donc très prépondérante dans ce nouvel organisme, qui commencera son activité au début de 1928. Les entreprises grecques devront soumettre leurs demandes de crédit à la Banque Nationale, qui leur sert d'intermédiaire avec le Trust de Financement. Si ces demandes sont approuvées, des prêts sont alors accordés à des taux variant entre 7 et 8%,¹⁰⁶ donc nettement supérieurs à ceux des crédits accordés par la C.E.R. et l'Etat sur les emprunts S.D.N. Le Trust aura son siège principal à Londres.¹⁰⁶

Ce Trust de Financement Industriel sera donc le second moyen important dont disposent les capitaux britannique et américain pour leur injection dans de l'industrie grecque dans les années 1928 à 1932. Durant ces cinq années, il va ainsi accorder des prêts et subventions aux entreprises pour un montant total de 1'740 millions de Drs,¹⁰⁶ dont le 50% peut être considéré comme provenant de Grande-Bretagne, si l'on s'en réfère à la participation des différentes banques au capital du Trust.

D'autre part, si on cumule cette somme avec les 1'063 millions provenant des emprunts S.D.N. investis entre 1923 et 1929¹⁰⁷ dans des prêts à l'industrie, et dont le 63,7% soit 677 millions provient également de Grande-Bretagne,¹⁰⁷ on peut estimer les proportions suivantes:

- Total des capitaux étrangers empruntés par des entreprises industrielles grecques en 1933: 2'803 millions de Drs.

- Part des capitaux britanniques à ce total: 1'547 millions de Drs, soit 55,25%.
- En 1933, le capital total des sociétés anonymes grecques dans le secteur de l'industrie est de 7'946 millions de Drs.¹⁰⁸ Sans confondre la notion de capital-actions et celle d'emprunt, mais si l'on établit une simple comparaison, on peut dire que les capitaux étrangers qui y sont investis par voie de prêts en représentent le 35,3% et le 19,4% pour ce qui concerne leur part britannique... Il ne semble pas que ces proportions connaissent des variations importantes entre 1933 et 1939. En effet, le capital des entreprises industrielles ne connaîtra entre temps qu'une très faible augmentation, passant à 8'104 millions de Drs en 1939,¹⁰⁹ et le Trust, qui déploie une grande activité dans les trois premières années qui suivent sa fondation, sera quelque peu mis en veilleuse après 1932, fait qui est certainement lié aux difficultés entre l'Etat grec et ses créanciers.¹¹⁰

On peut se poser la question de savoir quel genre d'entreprises ont effectivement bénéficié de tels prêts, et également si l'il n'y a pas une certaine discrimination dans leur octroi, contre des entreprises susceptibles de concurrencer sur le marché grec des produits importés, notamment de Grande-Bretagne. On peut particulièrement penser aux textiles, dont le développement en Grèce gêne considérablement les fabricants et exportateurs anglais.¹¹¹ Il est difficile de se prononcer de manière catégorique à ce sujet, vu l'inexistence ou l'impossibilité de consulter des documents relatifs à d'autres critères d'attribution de crédits, que ceux mentionnés par les statuts du Trust, à savoir: «...toutes les entreprises helléniques désirant obtenir des prêts...» comme pouvant en être bénéficiaires.¹⁰⁸ Il est également impossible de connaître des détails du partage des capitaux prêtés entre les différents secteurs industriels, ce qui aurait pu nous donner quelques indications.

Officiellement donc, aucune clause restrictive n'est prévue. On peut pourtant penser à la possibilité d'une telle discrimination, même appliquée tacitement, si l'on se réfère aux commentaires et aux inquiétudes des milieux officiels britanniques, concernant l'éventuel financement d'industries grecques concurrentes aux produits anglais...¹⁰⁴ Le président de la Hambros Bank tiendra d'autre part compte de ces inquiétudes lors des négociations sur la constitution du Trust en décembre 1927, car il évoque devant ses partenaires grecs, qu'une éventuelle baisse ou suppression des taxes frappant les produits britanniques, serait «très positive».¹¹² Et le fait est que, aucune nouvelle taxe ne sera imposée entre 1928 et 1931; cependant, on peut aussi penser qu'il s'agit là d'une conséquence logique de l'application du Traité de Commerce, ratifié en 1927...¹¹³

Les emprunts de l'Etat pour les Travaux publics: 1927 - 1931

Parallèlement aux négociations pour le Trust de Financement de l'Industrie, commencent également en 1927 des pourparlers entre l'Etat grec et les banques anglo-américaines en vue de l'obtention de prêts destinés à des grands travaux d'utilité publique: extension du réseau routier, aménagement de ports, bonification de terres agricoles. Les principales constructions projetées sont les suivantes:

- Des liaisons routières entre Thessalonique et Kavalla, ainsi qu'entre Thessalonique et la frontière yougoslave.
- Une nouvelle route entre Preveza et Janina, en Epire Méridionale.
- Une nouvelle liaison routière entre Athènes, Larissa et Thessalonique.
- Certains assèchements de marais pour la création de zones agricoles (vallée de la Siruma, et complétion du travail de la Foundation Cy dans la plaine de l'Axios).
- Une modernisation complète des installations et bâtiments des ports du Pirée et de Thessalonique.

Tous ces travaux sont estimés par le gouvernement grec à environ 7'000 millions de Drs (20 millions de £). Mais cette somme est considérée comme excessive, autant par la Hambros Bank (qui devrait émettre une partie de l'emprunt) que par la C.F.I., qui estiment le coût des travaux à 8 millions de £, soit 2'800 millions de Drs au plus.¹¹⁴ Durant sa visite à Athènes en décembre 1927, M. C.Hambro, tout en se montrant encourageant dans ses déclarations au sujet de cet emprunt, exclut toutefois qu'il puisse atteindre la somme de 20 millions de £.¹⁰² Les négociations vont encore traîner durant presque toute l'année 1928 à cause de l'instabilité gouvernementale des premiers mois, puis de la période électorale de l'été. Elles seront finalement conclues en automne, avec le nouveau cabinet Libéral.

Une première tranche de l'emprunt sera émise à Londres à partir de décembre 1928, par la Hambros Bank à 89% et Erlanger's Bank à 11%. Le montant total est de 4 millions de £ (1'400 millions de Drs) avec un taux d'intérêt de 6% et une durée de 20 ans.¹¹⁵

Au début de 1929, les dirigeants grecs espèrent cependant qu'une nouvelle tranche de 4 ou 5 millions de £ pourra être émise dans le courant de l'année. A cet effet, on donne un soin particulier à une planification rigoureuse des travaux à réaliser dans un délai de cinq ans et le commencement de ces travaux est également hâté: ils débiteront dès l'automne de 1929.¹¹⁶

Selon un rapport du Ministère des Travaux Publics sur l'état et les perspectives futures des travaux routiers et portuaires publié en avril 1930, les constructions en cours entraînent déjà une dépense de 1'625 millions de Drs, épuisable dans les deux ans à venir.¹¹⁷ Si l'on veut en prévoir une seconde partie après ce délai, un emprunt supplémentaire de l'ordre de 1'050 millions de Drs est à prévoir. Enfin, une troisième dépense de 1'400 millions sera nécessaire à long terme, c'est-à-dire après environ 10 ans, ce qui nous fait un total de 4'075 millions nécessaires à la réalisation du programme de grands travaux, soit nettement moins que les prévisions de 1927-1928,¹¹⁷ mais plus que les estimations britanniques...

Ainsi, à la fin de 1930, trois nouveaux emprunts seront contractés pour l'achèvement des grands travaux:¹¹⁸

- 1,7 million de £ (650 millions de Drs) à Londres, par Hambro et Erlanger's.
- 7 millions de \$ (600 millions de Drs) à New-York, par N.C.B. et Spyer.
- 225 millions de Drs à Athènes par la Banque Nationale de Grèce.¹¹⁸

Enfin, en mars 1931, est émise la dernière tranche des emprunts pour les travaux publics. Le montant total de cette émission est de 4,6 millions de £, (soit 1'900 millions de Drs), dont 2,3 millions de £ en Grande-Bretagne et le reste en Suède, aux Pays-Bas et en Suisse.¹¹⁹

Tout cela nous donne un total global de 4'775 millions de Drs de prêts, dont 4'550 à l'étranger, destinés au financement des grands travaux, et émis entre 1927 et 1931 à un taux d'intérêt de 6% et une durée de 20 ans. Cette somme est supérieure aux prévisions du Ministère des Travaux Publics d'avril 1930 (4'075 millions), mais il faut tenir compte que ces emprunts sont contractés en devises étrangères et que la Drachme perd près de 13% de sa valeur entre 1930 et le début de 1931.

Mentionnons aussi deux emprunts de moindre importance, contractés par l'Etat grec à l'étranger en 1924-1926:

- 5 millions de \$ (400 millions de Drs) à un intérêt de 8% et d'une durée de 27 ans, émis aux U.S.A. par la compagnie Ulen and Co, et destinés aux travaux d'approvisionnement en eau de la ville d'Athènes; ces travaux sont d'ailleurs pris en charge par la même société. Le service de cet emprunt est assuré par une taxe sur l'eau courante.¹²⁰
- En juin 1926, un accord est passé entre le régime Pangalos et la Swedish Match Company, par lequel cette dernière accorde à l'Etat grec un prêt

de 1 million de £ (environ 400 millions de Drs), à un taux d'intérêt de 8,5% et d'une durée de 28 ans. En contrepartie, la compagnie suédoise détiendra le monopole de la vente d'allumettes dans le pays pour une durée équivalente.¹²¹ Il s'agit là manifestement de l'un des expédients de dernière minute trouvés par la dictature pour tenter d'enrayer le gâchis économique qu'elle a grandement contribué à créer...

Emprunts extérieurs et dépenses militaires

Nous reviendrons plus en détail sur les achats militaires au chapitre V. Mentionnons ici qu'une part relativement modeste des capitaux empruntés à l'étranger par l'Etat grec est directement utilisée à l'achat de matériel militaire entre 1922 et 1932.¹²² Il ne s'agit en fait que des 3'500 millions de Drs¹²² provenant du crédit militaire français de 1918, et bloqué jusqu'en 1922. Comme nous l'avons vu, il sert à l'achat de 4 sous-marins, commandés en 1923 chez Schneider et livrés en 1927-1928. Nous avons relevé les raisons de l'impossibilité pour les gouvernements grecs d'obtenir d'autres crédits militaires de l'étranger, raisons liées à l'octroi d'emprunts avantageux pour les réfugiés, et, de manière générale, aux difficultés financières de l'Etat, mais aussi au refus britannique jusqu'en 1935 de faciliter le développement d'une puissance navale quelque peu importante en Méditerranée orientale.¹²³

Pourtant, les dépenses militaires de la Grèce sont quand même importantes entre 1923 et 1939. Plus particulièrement jusqu'en 1932, elles s'élèvent à un total de 18,5 milliards de Drs, représentant une moyenne annuelle de 24,3% des dépenses du budget,¹²⁴ charge considérable pour un pays qui reste pauvre. Comment l'Etat parvient-il à y faire face?

Mis à part les emprunts forcés et souscriptions publiques en faveur des forces armées, qui rapportent près de 4 milliards entre 1923 et 1928,¹²⁵ les gouvernements lanceront des emprunts intérieurs ordinaires sous forme de bons de défense nationale avec un intérêt de 5 à 7%, pour un total de 3,5 milliards jusqu'en 1932.¹²⁵ En 1929, la part globale du service des emprunts intérieurs consacrée à la défense nationale, atteint 487 millions de Drs, soit le 29% du service total de la Dette Publique Intérieure.¹²⁶ D'autre part, certains revenus de l'Etat, comme des taxes sur les cigarettes et les alcools, sont affectés d'office aux dépenses militaires.

Il est certain que si ces moyens sont insuffisants, comparés aux projets conçus (le plan naval de 1923 par exemple, estimé à lui seul à 25 milliards de Drs), les dépenses sont énormes compte tenu du niveau de vie de la population dans l'entre-deux-guerres. Elles permettent de maintenir des

forces armées comparables à celles de tous les pays voisins, avec en plus une Marine de guerre, certes faible, mais opérationnelle, que la Grèce est pratiquement seule à posséder parmi les pays balkaniques durant l'entre-deux-guerres.

De telles dépenses, représentant près du quart du budget annuel et du tiers de la Dette Publique Intérieure, en plus d'un budget annuel moyen qu'on peut estimer à 1 milliard de Drs, n'auraient certainement pu être réalisées, si on avait dû consacrer les capitaux en question à d'autres tâches, comme l'aide aux réfugiés, les prêts aux industries, la stabilisation de la Drachme, ou les travaux publics, investissements presque entièrement pris en charge par la Dette Publique Extérieure. Dans ce sens, on peut dire que cette dernière va grandement contribuer aux dépenses militaires de la Grèce jusqu'en 1932.

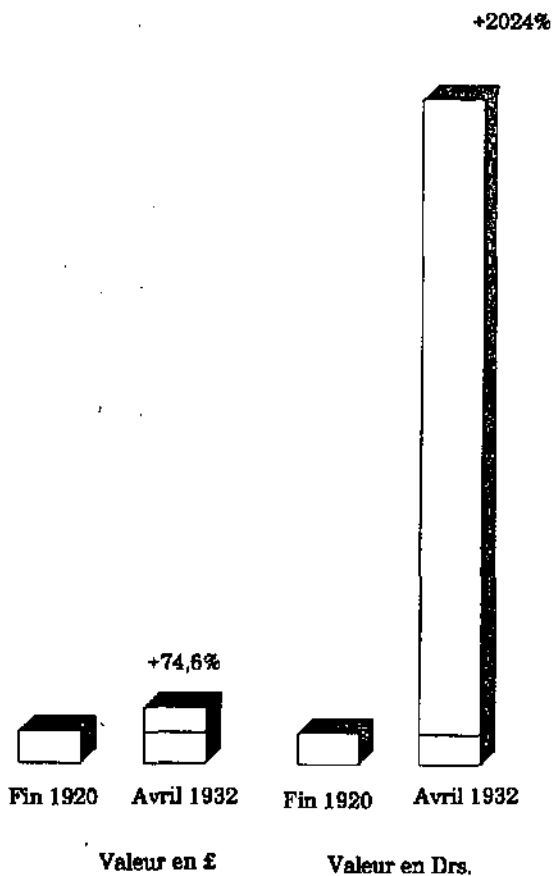
**Tableau chronologique de l'évolution de la Dette Publique Extérieure
grecque entre 1919 et 1932**

Emprunts et taux d'intérêt	Pays d'origine des capitaux		Somme brute des emprunts	Total effectif de la D.P.E. (compte-tenu des amortissements et de la chute de la Drachme).	
	Grd.Br.	Autres pays		Cours Dr/£	
Total de la D.P.E. au début de 1920 (taux d'intérêt variant entre 2-5%)					
	1455,25	1224,75	2680	2680	(41)
Emprunt 5% de septembre 1920	100		2780	3283	(49)
«Emprunts secrets» de 1921-22, 6-8%		100	1880		
Total de la D.P.E. à la fin de 1922				23446,25	(400)
Emprunts S.D.N. 1923, 1,7%	3500	1000	7380		
Crédit militaire français 1923, 4%		3500	10880		
Emprunt Ulen and Co, 1924, 8%		400	11280		
Total de la D.P.E. à la fin de 1924				20067,75	(250)
Emprunt foundation Cy, 1925, 7%	900	1000	13180		
Emprunt américano- belge pour les che- mins de fer, 1926, 7%		1900	15080		
Emprunt Swedish Match Cy, 1926, 8,5%		400	15480		
Emprunts Perry and Co, 1926, 7%	2500		17980		
Total de la D.P.E. à la fin de 1927				34847,5 ¹²⁷	(365)
Emprunts S.D.N. 1928, 2,6%	1425	1440	20845		
Emprunt Travaux Publics, 1928, 1,6%	1400		22245		
Emprunts S.D.N., 1928, 3,4%		1100	23345		
Total de la D.P.E. à la fin de 1928			23345	37947,5	(350)
Emprunts Travaux Publics 2, 1930, 6%	650	600	24595		
Emprunts Travaux Publics 3, 1931, 6%	950	950	26495		
Total de la D.P.E. à la fin de 1931				54055	(475)
Total de la D.P.E. en avril 1932				56900	(500)
Total de la D.P.E. en juin 1932				67765,5	(555)
Augmentation en % entre 1919 et avril 1932			888%	2024%	

La D.P.E. en valeur constante (£) entre 1919 et 1932 (en millions de £)

Fin 1919	:	65,3	
Fin 1920	:	67,0	Augmentation en % entre 1919 et avril 1932 : 74,6%
Fin 1922	:	66,60	
Fin 1924	:	80,25	Part totale de capitaux britanniques dans la D.P.E. en 1932: 48,8%
Fin 1927	:	95,45	
Fin 1928	:	108,40	
Fin 1931	:	113,80	
Avril 1932	:	113,80	
Juin 1932	:	122,10	

Sources: *Greece, Annual reports (public debt) 1920-1932*



6. La Grande Crise, la chute de la Drachme et leurs effets: La faillite de l'Etat grec (1931-1932)

Les tableaux des pages précédentes nous montrent l'évolution de la D.P.E. entre 1920 et 1932. On peut y remarquer qu'à trois reprises (en 1922, 1926 et 1931-1932), la dévaluation de la Drachme fait augmenter de manière vertigineuse le montant de la dette extérieure grecque, indépendamment des nouveaux emprunts qui viennent s'y ajouter. En 1932, la différence entre la somme brute de tous les emprunts étrangers (soit 26'495 millions de Drs), et le total effectif dû par l'Etat hellénique à ses créanciers (soit 56'900 millions de Drs), est de 115% en plus. Cette différence est encore plus frappante si l'on compare l'augmentation en «valeur réelle», calculée en £, monnaie relativement stable, de la D.P.E. entre 1920 et 1932, qui est de 74,6%, à l'augmentation de sa valeur en Drachmes pour la même période, représentant plus de 2'000%!

Cette évolution catastrophique, mais aussi le refus des banques et des Etats prêteurs de consentir à une aide supplémentaire qui aurait - selon le gouvernement grec - peut-être permis de l'enrayer, vont amener l'Etat à interrompre en mai 1932 le paiement du service de sa dette extérieure, entraînant ainsi pour la seconde fois une proclamation de faillite par ses créanciers. Mais quel a été l'enchaînement de causes qui ont amené à cette cessation de paiement?

La dépréciation de la Drachme entre 1931 et 1932 et ses raisons

La monnaie grecque voit sa valeur baisser de plus de 33% entre janvier 1931 et avril 1932, passant en 15 mois de 375/1£ à plus de 500/1£.

Les nombreuses difficultés économiques provoquées dès 1930 par la crise mondiale en Grèce (chute des prix et des exportations agricoles, déficit croissant du commerce extérieur, et diminution importante des revenus de l'Etat tels que taxes et droits de douanes),¹²⁸ ont pour conséquence une aggravation du déficit budgétaire, qui passe de 553 millions en 1929, à 1'420 millions en 1930, et 1'540 millions en 1931.¹²⁹ La situation financière du pays se dégrade ainsi fortement. Une autre cause de cette dégradation réside aussi dans le fait qu'à partir de la fin de 1928, la manne des crédits extérieurs permettant un report constant des difficultés financières (nous pensons par exemple aux emprunts S.D.N. 2 et 3 de 1928) est considérablement tarie: en effet, les deux seuls emprunts de la période 1930-1931 (Travaux publics 2 et 3), ont une destination bien précise et ne pourront être utilisés, comme c'est le cas pour une bonne part des S.D.N 2 et 3, pour aplanir momentanément

les difficultés financières. On peut dire en effet, qu'entre 1927 et 1930, les finances helléniques ont très largement vécu à crédit, les nouveaux emprunts servant partiellement à payer les intérêts et les arriérés de la dette antérieure.

D'autre part, pressé par des besoins en liquidités, le gouvernement grec fait à nouveau augmenter la circulation fiduciaire de plus de 2'000 millions de Drs en 1931, dont 1'530 millions constituant une avance de la Banque de Grèce à l'Etat, alors que la planche à billets n'avait plus fonctionné depuis 1925, et que la masse monétaire avait même diminué de près de 2% entre 1928 et 1930.¹³⁰

Entre 1930 et le début de 1932, la Drachme aura ainsi perdu près de 30% de sa valeur, et les réserves de la Banque Centrale en or et en devises étrangères sont presque épuisées.¹³¹ Le 15 avril, le gouvernement décide l'abandon de l'étalon-or, suivant en cela la mesure des dirigeants britanniques concernant la Livre Sterling. Des restrictions supplémentaires sont imposées au change et au commerce extérieur. Ces réactions viennent cependant trop tard, et ne font à ce moment qu'aggraver la situation de la monnaie qui continue à baisser de jour en jour.¹³¹

La politique du gouvernement Libéral; ses démarches au début de 1932

A partir du milieu de 1931, les dirigeants grecs et une partie de la presse multiplient les déclarations rassurantes quant à l'avenir économique du pays, qualifiant même la situation de «normale, dans un contexte international aussi mauvais», et affirmant n'éprouver «aucune inquiétude quant à la balance commerciale, le budget, ou la dette extérieure de la Grèce». ¹³² La direction de la Hambros Bank elle-même fait écho à ces déclarations, par l'envoi, le 15 septembre 1931, d'un télégramme de M. C.Hambro au gouverneur de la Banque de Grèce (que ce dernier s'empresse de publier), lui déclarant que «le crédit hellénique demeure intact à Londres». ¹³² Il est certain que toutes ces déclarations sont faites dans le but d'apaiser les esprits, particulièrement du côté des associations de porteurs, qui expriment leur inquiétude face à la situation économique et financière de la Grèce durant l'été 1931. ¹³³

Cependant, à partir du mois de septembre et devant l'accélération du mal, le gouvernement grec prend conscience qu'il ne pourra y remédier sans une nouvelle aide étrangère, sous la forme de nouveaux emprunts, ou d'un moratoire général sur le service de la dette extérieure, ¹³⁴ qu'on estime à un total de 3'600 millions de Drs pour 1932, somme qu'il sera manifestement

difficile voire impossible à trouver...¹³⁴ Simultanément, une controverse surgit avec la Commission Financière Internationale: le 22 septembre, la Banque de Grèce lui adresse une demande, afin qu'elle lui mette à disposition à titre d'avance provisoire jusqu'au 31 décembre pour lui permettre de faire face à des obligations urgentes, une somme de 100 millions de Drs, représentant une petite partie des recettes douanières de 1931 gérées par la C.F.I. en vue des services de la D.P.E. La Commission rejette la demande, sous prétexte qu'elle a besoin de cet argent pour le 15 octobre déjà... Le Ministère des finances passe alors outre, et fait saisir les 100 millions, justifiant son attitude par l'argument que «l'Etat grec a le droit, dans une situation urgente, de disposer de ses propres revenus». Cet incident, qui provoque de violentes protestations de la part des pays membres de la C.F.I., est aussi significatif d'une certaine indifférence ou inconscience de leur part pour les problèmes financiers que rencontre la Grèce.¹³⁵

En décembre 1931, le gouverneur de la Banque de Grèce se rend à Paris, pour tenter d'obtenir un prêt de la Banque de France ou de la part de banques privées. Les banques et les Autorités françaises se déclarent prêtes à consentir et à garantir un crédit de 2,5 à 3 milliards de Drs, mais qui devra cependant être entièrement dépensé en France, grâce à la commande éventuelle de 1 ou 2 sous-marins ou contre-torpilleurs, dont la Grèce a besoin, dans des chantiers français. Mais à cette époque, les dirigeants grecs ne pensent plus tant à l'équipement de leur flotte, et auraient plutôt besoin de la libre disposition d'une partie tout au moins de ces capitaux; ils ne peuvent donc accepter ces conditions, et n'obtiendront ainsi aucun prêt de Paris.¹³⁶

De nouvelles tentatives sont faites en janvier 1932, cette fois-ci par E.Vénizélos lui-même, qui se rend à Paris et à Londres afin d'exposer son point de vue sur la situation, les moyens d'y remédier, et surtout, négocier un indispensable nouvel emprunt. Dans un entretien avec l'Ambassadeur de Grande-Bretagne avant son départ, le Premier Ministre se déclare optimiste quant aux résultats de son voyage.¹³⁷ A cette occasion, un mémorandum détaillé est soumis aux gouvernements français et britannique, rendant compte en détail de l'utilisation de tous les emprunts depuis 1923, et expliquant les problèmes du moment, d'une part comme conséquences d'un contexte international défavorable, mais aussi par le déficit croissant de la balance des comptes, ainsi que la chute des réserves en or et en devises de la Banque Centrale; le rapport reconnaît implicitement que la Grèce vit à crédit depuis 1928.¹³⁸ Il conclut cependant sur la nécessité absolue de continuer les mesures déjà prises (et financées par des emprunts extérieurs) en vue d'accroître le rendement de l'économie nationale, à savoir les grands

travaux entrepris depuis 1929; également, sur la priorité d'une nouvelle stabilisation de la Drachme, comparable à celle réalisée en 1927. Pour réaliser ces objectifs, il propose deux solutions, applicables si possible conjointement:

- a) Un moratoire sur l'amortissement de la D.P.E. pour une période de cinq ans, c'est-à-dire le temps pour les grands travaux entrepris d'entrer en plein rendement et de permettre une deuxième phase de développement de l'industrie et de l'économie, et pour la Drachme de se rétablir solidement. Ce moratoire permettrait de libérer 1'200 millions de Drs chaque année.¹³⁸
- b) L'octroi, par tranches successives durant les quatre années suivantes d'un nouvel emprunt extérieur, d'un montant total de 9 millions de £ (4'500 millions de Drs), permettant la stabilisation de la Drachme, et la reconstitution des réserves de la Banque de Grèce.¹³⁸

Le mémorandum conclut enfin en priant les gouvernements intéressés, pour le cas où ses arguments ne les convaincraient pas, de nommer rapidement une commission chargée de l'étude des problèmes économiques et financiers de la Grèce, «qui ne pourrait en arriver qu'aux mêmes conclusions».¹³⁸

Dans ses conversations avec les dirigeants britanniques, et notamment le Chancelier de l'Echiquier, Vénizélos reprenait tous ces points. Certaines réponses qu'il reçoit, orales ou écrites, méritent d'être relevées:

- Le gouvernement anglais ne peut imposer à la C.F.I. un quelconque moratoire sur l'amortissement de la dette hellénique, car la Commission est un «organisme indépendant des gouvernements des pays créanciers»;¹³⁹ d'autre part, le pourrait-il qu'il faudrait encore l'assentiment des organisations représentatives des porteurs eux-mêmes, dont l'accord avec une telle mesure est exclu...¹³⁹
- Quant à un nouvel emprunt, la Grèce n'a qu'à s'adresser aux banques privées pour l'obtenir; le gouvernement britannique «ne peut intervenir directement ou indirectement pour influencer le marché international des capitaux»...¹³⁹

On fait d'autre part remarquer au Premier Ministre grec que les deux mesures qu'il propose sont contradictoires: en effet, il a bien peu de chance d'obtenir un nouveau prêt s'il réussit à imposer un moratoire sur tous ceux qui lui ont déjà été accordés auparavant...¹³⁹

Comme aucun soutien de la part de banques privées ne peut être envisagé sans une garantie du gouvernement anglais, ces pourparlers vont se solder par un échec... On peut remarquer l'attitude presque désinvolte, (bien qu'officiellement on assure les dirigeants grecs de toute la compréhension du monde), manifestée à Londres comme à Paris envers un débiteur en proie à de telles difficultés. Il semble en fait que l'on ne se rende pas très bien compte de l'ampleur de ces difficultés, en pensant même que Vénizélos bluffe, exagérant la situation pour des besoins de politique intérieure, dans le but de rejeter sur l'étranger la cause des problèmes économiques rencontrés par son pays.¹³⁹

Le gouvernement va alors jouer sa dernière carte, en demandant au Conseil de la S.D.N. une aide financière d'urgence, et la formation d'un comité d'experts internationaux pour en déterminer le montant et les conditions. Ce comité se rend à Athènes en février 1932, et remettra son rapport le 26 mars, dont les conclusions diffèrent sensiblement de celles du mémorandum grec de janvier précédent:¹⁴⁰

- Le moratoire sur les amortissements ne devrait concerner que les emprunts S.D.N. ainsi que la dette d'avant 1914 (soit un peu moins de la moitié du total de la D.P.E.) et ne pas excéder une année.
- Un effort important doit être fait et poursuivi afin d'équilibrer le budget et la balance commerciale, en réduisant au maximum toutes les importations, les dépenses, et les commandes de l'Etat à l'étranger.
- Si des résultats tangibles concernant les réductions budgétaires sont obtenus d'ici une année, on pourra alors envisager l'octroi d'un prêt S.D.N. de 1'000 millions de Drs (2 millions de £).
- Enfin, ce rapport recommande la mise sous tutelle du Ministère grec des Finances, par l'appointment d'un conseiller étranger chargé de contrôler toutes les dépenses budgétaires.¹⁴⁰

Il va de soi que ces conclusions sont plutôt fraîchement accueillies à Athènes: une lettre du Ministre des Finances au Conseil de la S.D.N. datée du 29 mars les juge «inadéquates» et «inacceptables», particulièrement pour ce qui concerne la dernière recommandation; cependant, cette dernière mise à part, on est dans l'obligation d'accepter ce plan, n'ayant aucun autre choix possible, et espérant surtout qu'il amènera la possibilité d'autres concessions et d'une aide plus substantielle dans l'avenir.¹⁴¹

C'est pourtant à ce moment, que l'attitude intransigeante de la C.F.I. et des associations de porteurs, entraînant bien sûr un raidissement analogue du côté grec, vont précipiter la crise: en effet, le 19 mars 1932, c'est-à-dire

avant la publication du rapport de la S.D.N., la Banque de Grèce ne remet pas aux Banques de France et d'Angleterre le service d'un emprunt en or de 1898, normalement prévu pour cette date. A la C.F.I. qui s'inquiète immédiatement, on répond du côté grec que le Ministère des Finances a ordonné la suspension de tous les services de la D.P.E. en attendant les résultats de l'enquête du comité S.D.N. (qui seront publiés une semaine plus tard).¹⁴² La Commission réagit alors très violemment, adressant protestation sur protestation au gouvernement hellénique, et invitant Paris et Londres à «faire preuve de la plus grande fermeté pour forcer la Grèce à respecter ses obligations». ¹⁴² Le Ministre des Finances répond alors à la C.F.I. en se référant au rapport de la S.D.N. (qui a entre temps été publié), et lui demande d'accepter immédiatement la suspension des amortissements, ainsi que le paiement des intérêts de la dette indexée sur l'or, non plus sur la base du métal précieux, mais sur celle de la Livre Sterling.¹⁴³ Simultanément, ordre est donné à la Banque de Grèce d'effectuer les paiements du service 1898 sur la base Sterling et sans amortissement, plaçant ainsi la Commission devant le fait accompli: celle-ci accepte les paiements, tout en se réservant un droit de recours ultérieur.¹⁴³

Dans les semaines qui suivent, le gouvernement grec et la C.F.I. vont se livrer à une véritable partie de chassé-croisé, le premier essayant toujours d'éviter les paiements arrivés à échéance ou invoquant les conclusions du Comité S.D.N., la seconde voulant ignorer ces conclusions, en les qualifiant de «simples recommandations sans aucune force de loi», du moins tant que les banques et les associations de porteurs ne les auront pas acceptées.¹⁴³ D'autre part, l'abandon de l'étalon-or pour la Drachme, décidé au début avril, fait encore tomber cette dernière de près de 10%, accentuant encore brusquement les difficultés de paiement pour la Grèce.

Le 15 avril 1932, le Comité d'enquête de la S.D.N. soumet officiellement ses conclusions au Conseil de l'organisation internationale, en présence de M. Vénizélos, qui défend une fois de plus son propre plan, particulièrement pour ce qui concerne le moratoire de 5 ans pour les amortissements; la S.D.N. refuse alors de trancher, et, tout en reconnaissant le bien-fondé de certains arguments du gouvernement grec, lui recommande alors de traiter directement avec la C.F.I., les banques et les organisations de porteurs, afin de fixer avec elles une durée de suspension acceptable pour tous.¹⁴⁴

Interprétant cette recommandation comme une approbation globale de ses positions par la S.D.N., le gouvernement hellénique adresse dès le 16 avril une lettre dans ce sens à la C.F.I., en lui demandant également d'informer les gouvernements qu'elle représente, que «désormais la Grèce

ne peut plus remplir ses obligations financières sans aide extérieure». ¹⁴⁵ Il semble qu'à ce moment, les dirigeants grecs, forts de la relative compréhension manifestée par le Conseil de la S.D.N. à leurs problèmes, mais interprétant aussi cette compréhension à leur profit, veulent obtenir rapidement un maximum de concessions de la part de leurs créanciers; ¹⁴⁶ cela d'autant plus qu'une échéance électorale approche, et que la majorité libérale ne peut y survivre que si elle se tire - même provisoirement - du guépier de la dette extérieure. ¹⁴⁶

La Commission répond alors le 20 avril, que l'interprétation faite par le gouvernement grec des recommandations de la S.D.N. est abusive, et que toutes les mesures qu'il a prises sont «illégalés»; elle transmet également des protestations émanant des banques Hambro et Spyer, car entre temps (le 18 avril), la Banque de Grèce a refusé de payer les services de l'emprunt S.D.N. 1923 et, de l'emprunt américano-belge pour les chemins de fer de 1926. ¹⁴⁷ Il semble en fait que ce refus soit en partie dû aux conséquences de l'abandon de l'étalon-or par la Drachme, décidé trois jours auparavant, et qui fait chuter la monnaie nationale de 10% encore, accentuant ainsi brusquement les difficultés de paiement en devises étrangères. ¹⁴⁸ Au lieu du répit nécessaire, la situation devient donc toujours plus difficile. Les dirigeants grecs décident alors, selon le mot de Vénizélos, de «passer le Rubicon», et d'amener de force leurs créanciers à négocier: le 23 avril 1932, le Ministre des Finances annonce officiellement à la C.F.I. que son gouvernement a décidé la suspension immédiate et pour une durée indéterminée, «jusqu'à la conclusion d'un accord satisfaisant pour tous», de tous les paiements de la Dette Publique Extérieure. ¹⁴⁹

Cette déclaration déclenche bien sûr un concert de protestations de la part de tous les milieux concernés, c'est-à-dire la C.F.I., les gouvernements des pays créanciers, ainsi que les associations privées de porteurs d'obligations grecques, soit en Grande-Bretagne le Council of Foreign Bondholders (C.F.B.), et le League Loans Committee (L.L.C.), ce dernier regroupant les porteurs d'obligations des emprunts S.D.N. ¹⁴⁹ Des communiqués de ces deux organismes, parus dans «The Economist» et le «Times» des 23 et 27 avril 1932, proclament officiellement l'Etat grec «en faillite», et appellent «une intervention directe du gouvernement britannique». ¹⁵⁰ Les créanciers anglais, avec 48% de la dette hellénique, sont naturellement les plus lésés dans cette affaire... Mais précisons qu'à l'époque, d'autres pays ont également interrompu les paiements concernant leur dette extérieure: parmi eux on peut citer la Hongrie, l'Autriche et la Bulgarie. ¹⁵¹

Cependant, aucune initiative directe ne sera prise par les gouvernements des pays créanciers, pas plus ceux représentés à la C.F.I. que les Etats-Unis. Dans les milieux gouvernementaux britanniques, on semble d'ailleurs être conscients du fait que les choses ne seraient peut-être pas allées si loin, sans «l'intransigeance et le manque de souplesse dont ont fait preuve la C.F.I. et les associations de porteurs»,¹⁵² et qu'on aurait pu obtenir quelque chose du gouvernement Libéral en échange de certaines concessions, car ce dernier «est dans une position très inconfortable du point de vue de la prochaine échéance électorale», l'opposition conservatrice exploitant à fond «la ruine du crédit international de la Grèce» qu'il aurait provoquée.¹⁵² Et de fait, le parti Libéral va perdre les élections d'octobre 1932 au profit des Populistes. Ainsi, mis à part les protestations de principe, le gouvernement britannique va se borner, durant mai-juin 1932, à user de toute son influence sur les dirigeants grecs, mais aussi sur les créanciers, pour qu'on se remette au plus vite de part et d'autre à la table des négociations.¹⁵³

Une première conséquence du conflit entre l'Etat grec et ses créanciers, sera l'interruption immédiate d'une partie du programme de travaux publics financés par les emprunts extérieurs, du moins de la partie exécutée par des sociétés étrangères telles Monks-Ulen (drainage de la vallée de la Struma) et Foundation (vallée de l'Axios). Ces compagnies déclarent cesser tous les travaux à partir du 31 mai 1932, si une solution rapide n'est pas trouvée d'ici là en vue du remboursement des créanciers par l'Etat.¹⁵⁴

Pour terminer, examinons quel est le degré de «responsabilité» du gouvernement Libéral dans la débâcle financière de 1931-1932, en précisant tout d'abord que la notion de «responsabilité» en matière économique du gouvernement d'un pays aussi dépendant et endetté envers l'étranger que la Grèce des années 1922 à 1932 est plus que relative. Durant cette époque, la bourgeoisie grecque tente de faire passer une économie capitaliste jusqu'alors presque uniquement mercantile, à un stade industriel, sans pour autant y investir ses propres capitaux ou en tout cas des capitaux grecs de manière prépondérante, ceux-ci étant pour la plupart investis à l'étranger.¹⁵⁵ L'Etat, pour être en mesure de réaliser les infrastructures nécessaires à l'industrialisation (ports, voies et moyens de transport, etc...), mais aussi pour accorder des crédits aux entreprises industrielles, est donc obligé d'emprunter à l'étranger: ainsi, environ les 35% du total des capitaux empruntés entre 1922 et 1931 seront consacrés à cette réalisation d'infrastructures (grands travaux) où à des prêts à l'industrie.

Si l'on ajoute à cela le problème des réfugiés et le fait qu'entre 20 et 25% du même total des capitaux empruntés entre 1922 et 1931 sont utilisés

pour soutenir la Drachme et pour assurer les services de la Dette (notamment en 1928, 1929 et 1930), on voit facilement les raisons de l'endettement excessif de la Grèce envers l'étranger. Paradoxalement, les Libéraux, très représentatifs de la frange « nationale » de la bourgeoisie grecque des années 1920, ne sont pas les plus chauds partisans de cet endettement. Un document daté du 21 juillet 1928, nous semble révélateur à cet égard: il s'agit d'un rapport confidentiel, adressé par l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Athènes au Secrétaire du Foreign Office (A. Chamberlain), décrivant les positions de E. Vénizélos et des Libéraux (qui sont toutefois loin d'être homogènes) en matière de politique économique et financière à la veille de leur victoire électorale d'août 1928; le compte rendu d'une entrevue entre Vénizélos et l'Ambassadeur qui a lieu le 29 juin 1928 y est également inclus:¹⁵⁶ « Le Parti Libéral exprime son désaccord avec la politique financière de « crédits illimités » pratiquée depuis 1927 », et notamment pour ce qui concerne les emprunts S.D.N. 2 et 3 de 1928, totalisant près de 4'000 millions de Drs, « ces crédits provoquant une situation de gonflement de la D.P.E., qui peut à terme devenir difficile, voire impossible à contrôler «...» Il est par contre favorable aux emprunts destinés à des travaux publics et d'infrastructure, car ceux-ci sont productifs, et poseront donc moins de problèmes pour leur remboursement. »¹⁵⁶

Une fois au pouvoir, les Libéraux émettront d'ailleurs deux emprunts de cette nature, d'un montant total de 3'150 millions. Pour le reste, ils semblent avoir hérité déjà à la fin de 1928, d'une situation lourde de conséquences, d'autant plus que la grande crise et la dépréciation de la Drachme qui vont accentuer celles-ci sont d'une ampleur difficilement prévisible...

Par ailleurs, dans ce même document,¹⁵⁶ l'Ambassadeur britannique signale déjà à son gouvernement la possibilité d'une interruption éventuelle du service de la dette grecque par le gouvernement Libéral, « si celui-ci est acculé à une telle mesure ».¹⁵⁶

7. Les négociations entre l'Etat grec et ses créanciers britanniques (1932-1940).

Jusqu'aux élections de septembre 1932; l'accord Varvaressos

Durant mai et juin 1932, et malgré les violentes campagnes de presse orchestrées contre lui, à l'étranger par les associations de porteurs et en Grèce par l'opposition Populiste,¹⁵⁷ le gouvernement libéral se cantonne dans un certain attentisme; en effet, la démission du cabinet Vénizélos le 20 mai

créée d'une part une certaine vacance du pouvoir (malgré son retour le 6 juin suivant), et, d'autre part, on espère à Athènes que les résultats de la Conférence de Lausanne (celle-ci examine entre autres les cas des petits pays dans l'incapacité d'assurer le service de leurs dettes), seront plutôt favorables, et que la Grèce pourra rapidement obtenir une aide financière internationale.¹⁵⁸ Cependant, cette prévision se révèle trop optimiste, et comme le dit si bien le délégué français à Lausanne, «la Grèce n'obtiendra pas un sou...»¹⁵⁸

Le gouvernement britannique, pour sa part, tout en appelant les deux parties à la négociation, joue aussi sur un certain attentisme, comptant sur un raz-de-marée électoral de la Droite aux élections de septembre suivant, et attendant plus de souplesse de la part de celle-ci.¹⁵⁸

Finalement, des négociations entre le gouvernement grec et les associations de porteurs vont s'ouvrir en août 1932. M. Varvaressos, Ministre des finances, rencontre à Londres des représentants du C.F.B. et du L.L.C., ainsi que de la Hambros Bank. Les pourparlers sont difficiles, car chaque partie campe fortement sur ses positions: du côté grec, une aide financière est considérée comme condition préalable à tout remboursement; quant aux créanciers, ils estiment que ces négociations ne portent pas sur le fait d'accorder ou non une aide à l'Etat hellénique, mais sur la «réparation des torts que ce dernier leur a causés en ne respectant pas ses engagements».¹⁵⁹

Toutefois, et sur l'insistance du gouvernement britannique voulant faire comprendre aux porteurs que s'ils veulent obtenir quelque chose pour 1932, ils ont intérêt à lâcher provisoirement du lest avec les Libéraux, quitte à reprendre des négociations avec un gouvernement conservateur plus favorable pour l'année suivante, on arrive en septembre 1932 à un accord provisoire: pour l'année courante, la Grèce s'engage à verser le 30% des intérêts et des amortissements dus.¹⁶⁰

Cet accord est considéré comme un relatif succès des dirigeants grecs par la presse et l'opinion d'Athènes, mais il ne leur évitera pas une grave défaite électorale quelques jours plus tard (le 29 septembre); un nouveau gouvernement Populiste, sous la présidence de M. Tsaldaris, entre alors en fonction dès le mois de novembre 1932, sous l'oeil bienveillant des Britanniques, qui en espèrent une attitude plus souple dans les pourparlers à venir.¹⁶⁰

La période des gouvernements conservateurs; 1932-1935

Cette prévision va se révéler fautive, tout au moins dans un premier temps: malgré leurs déclarations préélectorales sur «la nécessité de rétablir le crédit international du pays», les dirigeants conservateurs montrent peu d'empressement, une fois au pouvoir, à accepter les conditions des créanciers.

Dès le 5 janvier 1933, le gouvernement Tsaldaris contacte la Commission Financière Internationale, et lui fait savoir qu'il accepte les conditions de l'accord Varvaressos pour ce qui concerne 1932, mais que de nouvelles négociations sont à prévoir pour 1933.¹⁶¹ Il semble qu'à ce moment, le nouveau gouvernement soit soumis à une forte pression de la part de l'opinion publique et de l'opposition libérale, celle-ci l'accusant de «vouloir capituler devant les exigences étrangères».¹⁶² Il faut donc tenir compte de ce climat intérieur pour expliquer l'attitude, relativement «dure» des représentants grecs dans les négociations qui vont suivre. D'autre part, la mauvaise situation économique ne s'améliore pas durant la première moitié de 1933, le déficit budgétaire augmentant même de 268 millions (49%) par rapport à 1932,¹⁶² ce qui ne permet pas de se montrer généreux pour le service de la D.P.E.

En avril 1933, la Grèce demande à nouveau au Conseil de la S.D.N. l'envoi d'un Comité d'experts chargé d'étudier sa situation financière, espérant ainsi lier la poursuite des négociations et d'éventuelles concessions de sa part au sujet du service de la dette, avec la reconnaissance par la S.D.N. de la nécessité d'une aide financière internationale comme préalable à tout remboursement.¹⁶³ Le Comité publie son rapport en juin, admettant formellement la nécessité d'une aide financière, (sans toutefois préciser la forme que celle-ci devrait prendre), mais considérant les problèmes du défaut de paiement et des négociations futures avec les créanciers comme indépendantes de cette question...¹⁶⁴ En plus, ce rapport recommande à l'Etat grec de «compter davantage sur une augmentation et une rationalisation de ses propres revenus que sur une aide étrangère, pour le remboursement de ses dettes».¹⁶⁴ En fait, la situation n'a guère avancé depuis une année, si ce n'est par l'adjonction de quelque 3 milliards de Drs d'arriérés au montant de la D.P.E.

Voyant le peu d'effet de son recours auprès de la S.D.N., le gouvernement grec va alors engager immédiatement de nouvelles négociations à Londres avec le C.F.B. et le L.L.C. La délégation hellénique, prenant appui sur l'important déficit budgétaire de 1932-1933, ainsi que sur certaines

conclusions du rapport S.D.N. qui reconnaissent ces difficultés économiques et précooisent une aide financière, déclare ne pas pouvoir payer plus de 15% du service de la D.P.E. pour l'année courante. Cette proposition est naturellement qualifiée de fantaisiste par les créanciers,¹⁶⁵ qui savent par ailleurs - de même que le gouvernement britannique - qu'une amélioration sensible de la situation des finances grecques est prévisible pour la fin de l'année et pour 1934.¹⁶⁶ Selon eux, la Grèce peut donc payer en 1933 un pourcentage au moins équivalent, sinon supérieur à celui de l'accord Varvaressos.¹⁶⁵

Les représentants grecs changent alors de sujet et d'interlocuteur, et suggèrent au gouvernement britannique «qu'une augmentation du pourcentage de service de la D.P.E. à verser pour 1933 serait facilitée si la Grande-Bretagne importait davantage de tabac hellénique».¹⁶⁷ Le Foreign Office exprime son étonnement devant une telle suggestion, et fait remarquer qu'il n'existe aucun lien entre les deux problèmes, de plus, «des partenaires de l'Etat grec dans les discussions concernant la dette, sont les associations de porteurs et les banques, et non le gouvernement britannique».¹⁶⁷ Conversations et marchandages se poursuivent alors jusqu'au mois de juillet, puis, devant la difficulté de trouver un accord, sont «temporairement suspendues». Au mois de septembre 1933, des contacts ont lieu à Genève entre M. Tsalldaris et le Secrétaire au Foreign Office, Sir John Simon. Le Premier Ministre grec tente d'obtenir un moratoire sur les paiements de 1933, mais en vain. Les deux hommes se séparent pourtant sur un communiqué conciliant, qui souligne la nécessité de reprendre rapidement les négociations afin d'arriver à un accord.¹⁶⁸ Un arrangement sera finalement conclu en novembre 1933 entre l'Ambassadeur de Grèce à Londres et les associations de créanciers. Le gouvernement grec s'y engage à payer le 27,5% du service de la dette pour 1933, et le 35% pour 1934.¹⁶⁹ D'autre part, il doit au plus tard jusqu'au 31 janvier 1935 entamer de nouveaux pourparlers. En contrepartie, les associations de porteurs autorisent le Gouvernement britannique à ordonner à la C.F.I. de libérer certains fonds qu'elle détient depuis mars 1932, et de les remettre à l'Etat hellénique, qui récupère ainsi 2'603 millions de Drs.¹⁶⁹

Cet accord est bien accueilli par l'opinion et la presse grecques, et l'opposition libérale elle-même s'abstient de le critiquer; la clause concernant la C.F.I. est particulièrement appréciée, car elle semble retirer une partie de ses prérogatives à un symbole de la tutelle étrangère sur le pays.¹⁷⁰

A propos de la Commission, on peut remarquer que celle-ci joue un rôle très effacé dans le conflit et les tractations entre la Grèce et ses

créanciers, à partir de l'été 1932 et jusqu'à la guerre. En effet, les négociations se déroulent séparément avec chaque pays créancier, et des contradictions parfois importantes divisent les Anglo-Américains d'une part (les créanciers U.S. viennent en deuxième place par ordre d'importance, avec près de 30% de la D.P.E., et bénéficient pratiquement des mêmes conditions de remboursement que les Britanniques), et les Français de l'autre, qui exigeront toujours en vain le service de leur créance en or, ce qui n'intéresse pas les Anglo-Saxons.¹⁷¹ Ainsi, les pays prêteurs divisés entre eux, ne présentent plus aucune unité face à la Grèce, et ne peuvent donc pas utiliser un instrument commun pour faire pression sur elle. Dès 1933, la Commission cesse également sa tâche la plus importante, c'est-à-dire la collecte directe de certains revenus assignés jusqu'alors au service de la dette; le gouvernement disposera désormais lui-même de toutes les rentrées d'argent, puisqu'il négocie directement avec ses créanciers la part du service annuel qu'il leur verse. Elle va donc se borner à effectuer un travail de comptabilisation de la D.P.E. et de ses arriérés, ainsi qu'un contrôle des sommes versées par la Grèce.¹⁷²

Cependant, et malgré - ou peut-être à cause même de cette limitation de ses prérogatives - la présence de la C.F.I. est de plus en plus mal ressentie par l'opinion hellénique entre 1934 et 1939, car elle reste un symbole, d'autant plus attaqué à mesure qu'il devient creux. Les attaques commencent d'ailleurs à venir de tous bords et presque autant de certains milieux conservateurs et libéraux, que de la gauche et des communistes traditionnellement plus sensibles et hostiles à toute forme de contrôle étranger sur le pays.¹⁷³ A partir du début de 1935, le gouvernement grec posera d'ailleurs constamment dans toutes les négociations qu'il mène avec ses créanciers, la question d'une suppression définitive de la C.F.I., en prenant appui sur l'argument que celle-ci à démontré son inutilité depuis 1932 n'ayant joué depuis lors aucun rôle important.¹⁷⁴ Mais le raisonnement des dirigeants britanniques à ce sujet est bien sûr différent: on veut faire sentir à la Grèce que les événements de 1932 ne sont pas un simple conflit, né d'une divergence d'intérêts entre deux partenaires égaux en droits, et qu'on doit s'efforcer d'aplanir par la négociation, mais un «vulgaire coup de force, totalement illégal», et un «abus de confiance» de l'Etat grec envers ses créanciers;¹⁷⁵ que ces derniers «consentent» à négocier directement par pure bonne volonté envers un pays qui ne mérite peut-être même pas cet égard...¹⁷⁵ et qu'il n'entre donc aucunement en ligne de compte de supprimer la Commission, puisque les négociations ne doivent résoudre qu'un problème provisoire, après quoi les choses «rentrent dans l'ordre», et la C.F.I. retrouvera toutes ses prérogatives...¹⁷⁵

Il existe cependant des raisons plus subtiles à cette attitude de la part des Anglais: en premier lieu, une dissolution immédiate de la Commission étalerait au grand jour le manque de solidarité et le «chacun pour soi» appliqué par les créanciers de la Grèce depuis 1932, ce qui ne manquerait pas d'être exploité par cette dernière;¹⁷⁶ d'autre part, il vaut mieux garder la C.F.I. et ses prérogatives, ou plutôt le démantèlement de ses prérogatives, comme des atouts dans les négociations (à l'exemple de l'accord de novembre 1933) et un moyen de pression sur les dirigeants grecs, qui se montreront d'autant plus souples s'ils ont l'espoir d'obtenir quelque chose dans ce domaine (limitations supplémentaires, voire même dissolution).¹⁷⁶

L'exécution de l'accord de novembre 1933 ne posera aucun problème majeur durant l'année suivante, d'autant plus qu'une amélioration de la situation financière et de nouvelles taxes vont aider le gouvernement à faire face aux dépenses. Pour 1933, les porteurs britanniques recevront 638 millions de Drs, et 773 millions pour 1934.¹⁷⁷ Quant aux arriérés impayés, ils s'élèvent pour 1934 et l'ensemble de la dette à 4'384 millions de Drs.¹⁷⁷

Mais les marchandages vont reprendre dès le mois de février 1935: M. Pesmazoglou, Ministre grec de l'Economie, se rend à Londres pour y définir les conditions de l'année courante, et propose, en invoquant les «difficultés économiques encore immenses» qu'éprouve son pays, de maintenir pour 1935 le même pourcentage que 1934, soit 35%.¹⁷⁸ Son interlocuteur, Sir Austen Chamberlain, président du L.L.C. et principal négociateur du côté britannique, convaincu au contraire de la nette amélioration des conditions financières grecques, exige 50%. Les deux délégations se séparent sans avoir pu se mettre d'accord.¹⁷⁸ Le gouvernement hellénique publie alors un communiqué unilatéral selon lequel il paiera pour 1935 le 35% des intérêts dus à ses créanciers.¹⁷⁹ Un tollé de protestations émanant de la France, l'Italie et des U.S.A. accueille cette décision.¹⁸⁰ La réaction des dirigeants britanniques est également très ferme; à la fin du mois de mars, le nouvel Ambassadeur de Grèce à Londres, Simopoulos, envoie un rapport détaillé à Athènes sur les réactions du cabinet britannique après l'échec des négociations et le communiqué grec:

«Le secrétaire au Foreign Office, Sir John Simon, m'a exprimé ses regrets concernant nos désaccords avec les créanciers. Mes discussions avec les experts du Ministère ont été très claires: Le Foreign Office est très irrité contre nous, et insiste sur le fait que les problèmes économiques s'accumulant entre nos pays constituent un différend grave». ¹⁸⁰ Cette détérioration des relations bilatérales est également ressentie à Athènes, notamment lors d'entretiens entre le Ministre des affaires étrangères et l'Ambassadeur

S. Waterlow, qui n'arrivent même pas à «trouver une base de discussion acceptable au sujet de la dette».¹⁶¹

La position du gouvernement grec restera ferme sur ces 35% tout au long de l'année, et jusqu'en été 1936. Les problèmes politiques internes de cette période semblent nettement prendre le pas sur la question de la dette extérieure. Un autre facteur important qui interdit au gouvernement de céder davantage face aux prétentions des créanciers, consiste dans la montée des luttes et des revendications populaires animée par les Communistes et le mouvement ouvrier durant 1935-1936, notamment autour de la question de l'indépendance nationale face aux intérêts des capitalistes étrangers dans le pays.¹⁶²

La dette extérieure et la question du retour de Georges II

Pour le gouvernement et les créanciers britanniques, le rétablissement de la royauté en Grèce, plus ou moins à l'ordre du jour depuis la fin de 1933, semble être un remède possible à ce blocage de la situation: déjà en janvier 1934, un mémorandum confidentiel du Foreign Office remarque que «seul un pouvoir fort et surtout indépendant des intérêts partisans, peut amener une solution au problème de la dette publique grecque, et surtout imposer cette solution à une opinion publique actuellement instable et versatile...»¹⁶³ On ne peut être plus clair dans le souhait d'un changement de régime, voire même de l'instauration d'une dictature.

Une dépêche de S. Waterlow, envoyée en mai suivant, reprend les mêmes arguments;¹⁶³ toutefois, aucune allusion précise n'est encore faite à la personne de Georges II, mais on ne voit pas quelle autre alternative on peut évoquer, d'autant plus qu'un retour possible du roi est à l'époque dans l'air, et que ce dernier est un anglophile inconditionnel.

Au début de 1935, les choses se précisent, aussi bien en Grèce que du côté anglais: le périodique «English Review» de Londres, écrit en juin 1935: «Beaucoup d'argent anglais est investi dans les emprunts helléniques, et récemment, le gouvernement grec n'a offert de verser que le 35% des intérêts dus aux créanciers. Une Grèce pacifiée permettrait à son gouvernement d'augmenter ce pourcentage, et onze années de République ont démontré que la paix n'est possible que sous la Monarchie... L'instabilité en Méditerranée menace les intérêts vitaux de la Grande-Bretagne et Georges II est un ami de notre pays...»¹⁶⁴

Ainsi, les Britanniques sont convaincus que le rétablissement de la Monarchie est très important, voire vital pour leurs intérêts aussi bien stratégiques que financiers en Grèce. Les rapports élogieux sur l'activité et l'influence du Roi après son retour envoyés par S. Waterlow à son gouvernement, confirment totalement ce point de vue.¹⁸⁵ Pourtant, ce seul retour, en novembre 1935, ne suffira pas à «discipliner» les Grecs, car le régime parlementaire continue, et la pression populaire reste forte jusqu'en été 1936. Les gouvernements successifs en restent donc à leur offre de 35%, assortie il est vrai, de la promesse d'une augmentation sensible «dès que la situation économique du pays connaîtra une amélioration».¹⁸⁶ Cela provoque une certaine irritation du côté anglais dans la première moitié de 1936, et l'Ambassade britannique remettra plusieurs demandes de reprises des négociations ainsi que des notes de protestation au gouvernement grec; celui-ci va se montrer réticent, et répondra de manière évasive jusqu'à l'établissement de la dictature, le 4 août 1936.¹⁸⁶

Les négociations durant la dictature Georges II - Metaxas (1936-1939)

Immédiatement après le coup d'Etat, dès le 9 août 1936, le régime dictatorial offre de rembourser le 40% du service de la dette pour 1936, et le même pourcentage, de manière rétroactive, pour 1935, ce qui est immédiatement accepté par les représentants du C.F.B. et du L.L.C.¹⁸⁷ Il est intéressant de constater que les objections du côté grec à payer davantage tombent justement à ce moment-là, d'autant plus que la mise en place de la dictature n'entraîne pas de bouleversement notable dans le gouvernement, Metaxas étant premier ministre depuis le mois d'avril. Il est donc clair qu'on avait peur d'une réaction de l'opinion et de l'opposition contre une acceptation - même partielle - des exigences étrangères. On peut relever que les gouvernements parlementaires, Libéral de 1932, ou même Conservateur de 1933-1935, se sont montrés beaucoup plus fermes face à ces exigences, que la dictature «nationaliste» de Georges II et Metaxas, une fois la population et toute opposition politique muselée...

Cette explication demande toutefois une précision, car Metaxas lui-même n'est pas lié, ni favorable aux intérêts britanniques;¹⁸⁸ l'inspirateur de cette politique semble plutôt être le Roi: en effet, depuis novembre 1935, et dans les mois qui précèdent la dictature, Georges II pousse plus ou moins discrètement les gouvernements, sinon à accepter les conditions des créanciers, du moins à se montrer plus conciliants envers celles-ci.¹⁸⁹ Mais avant le 4 août, le souverain ne peut agir qu'en coulisse; après, partageant un pouvoir absolu avec Metaxas, il peut obliger «son» Premier Ministre à augmenter le pourcentage de remboursement.¹⁸⁹

Une convention est signée le 20 août 1936 avec les associations de porteurs, ce qui améliore notablement les relations entre les deux pays. Le gouvernement britannique ira même, contre l'avis des créanciers,¹⁹⁰ en septembre 1936, jusqu'à accorder un crédit militaire exceptionnel à court terme (5 ans) à la Grèce, pour la construction en Grande-Bretagne de deux contre-torpilleurs, commandés à la fin de 1935 chez Yarrow par le gouvernement grec. Ce crédit est d'un montant total de 2,5 millions de £ (soit 1'350 millions de Drs) et provient pour moitié de la firme constructrice et moitié de la Banque d'Angleterre, avec la garantie du gouvernement anglais.¹⁹⁰ Il s'agit donc là d'une entorse importante, faite pour des raisons stratégiques et décidée au plus haut niveau gouvernemental,¹⁹¹ au boycott financier de la Grèce en vigueur depuis 1932.

Une fois la convention de 1936 arrivée à échéance, les négociations reprennent, en mars 1937, tout d'abord par un échange de lettre entre P.Rediadis, Ministre des Finances de Grèce, et Lord Bessborough, président du C.F.B.¹⁹² Du côté grec, on voudrait bien, pour 1937, en rester au statu quo, c'est-à-dire à 40%. Les créanciers considèrent cette offre comme largement insuffisante et demandent un pourcentage d'au moins 55%, car selon eux, «la situation économique du pays a connu une nette amélioration, augmentant par là ses capacités de paiement».¹⁹² On est donc à nouveau dans l'impasse...

Qu'en est-il de cette amélioration dans les faits? La Drachme reste certes stable avec un très léger mieux depuis 1932, autour de 525 à 545/1£, ce qui est toutefois très bas; la situation du déficit budgétaire n'est pas meilleure, avec respectivement 844 millions pour 1936-1937, contre 815 millions en 1932-1933.¹⁹³ Les dépenses militaires énormes, engagées depuis le début de la dictature (on en estime le total à près de 4'800 millions de Drs entre 1936 et 1938),¹⁹⁴ ne contribuent pas à redresser cette situation, et le déficit sera de 826 millions en 1938.¹⁹³ Tout cela, sans compter l'augmentation de la D.P.E. de tous les arriérés impayés depuis 1932, qu'on peut estimer entre 13 et 15 milliards de Drs au total.

L'«amélioration» n'est donc qu'apparente, et surtout due au fait que l'Etat grec ne paie plus que 35 ou 40% du service de sa dette extérieure depuis 5 ans, lui permettant ainsi de «survivre» presque au jour le jour... L'Ambassadeur britannique à Athènes en est d'ailleurs conscient: dans un mémorandum sur les relations économiques entre son pays et la Grèce, daté du 5 avril 1937 et envoyé à A.Eden, M. Waterlow insiste sur la nécessité de retrouver un terrain d'entente concernant le problème de la dette, d'autant plus qu'à l'époque, les responsables anglais commencent à s'alarmer devant

l'ampleur prise par les échanges commerciaux germano-grecs, et à craindre de voir la Grèce tomber dans une dépendance accrue vis-à-vis du Reich du point de vue économique, et par conséquent politique vu la parenté des régimes.¹⁹⁵ En 1937, la Grèce obtiendra d'ailleurs un prêt allemand (partiellement destiné à l'achat d'armements) de 1700 millions de Drs.¹⁹⁴ Selon S. Waterlow, une attitude trop intransigeante de la part des créanciers pourrait avoir des «conséquences politiques regrettables» en poussant la Grèce à se rapprocher encore plus de l'Allemagne, alors qu'un compromis pourrait renforcer les liens avec la Grande-Bretagne.¹⁹⁵

D'autre part, en mars 1937, le banquier Sir Charles Hambro effectue un voyage à Athènes au cours duquel il a des entretiens avec le gouverneur de la Banque de Grèce, le Roi et M. Waterlow; de ces conversations, l'Ambassadeur rapporte que le président de la Hambros Bank lui-même estime que les créanciers ont tort de réclamer autant; selon lui, l'économie grecque se porte certes mieux, mais reste totalement tributaire de l'étranger et de la dette extérieure: un remboursement de plus de 45% du service, ne contribuerait qu'à l'affaiblir une fois de plus.¹⁹⁶ Enfin, on doit aussi tenir compte de l'effort de réarmement poursuivi par Metaxas et Georges II, qui coûte très cher au pays, mais «renforce un allié potentiel de la Grande-Bretagne en Méditerranée».¹⁹⁶

Mais ces avertissements ne semblent pas trouver un écho suffisant à Londres, tant du côté des créanciers que du gouvernement. En mai 1937, à la demande des C.F.B./L.L.C., le Foreign Office fait une démarche pressante auprès du Roi et de Metaxas, afin qu'ils «acceptent de payer un pourcentage supérieur à 50%».¹⁹⁷ La réponse est donnée le 19 juin suivant, par une lettre du Ministre des Finances à Lord Bessborough. Il s'agit d'un projet d'accord «définitif» (pour 5 ans), fixant un pourcentage annuel de 50% des intérêts à partir de 1937, mais aux conditions suivantes:

- la suspension de l'amortissement durant ces 5 années
- l'abolition de l'indexation sur l'or pour certains emprunts datant d'avant 1914
- la suppression de la Commission Financière Internationale.¹⁹⁸

La proposition n'est bien entendu pas acceptée par les créanciers. Dans sa réponse, datée du 25 juin, Bessborough se dit convaincu de la capacité grecque à payer 55% au moins. D'autre part, concernant les trois conditions, si la première peut être discutée, l'abolition de l'indexation sur l'or et la suppression de la C.F.I. ne peuvent pas être envisagées «pour le moment»,

car elles ne relèvent pas seulement de la Grande-Bretagne, mais aussi de la France et de l'Italie.¹⁹⁹

Ce refus provoque une certaine irritation en Grèce, particulièrement de la part de Metaxas. Dans une lettre à Simopoulos, Ambassadeur à Londres, il déclare être «de dirigeant grec le plus avantageux pour la Grande-Bretagne», qu'il lui est impossible d'aller au-delà de son offre de 50% et qu'enfin, «avec un autre gouvernement, ils n'obtiendraient pas un sou».²⁰⁰ Aux pressions de Georges II qui lui demande plus de souplesse, il répond par une menace de démission.²⁰¹ Le Premier Ministre demande également l'envoi dans son pays d'une nouvelle commission d'experts, qui pourra établir «de manière objective» les possibilités de paiement, tout en insistant sur les trois conditions du 19 juin comme préalables à tout accord durable.²⁰²

Il semble donc que les dirigeants grecs en soient réellement arrivés à la limite de leur marge de manoeuvre; dans sa lettre à Simopoulos, citée plus haut, Metaxas menace clairement d'une rupture avec l'Angleterre: «Si les Britanniques veulent garder la Grèce comme amie, ils ne doivent pas nous maltraiter...»²⁰³

Il est aussi probable qu'un régime déjà très peu populaire serait très sérieusement ébranlé dans le cas d'une nouvelle capitulation devant les créanciers. Conscient du fait que la chute ou le départ de l'un des dictateurs entraînerait celle de l'autre, donc la sienne, Georges II lui-même, par l'intermédiaire de son Ambassadeur à Londres, se plaint à A.Eden de «l'hostilité des créanciers et de la presse britannique à l'égard de son pays et du général Metaxas».²⁰³

Cette résistance - semble-t-il inattendue - de la part de la dictature amène le Foreign Office à conseiller une certaine modération aux créanciers, particulièrement après l'octroi à la Grèce du crédit allemand, en juillet 1937. Le même mois, A.Eden, parvient à éviter la publication d'un communiqué des C.F.B. et L.L.C. déclarant une nouvelle faillite de l'Etat grec, et obtient d'autre part l'envoi d'une délégation hellénique pour de nouvelles négociations dans le courant d'août.²⁰⁴

Auparavant, une convention temporaire fixe le pourcentage de 1937 à 50%.²⁰⁴ Mais les nouveaux pourparlers ne déboucheront sur aucun accord, et seront finalement rompus.²⁰⁵ Ils ne reprendront qu'en février 1938 après une médiation des banquiers Hambro, et n'aboutiront encore pas.²⁰⁶ Enfin lors d'un voyage de Georges II à Londres, en novembre 1938, le Roi a un entretien avec Lord Bessborough: le président du C.F.B. renchérit encore,

et demande au moins 68% des intérêts pour un accord durable; les dirigeants grecs ne peuvent que refuser, en reprenant leurs arguments habituels;²⁰⁷ ils fixeront donc eux-mêmes le taux de remboursement pour 1938, de nouveau à 50%.²⁰⁸

Mais malgré cette situation d'impasse concernant la dette, on peut tout de même relever qu'à partir de l'été 1937, rien ne sera fait du côté gouvernemental anglais qui pourrait envenimer la question, et dégrader ainsi les relations entre les deux pays qui traversent une période relativement critique. Au contraire, l'Ambassade britannique d'Athènes comme le Foreign Office recommandent toujours «une certaine modération» aux représentants des créanciers, dans l'expression de leurs griefs contre l'Etat grec.²⁰⁹ Ces recommandations contribuent certainement à éviter des problèmes au régime dictatorial, et à ne pas envenimer les relations anglo-grecques. Cependant, les associations de porteurs vont tout de même exercer certaines pressions sur leur gouvernement concernant ses relations avec la Grèce, et plus particulièrement dans les domaines commercial et militaire. Ainsi, en novembre 1938, sur intervention des créanciers, la Grande-Bretagne ne pourra accorder les crédits militaires nécessaires pour équiper certains points stratégiques de la mer Egée (l'île de Hydra et le Cap Sounion en particulier) de canons de marine lourds capables de contrôler une part du trafic maritime vers les détroits; cet équipement avait pourtant été jugé nécessaire et «stratégiquement utile» pour l'Angleterre par l'Amirauté britannique ainsi que par M. Waterlow lui-même.²¹⁰

La question de la dette va ainsi durer jusqu'à la guerre, sans connaître de modification notable dans ses données, ni qu'il lui soit donné de solution de part et d'autre. A la fin de 1939, un nouveau rebondissement aura lieu, lorsque le gouvernement grec, inquiet de la menace italienne, demande la livraison de 12 bombardiers de fabrication britannique, et un crédit militaire de 2 millions de £. Ces questions sont abordées dans le cadre des pourparlers commerciaux de décembre 1939.²¹¹ Mais les comités de porteurs ne l'entendent pas de cette oreille, et vont compliquer ces négociations en demandant à leur gouvernement de poser comme condition préalable à toute aide militaire, un remboursement de 65% du service de la dette hellénique.²¹² Dans le cadre des accords commerciaux de janvier 1940, le gouvernement grec acceptera finalement de payer 53% du service de la D.P.E. à partir de 1939; cependant, aucun crédit ni livraison de matériel militaires ne seront accordés à la Grèce avant son entrée en guerre, en octobre 1940.²¹⁴ Quant au problème de la dette, de son service, et de son remboursement, il ne sera réglé que dans le cadre de la réorganisation monétaire du monde capitaliste de l'après-guerre, sur des bases entièrement nouvelles.

Notes

1. Voir à ce sujet: COLLECTIF, *Histoire de la Nation Hellénique*, T.13. op.cit. et MARKEZINIS S.: *Histoire politique de la Grèce Moderne*, tomes 1 et 2., op.cit. et KOFAS, *Financial relations of Greece and the Great Powers*, op.cit.
2. M. Hambro, fondateur et premier président de cette banque est d'origine danoise, de même que la dynastie Glücksbourg.
3. MARKEZINIS, op.cit., et OERTILIS, *Transformations sociales et interventions de l'Armée*, 1880-1090.
4. Tous ces chiffres sont cités et confirmés par les ouvrages cités sous 1, de même que par KORDATOS, *Grande Histoire de la Grèce*, tome 13, op.cit.
5. *Greece, Annual report (public debt) for 1920*, FO 371 6096.
6. Voir à ce sujet: RENOUVIN P., *Histoire des relations internationales*, T.6, 1871-1914.
7. Aussi bien le gouvernement Soviétique que les dirigeants «Blancs» (ces derniers bénéficient en 1919-1920 d'un appui militaire du gouvernement grec) déclarent renoncer au siège russe dans la Commission.
8. *Budget de l'Etat pour 1920-1921*, présenté par le Ministère des Finances de Grèce le 17 mai 1920, FO 371 4686.
9. *Compte-rendu des opérations de la C.F.I. pour 1921*, Athènes 13.1.1922, FO 371 7593.
10. Au début de 1920, le gouvernement grec reçoit de la C.F.I. une ristourne de 113 millions de Drs sur les services de 1919 et 1920. Voir: *Greece, Annual report (financial) for 1920*, FO 371 6096.
11. *Greece, Annual report (financial) for 1920*, FO 371 6096.
12. *Exposé du Ministère des Finances de Grèce à la C.F.I.*, du 30.5.1920, FO 371 4686.
Réponse de la C.F.I. au gouvernement grec du 1.9.1920, FO 371 4686.
13. *Memorandum du Ministère des Finances de Grèce à la C.F.I.* du 21.9.1920, FO 371 4686.
Réponse de la C.F.I. au gouvernement grec des 27.9. et 24.10.1920, FO 371 4686.
Dépêche du Secrétaire brit. au Trésor à M. Russell, Président de la C.F.I. Londres 8.10.1920, FO 371 4686.
14. Memoranda de M. C.Russell au Secrétaire brit. au Trésor; Athènes 26.6. et 8.7.1920, FO 371 4693 et 4686.
15. La France et l'Italie sont opposées aux ambitions grecques en Asie Mineure; quant aux U.S.A., ils soutiennent aussi le mouvement Kémaliste depuis 1919.
16. Lettre adressée par l'Ambassadeur de Grèce à Londres à Lord Curzon, du 29.9.1920, FO 371 4686.
Memorandum du Foreign Office pour le Secrétaire au Trésor, Londres le 2.10.1920, FO 371 4686.
17. *Greece, Annual report (financial) for 1920*, FO 371 6096.
18. Réponse du Secrétaire au Trésor au Foreign Office, du 4.10.1920, FO 371 4686.

- Greece, Annual report (financial) for 1920*, FO 371 6096.
19. *Financial assistance for Greece*; minutes d'une conférence tenue à Londres le 4 décembre 1920 entre représentants anglais et français, au sujet de la situation politique en Grèce et d'un éventuel retour de Constantin, FO 371 6087.
- Communiqué publié à l'issue de cette conférence; 8.12.1920 FFO 371 6087.
 20. Memorandum de l'Ambassade de Grande-Bretagne au F.O., Athènes 9.12.1920, FO 371 6087.
 21. Questions au Parlement britannique au sujet des relations financières avec la Grèce, Minutes de la session du 28.12.1920 à la Chambre des Communes, FO 371 4687.
 22. *Greece, Annual reports (political) et (financial) for 1920*, FO 371 6096.
Greece, Annual reports (political) et (financial) for 1921, FO 371 7603.
Voir aussi: Instructions du F.O. à l'Ambassade de G.B. à Paris au sujet des relations économiques anglo-grecques. Londres, 26.12.1920, FO 371 6087.
Voir également chapitre VI.
 23. Lettres de la C.F.I. au Ministère des Finances de Grèce, des 26 et 30.12.1920, FO 371 6083.
 24. Dépêche de l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O.; Athènes 13.12.1920, FO 371 6087.
 25. Lettre de Georges Leygues à Lord Curzon; Paris 15.12.1920, FO 371 6087.
 26. Télégramme de Lord Curzon à M. Hardings (Ambassadeur de G.B. à Paris) du 18.12.1920, FO 371 6087.
 27. Réponse du Ministère des Finances de Grèce à la C.F.I.; Athènes 28.12.1920, FO 371 6083.
 28. Dépêche de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au F.O. du 5.1.1921, FO 371 6083.
Voir également: Memorandum de M. Taigny (Président français de la C.F.I.) du 3.1.1921 aux gouvernements des 3 puissances membres, FO 371 6083.
 29. Memorandum confidentiel de M. Bentinck, envoyé par l'Amb. de G.B. à Athènes au Foreign Office, le 10.2.1921, FO 371 6084.
 30. Rapport de l'Ambassade de G.B. à Athènes à Lord Curzon, du 12.2.1921, FO 371 6084.
 31. *Greece, Financial situation*, memorandum du F.O. Londres, 22.2.1921, FO 371 6084.
 32. Lettre du Secrétaire au Foreign Office à la Hambros Bank du 15.3.1921, FO 371 6084.
 33. Minutes des entretiens entre le Secrétaire au Trésor britannique et MM. Gounaris et Maximos, à Londres le 19 mars 1921 FO 371 7591.
 34. Rapport du F.O. sur la situation économique de la Grèce, du 16 septembre 1921, FO 371 6086.
 35. Lettre de A. Briand à l'Ambassadeur de G.B. à Paris du 30.3.1921, dans laquelle le gouvernement français affirme s'en tenir «fermement à la résolution commune franco-britannique du 4.12.1920, selon laquelle la Grèce ne recevrait plus aucun appui financier au cas où Constantin remonterait sur le trône».
 36. *Communication du Ministère des Finances de Grèce à la C.F.I.* au sujet de cette augmentation; Athènes 3 avril 1921, FO 371 6085.

- Protestation adressée par la C.F.I. au gouvernement grec le 10 mai 1921, FO 371 6085.
37. *Greece, Annual reports (financial) et (economic) et (political) for 1921*, 7603 FO 371.
 Voir également: - *Rapport de M. Maximos à l'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de Grèce du 13 avril 1921*, FO 371 6084.
 Voir aussi: - *Passage of new greek financial measures*, memorandum de M. B-entinck pour le F.O. du 29.7.1921, FO 371 6084.
 - Dépêche de l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O. du 5.5.1921, FO 371 6084.
38. *Greece, Financial situation*, memorandum du F.O. concernant les négociations engagées par le Gouvernement grec avec des maisons privées pour l'obtention d'un prêt. 15.7.1921, ainsi que: Rapport du F.O. sur ces mêmes négociations, du 28.7.1921, FO 371 6085.
39. *Loan by Armstrong-Dunning group to greek government*, rapport des conversations entre Sir. G.Armstrong et le Foreign Office, Londres, 22.7.1921, FO 371 6085.
40. Rapport de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. du 2.12.1921, FO 371 6086.
41. *Memorandum du Président de la C.F.I. aux gouvernements respectifs des pays membres*, du 7.12.1921, FO 371 7590.
42. *Instructions du Ministère français des Affaires étrangères à la C.F.I.*, du 14.12.1921, FO 371 6086.
 Voir également: Rapport du F.O. du 1.11.1921, au sujet de la position française dans la C.F.I., concernant d'éventuels emprunts grecs et la dépréciation de la Drachme, FO 371 6086.
43. Lettres de la Federation of British Industries au Foreign Office du 25 octobre 1921 et au Premier Ministre britannique du 2 novembre 1921, FO 371 6086.
44. Dépêche de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Athènes au F.O. du 26 octobre 1921, FO 371 6086.
 Voir aussi: - *Prekarious financial position of Greece*, memorandum du représentant britannique à la C.F.I. au F.O. du 13 janvier 1922, FO 371 7591.
 - Rapport adressé au Trésor britannique par l'Ambassade de G.B. à Athènes, le 30 janvier 1922, FO 371 7591.
 - *Greece, Annual reports (financial) et (economic) for 1921*, FO 371 7603.
45. Voir à ce sujet: *Minutes d'une conversation entre le Chargé d'Affaires grec à Londres, M. Rangabé et M. Nicholson, représentant du Foreign Office, le 23 décembre 1921, au sujet du prochain voyage de D.Gounaris à Londres*, FO 371 4687.
46. Communication du Secrétaire au Trésor britannique aux Ambassadeurs de France et d'Italie à Londres, ainsi qu'à la C.F.I. à Athènes du 30.11.1921, FO 371 4687.
47. *Financial Agreement with Greece*, du 22.12.1921, communiqué par le Secrétaire au Trésor au Foreign Office, le 3.1.1922, FO 371 4687.
48. Rapport confidentiel du F.O. du 17 février 1922, FO 371 7591.
 Voir également: Chapitre V, pp. 221-225.
49. L'accord financier du 22.12.1921 est interprété de manière beaucoup plus large par la partie grecque, qui prétend que celui-ci constitue une garantie officielle du gouvernement britannique pour un nouvel emprunt, ce qui n'est pas le cas.

Cette interprétation est due pour l'essentiel à des raisons de politique intérieure.
Voir à ce sujet:

- Dépêche de M. Bentinck (président de la C.F.I. en 1922) au F.O. du 20 février 1922, FO 371 7591.
- Compte-rendu du débat au parlement britannique du 9.2.1922 au sujet des négociations concernant l'emprunt grec, FO 371 7591
- Voir également: - Lettres adressées au Secrétaire au Trésor par Sir G.Armstrong et la Hambros Bank les 22.1.1922 et 10.2.1922, ainsi que les réponses du Secrétaire au Trésor du 16.2.1922, FO 371 7591.
- 50. *Greece, Annual report (financial) for 1922*, FO 371 8832.
- 51. Voir KOROATOS, *Grande Histoire de la Grèce*, tome 13, op.cit. MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne*, la Grèce Contemporaine, t.I. op.cit.
- 52. *Greece, financial situation*, Rapport de l'Ambassade de G.B. à Athènes au F.O., du 21.8.1922, FO 371 7592.
- 53. *Greece, Annual report (economic) for 1922*, FO 371 8832.
- 54. Rapport de M. Bentinck à Lord Curzon du 13.11.1922, FO 371 7785.
- 55. *Application by greek government to League of Nations for loan for refugees*, Communication de l'Ambassade de G.B. à Athènes au Trésor britannique, 5.5.1923, FO 371 8846.
- 56. *Budgets de l'Etat grec de 1920 à 1923* transmis par le gouvernement à la S.D.N. le 5 mai 1923, FO 371 4486.
- 57. Voir à ce sujet: *Lettre de l'Ambassade de France à Londres au F.O.* du 3.11.1923, FO 371 8846.
- 58. Memorandum du F.O. du 6 décembre 1923, au sujet de l'emprunt grec pour les réfugiés, FO 371 8846.
- 59. Voir memorandum du F.O. du 6.12.1923, cité précédemment, ainsi que: *Greece, Annual report for 1924 (agriculture)*, FO 371 10771.
- 60. Voir à ce sujet: VERGOPOULOS, *La question agricole en Grèce*, op.cit. La dette agricole globale en grèce est de 12 milliards de Drs, dont le 56% à l'Etat.
- 61. Memorandum du Foreign Office au sujet de l'emprunt grec pour les réfugiés du 6.12.1923, Destination des fonds mis à disposition de la C.E.R., FO 371 8846. Voir également: NIKOLINAKOS M., *Etudes sur le capitalisme grec*, op.cit.
- 62. Voir à ce sujet: NIKOLINAKOS M., *Etudes sur le capitalisme grec*, op.cit. KORDATOS Y., *Introduction à l'Histoire du capitalisme grec*, op.cit. et *Greece, Annual report (economic) for 1927*, FO 371 12294. Les chiffres entre Kordatos, Nikolinakos et le Foreign Office concordent à 50 millions de Drs près.
- 63. Voir à ce sujet: KORDATOS, *Grande Histoire de la Grèce*, tome 13, op.cit. et COLLECTIF: *Histoire de la Nation Hellénique*, tome 14, op.cit.
- 64. Statuts de la C.E.R., in Memorandum du F.O. du 6.12.1923, FO 371 8846.
- 65. Memorandum de M. Roussin (Président britannique de la C.F.I.) adressé au Trésor britannique le 5 janvier 1927, FO 371 12268.
- 66. *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924.
Greece, Annual report (financial) for 1928, FO 371 13659.
Voir également dans ces 2 rapports: Work of Refugee settlement Commission.
- 67. *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924.

68. Voir à ce sujet p. 138 et également p. 270.
69. *Greece, Annual report (financial) for 1928*, FO 371 13659.
70. *Greece*, financial situation, rapport de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office et au Trésor du 21.7.1928, FO 371 12918.
71. *Greece*, financial situation, rapport de l'Ambassade britannique d'Athènes du 21.7.1928.
Voir également: *Greece, Annual report for 1928, Work of Refugee settlement Commission*, FO 371 13659.
72. *Greece, Annual report (financial) for 1929*, FO 371 13651.
73. Rapport de la C.E.R. au Conseil de la S.D.N. du 22 août 1929, FO 371 13651.
74. Voir à ce sujet: *Greece, Annual reports (financial) for 1927, 1928, et 1929*.
Voir également: *Greece's financial position*, rapport de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office et au Trésor du 31.3.1928, FO 371 12917.
75. *Greece, Annual report for 1928 (finance)*, FO 371 13659.
76. *Rapport annuel de la C.E.R., 31.12.1929*, FO 371 13651.
Voir aussi: *Greece, Annual report (financial) for 1930*, FO 371 15237.
77. Voir à ce propos: chapitre I.
78. Voir à ce propos: KORDATOS, *Introduction à l'Histoire du Capitalisme grec*, op.cit. NIKOLINAKOS, M. *Etudes sur le capitalisme grec*, op.cit. VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2, op.cit.
79. Voir chapitre I.
80. Voir à ce sujet, chapitre V, pp. 210-212.
81. Voir: *Greece, Annual reports (economic) et (public works) for 1924*, FO 371 10770.
Voir également: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, la Grèce actuelle*, T.2
82. *Dépêche de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office*, du 18.11.1926, FO 371 11360.
83. *Greek railway contracts*, memorandum du Department of overseas trade du 24.8.1926, FO 371 11339.
84. Propositions de Perry and Co à l'Etat hellénique, du 12 mai 1925; FO 371 11360. Memorandum de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office du 23 novembre 1926, au sujet des négociations entre l'Etat grec et Perry and Co, FO 371 11360.
85. *Saionika plain drainage scheme*, memorandum de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office du 10 novembre 1925, FO 371 10769.
86. Voir à ce sujet: *Rapports de la C.F.I. sur l'économie grecque*, des 28 mars FO 371 11352 et 15 septembre, FO 371 11360, 1926, transmis par les délégués britanniques au Foreign Office.
87. *Memorandum du Ministère français des Affaires Etrangères au Foreign Office*, au sujet des délibérations de la C.F.I. du 2 octobre 1926, FO 371 11339.
88. *Greece, Annual report (financial) for 1926*, FO 371 12178.
89. *Budget détaillé de l'Etat grec pour 1925-1926*, présenté par la C.F.I. dans un rapport envoyé au Foreign Office le 15 septembre 1926, FO 371 11360.
90. *Greece, Annual report (financial) for 1926*, FO 371 12170.

Voir aussi: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, la Grèce actuelle*, T.2. op.cit.

91. Voir à ce sujet: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, T.2. op.cit. MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, la Grèce actuelle*, T.2. op.cit.
92. *Greece, Annual report (army) for 1926*, FO 371 12178.
Voir aussi: *Memorandum sur la situation économique de la Grèce*, envoyé par l'Ambassade de Grande-Bretagne au Foreign Office le 1er mars 1926, FO 371 11352.
Voir également: *Dépêche de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office*, du 20 mars 1926, FO 371 11352.
93. *Note du Foreign Office au Gouvernement grec*, du 2.4.1926, FO 371 11352.
94. *Greece, Annual report for 1926*, FO 371 12170.
95. *Greece, Annual report (economic) for 1927*, FO 371 12924.
96. *Greece, Annual report (financial) for 1928*, FO 371 13659.
97. *Greece's financial position*, memorandum de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office et au Trésor du 31.3.1928 FO 371 12917.
98. Voir à ce sujet: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2, op.cit.
- *Etudes autour de E.Venizelos et de son époque, recueil d'archives et de documents*, Editions Philippotis, Athènes 1980.
- Voir également: ci-dessous, note 156 et chap.VI.
99. Série d'articles dans le journal «*Patris*», durant l'été 1928, et commentaires sur ceux-ci envoyés par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office le 12 septembre 1928, FO 371 12918.
100. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (political) for 1928*, FO 371 13659.
Voir également: ouvrages cités sous 98, et chapitre VI, pp.?????
101. Voir: *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924. Les chiffres cités par ce document sont partiellement confirmés par VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*.
102. Voir à ce sujet:
- 2 memoranda de l'Ambassade britannique d'Athènes au Trésor, du 19.12.1927, «*Activités of Messrs Hambro in Greece*», FO 371 12917.
- *Memorandum du Foreign Office* du 16.12.1927, au sujet des négociations entre le Gouvernement grec et les banques étrangères pour la constitution du Trust de Financement de l'Industrie hellénique, FO 371 12917.
Voir également: *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924.
103. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924.
Voir également: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2 op.cit.
104. *Greece, Annual report (trade and commerce) for 1927*, FO 371 12924.
105. *Convention du 19.12.1927 entre la Banque Nationale de Grèce, la Hambros Bank et la National City Bank*, pour la création d'un Trust de Financement de l'Industrie hellénique, FO 371 12917.
106. *Greece, Annual report (financial) for 1932*, FO 371 16774.
Voir également: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2, op.cit.
107. Voir pp. 127-130.
108. *Annuaire statistique de la Grèce, 1933*. Banque Nationale de Grèce, Athènes.
109. *Annuaire statistique de la Grèce, 1939*. Banque Nationale de Grèce, Athènes.

110. *Greece, Annual report (financial) for 1932*, FO 371 16774.
Voir aussi: *Greece, Annual reports (financial) for 1933, 1934, 1935* FO 371 15970, 19518, 20392.
111. Voir chapitre II, p. 88-93.
112. Memoranda «*Activities of Messrs Hambro in Greece*», du 19.12.1927. Voir note 102.
113. Voir chapitre II, p. 88-93.
114. *Greek Public Works loan*, memorandum de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au F.O. du 23.6.1928, FO 371 12917.
115. *Greek Public Works loan*, memorandum cité sous 114.
116. Voir: Minutes des conversations entre M. Finlayson (représentant de la Banque d'Angleterre) et E. Venizelos, du 24.1.1929, FO 371 13651.
Voir également: *Greece, Annual report for 1929*, FO 371 14391.
117. Voir: *Rapport du Ministère des Travaux Publics de Grèce du 10 avril 1930, au sujet des grands travaux d'intérêt public mis en chantier durant 1929*, transmis par l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, FO 371 14386.
118. *Greece, Annual report (public debt) for 1930*, FO 371 15237.
119. *Greece, Annual report (public debt) for 1931*, FO 371 15970.
120. *Journal officiel du Gouvernement hellénique*, août 1924, FO 371 9339.
Voir également: *Greece, Annual report (economic) for 1924*, FO 371 10771.
121. Voir: *Journal Officiel du Gouvernement hellénique*, juin 1926, FO 371 11174.
Voir aussi: *Greece, Annual report (financial) for 1926*, FO 371 12178.
122. Donc, moins de 10% du montant total des capitaux empruntés dans cette période, ce qui est peu en comparaison des 50 à 60% de la D.P.E. utilisés entre 1905 et 1919 à des dépenses militaires.
123. Voir à ce sujet: chapitres V et VI.
124. Une politique de réarmement est engagée dès 1923, d'abord par les gouvernements «révolutionnaires», puis par la dictature Pangalos, et enfin par les Libéraux dès 1928. Selon une enquête du journal «*Rizospastis*», publiée entre les 17 et 21 juillet 1932, et couvrant la période de 1928 à 1932, les dépenses militaires de ces 4 années s'élevaient à 8 milliards de Drs; les stocks d'armes de l'infanterie augmentent de 50%, une centaine d'avions et 5 navires de guerre sont également achetés (voir chapitre V). D'importantes sommes sont aussi dépensées pour les instructeurs étrangers: la Mission Navale Britannique coûte par exemple entre 10 et 15 millions de Drs par année. Le nombre des officiers de carrière s'élevait à 8'000 en 1932.
Voir également: - *Rapports annuels (army) et (navy)* ainsi que (*British Naval Mission*) in: *Greece, Annual reports 1924-1932*. FO 371 10771, 12178, 12924, 13659, 14391, 15237, 15970, 16774.
125. Voir à ce sujet: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2, op.cit. MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, tome 3, op.cit.
126. *Greece, Annual report (financial) for 1929*, FO 371 14391.
127. Ce chiffre est tiré de *Greece, Annual report (financial) for 1927*, FO 371 12924. Notre propre calcul avait une marge d'erreur de 300 millions de Drs.

128. Entre 1930 et 1932, on enregistre une diminution de 1'356 millions des revenus ordinaires de l'Etat et de 516 millions des revenus extraordinaires.
129. *Greece, Annual report (financial) for 1929, 1930, 1931*, FO 371 14391, 15237, 15970.
130. *Greece, Annual report (financial) for 1930*, FO 371 15237.
131. Ces réserves passent de 5'010 millions de Ors en 1929, à 916 millions en 1932. Voir: *Greece, Annual report (financial) for 1932*, FO 371 16774.
132. Voir à ce sujet: Article du «*Messenger d'Athènes*» du 3.8.1931 sur la situation financière de la Grèce, et reprenant les nombreuses déclarations de E. Venizelos à ce sujet in: FO 371 15230.
Voir aussi: Télégramme de M. C.Hambro au gouverneur de la Banque de Grèce, du 15.9.1931, et compte rendu de la conférence de presse tenue par ce dernier le 19.9.1931, in: FO 371 15230.
133. *Greece, Annual report (public debt) for 1931*, FO 371 15970.
134. Voir à ce sujet: Effect on Greek financial situation of depreciation of the Drachma, memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office et au Trésor, du 21.9.1931, FO 371 15230.
135. *Differences between the International Financial Commission and Greek Authorities*; memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O. et au Trésor, du 9 octobre 1932, FO 371 15230.
136. Voir à ce sujet: *Memorandum sur le voyage de M. Diomède à Paris, et ses négociations avec la Banque de France*, décembre 1931, adressé par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris au Foreign Office, le 17.1.1932, FO 371 15959.
137. *Lettre de l'Ambassadeur de G.B. à Athènes au Secrétaire du F.O.*, au sujet de ses conversations avec M. Venizelos, 7.1.1932, FO 371 15959.
138. *Memorandum soumis par M. Venizelos aux Gouvernements britannique et français le 20 janvier 1932*. Ambassade de Grèce à Londres, 20.1.1932, FO 371 15959.
Dans ce document, le Gouvernement reconnaît que, sur un déficit global de 1'926 millions de Drs de sa balance des comptes en 1928-1929, 1'367 millions ont été couverts par les emprunts S.D.N. 2 et 3.
139. Voir à ce sujet:
- Minutes des conversations entre M. Vénizélos et le Chancelier de l'Échiquier, du 26 janvier 1932. Trésor britannique, 27.1.1932, FO 371 15959.
- Memorandum du Trésor britannique au F.O., au sujet des problèmes financiers de la Grèce et des propositions de E.Venizelos, 28.1.1932, FO 371 15959.
- Lettre de Sir John Simon à Venizelos, du 29 janvier 1932, FO 371 15959.
- *Memorandum de la C.F.I. au Foreign office du 21 janvier 1932, sur la situation économique et financière de la Grèce*, FO 371 15959.
140. *Rapport du Comité d'enquête de la S.D.N. sur les finances grecques*, du 26 mars 1932, FO 371 15962.
141. *Lettre du Ministère des Finances de Grèce au Conseil de la S.D.N.* du 30.3.1932, FO 371 15962.
Voir également: *Financial situation in Greece*, rapport de l'Ambassade britannique à Athènes au Trésor du 2 avril 1932, FO 371 15960.
142. Correspondance entre la C.F.I. et la Banque de Grèce, des 21 et 23 mars 1932, FO 371 15961.

Voir également:

- *Notes de protestation adressées par la C.F.I. au Gouvernement grec*, les 24 et 27 mars 1932, FO 371 15961.
- Memorandum de la C.F.I. au Trésor, du 28.3.1932, FO 371 15961.
- *Greece, Annual report (financial) for 1932*, FO 371 16774.
- 143. *Greece, Annual report (financial) et (public debt) for 1932*, FO 371 16774.
- 144. *Greece, financial situation*; rapport du Foreign Office au sujet des décisions du Conseil de la S.D.N. à propos de la Grèce, du 16.4.1932, FO 371 15962.
- 145. *Lettre du Gouvernement grec à la Commission Financière Internationale*, Athènes 16.4.1932, FO 371 15962.
- 146. Voir à ce propos: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce actuelle*, T.4.
VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, Tome 2, op.cit.
Voir également: *Journal personnel et archives de E. Vénizélos*, publiés par P. Delta, Athènes 1979, op.cit.
Etudes autour de Vénizélos et de son époque, recueil d'archives et de documents, Edition Philippotis, Athènes 1980.
- 147. Réponse de la C.F.I. au Gouvernement hellénique, du 20.4.1932, FO 371 15961.
- 148. A la fin de 1931, le montant global des intérêts de la D.P.E. est de 2'417 millions de Drs; sans aucun nouvel emprunt, il passe à 2'539 millions en mars 1932, et à 2'818 millions à la mi-avril. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (public debt) for 1932*, FO 371 16774.
- 149. *Greece, Annual report (financial) for 1932*, FO 371 16774.
Voir également: *Greek default on foreign debt*, memorandum de l'Ambassade britannique à Athènes au Trésor, du 13.5.1932, FO 371 15962.
Voir aussi: *Default in service of Greek Foreign Loans*, Memorandum du F.O. du 18 mai 1932, FO 371 15962.
- 150. Communiqués du C.F.B. dans «The Economist» du 23 avril 1932 et du L.L.C. dans le «Times» du 27 avril 1932, FO 371 15961.
- 151. Voir à ce sujet: D.KITSIKIS, *La Grèce du 4 août et les Grandes Puissances*, pp. 54 et 146-147.
- 152. Memoranda de l'Ambassade britannique à Athènes sur la situation économique et politique de la Grèce, des 7 et 15.6.1932, FO 371 15962.
Voir aussi: Minutes de la discussion à la Chambre des Communes au sujet des problèmes financiers de la Grèce du 19 juin 1932, FO 371 15962.
- 153. Voir à ce sujet: Télégramme de M. Finlayson (Foreign Office) à M. Niemeyer (représentant du L.L.C.) du 10 mai 1932, FO 371 15962.
Voir également: *Attitude of greek Government towards the Foreign Bondholders*, Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O. du 24.5.1932, FO 371 15962.
- 154. *Public Works in Greece*, Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O. du 13.5.1932, FO 371 15970.
- 155. Voir page 137.
- 156. Rapport confidentiel de l'Ambassadeur de G.B. à Athènes au Secrétaire du Foreign Office, du 21 juillet 1928, FO 371 12918.

157. Voir: *Greece, Annual report (political) et (Foreign relations) for 1932*, FO 371 16774.
158. Voir à ce sujet:
- Memorandum envoyé par M. Ramsay (Ambassade britannique d'Athènes) envoyé le 24 mai 1932 au Trésor: «*Attitude of greek Government towards the Foreign Bondholders*», FO 371 15962.
 - Memorandum confidentiel de M. Ramsay à Sir John Simon du 7.6.1932, au sujet de la situation politique en Grèce avant les élections, FO 371 15962.
159. Minutes des pourparlers entre M. Varvaressos et les représentants des créanciers britanniques, Londres 15-26 août 1932, FO 371 15966.
160. Memorandum du F.O. sur les négociations anglo-grecques d'août-septembre 1932, du 14.9.1932, FO 371 15966.
- Voir aussi:
- *Greece, Annual report (political) for 1932*, FO 371 16774.
 - Communiqué du C.F.B. du 14.9.1932, FO 371 15966.
161. Lettre du délégué britannique à la C.F.I. à Sir John Simon du 13.1.1933, FO 371 16763.
162. Dépêche de Sir P.Ramsay (Ambassade brit. à Athènes) à Sir John Simon du 14.1.1933, FO 371 16763.
- Pour les budgets annuels, sources: Annuaire statistique de la Grèce, 1932, 1933, B.N.G. - Athènes.
163. Voir à ce sujet:
- *Memorandum sur la situation économique générale en Grèce et le problème de la D.P.E.*; Sir P.Ramsay (Amb. brit. à Athènes) à Sir John Simon, le 7 mars 1933, FO 371 16763.
 - Dépêche confidentielle sur la politique du nouveau Gouvernement grec concernant la D.P.E., de l'Ambassade brit. d'Athènes à Sir John Simon, du 23 mars 1933, FO 371 16763.
 - *League investigation into greek finances*, Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Trésor britannique du 2 mai 1933, FO 371 16763.
164. *Rapport du Comité financier de la S.D.N.*, publié à Londrs le 4 juin 1933, FO 371 16764.
165. Minutes des négociations entre la délégation du Gouvernement grec et les Associations de porteurs anglais 15 juin - 22 juillet 1933, FO 371 16765.
- Voir aussi: *Greek debts to British Bondholders* memorandum du F.O. sur les négociations anglo-grecques, du 28 juillet 1933, FO 371 16765.
166. *Financial situation in Greece*, rapport du Trésor du 13 mai 1933, FO 371 16764.
167. *Political and financial situation in Greece, and perspectives of Anglo-greek trade*, memorandum du Board of Trade au F.O. du 6 juillet 1933, FO 371 16764.
168. *Moratorium on service of greek foreign debt*; rapport des conversations entre MM. John Simon et Tsalدارis à Genève, du 29 septembre - 30 septembre 1933, FO 371 16766.
169. Accord du 5 novembre 1933 entre l'Ambassadeur de Grèce à Londres et les représentants du C.F.B./L.L.C., FO 371 16769.
170. Article du «*Messenger d'Athènes*» du 9.11.1933, «*La dette extérieure de la Grèce*», FO 371 17769.

- Voir également: *Greece, Annual report (financial) for 1933*, FO 371 18399.
171. *Greece, Annual report (financial) et (foreign relations) for 1933*, FO 371 18399.
172. Voir à ce sujet:
- *Work of the I.F.C. in Greece*, rapport de M. Roussin (président de la C.F.I.) au Trésor britannique du 4 mai 1933, FO 371 16764.
 - *Service of greek Laans*, rapport de M. Waterlow au Foreign Office du 9.3.1934, FO 371 18394.
 - *Instructions to the I.F.C.*, envoyées par le Trésor britannique, le 2.6.1934, FO 371 18395.
173. Voir à ce sujet.
- *Press attacks on I.F.C.*, rapports de M. Waterlow au F.O. des 23 et 28 janvier 1935, FO 371 19516
 - Articles du quotidien grec «Kathimerini», du 21.1.1935, FO 371 19516.
 - Lettre de protestation adressée par la C.F.I. au Gouvernement grec le 22 janvier 1935, FO 371 19516.
174. *Greece, Annual report (financial) et (negociations with Bondholders) for 1935*, FO 371 20392.
175. *Greece, Annual report for 1935*, FO 371 20392.
Voir aussi: ci-dessus, note 173.
176. Voir à ce sujet: note 172.
Voir également: *Greece, Annual report for 1936, 1937, 1938, 1939*, FO 371 21143, 22371, 23777.
177. *Greece, Annual report for 1934*, FO 371 19518.
178. *Minutes des conversations entre MM. Pasmazoglou et A.Chamberlain*, 26 janvier -8 février 1935, FO 371 19514.
179. *Communiqué du Gouvernement grec du 16 mars 1935*, FO 371 19517.
180. Voir: KITSIKIS D., *La Grèce du 4 août et les grandes puissances, archives du Ministre grec des Affaires Etrangères*.
Voir également: *Greece, Annual report (public debt) for 1935*, FO 371 20392.
181. *Anglo-Greek relations*, Minutes des discussions entre le Ministre des Affaires Etrangères de Grèce et M. Waterlow du 7 avril 1935, FO 371 19518.
182. Voir à ce propos:
- PSIROUKIS N., *Le fascisme et le régime du 4 août 1936*, Edition Epikairotitia Athènes 1977.
 - VOURNAS T., *Histoire de la Grèce Moderne*, tome 2.
 - *Greece, Annual report (communism) for 1935*, FO 371 20392.
183. *Service of greek foreign debt*, Memorandum confidentiel du F.O. au Trésor britannique du 9.1.1934, FO 371 18394.
Greek foreign debt, present situation, dépêche de M. Waterlow au Foreign Office du 21 mai 1934, FO 371 18395.
184. Article de «English Review», juin 1935, intitulé «*The Future of Greece*», également cité par D.Kitsikis in: *La Grèce du 4 août et les grandes puissance*, op.cit.
Voir également chapitre VI.
185. *Dépêche de S.Waterlow à A.Eden du 15.1.1936*, FO 371 20393.
Greece, Annual report (political) for 1935, FO 371 20392

- Greece, Annual report (political) for 1936*, FO 371 21143.
 Voir également chapitre VI.
186. Voir: *Greece, Annual reports (foreign debt) et (economic) for 1936*, FO 371 21143.
187. *Greece, Annual report (economic) for 1936*, FO 371 21143.
188. Dépêche de S.Waterlow à A.Eden, Athènes 18.10 1937, FO 371 21145.
 Dans son analyse de la situation de la dette extérieure grecque, S.Waterlow rappelle «l'attitude générale négative» de Metaxas envers les intérêts britanniques, et le fait qu'en février 1935, le futur dictateur s'est même prononcé pour une répudiation totale de la D.P.E.
189. S.Waterlow souligne à plusieurs reprises, avant et après l'instauration de la dictature, «l'influence bénéfique» du roi sur la politique économique du gouvernement, ainsi que sa «bonne volonté» envers les créanciers, opposée à la «mavaise foi» de Metaxas et de certains ministres.
 Voir à ce sujet:
 - *Greece, Annual report (economic) et (political) for 1936*.
 - *Dépêche de S.Waterlow à A.Eden* du 15.1.1936, FO 371 20393.
 - *Lettre confidentielle de S.Waterlow à A.Eden* du 15.9.1936, FO 371 20143.
190. Voir chapitre V, p. 215.
 Voir également:
 - *Greece, Annual report (navy) for 1935*, FO 371 20392
 - *Greece, Annual report (finance) for 1936*, FO 371 21143.
191. Voir à ce sujet: *Cabinet conclusions*, septembre 1936, in C.A.B. 23/84.
 Voir également chapitre V, p. 215.
192. - *Echange de correspondance entre MM. Rediadis et Bessborough*, des 20 et 25.3.1937, FO 371 21145.
 - *Communiqué public du C.F.B.* du 31.3.1937, FO 371 21145.
193. *Greece, Annual reports (economic) et (financial) for 1932, 1933, 1936, 1937, 1938*, FO 371 16774, 18399, 21143, 22371.
194. *Greece, Annual report (economic), (army) et (navy) for 1938*, FO 371 23777.
195. *Memorandum de S.Waterlow à A.Eden*, du 5.4.1937, FO 371 21145.
196. *Memorandum de S.Waterlow à A.Eden*, du 5.4.1937, FO 371 21145.
 Voir également chapitres V et VI.
197. *Lettre de S.Waterlow à A.Eden* du 28.5.1937, FO 371 21145.
Greece, Annual report (economic) for 1937, FO 371 22371.
198. *Lettre de P.Rediadis à Lord Bessborough* du 19.6.1937, FO 371 21145.
199. *Réponse de Lord Bessborough à P.Rediadis*, du 25.6.1937, FO 371 21145.
200. *Lettre de Metaxas à Simopoulos*, du 30.6.1937, citée par J.KOLIOPOULOS, in: *Greece and the British connection, 1935-1941, Oxford 1977*.
201. Voir à ce sujet: *Journal personnel de Metaxas, 1935-1938*, tome IV, op.cit.
202. *Greece, Annual report (financial) for 1937*, FO 371 22371.
203. *Minutes des conversations entre MM. Eden et Simopoulos à Londres*, 7.10.1937, FO 371 21146.
204. *Lettre de Lord Bessborough à A.Eden*, du 23.7.1937, FO 371 21145.
205. *Greece, Annual report (public debt) for 1937*, FO 371 22371.
206. *Greece, Annual report (financial) for 1938*, FO 371 23777.

207. *Minutes de la conversation entre Georges II et Lord Bessborough à Londres*, le 10.11.1938, FO 371 22455.
208. *Greece, Annual report (public debt) for 1938*, FO 371 23777.
209. Voir à ce sujet: *Financial situation in Greece*, Memorandum de M. Waterlow à A.Eden, Athènes le 28.1.1938, FO 371 22358.
Voir également: *Echange de correspondance entre MM. Bessborough et Halifax* des 2 et 5 novembre 1938 au sujet du prochain voyage de Georges II à Londres, FO 371 22358.
210. *Memorandum sur la question des défenses côtières de la Grèce*, envoyé par S.Waterlow au Foreign Office le 13 octobre 1938, FO 371 22371.
Voir également: *Echange de correspondance entre Lord Halifax et le Secrétaire du War Office*, des 8 et 9 novembre 1938, FO 371 22371.
211. Voir à ce sujet chapitre II et V.
212. Voir à ce sujet: *Anglo-greek commercial and financial negotiations: Greek foreign debt*; et dans le même document: *Bondholders claims*; Memorandum du F.O. du 29.1.1940, FO 371 24905.
213. *Télégramme du F.O. à Sir Michael Palaret* (Ambassadeur brit. à Athènes) au sujet des négociations du 24.1.1940, FO 371 24905.
214. Voir chapitre V p. 217.

CHAPITRE IV

LES SOCIÉTÉS BRITANNIQUES EN GRÈCE

Les entreprises anglaises établies en Grèce dans l'Entre-deux-Guerres jouent un rôle limité dans les relations économiques entre les deux pays, si l'on s'en tient au point de vue financier ainsi qu'à l'importance des capitaux investis.¹ D'autre part, à une ou deux exceptions près, ces entreprises ne jouent pas un rôle vital dans l'économie productive hellénique. Par contre, si on se place sur le terrain de leurs relations avec l'Etat grec et des interventions des autorités britanniques dans ces relations, leur rôle nous paraît alors exemplaire de l'état d'esprit des parties en présence et surtout des rapports de force existant entre ces parties dans les différentes périodes couvertes par ce travail.

Entre 1918 et 1940, les compagnies britanniques suivantes opèrent en Grèce; la plupart y sont déjà implantées depuis le début du siècle, surtout en tant que concessionnaires, mais aussi comme filiales:

- Power and Traction Finance Company
- Eastern Telegraph Co - Cable and Wireless Ltd dès 1936
- Blackburn Aeroplane and Motor Co
- Des compagnies d'assurances
- La Banque Ionienne.

Pour chacun de ces cas, nous allons examiner les modalités de leur installation, leur statut et leurs activités en Grèce, les problèmes autour des concessions accordées par l'Etat et leur renouvellement, ainsi que les éventuels conflits entre celui-ci et les compagnies.

1. Power and Traction Finance Company

La Cie Power effectua en 1904 l'installation d'un réseau de transports en commun pour la ville d'Athènes et sa banlieue. Il s'agit donc d'une société spécialisée dans ce genre de travaux, et dont le siège est à Londres. Son capital est purement britannique, appartenant en majorité aux assurances Whiteball Securities²; elle agit en Grèce en tant que concessionnaire

de l'Etat. La direction et une majorité de cadres en sont naturellement anglais.

Le réseau de transports comprenait à l'origine quelques lignes de tramway, auxquelles vint s'ajouter un peu plus tard un chemin de fer entre Athènes et Kifissia, située à 15km vers le nord. La même société assura également au début du siècle l'électrification de l'éclairage public de la ville d'Athènes, ainsi que la construction et l'exploitation d'une centrale de production de courant, pour les besoins qui en résultaient, mais aussi pour la fourniture à des usagers privés, particuliers ou industriels. La première concession accordée par l'Etat grec à la Power, d'une durée de vingt ans, devait prendre fin en 1924.²

A ce moment, le gouvernement n'est en principe pas opposé au renouvellement d'une telle concession (d'autant plus qu'il est dans l'incapacité matérielle de prendre la relève), pour autant que certains projets faisant partie du plan global d'urbanisation d'Athènes soient également réalisés par la compagnie. Ces projets sont les suivants:

- Une extension de près de 30% du réseau des lignes de tramway, ainsi que la création d'un nouveau réseau de trolleybus.
- L'électrification du chemin de fer Athènes-Kifissia, et son prolongement vers le sud, depuis le centre-ville jusqu'au Pirée (près de 12km) ce qui en ferait une sorte de métro.

Du côté de la Power (aussi bien que de la part du Foreign Office) on se montre désireux de voir la concession prolongée, d'autant plus que d'autres compagnies anglaises ont été évincées à la même époque par certains contrats d'exécution de grands travaux au profit de sociétés américaines dont les offres étaient plus avantageuses.³

C'est ainsi qu'en juillet 1924, la compagnie soumet officiellement au gouvernement grec ses propositions concernant des projets d'extension du chemin de fer Athènes-Kifissia, des nouvelles lignes de tramway, ainsi que la complétion des travaux d'électrification des villes d'Athènes et du Pirée. Le coût total de ces travaux est alors estimé à près de 5 millions de £ (soit 1'250 millions de Drs). Parallèlement, des propositions concernant les mêmes travaux sont également faites par des sociétés belge et française.³

Sans remettre de manière officielle la concession au concours, les dirigeants grecs demandent cependant à discuter, notamment au sujet du financement des travaux, ainsi que de la durée de la concession à venir. La

Power estime que la participation de l'Etat hellénique aux dépenses doit être de l'ordre de 60%, éventuellement par voie d'emprunt extérieur; quant à la durée de la nouvelle concession, elle devrait, toujours selon la Power, atteindre 50 ans.³ Ces conditions semblent excessives aux Grecs, qui voudraient limiter leur participation aux dépenses à 25%, et une concession ne dépassant pas 25 années.³ On peut rappeler qu'à ce moment (1924-1925) l'Etat doit faire face à d'énormes frais, conséquences des événements de 1922, pour lesquels il est en train de s'endetter jusqu'au cou à l'étranger.

Des pourparlers sont ainsi engagés à la fin de 1924, et vont traîner durant la première moitié de l'année suivante, encore retardés par la situation politique confuse et l'instauration de la dictature en été 1925. Le dossier est finalement repris sous le régime Pangalos, qui va s'empresser de conclure un accord à la hâte le 14 octobre 1925.

Compte tenu des positions respectives jusqu'à ce moment, les clauses de cette nouvelle convention semblent relativement défavorables à la Grèce:

- La participation de l'Etat aux frais sera de 55%, par voie d'emprunts intérieurs.
- Les concessions, aussi bien pour le chemin de fer que les tramways et la fourniture de courant électrique, sont d'une durée de cinquante ans.
- Durant cette période, la Power aura le monopole des transports publics dans la région de la capitale.⁴

Il est intéressant de noter que le principal négociateur mandaté par la compagnie, Gerald Talbot, est un personnage connu des milieux politiques helléniques, ami personnel de Vénizelos, ayant joué plusieurs fois un certain rôle dans les relations anglo-grecques: Attaché naval de Grande-Bretagne en 1914-1916, et agent des services de renseignements de son pays, il se lie alors au monde politique libéral et notamment à son chef. En 1922-1923, et grâce à ces amitiés, il est un des acteurs qui évitent une rupture plus grave entre les deux pays puis de la reprise des relations bilatérales. Il intervient durant la même période pour tenter de sauver la tête des ministres conservateurs condamnés à mort, et agira en faveur d'un maintien de la monarchie, notamment en conseillant Georges II, alors «prisonnier» du Comité Révolutionnaire...²

Après la chute de la dictature, et dans le cadre d'une révision globale des accords économiques conclus par celle-ci, la «convention Power» est également remise en question par le nouveau gouvernement, non pas à travers une demande de renégociation, mais de manière indirecte: des

communiqués de presse officiels hostiles à la compagnie sont publiés, et des poursuites pénales engagées contre les personnes qui ont mené les négociations et signé l'accord du 14 octobre du côté grec.⁵

Ces faits, et plus particulièrement la présentation de cette convention auprès de l'opinion comme l'un des symboles du fait que le régime Pangalos était «vendu à l'étranger», inquiètent les dirigeants de la compagnie, aussi bien que l'ambassade britannique, qui se sentent directement visés. D'autre part, après le rétablissement des libertés syndicales suivant la chute de la dictature, les Fédérations des travailleurs de l'industrie électrique et des cheminots, dont beaucoup de membres travaillent pour la Power, adressent une pétition au Ministère grec des Transports, selon laquelle ils considèrent la convention comme «préjudiciable aux intérêts du pays».⁵ Toujours sans dénoncer officiellement la convention, le Ministère des Transports prend également certaines mesures de rétorsion contre la compagnie: amendes, refus d'autorisations pour les travaux de construction, octroi à d'autres sociétés du droit de distribution de courant électrique dans certains quartiers, etc...⁶

L'Ambassade britannique, après concertation avec la direction Power, va alors adresser en octobre 1926, une note de protestation au gouvernement grec, exprimant d'une part sa préoccupation quant aux poursuites engagées contre les négociateurs ainsi que toute «l'agitation entretenue autour de cette question depuis l'été», et, d'autre part, contenant une sévère mise en garde dans le cas d'une dénonciation de la convention, dont on rappelle qu'elle est garantie par le Trésor britannique; une telle éventualité «serait considérée comme un grave manquement à ses obligations internationales de la part de la Grèce», et un affront direct envers la Grande-Bretagne, pouvant affecter les relations entre les deux pays.⁶ Cette note semble avoir été adressée sur instruction directe du Foreign Office.⁶ Parallèlement, la compagnie entreprend également une démarche auprès du Ministère des Transports, pour qu'il «mette fin aux entraves contre les travaux qu'elle a entrepris».⁷

La réponse des dirigeants grecs est conciliante: tout en rappelant qu'ils considèrent les concessions accordées à la Power comme valides - bien qu'ils fassent traduire ceux qui les ont négociées en justice - ils «constatent cependant certaines divergences, qui peuvent être soumises à arbitrage», conformément d'ailleurs aux termes de la convention.⁸ Toujours selon la réponse du gouvernement grec les dites divergences ne portent d'ailleurs pas sur les termes fondamentaux de la concession, mais bien sur des questions de forme, comme l'opportunité ou la priorité de certains travaux.⁸

Dans le cas présent, il nous semble bien que le gouvernement grec se trouve surpris, et quelque peu coincé par la réaction violente des autorités anglaises: on espérait certainement amener de manière progressive la Power à renégocier au moins les termes les plus contestables de la convention, au moyen de pressions diverses et même avec l'aide de l'opinion et du mouvement syndical, franchement hostiles à celle-ci; et voilà que le Foreign Office s'en mêle directement, le mettant en demeure de clarifier sa position. La question sera donc provisoirement mise de côté, le ton de la campagne officielle contre la Power baisse brusquement et les mesures d'obstruction envers la compagnie sont reportées.⁹ Pourtant, un certain mécontentement continue de se manifester dans la population et chez les travailleurs de la Power, visiblement déçus de cette reculade du pouvoir face à des intérêts étrangers.⁹

Mais les Britanniques ne sont pas encore satisfaits: profitant d'un changement au Ministère des Transports, l'ambassadeur va adresser une lettre au nouveau ministre, dans laquelle il se félicite d'une part de «l'attitude plus positive des autorités helléniques envers la compagnie», mais lui rappelant d'autre part que son gouvernement doit encore clarifier la situation, en confirmant de manière officielle la validité de la concession.¹⁰ La question est alors portée devant le Parlement, qui va ratifier la concession Power en février 1927, sous réserve des articles concernant le monopole exclusif des transports publics dans la région athénienne.¹¹ Dans les mois qui suivent, les relations entre l'Etat et la compagnie sont à peu près normales; un nombre limité d'autorisations sera délivré à de petites sociétés d'autobus, sur des trajets et dans une mesure qui ne lèsent cependant pas directement les intérêts de la Power.

Après la victoire électorale des Libéraux en 1928 et la formation du cabinet Vénizélos, les choses vont quelque peu changer. En effet, une année et demie plus tôt, les nouveaux dirigeants étaient plutôt hostiles à la ratification de la convention, et comptent bien amener maintenant les Britanniques à en accepter de sérieuses modifications, notamment et toujours pour ce qui concerne les monopoles.¹² D'autre part, et de manière générale, la parti Libéral se prononce pour l'exercice d'un contrôle beaucoup plus strict de la part de l'Etat sur les plan technique et financier envers toutes les concessions accordées à des sociétés étrangères.¹²

La méthode utilisée est différente de celle de l'automne 1926, qui avait provoqué de vives réactions: on n'attaquera pas la Power de front en clamaot bien haut qu'elle nuit aux intérêts nationaux, mais on essaiera petit à petit de lui rendre la vie impossible et de l'amener ainsi à accepter les

révisions demandées. Parallèlement, il faudra aussi attirer l'attention des autorités anglaises sur le fait que l'attitude du gouvernement grec n'est pas dictée par une animosité contre les intérêts britanniques, mais plus simplement par les abus ou les manquements de la compagnie envers l'Etat, et par rapport à ses obligations, découlant de la convention elle-même... De fait, les griefs à cet égard ne manquent pas:

- Du point de vue strictement technique, les travaux entrepris traînent en longueur, aussi bien dans le domaine de l'électrification de la ligne Athènes-Kifissia, que dans celui de la construction du nouveau tronçon jusqu'au Pirée. D'autre part, concernant la distribution d'énergie électrique et l'éclairage public, la Power veut imposer un voltage de 230, au mépris des prescriptions du Ministère limitant la tension à 110 volts à cause du manque d'électriciens qualifiés, et malgré trois accidents mortels survenus depuis 1927...¹³
- Du point de vue financier, la position de la compagnie est assez mauvaise: les lignes de chemin de fer et de tramway sont exploitées à perte, les retards dans les travaux de modernisation et d'extension accentuant encore les déficits, qui s'élèvent pour 1928 à 200'000£...¹³

C'est sur tous ces points que le nouveau gouvernement voudrait attirer l'attention, par la publication d'une série de rapports destinés à l'ambassade de Grande-Bretagne. Parallèlement, la presse s'en fait aussi l'écho pour les porter à la connaissance du public.¹⁴ L'argumentation nouvelle va faire quelque peu évoluer l'attitude des autorités britanniques, dans le sens qu'elles cessent peu-à-peu de soutenir systématiquement le point de vue de la Power: cette évolution est très sensible dans les documents traitant de la question échangés entre l'ambassade et la Foreign Office entre la fin 1928 et la première moitié de 1929.¹³

L'Etat grec entend également obliger la compagnie à acquitter des charges sociales: la convention de 1925 l'exemptait de toute taxe; mais un décret de novembre 1928 grève chaque billet vendu d'une charge en faveur de la caisse de pensions des cheminots. Aux protestations, le gouvernement répond qu'une charge sociale n'est pas un impôt.¹⁴

Malgré tout, la Power ne veut pas modifier son attitude à l'égard d'une révision de la convention. Jusqu'à la fin de 1932, la situation va ainsi s'enliser, et les positions respectives se durcir; de plus en plus d'autorisations sont d'autre part accordées par le Ministère des Transports aux petites entreprises de bus, qui commencent ainsi à effriter sérieusement le

monopole, provoquant une cascade de protestations sans aucun résultat.¹⁵ Le seul point positif, est l'évolution de l'attitude des autorités anglaises: c'est là un demi-succès pour le gouvernement Vénizélos, dont on peut se demander s'il n'aurait pas finalement réussi à imposer une révision des termes de la concession en restant au pouvoir après les élections de 1932. Mais dès la formation du cabinet Conservateur, les choses vont à nouveau prendre une tournure à la fois plus violente et plus absurde, à cause d'une certaine incohérence dans le comportement des autorités grecques:

- En septembre 1932, pressé par ses difficultés financières, le gouvernement impose une taxe de 10% sur les billets des transports publics; la compagnie refuse d'appliquer cette mesure et les deux parties soumettent la question à un arbitrage mixte qui les renvoie dos-à-dos (on admet la taxe, mais en obligeant l'Etat à reverser une compensation à la Power...¹⁶.

- Tout au long de 1933, les deux parties se livrent à un véritable jeu de chassé-croisé, agrémenté de déclarations contradictoires du ministre des transports à propos de la taxe et des compensations sus-mentionnées, ainsi que d'un «accord» passé entre l'Etat grec et la Power le 25 novembre 1933, qui exempte la compagnie de ladite taxe!¹⁶ Puis, au début de 1934, le gouvernement revient à la charge, exigeant à nouveau le paiement d'une redevance...¹⁶ La question est de nouveau soumise à arbitrage en février 1934, d'où il ne sort évidemment pas grand chose...¹⁶

Dans l'intervalle, en janvier 1934, le directeur général de la Power est molesté par des employés grecs mécontents, qui occupent par la suite des bureaux de la compagnie. A la suite de cet incident, l'ambassade de Grande-Bretagne envoie une protestation de la part du Foreign Office au gouvernement grec, assortie de la menace qu'il sera «tenu pour responsable de tout futur dommage contre des vies ou des propriétés britanniques».¹⁷ Ce sera la seule intervention directe des autorités anglaises dans le conflit depuis 1927.

Enfin, en septembre 1934, et devant le refus de la compagnie d'acquiescer à quelque taxe que ce soit, le Ministère des Finances ordonne la saisie d'une partie des avoirs bancaires de la Power en Grèce, soit 4,4 millions de Drs.¹⁸ Quel est à ce moment le bilan sur les plans financier et technique, neuf ans après la signature de la convention?

- Financièrement, la situation n'est guère brillante: depuis 1925, les pertes totales s'élèvent à 300'000£;¹⁹ selon la direction, ces déficits sont dus aux «conditions impossibles de travail» que lui imposent les autorités grecques. Ces dernières les attribuent par contre en premier lieu au refus

obstiné de la Power à repartir sur des bases saines en modifiant les termes de la concession, et ensuite au fait que les engagements pris en 1925 (extension des réseaux, électrification des lignes) n'ont pas été tenus.¹⁹

- Et de fait, sur le plan technique, les résultats sont très maigres: l'extension des réseaux est minime (ce qui est dû, selon la compagnie, aux petites entreprises de bus), et l'électrification du chemin de fer n'a pas été effectuée. Par contre, sur le nouveau tronçon Athènes-Le Pirée, les travaux avancent, même s'ils sont parfois interrompus et retardés par des découvertes archéologiques...¹⁹ Il faut préciser que ce tronçon est très rentable, à cause des déplacements quotidiens de travailleurs. Concernant l'exploitation de la ligne Athènes-Kifissia, la compagnie prétend qu'elle n'est plus rentable. Déjà en 1931 elle a proposé au gouvernement de la supprimer et de la remplacer par une ligne d'autobus; le coût de cette opération, y compris l'acquisition en Suisse de dix autobus d'un modèle nouveau, est estimé à environ 3/7 des dépenses que nécessiterait l'électrification, y compris l'achat de nouveaux trains.²⁰ Mais les dirigeants grecs avaient déjà écarté cette proposition, désireux de créer progressivement un réseau unifié de transport métropolitain sur rails pour la région d'Athènes.²⁰

Voilà donc où en sont les choses à la fin de 1934. Nous avons mentionné plus haut l'accord conclu en novembre 1933 entre la Power et le Ministère des Transports, concernant l'exemption des taxes. Signé à la hâte et au milieu d'une situation très embrouillée, cet accord n'a jamais été ratifié par le Parlement grec; ce dernier ne voit aucune raison, surtout dans une situation financière aussi difficile que celle que traverse le pays, d'exempter une société étrangère de toute contribution.¹⁹ Le désaccord reste donc entier de part et d'autre. Cependant, le conflit entre l'Etat et la Power est quelque peu mis en veilleuse entre 1935 et 1936, les dirigeants helléniques étant alors surtout préoccupés de leur politique intérieure.

Après l'instauration de la dictature Georges II - Metaxas, le Ministère des Transports fait officiellement savoir à la compagnie que son gouvernement considère l'accord de 1933 comme définitivement caduc, et lui demande un rapport précis sur la situation des transports en commun athéniens, «en vue de l'établissement d'une base d'accord solide et durable». Les problèmes nécessitant une solution sont toujours les mêmes:²¹

- L'électrification de la ligne Kifissia, exigée par le gouvernement et difficilement réalisable par la société tant que ses difficultés financières ne sont pas résolues.
- Le renouvellement du matériel roulant en vue d'accroître la rentabilité.
- La question de la concurrence de la part des petites compagnies de bus qui ont reçu des licences de l'Etat, en contradiction avec la concession de 1925.
- Les charges sociales que devrait ou ne devrait pas payer la Power, selon chacun des deux points de vue.

Des négociations globales vont commencer au début de 1937, dont les coulisses nous sont assez mal connues. Après six mois, les deux parties arrivent enfin à un accord en juillet 1937, dont les termes sont les suivants:²¹

- La compagnie doit effectuer l'électrification du chemin de fer Athènes-Kifissia, selon la convention de 1925.
- L'Etat grec participera également au renouvellement du matériel roulant de la compagnie, à raison de 50%.
- La compagnie jouit d'un monopole absolu sur le trajet Athènes-Le Pirée (qui est le plus rentable); l'administration hellénique devra pratiquer une politique beaucoup plus restrictive envers les entreprises d'autobus, et n'accordera plus de nouvelles autorisations.
- Les charges sociales totales à payer par la Cie sont réduites de 10% à 5%.

Aucun document ne prouve que des pressions directes ou indirectes aient été exercées par les milieux officiels britanniques durant les négociations; mais encore une fois, les secrets éventuels des pourparlers entre janvier et juillet 1937 nous sont inconnus. Nous savons cependant, qu'à l'ambassade on ne s'est pas désintéressé de la question: un mémorandum détaillé, relatant l'historique des démêlés entre l'Etat grec et la Power et décrivant précisément l'accord de juillet 1937, est adressé au Foreign Office le 22 du même mois.²¹ D'autre part, dans une dépêche datée du 24.7., M. Waterlow se félicite de «la tournure heureuse prise par les événements». L'Ambassadeur y rejette aussi la responsabilité des difficultés antérieures sur «les gouvernements parlementaires» et déclare que «l'accord n'a été possible qu'une fois les politiciens définitivement disparus de la scène...»²²

De son point de vue et de celui de la Power, M. Waterlow a parfaitement raison: le régime Georges II - Metaxas n'a fait que rééditer, et définitivement entériner (à quelques miettes près), la convention défavorable conclue en 1925 par la dictature Pangalos, et qu'aucun gouvernement parlementaire n'aurait jamais pu faire avaler à l'opinion publique...

2. Eastern Telegraph Co - Cable and Wireless Ltd (dès 1933)

En 1878, le gouvernement grec donne à la compagnie britannique Eastern Telegraph la concession d'installation et d'exploitation des lignes télégraphiques, dans la partie continentale du pays et les îles de la Mer Egée. La Grèce se trouve ainsi incluse dans le système britannique de télécommunications du proche et Moyen-Orient, également entre les mains de cette même compagnie.

La première concession expire en 1916; il est alors rapidement convenu que sa validité serait prolongée jusqu'à six mois après la fin des hostilités. C'est ainsi qu'elle ne prendra fin qu'au début de 1923.²³ Des négociations pour une nouvelle concession commencent immédiatement. La Compagnie, qui désire rapidement les mener à bien, propose d'emblée un projet dont les grandes lignes sont les suivantes:

- Un monopole exclusif pour Eastern Telegraph des télécommunications de la Grèce avec l'étranger durant 30 ans.
- Une participation de l'Etat grec aux bénéfices de la compagnie, de 20% pour les télécommunications par câble, et 50% pour la T.S.F.
- La possibilité pour l'Etat grec de racheter toutes les installations de la Cie après une période de 10 ans, et sans pour autant dénoncer la concession.
- La Eastern Telegraph assure également la maintenance de l'équipement télégraphique appartenant à la Grèce (télécommunications intérieures) contre une redevance annuelle.²⁴

On se rend compte immédiatement que de telles conditions maintiennent toutes les télécommunications du pays sous un contrôle quasi absolu de l'étranger. Le gouvernement britannique et ses représentants en Grèce sont d'ailleurs parfaitement conscients de l'importance de l'enjeu, et tiennent naturellement à ce que ces négociations aboutissent, d'autant plus que la Grèce n'a pas, à l'époque, les moyens financiers et techniques d'assurer seule ses télécommunications: si la Eastern Telegraph ne parvient donc pas à reprendre sa concession, celle-ci ira presque obligatoirement à une société américaine, française ou italienne. Dans le premier cas, qui offrirait aussi à la Grèce le moins de conséquences négatives dans sa dépendance (les Etats-Unis n'ont, à l'époque, pratiquement aucun intérêt stratégique dans la région), une solution américaine serait considérée comme un moindre mal par les Britanniques.²⁵ Elle est cependant peu probable, vu le peu d'intérêt manifesté par les compagnies américaines.

Les solutions française ou italienne, qui par contre ont des chances de se réaliser car des offres existent, sont «totalemeent à exclure» pour le Foreign Office, car elles touchent aux intérêts vitaux de l'Empire.²⁵ Déjà en 1922, durant la guerre d'Asie Mineure, les Anglais ont manifesté leur volonté de contrôle exclusif sur ces télécommunications: les autorités grecques avaient alors réquisitionné les bureaux et installations de Eastern Telegraph sur l'île de Khios pour leurs propres besoins militaires. Le Foreign Office avait alors clairement brandi la menace d'une intervention de la flotte britannique contre l'île, pour mettre fin à la réquisition...²⁶ Objectivement, la marge de manoeuvre des Grecs est donc très limitée.

Les négociations vont cependant traîner jusqu'en 1925, d'abord à cause des mauvaises relations anglo-helléniques durant 1923, puis des tentatives du côté grec pour obtenir des conditions plus avantageuses, et enfin, de l'instabilité politique dès la fin de 1924. Et une fois de plus, c'est la dictature Pangalos qui hérite du dossier. Elle va le gérer de manière si imbécile, qu'un accord sera signé en juillet 1926 (à la hâte, quelques semaines avant la chute du régime), dont les conditions sont encore moins avantageuses que les propositions émanant de Eastern Telegraph faites en 1923! En effet, la concession est d'une durée de cinquante ans, et la participation de l'Etat grec aux bénéfices inexistante...²⁷ les Britanniques eux-mêmes n'en croient pas leurs yeux.²⁷

Il faut peut-être ici, ouvrir une parenthèse au sujet de la nature du régime Pangalos, des intérêts qu'il représente, des hommes qui le composent, et des «accords», aussi fameux que catastrophiques, qu'il a passés avec des sociétés étrangères.

Comme nous l'avons vu au chapitre I, cette dictature marque la dernière tentative et l'échec final des officiers «révolutionnaires» de 1922 à diriger la Première République, pour pallier au discrédit des partis Bourgeois après la défaite militaire, et face à la montée des problèmes sociaux et du mécontentement populaire. Ces militaires sont donc la seule force du moment capable de s'opposer et de réprimer des troubles, voire un mouvement révolutionnaire réel. Ils défendent ainsi de manière objective, les intérêts des classes dominantes dans leur ensemble, que celles-ci soient royalistes ou républicaines. Mais ces militaires agissent également de manière autonome, en fonction de leurs intérêts et de leur mentalité propres. Dans la période 1922-1926, ces intérêts sont dictés par une certaine forme de patriotisme, des préoccupations sociales parfois sincères, souvent démagogiques (ces officiers sont pour la plupart d'origine populaire ou petite bourgeoise) et aussi d'ambitions purement personnelles. Quant à la

mentalité, elle est celle d'officiers de valeur strictement militaire sortis du rang, et pensant qu'un pays se dirige comme une caserne. La dictature Pangalos et ses excès tant sur le plan intérieur qu'extérieur, est une parfaite illustration de toutes ces données. Les accords qu'elle a conclus avec des sociétés étrangères (Power, Swedish Match Cy, Eastern Telegraph) et leurs aspects catastrophiques pour les intérêts de la Grèce tiennent essentiellement à trois raisons, soit:

- Les besoins urgents de l'Etat en crédits étrangers, même à des conditions très désavantageuses.
- La volonté de montrer à l'opinion qu'on est apte à résoudre de manière efficace et rapide les «affaires» que les politiciens font «traîner» durant des années.
- D'autre part, il s'agit également d'attirer la bienveillance de l'étranger pour le régime, en montrant celui-ci comme «avantageux» pour ses intérêts en Grèce...

Mais après la chute de la dictature, le gouvernement d'union nationale refuse de reconnaître la validité d'un tel accord, et demande à la compagnie le réexamen et la modification de certaines clauses sur la base des propositions de 1923, afin d'en rendre possible une ratification par le Parlement, «condition indispensable à l'application effective d'une convention». Comme dans le cas de la Power, des poursuites pénales sont aussi engagées contre les négociateurs grecs.²⁷

La direction de Eastern Telegraph rejette cette demande, en déclarant simplement qu'elle considère le document comme valable, étant donné qu'il a été publié au journal officiel en juillet 1926.²⁷ Elle restera sur les mêmes positions durant 1927 et 1928, certainement encouragée par le précédent de la convention Power, que le Parlement hellénique finit par ratifier en 1927, mais aussi grâce à l'assurance qui lui donne l'attitude intransigeante du gouvernement anglais concernant l'exclusivité du contrôle des télécommunications grecques. Il est certain que toute tentative de rétorsion ou de saisie de la part de l'Etat contre les installations de la compagnie, serait considérée comme une menace contre les intérêts de l'Empire... Et de fait, rien n'est entrepris par la Grèce qui pourrait envenimer les choses,²⁸ qui traînent ainsi jusqu'en 1929.

C'est le gouvernement Vénizelos qui reprendra le dossier au début de l'année, par une demande officielle adressée à la direction centrale de la compagnie à Londres, en vue de l'envoi d'un représentant spécial en Grèce afin d'entamer de nouvelles discussions. Mettant un peu d'eau dans son vin,

notamment sur le conseil du Foreign Office, celle-ci accepte, et les négociations peuvent commencer en juillet 1929.²⁹

D'emblée, les Britanniques présentent la chose comme «une faveur faite à la Grèce» et les nouveaux pourparlers comme «ne remettant nullement en cause la concession de 1926...».³⁰ Pourtant, l'envoyé de Eastern Telegraph amène un certain nombre de propositions qui, tout en restant en deçà de celles de 1923, sont plus favorables que la convention: entre autres, la durée de la concession est ramenée à quarante ans, et la participation de l'Etat grec aux bénéfices fixée à 10% pour le trafic par câble et 30% pour la T.S.F.³⁰

Ces propositions ne sont pas acceptées, et le gouvernement grec amènera les siennes, qui portent pour l'essentiel sur les points suivants:

- L'abolition de l'exclusivité accordée à Eastern Telegraph: parallèlement aux activités de la compagnie, la Grèce voudrait développer son propre système de télécommunications T.S.F., notamment des lignes avec Belgrade et Rome.
- La durée de la concession, qu'on voudrait maintenant ramener à vingt ans.³⁰

Comme on peut le constater, les divergences ont évolué et se sont creusées: les Grecs n'en sont plus à de simples revendications pour un meilleur partage des profits, mais axent maintenant leurs propositions sur un objectif d'indépendance partielle à court terme, puis totale à moyen terme, de leurs télécommunications. Cela paraît inacceptable aussi bien à la compagnie qu'aux dirigeants de Londres.³⁰ Ces derniers ne réagissent toutefois pratiquement pas, du moins tant que le statu quo est maintenu en pratique, et conseillent même à Eastern Telegraph de ne pas trop tendre la corde, afin de pouvoir arriver à une «solution acceptable» pour tous.³¹

Au début de 1930, une nouvelle proposition émanant de la compagnie est soumise au gouvernement grec: celui-ci rachèterait petit à petit le réseau intérieur de communications par câbles et développerait ainsi ses propres lignes dans le pays, tandis que le réseau international resterait entre des mains britanniques, tout en étant cédé par Eastern Telegraph à une autre société, la Imperial and International Communications Cy, permettant ainsi la négociation d'une nouvelle concession.³² Les principes d'une telle transaction sont acceptés du côté grec, où l'on pense pouvoir traiter plus facilement et sur des bases plus saines avec une nouvelle compagnie.³² D'autre part, et toujours du point de vue grec, on n'a pas le choix: même

dans l'éventualité très improbable où la Grande-Bretagne ne réagirait pas à un coup de force ou une mesure de nationalisation contre Eastern Telegraph, il serait difficile par la suite de faire fonctionner correctement les installations à cause du manque de personnel qualifié. De fait, bien que 80% des employés soient grecs, la direction technique reste entre des mains britanniques: une appropriation par l'Etat de son système de télécommunications ne peut donc se faire que progressivement.³²

Mais que peut expliquer un tel revirement de la part de Eastern Telegraph? Pour l'essentiel, le fait que cette compagnie veut liquider ses concessions en Grèce et en Turquie (où elle éprouve aussi certaines difficultés avec les autorités), à cause des complications qu'elle y rencontre et parce qu'elles ne sont plus rentables du point de vue financier (du moins les liaisons internes par câble) vu le coût élevé de leur entretien. Une solution est donc de rendre ces dernières aux pays concernés, tout en gardant les communications T.S.F. et internationales, beaucoup plus intéressantes. Dans le cas de la Grèce, vu le contentieux quasi insoluble qui existe, elles seront revendues à une autre compagnie britannique.³³ Le Foreign Office donne immédiatement son accord à cette solution, considérant avec raison que l'essentiel, de son point de vue, est sauf, c'est-à-dire que les télécommunications helléniques avec l'étranger vont rester sous contrôle anglais.³³

Après un délai de trois ans, dû en principe aux contingences techniques de la remise des installations aux nouveaux concessionnaires mais également à certains désaccords entre Eastern Telegraph et l'Etat au sujet des prix à payer pour ces installations et leur entretien, une nouvelle convention est signée entre Imperial and International Communications (qui prend le nom de Cable and Wireless Ltd dès 1934) et le gouvernement grec en octobre 1933,³⁴ prévoyant notamment la construction de deux centrales émettrices à grande puissance, ainsi que le 20% des profits pour l'Etat, sur une durée de 25 ans.³⁴

Cependant, il s'avère très vite que les relations avec le nouveau partenaire sont aussi difficiles qu'avec l'ancien. Un premier conflit éclate dès 1934, à cause de la décision prise par la compagnie de renvoyer 179 employés de nationalité hellénique en les mettant simplement à la retraite anticipée sans leur verser une indemnité supplémentaire, selon l'usage en vigueur à l'époque de Eastern Telegraph.³⁵ Mais il ne s'agit là en fait que d'une divergence superficielle, car des désaccords de fond, beaucoup plus importants, apparaissent aussi: les dirigeants grecs n'ont pas renoncé à leur projet d'indépendance totale à moyen terme (entre 5 et 10 ans) de leurs

télécommunications, et considèrent ainsi la concession Cable and Wireless comme une simple étape dans le processus.³⁵ Le conflit concernant les employés n'est donc qu'une façade: la compagnie affirme n'avoir pris cette décision uniquement pour des raisons internes de restructuration, alors qu'il est difficile, du côté grec, de ne pas y voir un moyen de pression.³⁵

L'Etat prend alors (fin 1934) toute une série de mesures de rétorsion envers la compagnie, et entre autres:

- Le non-renouvellement des permis de travail des employés et experts britanniques, ces permis seront toutefois accordés après quelques protestations diplomatiques.
- Le blocage des redevances dues à Eastern Telegraph (et reprises sur le compte de C.+W. depuis 1933) pour l'entretien des câbles et installations appartenant à l'Etat depuis 1931, soit une somme totale de 25'000£.
- Des retards dans les paiements concernant des communications avec l'étranger, effectués jusqu'alors avec régularité.³⁵

Le changement de concessionnaire n'aura donc absolument rien résolu, les positions et intérêts respectifs restant aussi rigides que contradictoires, à la grande inquiétude du Foreign Office...³⁶

Le retour à la Monarchie de fin 1935, et l'établissement de la dictature l'été suivant, permettent une reprise du dialogue; toutefois, les positions grecques ne sont pas modifiées, du moins de manière explicite. Des négociations reprennent officiellement en juillet 1936. Après quelques mois de discussions, les intentions grecques se dessinent plus clairement: il ne s'agit plus, ni de la recherche d'un arrangement qui soit plus favorable à la Grèce, ni d'une indépendance des télécommunications. En remettant en question la présence de Cable and Wireless dans le pays, le régime Georges II - Metaxas poursuit un but différent: il prévoit en effet la nationalisation avec indemnisation dans un délai de cinq ans du matériel et des immeubles de la compagnie, puis leur revente à des conditions plus avantageuses à une autre société étrangère, cette fois-ci allemande...³⁷

Alarmé par Cable and Wireless des intentions grecques, le Foreign Office qui, jusqu'alors était peu intervenu directement, réagit immédiatement et de manière très abrupte: des instructions très précises sont envoyées à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, afin qu'il exerce «les plus fortes pressions possibles» sur Metaxas, mais plus particulièrement sur le roi, afin de régler d'une manière favorable «ce problème politiquement très important».³⁸ Les craintes du gouvernement anglais s'expriment ainsi: «sur l'avis

du Comité Impérial de Défense, nous avons dit à la compagnie qu'il est capital pour les intérêts britanniques que ces câbles restent entre nos mains. Une des raisons est, que nous pouvons ainsi intercepter un grand nombre de messages du gouvernement grec vers l'étranger».38 On ne peut être plus clair...

L'intervention des autorités britanniques obtient l'effet désiré, malgré un premier rejet de la part de Metaxas:39 la dictature revient en arrière sur ses projets de nationalisation et de revente, et accepte de signer une nouvelle convention avec la compagnie, en mai 1937: Cable and Wireless conserve l'exclusivité des télécommunications avec l'étranger, mais la durée de la concession est ramenée à 16 ans; au bout de cette période, les installations seront remises au gouvernement grec. D'autre part, les lignes avec Belgrade et Rome restent sous le contrôle de ce dernier.40

3. Blackburn Aeroplane and Motor Co

La firme Blackburn, spécialisée dans les hydravions et les appareils d'aéronavale en général (elle reste un des principaux fournisseurs de la Fleet Air Arm et de la R.F.A. en avions depuis la première Guerre Mondiale jusqu'en 1966, lorsqu'elle est absorbée par Hawker Siddeley), implante en 1925 une usine d'aviation à Phaliron, près d'Athènes.

Selon une concession passée la même année avec le gouvernement, cette usine assure la maintenance et la fourniture en pièces de rechange des avions navale et militaire grecque.41 Dès 1927, Blackburn possède également une importante participation (toutefois pas majoritaire) dans la compagnie hellénique de transport aérien Ikaros, qui assure une ligne entre Athènes - Thessalonique - Belgrade et un service d'hydravions entre Athènes, la Crète et Alexandrie depuis 1925.42 Au sujet de cette dernière ligne, Ikaros est en concurrence directe avec la compagnie anglaise Imperial Airways, dont le matériel et la réputation sont naturellement supérieurs. La prise de participation de Blackburn en 1927 représente donc un moyen pour Ikaros à la fois d'assurer un bon entretien de ses appareils, et d'arriver à un accord satisfaisant avec Imperial Airways afin de préserver quelques profits sur sa ligne méridionale.43 Et de fait, sous les auspices du Foreign Office et de l'Air Ministry, qui désirent «éviter un conflit entre deux sociétés britanniques», un agrément sera signé entre Blackburn (et non pas Ikaros!) et Imperial Airways, en vue d'une exploitation commune du transport aérien entre la Grèce et l'Egypte.43

Pour ce qui concerne l'usine d'aviation de Phaliron, les débuts en sont plutôt laborieux: en effet, en 1928, le premier gros achat d'avions pour l'armée grecque a lieu en France, et porte sur une centaine d'appareils du type Breguet 19 et Morane 230; l'armée de terre subit en effet à l'époque l'influence française de fait de son entraînement par une mission militaire venant de France, et de la formation de plusieurs officiers grecs à l'Ecole de Guerre de ce pays. Cela limite bien sûr les possibilités de Blackburn, qui aurait pu produire des appareils britanniques sous licence.⁴⁴

Par contre, l'Aéronavale restera fidèle durant tout l'entre-deux-guerres au matériel anglais, et fournira ainsi d'importantes commandes à l'usine Blackburn, pour la construction sous licence d'appareils Avro 504 et Horsley, entre 1926 et 1929. Une série d'hydravions militaires originaux (Velos) sera même produite durant les mêmes années, pour les besoins de la Marine en avions torpilleurs.⁴⁵

Avec la création en 1930 d'une Armée de l'air indépendante, Blackburn Phaliron prend naturellement une grande importance d'autant plus que cette Armée de l'air est calquée sur la R.F.A.

Près de cent appareils seront ainsi produits sous licence entre 1930 et 1936, à partir de modèles anglais.⁴⁵ 1930 marque également l'expiration de la concession passée en 1925; des négociations ont donc lieu entre l'Etat et une compagnie d'autant plus empressée à la renouveler que les perspectives de production lui semblent favorables.⁴⁶ Un accord est trouvé en décembre 1930, et une nouvelle concession accordée pour sept ans à Blackburn, réservant à l'Etat 10% des profits annuels de l'usine, ce qui ne représente pas grand chose vu qu'il en est de loin le principal client.⁴⁶ Cependant, le gouvernement grec pense ainsi assurer une - très relative - indépendance des fournitures et surtout de l'entretien de l'Armée de l'air, et, peut-être, certaines perspectives de production et d'une industrie aéronautique indépendantes pour l'avenir.⁴⁶

Ce raisonnement semble d'ailleurs être commun, à l'époque, pour plusieurs «petits» pays, tels la Pologne, la Roumanie ou la Yougoslavie, qui tentent avec plus ou moins de succès de mettre sur pied une telle industrie nationale, souvent à partir de concessions ou de licences avec des firmes étrangères.

Pour la Grèce, l'usine de Phaliron sera, de ce point de vue, un relatif échec: après l'expiration de la concession Blackburn en 1938 (qui ne sera pas renouvelée) elle continuera d'assurer l'entretien du matériel militaire

jusqu'à la guerre, puis à nouveau dès 1948, mais sans aucune production indépendante. Ce n'est qu'à partir de 1976 que sa «descendante», Hellenic Aerospace Industry, créée par l'Etat, va de nouveau assurer des constructions aéronautiques sous licence.⁴⁷

Entre 1925 et 1938, aucun conflit majeur ne va opposer l'Etat grec à la compagnie Blackburn. Même si la concession n'est pas renouvelée par la dictature Georges II - Metaxas, celle-ci s'engage toutefois formellement à ne pas en accorder d'autre à «une société d'un pays tiers» c'est-à-dire à l'Allemagne, où Henschel était intéressé de succéder éventuellement à Blackburn en 1936-1938.⁴⁸ D'autre part, certains postes-clés de techniciens restent occupés par des Britanniques jusqu'à la guerre.⁴⁹

4. Les compagnies d'assurances

Un grand nombre de compagnies d'assurances étrangères, dont une majorité britannique, opèrent en Grèce depuis la fin du 19^{ème}.⁵⁰ Leurs activités se situent essentiellement dans les domaines d'assurance maritime, vie et incendie. Elles se déroulent sans aucun problème majeur jusqu'au début des années 1930. La seule condition posée par l'Etat grec à celles-ci, est le dépôt par chaque société d'un fonds de garantie de 250'000 Drs.⁵⁰ Elles ont le statut de filiales à l'étranger; leur capital reste, durant toute la période entre 1918 et 1940, majoritairement britannique. Parmi elles, on peut noter la présence de Whitehall Securities, dont la maison mère de Londres est le principal actionnaire de la compagnie Power...

Un premier conflit éclate en 1931, lorsque le gouvernement hellénique décide de porter ce fonds de garantie à un million de Drs, afin de compenser la dépréciation de la monnaie, à déposer en plus sur un compte bloqué.⁵⁰ Plusieurs compagnies s'opposent alors à cette mesure, et en appellent à l'intervention de l'Ambassade de Grande-Bretagne, qui réagit de manière plutôt molle, par l'envoi d'une note au Ministère grec des finances demandant le report du décret;⁵¹ cette demande est rejetée, et les Britanniques n'insistent pas.⁵¹

Un différend d'une autre ampleur va opposer dès 1936 les Assurances à la dictature Georges II - Metaxas. Celle-ci veut en effet instaurer un monopole d'Etat pour toutes les assurances, et en confier la gestion au Fonds de pensions de l'Armée grecque. Cette double opération aurait pour conséquence une forte augmentation des revenus du dit Fonds de pensions,

ce qui permettrait des hausses substantielles des salaires et des retraites du corps des officiers, dont le soutien au régime est indispensable.⁵²

Naturellement, rien de cela ne peut être fait sans l'accord, tout au moins tacite, du gouvernement britannique. A cet effet, une manœuvre plutôt rocambolesque est tentée en novembre 1937 par le colonel Borzonis, directeur du Fonds de pensions de l'armée. Cet officier contacte de manière confidentielle l'ambassadeur S. Waterlow, et lui fait la proposition suivante: les autorités anglaises laissent les mains libres à la Grèce pour ce qui concerne la nationalisation des filiales athéniennes des compagnies d'assurances; en échange de quoi, une fois le monopole réalisé, les capitaux du nouveau Fonds d'Assurances de l'Etat seront déposés à long terme en Grande-Bretagne, et paradoxalement confiés à la gestion de ces mêmes compagnies dont les filiales ont été nationalisées en Grèce...⁵³ L'idée semble pour le moins bizarre, quand on sait le manque chronique de capitaux dont souffre la Grèce...

L'ambassadeur et le Foreign Office refusent de se prêter à ce jeu, ce qui a pour conséquence l'abandon provisoire du projet de monopole d'Etat. Mais celui-ci sera réalisé plus tard, sous la forme d'un «Institut Hellénique d'Assurances», fondé en avril 1940, et englobant aussi les compagnies étrangères.⁵⁴ A ce moment, les Britanniques réagiront peu, du fait de la guerre, et se contenteront de notes de protestation sans aucun effet. Cette même guerre et l'invasion allemande de 1941, mettront aussi fin à la brève existence de l'Institut...

5. La Banque Ionienne

Essayons à présent d'examiner la question de la Banque Ionienne, ainsi que le rôle qu'a pu jouer cette institution dans les relations anglo-grecques. Précisons tout de suite que ce rôle semble relativement peu important pour ce qui concerne la période de l'entre-deux-guerres.

Comme son nom l'indique, cette banque est fondée dans les Iles Ioniennes (alors partie de l'Empire Britannique) en 1839, installant immédiatement son siège principal à Londres, et des succursales en Grèce, à Athènes et Patras.⁵⁵ Si l'on décompose les capitaux qui la constituent à l'origine, on peut constater que ceux-ci sont en majorité britanniques (à près de 60%). Quant au reste, il s'agit de capitaux helléniques ou des Iles Ioniennes (on y trouve au XIXème une classe Bourgeoise marchande très

active); ces derniers pourront être considérés comme «grecs» dès 1863, année du rattachement de l'archipel à la Grèce.⁵⁶

A première vue, il s'agit donc d'une banque anglaise, avec des filiales dans les villes grecques. Elle pourrait constituer un pont idéal pour le passage de capitaux d'un pays vers l'autre, un intermédiaire pour les emprunts helléniques contractés en Grande-Bretagne. Elle le sera, pour quelques prêts émis à Londres entre 1840 et 1890, mais de manière relativement limitée, en fait pour moins de 10% de la part anglaise dans la dette grecque.⁵⁶ La part du lion dans ce domaine sera réservée à la Banque Wright, la Banque Nationale, puis, enfin et surtout à la Hambros Bank dès 1861.⁵⁶ Son activité principale ne se situe donc pas dans le domaine des emprunts. Nous pouvons la cerner si l'on s'intéresse de plus près à la nature et l'origine des capitaux «britanniques» qui composent la Banque Ionienne à sa fondation: on s'aperçoit que plus de la moitié de ceux-ci proviennent d'armateurs ou de commerçants d'origine grecque, établis et exerçant leur activité en Grande-Bretagne, dont ils possèdent la nationalité.⁵⁷

Cette activité entretient naturellement des rapports étroits avec la Grèce, qu'il s'agisse d'importations, d'exportations ou de trafic maritime. Elle nécessite un intermédiaire bancaire pour les transactions, paiements et crédits; c'est là que se situe l'utilité principale de la Banque Ionienne.⁵⁷ Il s'agit donc de la première banque opérant en Grèce (la Banque Nationale n'est fondée qu'en 1841) et pour l'essentiel dans le domaine du commerce. Pour la période de l'entre-deux-guerres, le rôle et la composition du capital de la Banque Ionienne ne changent pas; elle reste une institution britannique, intermédiaire de transactions commerciales entre les deux pays. Il est difficile d'évaluer le volume et la valeur réels de ces transactions. Toutefois, nous pouvons déduire qu'elles se situent pour l'essentiel dans les domaines des textiles et des produits alimentaires: certains gros exportateurs de ces produits de Grande-Bretagne sont également parmi les principaux actionnaires de la Banque, et ce depuis le XIX^{ème}.⁵⁷ Concernant les exportations grecques, la Banque Ionienne s'occupe surtout des achats de raisins secs de la part de maisons anglaises, activité qui remonte également au siècle passé.⁵⁷

En avril 1921 elle participera au Consortium de Banques mis sur pied par le gouvernement hellénique pour régler le commerce extérieur et fixer le taux de change de la Drachme. On peut ainsi remarquer qu'une banque anglaise participe activement à la politique commerciale très limitative mise en place par les dirigeants grecs du moment, et ce, malgré le boycott financier «officiel» pratiqué alors envers la Grèce. Etant aussi

importateurs ou exportateurs en rapport avec cette dernière, il est probable que ses principaux actionnaires avaient un intérêt direct à faire suivre cette politique à «leur» banque... Dans tous les cas, le gouvernement britannique juge «positive» cette participation de la filiale athénienne de la Banque Ionienne au Consortium «dans l'intérêt des relations commerciales entre les deux pays».⁵⁸ Et de fait, comme il sera confirmé plus tard,⁵⁹ une chute plus importante des échanges anglo-grecs a ainsi pu être évitée en 1921-1922.⁵⁹

Se voulant un intermédiaire utile dans le domaine commercial, la Banque Ionienne ne s'en tient pas moins alignée sur des positions semblables à celle du Foreign Office dans le domaine financier, lorsque celui-ci l'exige: c'est le cas à la fin de 1924, au moment où les dirigeants grecs cherchent à contracter des emprunts pour réaliser leur programme naval; à l'encontre de l'avis de Londres: La direction de la Banque informe alors celui-ci, qu'«étant une institution britannique, elle ne prendra aucune mesure qui o'entre pas dans les vues de son gouvernement».⁶⁰

Dans ce domaine de la Dette extérieure hellénique, la Banque Ionienne ne joue par ailleurs qu'un rôle minime durant l'entre-deux-guerres: comme nous l'avons vu au chapitre III, elle ne participe à l'émission d'aucun emprunt entre 1920 et 1930. Elle est à peine mentionnée en mars 1931, concernant la dernière tranche des prêts pour les travaux publics, à laquelle elle est associée sur le marché de Londres pour une petite part (environ 12%, soit 260'000£).⁶¹

Aucun conflit ne va opposer la Banque Ionienne à l'Etat grec durant la période de l'entre-deux-guerres. On peut dire que son activité se déroule de manière parfaitement «normale», sans aucun accroc de quelque importance, même dans les périodes les plus difficiles du commerce anglo-grec, soit 1921-1923 ou 1931-1934. Après 1945, une partie de son capital britannique sera racheté par l'Etat hellénique: tout en restant en majorité privé, ce capital perdra ainsi son caractère étranger. Elle deviendra alors la Banque Ionienne de Grèce, puis, après fusion, la Banque Ionienne et Populaire.

Notes

1. Voir aussi à ce sujet: M. WILKINS, *British Overseas Investment, 1907-1948* Arno Press, 1977.
2. Voir à ce sujet: MARKEZINIS S., *Histoire Politique de la Grèce Moderne* Tomes 2 et 4, op.cit.
Voir aussi: *Greece, Annual Report (British enterprise in Greece) for 1924*, FO 371 10771.
Voir également à propos de G.Talbot: MARKEZINIS S., *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, Tome 1, 1922-1924, op.cit. Les activités et rôle exacts de ce personnage restent toutefois secrets, et les archives du Foreign Office le concernant ne peuvent être consultées.
3. Notamment Ulen and Co et Foundation Cy, pour la construction de ports et le drainage de nouvelles terres agricoles. Voir à ce sujet:
Greece, Annual report (British enterprise in Greece) for 1924, FO 371 10771.
Voir également: MARKEZINIS S., *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.III.
Voir également: *Memorandum on the Greek situation* adressé par l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, le 5 novembre 1928, au sujet des problèmes entre l'Etat grec et la Power, FO 371 15237.
La Société belge intéressée à la reprise des transports en commun et de l'approvisionnement électrique d'Athènes est la Société Financière de Transport et d'Entreprises Industrielles.
4. Principaux points de la Convention du 17 octobre 1925 entre l'Etat grec et la Cie Power, cités par *Greece, Annual report (economic) for 1926*, FO 371 12178.
5. Rapport de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office du 23 septembre 1926, reprenant une série d'articles du «*Messenger d'Athènes*», publiés en août-septembre 1926; ce même rapport parle également d'une certaine agitation au sein des travailleurs et cheminots grecs de l'entreprise, notamment à travers la signature de pétitions contre la convention, FO 371 11337.
6. *Note adressée par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Gouvernement grec*, le 18.10.1926, FO 371 15237.
Voir également: *Greece, Annual report (political) for 1926*, FO 371 12178.
Voir également: *Rapport du Foreign Office au Trésor, au sujet de «l'arrangement conclu avec la Power pour une intervention des Autorités Britanniques dans le conflit qui oppose celle-ci à l'Etat grec»*, est envoyé le 20.10.1926, FO 371 11337.
Télégramme adressé par la direction de la Power au F.O., le 14.10.1926, FO 371 11337.
7. Il ne s'agit d'aucune entrave physique, mais bien de la campagne de presse et de l'agitation dans les syndicats. Cf. doc. cité sous 7.
8. Réponse du Gouvernement grec à la note britannique du 18.10.1926, adressée le 21.10.1926 FO 371 15237.
9. Voir à ce sujet: MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.3, op.cit.

10. - *Lettre de l'Ambassadeur de G.-B. d'Athènes au Ministre des Transports de Grèce*, du 08.12.1926, FO 371 15237.
- *Rapport sur la question de l'Ambassade au F.O. du 09.12.1926*, FO 371 11337.
11. *Greece, Annual report (political) for 1927*, FO 371 12924.
12. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (political) for 1928*, FO 371 13659.
Voir aussi: MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, la Grèce Contemporaine*, t.3. op.cit.
13. Voir à ce sujet: Memoranda sur les relations entre la société Power et l'Etat hellénique, adressés par l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office, les 5 novembre, 26 novembre et 14 décembre 1928, FO 371 15237.
- Memorandum du Ministère grec des Transports à l'Ambassade Britannique de 5 décembre 1928, FO 371 15237.
- Télégramme de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, du 6 décembre 1928, FO 371 15237.
- Lettre de l'Ambassadeur de G.-B. à Athènes à E.Vénizelos, du 12 janvier 1929, FO 371 15237.
- Minutes de la session du Parlement grec du 3 décembre 1928, FO 371 15237.
14. Memorandum du Ministère grec des Transports à l'Ambassade britannique du 5 décembre 1928, FO 371 15237.
15. *Greece, Annual report (economic) for 1932*, FO 371 16774.
16. «Athens Transport Company» Memorandum de l'Ambassade britannique à Athènes au Foreign Office, du 21 septembre 1934, FO 371 18399.
17. Note envoyée par M. Waterlow au gouvernement grec le 13 janvier 1934, FO 371 18399.
Voir également: *Affairs of Athens and Piraeus Electricity Company*, Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, du 15 janvier 1934. FO 371 18399.
18. Voir: *Affairs of Athens Power and Traction Company*. Télégramme de M. Waterlow au Foreign Office, du 26 septembre 1934, FO 371 18399.
19. Voir à ce sujet:
- *Greece, Annual report (British Enterprise in Greece) for 1934*, FO 371 19518.
- *Difficulties of the Electric Transport Company*, Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au P.O. du 15.02.1934, FO 371 18399.
20. *Affairs of Power and Traction Finance Company et Affairs of Power and Traction Company in Greece*. Memoranda de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. des 6 février et 9 mars 1931, FO 371 15237.
21. *Athens Transport Company*, Memorandum de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. du 22.07.1937, FO 371 21143.
Voir aussi: *Greece, Annual report (British enterprise in Greece) for 1937*, FO 371 22371.
22. Dépêche de M. S.Waterlow au Foreign Office, du 24.07.1937, FO 371 21143.
23. MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne*, t. 3 et 4.
24. Memorandum au sujet des relations entre l'Etat grec et Eastern Telegraph Co, de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, du 19.08.1929, FO 371 13661.
Voir aussi: *Greece, Annual report for 1923*, FO 371 9422.

25. *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1924*, FO 371 10771.
26. Rapport du Foreign Office sur cette affaire du 26.09.1922, FO 371 7585. «Use by Greek military authorities et Eastern Telegraph Cy Cables in Chio».
27. Voir Memorandum cité sous 23 et également: *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1926*, FO 371 12178.
28. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (Eastern Telegraph), for 1927*, FO 371 12924. Egalement: *Greece, Annual report (Political) for 1928*, FO 371 13659.
29. *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1929*, FO 371 14391.
30. Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office du 29 novembre 1929, au sujet des négociations entre la Eastern Telegraph et le Gouvernement grec, FO 371 13661.
Voir également: *Rapports sur les conversations entre le représentant de la Eastern Telegraph et le Gouvernement grec*, des 19 août et 31 octobre 1929, envoyés par l'Ambassade britannique d'Athènes au F.O., FO 371 13661.
31. *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1929*, FO 371 14391.
32. *Eastern Telegraph Company's concession in Greece*, memoranda de l'Ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, des 8 et 15 février 1930, FO 371 14387.
Voir également: *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1930*, FO 371 15237.
33. *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1930*, FO 371 15237.
34. Voir: *Greece, Annual report (Eastern Telegraph) for 1931*, FO 371 15970 et *Greece, Annual report (Imperial and International Communications) for 1933*, FO 371 18399.
35. Voir: *Greece, Annual report (Eastern Telegraph Cy) et (Cable and Wireless Cy) for 1934*, FO 371 19518.
Voir également: *The affairs of Eastern Telegraph Cy in Greece*, memorandum de Cable and Wireless Ltd pour le Foreign Office, du 10 février 1937, FO 371 21143.
36. *Greece, Annual reports for 1934 et 1935*, FO 371 19518 et FO 371 20392.
37. *Lettre de la direction de Cable and Wireless Ltd au sous-secrétaire du Foreign Office*, du 28.01.1937, FO 371 21143.
38. *Memorandum secret du F.O. pour l'Ambassadeur britannique à Athènes*, du 30.01.1937, FO 371 21143.
39. *Lettre du Ministère des Affaires Etrangères de Grèce à S.Waterlow* du 22.02.1937, FO 371 21143.
Voir également sur cette question: KOLLIPOULOS, *Greece and the British Connection, 1936-1941*, P.66, Oxford 1977.
40. *Convention entre l'Etat grec et la compagnie Cable and Wireless Ltd*, in Journal Officiel du Gouvernement Royal de Grèce du 22.05.1937, FO 371 21143.
41. *Greece, Annual report (Trade and Commerce) for 1927*, FO 371 12924.
42. *Acquisition by British Interests of Greek aviation concession*, memo du Ministère britannique de l'Air au F.O. du 06.07.1927, FO 371 12178.
Voir également: *M. Blackburn interests in «Ikaros» concession*, dépêche de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. du 25.07.1927, FO 371 12178.
43. En plus des documents cités sous 41, voir également:
 - *Télégramme confidentiel du Foreign Office à Sir P.Lorraine* (Ambassadeur de G.-B. à Athènes) du 8 juillet 1927, FO 371 12178.
 - *Memo du Foreign Office sur la question*, du 8 juillet 1927, FO 371 12178.

44. *Greece, Annual report (Blackburn Aircraft Factory) for 1929*, FO 371 14391.
45. Voir à ce sujet: *Les avions de l'Armée de l'air hellénique, 1912-1980*, édité par l'E.M. de l'Armée de l'Air, Athènes 1981.
Voir également: chapitre V
46. *Greece, Annual report (Aircraft factory at Phaleron) for 1930*, FO 371 15237.
47. *Les avions de l'Armée de l'air hellénique 1912-1980*, op.cit.
48. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (Blackburn Aeroplane Cy) for 1937*, FO 371 22371. Et: *Greece, Annual report (Blackburn Aeroplane Cy) for 1938*, FO 371 23771.
49. Notamment British + Foreign Marine Ins. Co., Cornhill, Western, Grestram, etc...
50. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (financial) for 1931*, FO 371 15970.
Correspondance entre la direction de Gresham Life Ins. Society et le Foreign Office des 19 août et 6 septembre 1932, FO 371 15970.
51. *Note verbale du Foreign Office au Ministère des Finances de Grèce, du 6 septembre 1932*, FO 371 15970.
Grèce, Annual report for 1932, FO 371 16774.
52. Le gouvernement grec espérait tirer de ce monopole un profit d'environ 40 millions de Drs par année. Voir à ce sujet: Minutes of the meeting of N.Koryzias, Minister for public welfare, and a Comité representing the Insurance associations, 10.09.1936, FO 371 20393.
53. Correspondance entre M. Waterlow et le Foreign Office des 5 et 12 novembre 1937, FO 371 21149.
Voir également: *Greece, Annual report for 1937*, FO 371 22371.
54. Voir KOLLIPOULOS, *Greece and the British connection*, op.cit. P.68
55. Voir à ce sujet: VOURNAS T., *Histoire de la Grèce Moderne*, t.1, op.cit.
56. Voir: KORDATOS I., *Les interventions des Anglais en Grèce, 1821-1918* op.cit.
Voir également: I.KOFAS, *Financial relations of Greece and the Great Powers, 1832-1862*, op.cit. Et: KORDATOS I., *Introduction à l'Histoire du Capitalisme grec*, op.cit.
57. KORDATOS I., *Introduction à l'Histoire du Capitalisme grec*, op.cit.
58. *Greece, Annual report (commercial) for 1921*. Ambassade britannique à Athènes au F.O., FO 371 7603.
59. *Greece, Annual report (commercial) for 1922*. Ambassade britannique à Athènes au F.O., FO 371 8832.
60. *Lettre confidentielle de la Direction de la Banque Ionienne à Londres au Foreign Office*, du 11.12.1924, FO 371 10770.
Voir également: Chapitre V.
61. *Greece, Annual report (public debt) for 1931*, FO 371 15970.

CHAPITRE V

ASPECTS MILITAIRES ET STRATEGIQUES DES RELATIONS ANGLO-GRECQUES

1. Les achats grecs d'armements et la Grande-Bretagne

Entre 1919 et 1939, les matériels d'origine britannique jouent un rôle important surtout dans l'aviation et la Marine helléniques. La présence d'instructeurs anglais au sein de ces deux corps n'y est certainement pas étrangère, de même que la vocation et tradition maritime, communes aux deux pays. Toutefois, et surtout pour la Marine de guerre, ces équipements sont moins nombreux que ce que l'on pourrait attendre: en effet, les matériels et navires anglais, qui jouissent d'ailleurs d'une réputation de haute qualité auprès des militaires et des milieux gouvernementaux grecs, sont très chers et souvent inabordables pour un pays relativement pauvre. Toujours pour la Marine, et comme nous le verrons plus loin, c'est surtout dans la tactique et les doctrines d'utilisation du matériel qu'on peut remarquer une grande ressemblance, toutes proportions gardées naturellement.

L'Etat grec commence à développer une armée et une flotte dignes de ce nom dans le dernier quart du XIX^{ème}. A ces deux premières composantes vient s'ajouter un corps aérien, formé de manière progressive entre 1912 et 1930, d'abord séparément en tant qu'aviation de l'armée et aéronavale, pour devenir une Armée de l'air indépendante dès cette année-là.

Après la défaite de 1897 face à l'Empire ottoman, ces forces armées sont entièrement réorganisées, et en particulier dès 1909 par le premier gouvernement libéral. Cette première organisation sérieuse de l'armée et de la Marine grecques, qui a lieu jusqu'en 1912, se fait avec l'aide de missions étrangères, française pour l'armée de terre et britannique pour la flotte. De très importants achats de matériel sont aussi effectués, à l'aide d'emprunts contractés aussi bien à l'étranger que dans le pays.¹ Les armements terrestres sont acquis en France et en Allemagne, les nouveaux navires équipant la Flotte proviennent de chantiers navals italiens, américains, allemands et anglais.¹ On peut déjà remarquer que malgré la présence d'une mission navale britannique assurant l'entraînement de la

Marine, les bateaux de construction anglaise y sont relativement peu nombreux: il s'agit seulement de quatre contre-torpilleurs, acquis chez Yarrow en 1911-1912;² leur prix élevé handicape déjà l'achat par la Grèce de matériels britanniques, et il en sera ainsi durant toute la période que nous étudions.

Des officiers sont également envoyés à l'étranger pour parfaire leur formation: toujours en France et en Allemagne pour l'armée, en Grande-Bretagne pour la Marine. L'instruction de ces derniers dans les doctrines et traditions navales anglaises, ainsi que les contacts et relations qu'ils vont établir avec leurs collègues britanniques vont jouer un rôle important dans l'anglophilie quasi-permanente du corps des officiers de Marine entre 1920 et 1939.³

Après leurs victoires dans les guerres balkaniques et le prestige important qu'elles en acquièrent dans le pays, l'armée et la flotte sont totalement désorganisées, voire même en bonne partie dissoutes dans l'affrontement entre partisans de la neutralité et ceux d'un soutien aux Alliés entre 1915 et 1917, ainsi que lors de l'occupation militaire franco-britannique de 1916-1917. Dès ce moment, de nouvelles forces armées sont mises sur pied par le gouvernement de «Défense Nationale», sous l'égide et avec l'aide matérielle des pays de l'Entente. Ces forces participent aux opérations contre la Turquie et la Bulgarie durant 1918, puis à l'intervention alliée contre la Révolution soviétique, en Russie méridionale. Par la suite, cette nouvelle armée grecque sera chargée de l'occupation de l'Asie Mineure, et engagera à ce titre la campagne contre Kemal au début de 1920. Dans cette guerre, elle est soutenue par une importante aide matérielle et logistique fournie par la Grande-Bretagne.⁴ Après le retour de Constantin, en décembre 1920, cette aide est officiellement interrompue, mais comme nous l'avons déjà vu, le gouvernement grec réussit à assurer des fournitures en munitions britanniques. Après la rupture «officielle» de fin 1920, l'activité de la mission navale anglaise auprès de la Marine de guerre est également interrompue.

Concernant les opérations en Crimée et en Asie Mineure, la Grèce reçoit de Grande-Bretagne une aide matérielle effective qu'on peut estimer, pour le domaine militaire uniquement, à 20 millions de £ (environ 3'000 millions de Drs à un taux d'échange moyen de 150 Drs/£ entre 1918 et 1922), ce qui représente environ les 2/3 de l'aide militaire totale reçue durant cette période.⁵

Il s'agit concrètement de 4-500 pièces d'artillerie, de véhicules de transport, de matériel ferroviaire, de 3 navires légers (des anciens torpilleurs autrichiens de type Ulan, attribués à la Grande-Bretagne et revendus à la Grèce), et d'une cinquantaine d'aéroplanes. A part cela, beaucoup d'équipement léger (armes d'infanterie, mortiers, etc...), une grande quantité de munitions et d'explosifs, ainsi que de la nourriture militaire.⁵ Il va de soi que cette aide n'est pas gratuite, que ces 20 millions de £ iront alourdir la dette extérieure du pays même s'il s'agit de prêts à un taux relativement favorable, alors que la plus grande partie du matériel ainsi acheté sera gaspillée dans une guerre de conquête suivie d'une défaite catastrophique...

Quelques précisions sur l'origine des équipements: à part quelques avions et des munitions, ils ne sont pas d'origine anglaise, mais proviennent de stocks français rachetés par le gouvernement britannique après la guerre, ou alors du butin capturé aux armées allemande et austro-hongroise.⁵

La situation des forces armées au début des années 1920

Certaines unités mises à part, la majeure partie de l'armée grecque sort très éprouvée matériellement et moralement de la guerre d'Asie Mineure. On peut parler d'un véritable traumatisme, qui va jouer un rôle important en tant que facteur d'instabilité de l'Etat (malgré le fait que cette armée constitue en même temps la seule force organisée capable de préserver l'ordre social existant),⁶ durant les premières années de la Première République. Dans ce chapitre nous n'abordons cependant que les aspects matériels de la question.

Après la défaite de 1922 et jusqu'à la fin de la dictature Pangalos en 1926, les gouvernements successifs entretiennent plus ou moins ouvertement l'idée d'une guerre de revanche contre la Turquie. C'est dans cette optique qu'une première réorganisation de l'armée est entreprise dès 1923. Les programmes de réarmement tant pour la Flotte que pour les forces terrestres sont très ambitieux, mais évidemment très au-delà des pauvres moyens financiers dont dispose le pays, qui en plus doit faire face au problème des réfugiés.

Le gouvernement doit donc parer au plus pressé, et se contenter pour l'instant d'un rééquipement partiel de l'armée de terre grâce à l'achat (direct cette fois-ci) de surplus français et américains datant de 1918.⁷

L'influence britannique sur les forces armées grecques va s'exercer par le biais de la Mission Navale (de retour à la fin de 1924), ainsi que de conseillers techniques et instructeurs anglais de l'aviation (puis de l'Armée

de l'Air dès 1930), donc essentiellement dans les domaines maritimes et aérien, auxquels nous allons aussi particulièrement nous intéresser.

Les problèmes de la Marine de guerre, et le retour de la Mission Navale britannique

Du point de vue matériel, la situation de la Flotte au début des années 1920 est proprement lamentable: les navires sont anciens (les plus récents datent de 1912), et surtout très éprouvés par dix années de guerres ininterrompues. Un programme naval est donc élaboré par les responsables grecs à la fin de 1923, prévoyant la construction ou l'achat d'un cuirassé, de trois croiseurs, une douzaine de bâtiments légers torpilleurs et contre-torpilleurs, ainsi qu'une dizaine de sous-marins. Cet ensemble de bâtiments représente une flotte complète et autonome, d'une puissance navale de rang moyen, donnant à la Grèce une crédibilité en Méditerranée, après les forces britanniques, italiennes et françaises.⁸ Une première partie de ce programme doit être réalisé jusqu'en 1930, et comprend déjà le cuirassé, un ou deux croiseurs, et environ le tiers des destroyers et sous-marins. Cette première tranche est estimée à l'époque (fin 1923) à 25 milliards de Drs.⁸

On peut tout de suite se rendre compte de l'énormité, voire même de l'impossibilité d'une telle dépense pour un pays dans la situation de la Grèce. Toutefois, comme dans la période 1908-1912, de grandes souscriptions publiques et emprunts sont lancés dans le pays pour récolter des fonds, à grand renfort de slogans patriotiques. Le gouvernement prévoit aussi de contracter des emprunts à l'étranger.⁹ D'autre part, il subsiste en France un crédit ouvert de 10 millions de £, (environ 3,5 milliards de Drs), datant de 1918, et destiné à l'achat d'équipements militaires par la Grèce, à l'époque mandataire des Alliés en Asie Mineure ayant reçu à ce titre des crédits anglais, français et américains pour un total de 30 millions de £. Les parts britannique et américaine avaient été utilisées durant 1919 et 1920, et après avoir été bloquée jusqu'à fin 1922, la part française se trouve maintenant disponible.¹⁰ Une partie des commandes doit donc se faire en France, et c'est ainsi qu'une première série de six sous-marins est commandée en novembre 1923 chez Schneider.¹¹

Les sentiments du gouvernement anglais sont très mitigés à l'égard des projets grecs: le seul argument favorable de son point de vue est la perspective d'obtenir des commandes pour des chantiers navals britanniques, ou, dans le cas d'achat de navires de seconde main, la possibilité d'écouler une partie des stocks datant de la guerre... Par contre, les arguments opposés sont nombreux: En premier lieu, la politique britannique est

contraire au développement en Méditerranée d'une quelconque puissance navale nouvelle, fût-elle alliée; dans ses schémas stratégiques, elle compte presque uniquement sur la Royal Navy comme force principale pour assurer la sécurité de ses lignes de communications. Les flottes d'autres pays, et à plus forte raison d'un pays notoirement instable comme la Grèce, sont considérées soit comme auxiliaires - donc devant rester modestes - soit telles la flotte italienne ou même française, comme ennemis potentiels.¹² D'autre part, un développement des forces navales grecques fait craindre aux responsables britanniques une course aux armements, voire même une guerre entre la Grèce et la Turquie, qui serait néfaste aux intérêts de l'Empire en Méditerranée orientale et au Proche-Orient, car elle pourrait entraîner d'autres Etats balkaniques et bouleverser le rapport de forces dans la région des Détroits.¹²

Au niveau international, nous sommes aussi (1923-1925) en pleine période de négociations entre grandes puissances pour la limitation des armements navals: l'Angleterre ne peut encourager un tel développement des forces de l'un de ses petits alliés, car cela pourrait pousser le gouvernement italien à en prendre prétexte pour augmenter encore plus les siennes, et lancer ainsi une course général aux armements, tout-à-fait inopportune en Méditerranée.¹²

Une dernière et non moins importante raison, réside dans l'irréalisme de ce projet dans les conditions financières du moment, et l'évidente incapacité de la Grèce à le mener à bien, du moins dans sa totalité, même avec l'apport de prêts étrangers. Et comme le souligne d'ailleurs un rapport du Foreign Office sur cette question, daté du 22 novembre 1923, il paraît très peu probable que le gouvernement grec puisse obtenir des crédits pour sa marine de guerre de la part d'autres pays, précisant même qu'un tel emprunt serait «totalement incompatible et presque indécent, compte tenu des demandes helléniques d'assistance internationale et de crédits pour les réfugiés».¹³ Le gouvernement britannique va même adresser une note à la Commission Financière Internationale, afin qu'elle intervienne dans ce sens auprès du cabinet grec, et bloque même au besoin toute nouvelle demande de crédits militaires étrangers.¹⁴ La C.F.I. prend naturellement une position semblable à celle des Anglais.¹⁴

Les Etats-Unis sont également concernés, bien que non-membres de la C.F.I., car de nombreux emprunts grecs, notamment pour les réfugiés, y ont été souscrits. Les gouvernements britannique, américain et français ont, d'autre part un droit de regard sur les dépenses militaires de la Grèce effectuées grâce aux crédits de 1918; dans le cas présent, il s'agit de la part

française de ce crédit qui est utilisée, avec l'assentiment du gouvernement français, dont le pays bénéficie des commandes. La question de savoir si les Anglo-Américains peuvent exercer un droit de veto sur l'utilisation de cette part française semble donc superflue. Toujours est-il qu'ils adressent une note commune à la fin 1923 au gouvernement grec, dans laquelle ils se déclarent «opposés à toute dépense militaire exagérée, et particulièrement à celles concernant le programme naval». ¹⁵ Les raisons invoquées par cette note insistent surtout sur la précarité de la position financière du pays. ¹⁵ Des pressions sont également exercées sur des banques, afin qu'elles refusent de prendre en charge l'émission d'éventuels emprunts, même intérieurs, que pourrait émettre l'Etat grec: ainsi contactée par le Foreign Office, la Banque Ionienne (dans laquelle les capitaux britanniques sont majoritaires) répond en décembre 1924 qu'«étant une institution britannique, notre banque ne prendra aucune mesure qui n'entre pas dans les vues du Gouvernement anglais». ¹⁶

Ainsi, faute de possibilités de crédit, le gouvernement grec doit momentanément renoncer à toute autre commande que les six sous-marins, dont la construction va continuer en France, et qui seront livrés en 1926-1927. Pour le reste, on décide simplement une refonte concernant quelques unités importantes, afin de leur permettre de rester en service quelques années de plus. Une partie de ces refontes, concernant quatre contre-torpilleurs aura lieu dans des chantiers anglais (Haarland + Wolf), où ces navires sont envoyés durant l'été 1924, pour y subir durant six mois des travaux d'une valeur de 20 millions de Drs. ¹⁷ Le reste, soit un croiseur-cuirassé et un croiseur, sont refondus respectivement en France et en Italie. ¹⁷

Dans la seconde moitié de 1924, le gouvernement hellénique décide de faire à nouveau appel aux services d'une mission navale britannique, afin qu'elle dirige le travail de réorganisation de la flotte, et assure un entraînement valable aux équipages. Cette mission, comprend un vice-amiral et une dizaine d'officiers, dont deux pour l'aéronavale, arrive en Grèce en novembre 1924, ¹⁸ et se met immédiatement au travail pour un nouveau plan de réorganisation, qu'elle présente au Ministère de la Marine en février 1925: ¹⁹

Ce plan préconise l'abandon dans l'immédiat de toute nouvelle commande, (exception faite pour les sous-marins), et l'utilisation au mieux du matériel existant, afin d'entraîner le personnel et surtout former «une génération d'officiers capables et efficients». Dans un second temps, après une période de quatre à cinq ans, on pourra alors envisager la commande d'une dizaine de bâtiments légers modernes, qui, selon la Mission, devraient

amplement suffire, avec les sous-marins, à la défense maritime d'un pays comme la Grèce.¹⁹

Ce projet comporte des éléments positifs, notamment au sujet de la formation et de l'entraînement du personnel: il est vrai qu'à l'époque (1923-1926) la plupart des officiers, même de rang inférieur, pensent plus à leurs ambitions politiques qu'au service de la Nation, et que les épurations successives et mutuelles entre libéraux et conservateurs depuis 1915 ont périodiquement privé les forces armées de cadres expérimentés, ou alors les ont entièrement démoralisés. D'autre part, il correspond mieux aux possibilités financières du pays que les projets élaborés dix-huit mois plus tôt par le gouvernement. Mais de toute manière, les deux termes ainsi présentés de l'alternative sont excessifs; car bien entendu, ce plan répond parfaitement à la conception britannique de la marine grecque, que nous avons décrite plus haut, cantonnant celle-ci dans un rôle de petit auxiliaire régional, et ôtant par là au pays toute possibilité de politique indépendante et d'assurance de ses lignes de communication en Méditerranée, à la mesure de l'importance de sa flotte commerciales.²⁰ Car une véritable politique navale grecque ne s'exercerait pas tant à l'encontre de la Turquie ou des voisins balkaniques, aucun de ces pays ne disposant dans les années 1920 et 1930 d'une véritable marine de guerre même comparable aux petites forces helléniques, mais bien plutôt pour une protection de la neutralité du pays, et de son approvisionnement dans le cas d'un conflit où les grandes puissances (et particulièrement l'Italie qui tient le détroit de Sicile, l'Adriatique et le Dodécanèse), seraient impliquées.²⁰ Or, la Grande-Bretagne ne tient à l'époque, ni à une neutralité grecque, ni surtout à inquiéter l'Italie.²⁰

La dictature Pangalos, qui néglige dans une certaine mesure la Marine, car elle ne s'appuie pas sur elle, accepte tel quel le plan de la Mission. Par contre, elle passe de nombreuses commandes de matériel pour l'armée, en Italie et en Belgique notamment. Le seul achat d'équipement naval consiste en une centaine de torpilles acquises en Angleterre au début de 1926. Celles-ci ne sont pas du modèle qui équipe la Royal Navy (Whitehead), mais d'un nouveau type qui se révélera assez peu fiable: l'Etat enregistre de ce fait une perte de 125'000£...²¹

Les gouvernements d'union nationale et libéral dès 1928 vont aussi accepter les grandes lignes du plan britannique. Cela se traduit notamment par l'annulation définitive de la commande d'un croiseur de bataille, commande passée depuis 1914 dans un chantier allemand, et retardée à cause de la guerre et de l'interdiction faite à l'Allemagne de construire ce

genre de navires depuis 1919; pour le cas du bâtiment destiné à la Grèce, il était cependant possible de faire une dérogation, car l'armement devait être acquis aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.²² Cependant, une légère modification est apportée au plan, dans le sens d'une commande plus rapide de navires légers: il s'agit de quatre contre-torpilleurs de type «Dardo», qui seront construits en Italie dès 1928, et seront livrés entre 1930 et 1932. La commande de ces bateaux en Angleterre a été écartée, à cause de son prix élevé.²³ Bien mal en prit d'ailleurs aux responsables grecs, car les navires italiens se révélèrent médiocres et de mauvaise tenue à la mer: on osera à peine les sortir durant les opérations de 1940-1944...²³

Entre temps, et sur le plan technique, la mission britannique s'acquitte correctement de sa mission. A côté de cela, il semble aussi qu'elle ait noué de nombreux contacts parmi les officiers grecs, et contribué ainsi à l'établissement d'un solide esprit anglophile au sein de la Marine hellénique.²⁴ Parallèlement à son activité concernant la Flotte, la mission organise une force aéronavale, entièrement équipée de matériels et d'avions britanniques, dont beaucoup sont construits sous licence par l'usine Blackburn de Phaliron dès 1926.²⁵ Au total, près d'une centaine d'avions et d'hydravions anglais, ainsi qu'une quantité correspondante de bombes, torpilles et munitions, seront livrés à l'aéronavale grecque entre 1927 et 1938.²⁵

L'activité de la Mission navale britannique en Grèce prend définitivement fin en 1932: les graves difficultés économiques auxquelles est confronté le pays ne permettent plus au gouvernement de renouveler son contrat. Mais son influence dans tous les domaines va marquer la Marine de guerre hellénique jusqu'à aujourd'hui.

A partir de 1933, on envisage à Athènes de compléter l'équipement de la flotte par l'achat d'une nouvelle série de quatre contre-torpilleurs, ainsi que d'un croiseur. La série précédente, construite en Italie en 1928-1932 n'ayant pas donné satisfaction, le gouvernement grec décide à la fin de 1934 de commander les nouveaux destroyers en Grande-Bretagne; ils seront du même type que ceux reçus simultanément par la Royal Navy, soit de la classe dite «H».²⁶ Les deux premiers seront construits par des chantiers anglais pour un montant total de 6 millions de £ (3,2 milliards de Drs), les autres seront mis sur cale un peu plus tard, en Grèce.²⁶ Quant au croiseur, ce sera un navire de seconde main, de type «Leander» construit en 1925.²⁶

A propos des destroyers, et compte tenu des nouvelles orientations défensives du gouvernement grec, basées sur une entente et même une

éventuelle alliance avec la Turquie contre la menace italienne en Mer Egée,²⁷ les dirigeants anglais donnent leur accord, après toutefois une certaine hésitation: nous sommes en effet (1935) dans une période de conflit entre l'Etat grec et ses créanciers, et le nouvel achat ne peut se faire qu'au moyen d'emprunt. C'est donc le Cabinet britannique qui prend la décision formelle d'accorder un crédit militaire à la Grèce en mars 1935, «dans l'intérêt de la défense de l'Empire».²⁷ Pour ce qui concerne le croiseur, la vente n'aura pas lieu, car elle serait contraire au Traité de Washington, interdisant aux grandes puissances la vente de navires de guerre dépassant un certain tonnage.²⁸

Les deux contre-torpilleurs seront livrés en 1937 et 1938. Les deux autres seront mis sur cale cette même année, mais resteront inachevés. Avec la série précédente, quatre ou cinq rescapés des guerres balkaniques, ainsi que les six sous-marins construits en France, ces navires vont constituer l'unique et maigre force navale sur laquelle le pays devra compter lors de la guerre contre l'Italie trois ans plus tard.

Les autres Armes

Un autre secteur où les achats de matériel ainsi que les conseillers techniques anglais ont une grande importance, est l'aviation. Nous avons déjà évoqué la formation d'une force aéronavale équipée de matériel britannique. L'aviation de l'armée est, quant à elle, pourvue jusqu'en 1929 d'avions français. En 1930, le gouvernement grec décide de fusionner ces deux corps aériens en un Armée de l'air autonome. Pour la formation et l'entraînement de cette nouvelle arme, on fait appel à des instructeurs anglais: ainsi, son organisation est calquée en petit sur celle de la Royal Air Force.²⁹

Une bonne partie des équipements sera naturellement commandée en Grande-Bretagne, ou construite sous licence chez Blackburn à Phaliron; cela à côté d'autres achats, notamment en Pologne, Allemagne et France. Le nombre des appareils britanniques acquis par la Grèce entre 1931 et 1940 est d'environ une centaine, à côté de cent cinquante autres avions originaires des trois pays cités précédemment.³⁰ La maintenance et les réparations de l'Aviation Hellénique sont assurées par l'usine de Phaliron.

Les armements achetés par la Grèce en Grande-Bretagne sont donc surtout destinés à la Marine et l'armée de l'air. L'armée de terre, traditionnellement entraînée par une mission militaire française jusqu'en 1931, est

équipée de matériels français, mais aussi belges, et allemands dès 1935. Cependant, certaines acquisitions importantes d'armes britanniques sont aussi effectuées et notamment:

- En avril 1925, le gouvernement grec entreprend un renouvellement des armes légères de l'infanterie. Les besoins se montent à 200'000 fusils, 3'000 fusils-mitrailleurs, et 1'000 mitrailleuses. Des firmes italiennes sont contactées, ainsi que les entreprises anglaises Vickers Ltd. et B.S.A. Finalement après l'instauration de la dictature Pangalos, le contrat concernant la livraison de tout ce matériel va à Vickers Ltd.,³¹ avec la pleine approbation du gouvernement anglais.³² Le marché est d'une valeur totale de 900'000£, soit 315 millions de Drs.³¹

En 1931, une nouvelle commande est passée chez Vickers: il s'agit cette fois de six chars d'assaut Carden-Lloyd et d'une douzaine d'automitrailleuses: ces véhicules sont alors achetés à titre d'essai, et en vue d'une commande ultérieure plus importante.³³ Il faut préciser qu'à l'époque, la Grande-Bretagne est à la pointe de la recherche concernant cette sorte d'engins.

Nous pouvons constater qu'en matière d'achats d'armements et mis à part la période 1922-1925, les divergences anglo-grecques sont moins fréquentes et surtout moins importantes que dans l'ensemble des relations commerciales entre les deux pays. Le gouvernement britannique attache une certaine importance aux problèmes et aux besoins de la défense grecque, d'autant plus si ces besoins entrent dans les vues de sa stratégie globale en Méditerranée orientale. Toutefois, durant les années 1930, le problème de la dette publique extérieure et de l'insolvabilité de l'Etat hellénique, contribuent à instaurer un certain climat de méfiance, comme dans la plupart des domaines des relations bilatérales. Nous avons déjà vu que la vente des destroyers, importante pour la défense britannique car elle renforce un allié, ne peut se faire que par une décision du Cabinet qui accorde pour cela un crédit extraordinaire à la Grèce. Quelques années plus tard, à la fin de 1939, le gouvernement Metaxas inquiet de la menace italienne, demande la livraison d'une escadrille de quinze bombardiers «Blenheim» et un crédit militaire de 2 millions de £. Pressés par les associations de créanciers, les dirigeants anglais posent alors comme préalable un règlement de la question de la dette hellénique aux conditions voulues par les créanciers. L'accord, impossible à réaliser du côté grec, n'aura pas lieu et aucune livraison de matériel de guerre ne se fera entre l'hiver 1939 et l'entrée en guerre de la Grèce, en octobre 1940.³⁴

Comme nous le verrons plus loin, l'achat de matériels militaires allemands entre 1937 et 1939 pour l'armée de terre et l'aviation (armes d'infanterie, véhicules de transport et une trentaine d'avions), ne semble pas perçu par Londres comme un danger quelconque ou même une éviction. Des regrets que ces marchés aient échappé à des firmes anglaises sont bien exprimés, mais en conscience du fait que le problème de la D.P.E. et plus généralement des relations commerciales en sont responsables et non une volonté et décision délibérées de s'approvisionner en Allemagne de la part des Grecs.^{65,66}

La «concurrence» anglo-allemande dans le domaine des ventes d'armes à la Grèce est donc viciée à la base par de sérieux handicaps du côté britannique. On peut même se poser la question de savoir s'il s'agit d'une véritable concurrence, étant donné que l'Angleterre ne peut littéralement vendre aucun armement à l'armée hellénique entre 1937 et 1940...

2. La place de la Grèce dans la stratégie britannique en Méditerranée

Dans les pages qui précèdent, nous avons examiné certains aspects des relations militaires entre les deux pays par le biais des ventes d'armes anglaises à la Grèce, et l'activité des conseillers britanniques auprès de la marine et de l'aviation helléniques. Nous voulons maintenant tenter de replacer ces relations dans le contexte plus général des intérêts stratégiques de l'Empire britannique dans la région, de voir en quoi elles peuvent servir ces intérêts, ou modeler les politiques étrangère et défensive de la Grèce en leur fonction. Mais voyons d'abord quels sont ces intérêts stratégiques, et comment ils varient en fonction de différentes périodes entre 1918 et 1939.

Les régions de Méditerranée et du Proche-Orient sont d'une importance vitale pour la Grande-Bretagne: En premier lieu, du point de vue des communications maritimes et de l'approvisionnement de tout l'Empire; l'artère vitale en est le Canal de Suez, et les points d'appui défensifs, Gibraltar, Malte, Chypre, l'Égypte et Aden. En second lieu, vient la question des richesses énergétiques du Proche-Orient, c'est-à-dire du pétrole. Par le biais de grandes compagnies, l'Angleterre est le principal exploitant des gisements d'Irak, d'Iran et d'Arabie. Par conséquent, la domination et la sécurité de ces pays sont primordiales pour elle.⁶⁷

Dans la période que nous étudions, les Britanniques détiennent ainsi des positions dominantes partout: mis à part les bases militaires énumérées plus haut, on les trouve aussi en Palestine et en Irak (pays sous mandat de la

S.D.N.), ainsi qu'en Arabie, dont ils ont fait un protectorat. Enfin, leur flotte de Méditerranée est plus puissante que celle de tout autre Etat riverain. Les mouvements nationaux avec lesquels ils sont aux prises durant l'entre-deux-guerres (notamment en Egypte et en Irak) ne réussissent pas à leur créer d'importantes difficultés: quelques indépendances fictives (car toujours assorties de véritables traités bilatéraux de sujétion), et des dirigeants corrompus ou dévoués à l'Angleterre, suffiront durant les années 1930 à garder une main effective sur ces pays et repousser tous les problèmes nationaux et sociaux qui s'y posent à l'après-guerre...³⁶

D'autres puissances impérialistes sont aussi présentes dans la région: La France, mandataire sur la Syrie et bien implantée en Egypte puisque les capitaux français sont majoritaires dans la Compagnie du Canal de Suez. Les Etats-Unis, qui n'ont aucune présence territoriale ou militaire, mais dont les sociétés pétrolières commencent à jouer un rôle important dans l'extraction du pétrole arabe. Enfin l'Italie, peu présente au Proche-Orient proprement dit, mais qui possède la Libye, contrôle en partie le détroit de Sicile (pouvant ainsi menacer Malte), et occupe le Dodécanèse en Mer Egée, ainsi que l'Erythrée, puis l'Ethiopie dès 1935 au sud de la Mer Rouge. Ce sont là, de manière très succincte, les principaux acteurs sur l'échiquier régional entre 1918 et 1939. France et Etats-Unis seront tout au plus considérés comme concurrents économiques, mais jamais comme adversaires stratégiques durant cette période. Par contre l'Italie sera presque toujours perçue comme ennemi potentiel pour la Grande-Bretagne et ses intérêts, particulièrement après 1935.³⁷ Quant aux petits pays de la région, les plus importants pour la stratégie et la présence anglaise en Méditerranée, sont la Grèce et la Turquie; les autres nations balkaniques sont relativement peu concernées de ce point de vue.

Le rôle joué par la Grèce ou dévolu à celle-ci dans ce contexte peut varier considérablement selon qu'on se place du point de vue de ses intérêts nationaux, ou de celui des intérêts britanniques. Parfois, ces intérêts coïncident ou sont complémentaires, mais il arrive aussi qu'ils soient divergeants ou contradictoires. Et naturellement, l'attitude du gouvernement anglais envers la politique étrangère et la défense hellénique dépend largement de cette constatation. La période entre 1918 et 1940 nous fournit quelques exemples successifs des diverses attitudes adoptées de part et d'autre dans les relations stratégiques entre les deux pays, ou plutôt dans la forme que revêt selon le moment et la situation internationale, la dépendance d'un pays mineur tel que la Grèce envers ce qui est à l'époque la première puissance mondiale. Chronologiquement, nous pouvons distinguer dans ces relations trois parties principales:

- A) entre 1918 et 1922, avec une période particulière entre 1921 et l'été 1922
- B) les années 1922 à 1934
- C) enfin, la veille et la première année de la guerre mondiale, soit 1935 à 1940.

A) Durant la première période, immédiatement après la 1ère guerre mondiale, les intérêts et la politique extérieure hellénique coïncident avec les vues et les souhaits de la Grande-Bretagne sur une réorganisation de la Méditerranée orientale après la chute de l'Empire ottoman. Pour Londres, cette réorganisation doit se faire sous l'égide d'une puissance locale relativement forte et stable, traditionnellement anglophile, qui aidera au besoin à tenir en respect les ambitions italiennes, voire même française dans la région.³⁷ La Grèce de Vénizélos a le profil idéal pour jouer ce rôle. Sous l'impulsion du Parti Libéral, expression politique d'une bourgeoisie nouvelle, elle se découvre en effet des ambitions d'hégémonie régionale, après la période des guerres de libération de 1912-1913 et des bouleversements consécutifs aux armistices de 1918. Le Traité de Sèvres (1919) donne une base juridique à ces ambitions, en confiant à la Grèce l'administration de la Thrace orientale, ainsi que de Smyrne et son arrière-pays, régions peuplées en bonne partie de Grecs, avec en plus un droit de regard sur les affaires intérieures de ce qu'il reste d'Etat ottoman.

Mais le mouvement Kémaliste va s'opposer aux vues helléniques, en voulant créer une Turquie nouvelle sur une base nationale et territoriale (l'Asie Mineure). Toutefois, Kémal fournit aussi un excellent prétexte pour occuper militairement l'Anatolie en vue d'y «rétablir l'ordre», avec l'intention plus ou moins avouée d'y pratiquer plus tard une politique coloniale...³⁸

Les Britanniques ne voient aucun inconvénient à tout cela, et fournissent à la Grèce une aide importante du point de vue économique et militaire pour soutenir les opérations qu'elle entreprend à la fin de 1919. Du côté français et italien, on est par contre opposé à une telle évolution de l'échiquier régional. Paris et Rome semblent préférer un équilibre local basé sur des petits Etats égaux dans leur faiblesse, plutôt que sur un «gendarme» trop proche de l'Angleterre, et, qui plus est, relativement méfiant à leur égard.³⁹ Pour l'Italie, une Grèce trop forte pourrait remettre en question l'occupation du Dodécannèse, voire même constituer une menace en Albanie ou dans l'Adriatique. Quant aux Français, soucieux de consolider leurs nouvelles possessions, un accord avec Kémal leur laisse les mains libres en Syrie, sans compter qu'il préserve les intérêts financiers considérables qu'ils ont depuis le XIXe dans l'ancien Empire ottoman.³⁵ Dès le printemps 1920,

les deux pays vont s'empresser de reconnaître Kémal et s'entendre avec lui contre leur ancien allié, et - indirectement - la Grande-Bretagne.⁴⁰ A partir de ce moment, la France fournira même une aide militaire substantielle au mouvement national Turc.⁴⁰

Les changements politiques de l'automne 1920 à Athènes vont permettre au gouvernement français de légitimer (bien après coup!) sa volte-face vis-à-vis des conditions du Traité de Sèvres et le lâchage des Grecs; ils mettront également les Britanniques dans une position très difficile, dans le sens qu'ils doivent officiellement cesser d'appuyer les nouveaux dirigeants conservateurs qui ont fait revenir au pouvoir Constantin, ennemi des Alliés depuis 1914... Ces mêmes Conservateurs, qui n'ont pas peur de se contredire, reprennent immédiatement à leur compte les visées expansionnistes des Libéraux en Asie Mineure, et continuent de plus belle la campagne militaire, alors qu'ils ont largement tablé sur les aspirations à la paix du peuple grec pour revenir au pouvoir...

Pris entre les exigences françaises et grecques, les Britanniques seront dès ce moment et jusqu'en 1922, littéralement dans leurs «petits souliers». Le cabinet Lloyd George veut soutenir son allié et imposer ainsi sa conception d'un nouvel ordre régional; il est d'autre part conscient que les personnalités et les choix antérieurs de Constantin ou de Gounaris ont peu d'importance dans le contexte de 1920. Mais en même temps, et pour la façade, on ne veut pas rompre la «solidarité des vainqueurs», ou évenimer les relations avec la France en soutenant des anciens partisans de l'Allemagne.⁴¹ C'est dans cet esprit que le gouvernement britannique s'associe à la note d'avertissement envoyée conjointement avec Paris aux nouveaux dirigeants grecs en décembre 1921, menaçant d'interrompre toute aide économique en cas de retour de Constantin.⁴¹ Mais comme nous l'avons vu précédemment, l'attitude officielle des Anglais ne les empêchera pas d'aider la Grèce en sous-main jusqu'au début de 1922, même si des prêts ne pourront plus être ouvertement accordés à cause du blocus économique.

Une autre conséquence négative du retour de l'ancien monarque est le fait que l'Italie trouve là un excellent prétexte pour rompre les pourparlers au sujet d'une éventuelle restitution du Dodécanèse à la Grèce, officiellement prévue depuis 1911, rappelée par l'accord Titiou-Venzelos adjoint au Traité de Sèvres, mais que le gouvernement italien fait traîner depuis 1919... Dès l'arrivée au pouvoir des Conservateurs, celui-ci interrompt les pourparlers, avant d'annuler purement et simplement au début de 1921, les accords de 1911 et 1919.⁴² Jusqu'à l'automne 1920, et malgré la faible probabilité d'obtenir quoi que ce soit de l'Italie qui aurait certainement trouvé une

autre astuce juridique pour maintenir son occupation, la Grèce bénéficiait quand même du soutien officiel des Britanniques dans cette affaire; après 1920, ce soutien ne peut plus s'exprimer, et les îles devront attendre leur libération jusqu'en 1944...⁴²

On peut mentionner ici le problème d'une autre partie de la Grèce occupée et administrée par l'étranger: il s'agit de l'île de Chypre, dont le sort n'est pas encore réglé de nos jours. Mais durant tout l'entre-deux-guerres, ce problème ou plutôt son «inexistence officielle» sont particulièrement intéressants et significatifs: l'occupant de l'île est alors la Grande-Bretagne, et ce depuis la fin du XIXe... De vagues promesses de restitution avaient été faites en 1916-1917, lorsque l'Entente voulait attirer la Grèce à ses côtés dans la guerre. Promesses vite oubliées, et qu'aucun gouvernement grec n'osera rappeler aux Anglais entre 1919 et 1939, malgré une certaine agitation au sein de la population hellénique de Chypre et son aspiration au rattachement avec la Grèce... Nous reviendront sur cette question au chapitre VI.

A partir de 1921 et durant la première moitié de 1922, on assiste à une évolution progressive du point de vue anglais: Londres se rend compte d'une part qu'il faut compter avec Kémal et, d'autre part, que les Grecs sont économiquement incapables de terminer les opérations avec succès, à cause des mesures de blocus financier à leur égard.⁴³ On commence dès lors à pousser la Grèce vers la recherche d'un «compromis honorable» pour les deux parties, c'est-à-dire une révision du Traité de Sèvres dans un sens favorable aux Turcs. Cette évolution est sensible lors de la conférence de Londres sur l'Asie Mineure en février-mars 1921, quand le gouvernement britannique fait usage de pressions économiques pour tenter d'assouplir la position grecque: le Secrétaire au Foreign Office, Lord Curzon mettra ainsi son veto à l'octroi d'un emprunt par la Hambros Bank, afin d'amener les délégués grecs à faire des concessions;⁴⁴ parallèlement, lors d'un examen de la situation financière hellénique entre D.Gounaris et des représentants du Trésor, ces derniers promettent d'autoriser l'émission d'un emprunt grec à Londres dans le cas d'un repli de l'armée aux alentours de Smyrne, ce que les Grecs refusent catégoriquement.⁴⁵ Ces derniers croient encore à la possibilité d'une victoire militaire rapide et complète, qui en imposerait aux grandes puissances et amènerait les Britanniques à rompre le blocus imposé par la France et revenir ainsi officiellement à une politique de soutien à la Grèce.⁴⁶ Dans cette optique, on lance une grande offensive en Anatolie au printemps et durant l'été de 1921, qui n'atteint pas ses objectifs. De même, une année plus tard, en juin-juillet 1922, l'Etat-Major veut tenter de prendre Ankara, mais échoue à nouveau. En effet, les troupes turques se battent sur

leur soi, contre une armée grecque de plus en plus démoralisée et souvent mal commandée du fait de l'éloignement de nombreux officiers libéraux. Elles tiennent bon, et prennent même l'offensive en août 1922, pour reconquérir tout la côte d'Asie Mineure et en chasser ou massacrer presque toute la population non turque... Par l'aveuglement de ses dirigeants, la Grèce subit ainsi un désastre sans précédent.

Après leurs tentatives et les pressions qu'ils ont exercées au début de 1921, les Britanniques font preuve d'un certain attentisme. Il semble en fait qu'ils veuillent miser sur les deux solutions possibles (défaite ou victoire de la Grèce) en voulant surtout maintenir leurs positions et leur influence dans ce pays quelle que soit l'issue du conflit. Entre les étés 1921 et 1922, leurs analyses de la situation sont pour l'essentiel économiques, soulignant que les opérations militaires coûtent toujours plus cher à la Grèce,⁴⁷ et même, de manière tout-à-fait cynique, qu'elle ne pourra s'en sortir sans leur aide financière...⁴⁷ alors que rien n'est fait pour accroître cette aide.

La débâcle d'août-septembre 1922 surprend quand même tout le monde par son ampleur.⁴⁸ Le gouvernement britannique va même envisager une intervention de la flotte pour sauver du massacre les populations chrétiennes d'Arménie et des côtes de l'Ionie, qu'on décidera pourtant d'abandonner finalement à leur sort.⁴⁸

Les événements politiques qui suivent la défaite en Grèce vont gravement remettre en question les relations anglo-helléniques durant 1923, allant même jusqu'à une rupture des relations diplomatiques. Par l'entremise de parlementaires qui leur sont proches, des milieux britanniques économiquement liés à la Grèce, notamment le groupe Armstrong-Dunning et la Hambros Bank réclament alors des comptes à leur gouvernement; c'est également le cas d'un certain nombre de députés qui n'avaient pas approuvé une prise de position aussi pro-grecque et surtout aussi peu réaliste du cabinet Lloyd George dans l'affaire d'Asie Mineure.⁴⁹ Dans quelle mesure les dirigeants anglais auraient-ils poussé leur homologues grecs à agir d'une manière si irresponsable? Quels moyens de pression ou d'intervention avait d'autre part la Grande-Bretagne pour tenter d'imposer la paix et éviter ainsi une tragédie, et si elle avait ces moyens, pourquoi ne les a-t-elle pas mis en oeuvre?⁴⁹ Les faits particulièrement remis en question sont notamment les suivants:⁴⁹

- Le flou des articles du Traité de Sèvres concernant l'attribution définitive ou pas à la Grèce de la zone de Smyrne et de la Thrace Orientale.

- Le mandat allié donné en 1919 à la Grèce pour débarquer ses troupes en Asie Mineure.
- L'encouragement des offensives helléniques durant 1920 et 1921, alors qu'on aurait dû savoir qu'elles couraient à l'échec (en tous cas celle de 1921).
- Enfin, l'attitude passive des forces britanniques, relativement puissantes, dans la région, «quand on sait qu'une modeste action de leur part aurait pu amener les adversaires à négocier et rétablir ainsi la paix».⁴⁹

Au sujet des deux premières questions, le Cabinet répondra qu'il n'est pas seul responsable de ces décisions, prises en commun avec la France et l'Italie, ou les autres signataires du Traité de Sévres.⁵⁰ En fait, il semble bien que Paris et Rome ont toujours été réticents à une présence militaire grecque en Asie Mineure⁵¹ et que celle-ci ne s'est concrétisée que grâce à l'insistance britannique.⁵¹ Pour la troisième question, le gouvernement en admet la première partie, soit l'encouragement de l'offensive de 1920, mais nie toute responsabilité directe dans les opérations de 1921.⁵⁰ Enfin, concernant la dernière demande, les autorités britanniques se contentent de répondre qu'elles ont fait protéger les Détroits dès août 1922, «afin qu'on ne puisse pas nuire à des intérêts vitaux de l'Empire...»;⁵⁰ cette dernière réponse reste ainsi dans le vague complet. De manière générale, M. Bonnar Law (représentant du F.O. au Parlement) admet que son gouvernement a eu «de la sympathie» pour la cause grecque dans cette guerre, mais «sans pour autant prendre directement part aux opérations, et en cherchant toujours un règlement diplomatique acceptable pour tous».⁵⁰ Il est vrai que dès 1921 les Britanniques semblent avoir recherché un tel règlement, puisqu'ils ont même exercé des pressions financières dans ce sens sur la Grèce lors de la Conférence de Londres; mais ils ont également tablé sur une victoire militaire de leurs protégés: comme nous l'avons vu plus haut, les avantages qu'une telle éventualité leur aurait procurés sont trop évidents pour ne pas en tenir compte. Mais une fois les Grecs battus, ils ont froidement abandonné une population innocente à son sort, alors qu'ils disposaient de forces importantes dans la région, qu'ils ont d'ailleurs utilisées durant l'été-automne 1922 pour protéger la zone des détroits ou assurer la fuite du sultan Mehmed VI, déchu par les Nationalistes turcs.

B) 1922-1923: Dès la fin de 1922 et durant environ une année, les relations anglo-grecques vont connaître une phase de net refroidissement. Cela n'est pas dû, comme on pourrait s'y attendre, à quelque ressentiment ou hostilité de la Grèce envers les Britanniques, mais bien plutôt à une attitude de raidissement et d'obstruction de ces derniers contre la politique et les actes du «Comité Révolutionnaire» d'officiers qui a pris le pouvoir à

Athènes. Nous examinerons cet épisode plus en détail au chapitre VI. Ce qu'on peut noter ici, c'est que contrairement à la France et à l'Italie, considérées par l'opinion et la presse grecques comme responsables de trahison envers un allié, la Grande-Bretagne ne subit que peu de ressentiment (du moins clairement exprimé) de la part de cette même opinion. Dans son rapport annuel pour 1922, l'Ambassade britannique souligne bien ce fait, prévoyant par là même un avenir relativement favorable pour les relations entre les deux pays et les intérêts anglais en Grèce.⁵² «Le crédit britannique est intact à Athènes», écrit-on même à l'adresse du Foreign Office...⁵² Et de fait, c'est surtout une attitude négative du gouvernement de Londres envers les questions intérieures helléniques qui créera des problèmes jusqu'en 1924.

A partir de 1922, s'opère également une importante évolution dans les conceptions stratégiques anglaises au sujet du rôle régional de la Grèce: de «gendarme local», celle-ci se trouve à nouveau rétrogradée au rang de pays mineur, qu'il convient de ne pas laisser «commettre des bêtises» pouvant mettre en danger l'équilibre existant. Cette nouvelle attitude va surtout s'exprimer par le biais des réactions de Londres face aux problèmes de la défense hellénique: le gouvernement anglais va systématiquement faire obstruction au réarmement et à la modernisation des forces armées grecques (particulièrement de la flotte) jusqu'en 1926, invoquant surtout des raisons financières, de même que l'urgence et la priorité de l'aide à apporter aux réfugiés.

En novembre 1923, le cabinet britannique prendra à ce propos la décision formelle d'empêcher à court terme toute vente d'armes à la Grèce par des entreprises anglaises. Cette décision est motivée de la manière suivante: ...[le Cabinet] «estime qu'au moment où la Grèce est endettée de plus de 20 millions de £ rien qu'envers la Grande-Bretagne, il ne peut donner son assentiment et trouve même scandaleux que ce pays se lance dans un programme naval si ambitieux, ou n'importe quel programme militaire de réarmement»...⁵³

En fait, et malgré la validité des arguments financier et humanitaire, les préoccupations réelles des Britanniques sont tout autres, et tiennent principalement à trois raisons:

- L'erreur d'appréciation commise dans la politique face au nationalisme turc dès 1919: le phénomène a été gravement sous-estimé, et il faut désormais tenir compte de l'existence d'un nouvel État non négligeable à tous points de vue (économique, stratégique, richesse en potentiel

humain) en Méditerranée Orientale, d'autant plus que les intérêts financiers anglais dans l'ancien Empire ottoman sont importants,⁵¹ aussi bien qu'ils le sont en Grèce. Il faut donc fonder l'équilibre régional sur des relations amicales avec la Turquie nouvelle, et dans cette optique, décourager tout projet de revanche de la part des Grecs en limitant au maximum leur réarmement, d'autant plus que les «Officiers Révolutionnaires» au pouvoir durant 1923 semblent avoir la gâchette facile.⁵⁴

- D'autre part, dès 1921-1922, Londres commence à se rendre compte qu'il n'a pas besoin de «gendarme» (donc d'allié relativement puissant) près des détroits et au Proche-Orient: ses propres forces sont suffisantes, aucune autre puissance ne songe pour l'instant à lui contester ses positions, les relations avec la France sont plutôt bonnes, avec l'Italie également: en fin de compte, on n'a pas besoin d'un véritable allié, mais bien plutôt d'un simple auxiliaire...⁵⁵
- Enfin, nous nous trouvons en 1923, en pleine période de limitation des armements navals: et comme nous l'avons vu en p. 211, la Grande-Bretagne ne peut encourager la Grèce à développer sa marine sous peine d'offrir à l'Italie un prétexte pour augmenter la sienne, mettant ainsi la supériorité navale anglaise en péril.⁵⁴

Toutes ces considérations n'empêchent pourtant pas les dirigeants britanniques d'autoriser en 1924, et sur la demande du gouvernement grec, l'envoi d'une mission navale pour réorganiser et diriger l'entraînement de la flotte grecque. Au contraire, pourrait-on même dire, cette mission permet d'en influencer directement la conception et les possibilités d'usage: nous pouvons en effet remarquer que durant toute sa période d'activité (1924-1932) la Mission navale britannique - qui s'acquitte par ailleurs fort bien de sa tâche sur le plan technique - ne ménage pas ses efforts pour créer et maintenir une marine selon les vues et les besoins de la stratégie méditerranéenne anglaise. Au lieu d'une marine de guerre «complète», élément qui lui permettrait de mener une politique extérieure indépendante, la Grèce ne disposera durant l'entre-deux-guerres que d'une petite auxiliaire locale de la Royal Navy, composée de bâtiments légers ou utilitaires. Il faut toutefois reconnaître que la conception britannique est beaucoup plus réaliste du point de vue économique...

Durant les dix années qui suivent, les gouvernements anglais vont, à peu de choses près, garder la même conception stratégique au sujet de la Grèce. On peut expliquer cela par le fait que les relations et les rapports de forces entre grandes puissances varient peu en Méditerranée dans ce laps de

temps. Les choses ne commencent à évoluer qu'à partir de 1934, quand les aspirations impérialistes de l'Italie remettent cet équilibre en cause. Notons au passage une certaine inquiétude manifestée par l'ambassade britannique en 1925, à propos de la propagande italienne concernant certaines îles grecques, notamment Corfou et la Crète: selon une dépêche envoyée en mars 1925 au Foreign Office, cette activité aurait comme but la création à terme de mouvements séparatistes favorables à l'Italie. Bien que la menace o'est plus immédiate, les Britanniques s'en inquiètent et suggèrent l'envoi en «visites de courtoisie» de navires de guerre dans les deux îles afin de marquer la garantie de leur pays à l'appartenance hellénique de celles-ci.⁵⁶

Cette sollicitude contraste singulièrement avec la passivité manifestée par Londres moins de deux ans auparavant, lors de l'«affaire de Corfou», qui déclencha une crise grave entre la Grèce et l'Italie. En août 1923, deux officiers italiens, membres de la Commission internationale chargée de délimiter les frontières du nouvel Etat albanais, sont assassinés, probablement par des brigands, en territoire hellénique. Ce meurtre permet au nouveau gouvernement fasciste de faire une démonstration de force à bon compte: Après un ultimatum inacceptable adressé à la Grèce, Mussolini fait bombarder et occuper durant un mois l'île de Corfou par sa flotte, tuant et blessant une cinquantaine de civils... L'affaire est portée devant la S.D.N. qui condamne du bout des lèvres l'acte de barbarie des Italiens, mais leur donne implicitement raison en imposant à Athènes de leur verser une lourde indemnité et d'accepter une commission d'enquête italienne sur son sol. Lord Curzon, secrétaire au F.O. et Sir Robert Cecil, représentant britannique à la S.D.N. stigmatisent certes verbalement l'agression, mais leur gouvernement ne lève pas le petit doigt pour soutenir autrement la Grèce; peut-être qu'à l'époque, où les relations bilatérales sont difficiles, il ne déplait pas aux Anglais de voir ainsi humilier les dirigeants grecs,⁵⁷ isolés sur la scène internationale...

En mai 1925, est également soulevé un problème de souveraineté sur Thessalonique, au moment où la Yougoslavie émet certaines prétentions sur cette ville par l'exigence d'une zone franche pour l'écoulement de ses produits. Le Foreign Office préconise d'apporter le soutien britannique à la position grecque si la question est portée devant la S.D.N., et, de manière générale, de reconnaître la souveraineté hellénique sur la ville également par l'envoi d'unités navales en visites de courtoisie. Les arguments utilisés par les responsables des relations extérieures britanniques sont très significatifs, et méritent d'être relevés: «...il est facile de comprendre qu'il est à notre avantage que Salonique et l'Égée restent entre les mains d'une puissance que nous pourrions toujours dominer et contrôler, plutôt qu'ils tombent

entre les mains d'un pays comme la Yougoslavie, sur lequel nous n'avons que peu de moyens de pression, et qui peut demain rejoindre une coalition (alliance avec l'Italie?) qui nous serait hostile.⁵⁸ Le jugement anglais de l'époque envers la Grèce nous apparaît ici très crûment: il s'agit d'un pays dont on peut faire pratiquement ce que l'on veut, une sorte de chasse gardée perpétuelle. Comme nous le verrons plus loin, et malgré la sympathie des Britanniques pour la monarchie, le régime politique du pays compte relativement peu en soi, qu'il soit démocratique, monarchique ou dictatorial: le plus important, c'est sa stabilité.

C) 1935-1940: Un fait important qu'on peut relever entre les années 1920 et 1930, est l'amélioration considérable des relations entre la Grèce et la Turquie, déjà amorcée au Traité de Lausanne en 1923, lorsque les deux pays décident de régler une fois pour toutes les litiges qui pourraient les opposer (minorités, territoires), favorisée par le gouvernement Vénizelos entre 1928 et 1932, et complétée enfin par la signature du Traité d'Entente Balkanique en 1934. Ce rapprochement entre parfaitement dans les vues de la Grande-Bretagne, qui y est donc très favorable.⁵⁹ Le Traité Balkanique, également signé par la Yougoslavie et la Roumanie, qui prévoit entre autres une alliance militaire entre les quatre pays, est considéré comme créateur d'une zone de stabilité et de sécurité dans l'Europe du sud-est, face à d'éventuelles prétentions italiennes, hongroises ou bulgares. Le commentaire du Foreign Office à ce sujet est très explicite, soulignant qu'en cas de guerre, les quatre pays se trouveraient ainsi dans le «bon camp».⁶⁰

Malgré son inefficacité ultérieure, la conclusion du Pacte Balkanique marque en quelque sorte un retour de la Grèce dans un rôle quelque peu plus important aux côtés de la Grande-Bretagne: cette nouvelle situation sera clairement consacrée en juin 1936 par la décision du cabinet anglais d'accorder un crédit extraordinaire à l'Etat grec alors en plein conflit avec ses créanciers et contre l'avis de ces derniers, en vue de la construction de quatre navires de guerre.⁶¹ Cette décision sera justifiée par la crainte que cause aux dirigeants anglais la possibilité d'une prééminence italienne dans les pays de Méditerranée Orientale (Grèce, Turquie, Yougoslavie). L'Italie fasciste manifeste alors clairement cette volonté de prééminence et d'expansion (invasion de l'Abyssinie en 1935, intervention en Espagne en 1936). Pour y faire face, la Grande-Bretagne veut s'assurer l'amitié des trois pays et augmenter leur capacité de résistance: parallèlement aux navires de guerre grecs, des avions de combat sont aussi livrés à la Yougoslavie.⁶² Toutefois, selon les Britanniques, le renforcement de l'Entente Balkanique doit rester discret, afin de ne pas provoquer de tensions inutiles avec l'Italie.⁶³

La Grèce est considérée comme l'objet principal de cette politique de soutien, car c'est, durant les années 1930, le pays de la région où les intérêts anglais sont les plus importants, et dont une partie importante des dirigeants, soit en règle générale les Conservateurs, puis Georges II et son entourage dès 1935, sont très favorables à la Grande-Bretagne. Il faut donc, selon le gouvernement de Londres, d'une part l'aider de manière prioritaire et, d'autre part, «faire le possible pour y renforcer le pouvoir des dirigeants qui nous sont favorables». ⁶⁰ On peut cependant noter que l'un des principaux obstacles à cette politique de soutien à la Grèce, sera entre 1936 et 1940 le conflit entre l'Etat hellénique et ses créanciers britanniques, et particulièrement l'attitude intransigeante de ces derniers qui amènera à quelques reprises de sérieux problèmes dans les relations bilatérales.

La restauration monarchique de 1935 va constituer une sérieuse garantie de stabilité intérieure aux yeux des Anglais, et de renforcement de l'alliance entre les deux pays. Auparavant, et toujours pour les Britanniques, «son instabilité politique et institutionnelle» faisait de la Grèce une «proie» de choix pour ses voisins, non seulement Italiens et Bulgares dont les visées sont plus ou moins patentes, mais également Turcs; en cas de troubles intérieurs graves ou de guerre civile, ces voisins pourraient être tentés d'intervenir et de démembrer ainsi le pays: l'Italie occuperait l'Épire, les îles ioniennes et la Crète, la Bulgarie reprendrait la Thrace, perdue en 1913, et la Turquie serait peut-être alors tentée de «protéger» certaines grandes îles de l'Égée comme Lemnos, Chios ou Samos... La Grande-Bretagne serait alors obligée d'intervenir; pour éviter une telle éventualité, qui bouleverserait les données stratégiques et l'équilibre des forces régionaux, il faut une Grèce «stable et forte». Ces arguments, développés dans un rapport confidentiel envoyé par l'ambassadeur S. Waterlow au Foreign Office en octobre 1935, plaident donc fermement selon celui-ci en faveur d'un retour à la monarchie. ⁶¹ Ces prévisions de l'ambassadeur britannique sont toutefois considérées par le Foreign Office comme particulièrement pessimistes; ⁶² relevons pourtant au passage qu'elles se font peu d'illusions au sujet des clauses d'assistance militaire du Pacte Balkanique, auquel les Anglais sont officiellement favorables...

Dès 1937, et après l'alarme causée aux dirigeants britanniques par la volonté expansionniste de l'Italie manifestée durant 1935-1936 et la menace qui aurait pu s'ensuivre contre la sécurité des communications voire même des bases impériales, les dirigeants britanniques, momentanément rassurés, en reviennent à une politique de relatif apaisement envers leur ennemi potentiel en Méditerranée jusqu'en 1939-1940. ⁶³ mais l'évolution des événements en Europe centrale et Occidentale (Guerre d'Espagne,

Anschluss, Munich) font malgré tout entrer l'idée d'une menace de guerre de plus en plus probable dans les réactions et la politique extérieure suivies par tous les Etats et forces en présence en Méditerranée Orientale.

Le rapprochement économique et idéologique germano-grec entre 1936 et 1939 soulève certaines inquiétudes chez les Anglais. Mais celles-ci ne suffisent pourtant pas à remettre en cause la place de la Grèce dans les schémas de la stratégie britannique. Les dirigeants grecs eux-mêmes ne laissent d'ailleurs planer aucun doute sur leur loyauté envers la Grande-Bretagne dans l'éventualité d'une guerre: lors de la visite effectuée par Edouard VII en Grèce en septembre 1936, Metaxas lui-même, pourtant personnellement plutôt hostile aux Anglais,⁶³ lui assure clairement que les «forces armées helléniques se trouveraient aux côtés de la Grande-Bretagne en cas de troubles internationaux».⁶⁴ De tels propos dans la bouche d'un Premier Ministre admirateur de l'Allemagne nous font mesurer toute l'importance du caractère bicéphale de la dictature (et du poids qu'y pèse Georges II), et, d'autre part, le rôle capital et la prépondérance des intérêts financiers britanniques en Grèce...

A partir de 1938, on va même assister à une évolution qualitative du rôle que pourrait jouer la Grèce aux côtés de l'Angleterre en cas de crise, et qui va passer du rang de simple auxiliaire à celui de neutre bienveillant. Cette évolution est basée sur les considérations suivantes:

- a) Un certain accroissement de la capacité défensive du pays, aussi bien sur mer (la flotte est en train de recevoir les nouveaux navires de construction anglaise) que sur terre et dans les airs (l'armée de terre et l'aviation s'équipent avec des matériels allemands et français), qui peut donner à penser que le régime Georges II - Metaxas se défendrait s'il était attaqué (par l'Italie ou la Bulgarie)...⁶⁵
- b) La flotte commerciale hellénique, qui a connu un développement et une modernisation très importants depuis 1918, pourrait être en cas de guerre d'une grande utilité aux transports britanniques, et d'autant plus si son pavillon restait neutre.
- c) Une Grèce neutre incite la Turquie à rester également neutre, évitant ainsi l'ouverture d'un front balkanique coûteux, comme durant la première guerre. En effet, s'ils sont pratiquement sûrs d'avoir les Turcs avec eux en cas de conflit avec l'Italie (éventualité la plus probable en 1934-1936), les Anglais ne montrent pas du tout la même assurance dans le cas d'un conflit avec l'Allemagne: les liens économiques, militaires,

voire même culturels, germano-turcs restent en effet très importants durant l'entre-deux-guerres...⁶⁵ «Greece is more useful for us as a neutral than as an ally»...⁶⁵ Cette phrase, tirée des conclusions du cabinet britannique en mai 1939, résume très bien ce que Londres attend alors de la Grèce.

L'achat de matériel de guerre allemand (avions, véhicules et armes terrestres) en 1939-1939 ne pose pas de gros problèmes à Londres, si ce n'est d'ordre purement commercial, même après le début de la guerre.⁶⁶ L'immense majorité des officiers grecs, et surtout le chef d'état-major, A.Papagos, sont considérés comme proches du roi, et donc pro-britanniques. On peut même dire que ces armes allemandes, achetées grâce aux énormes crédits dont dispose la Grèce en Allemagne grâce aux ventes de tabac et aux accords de clearing, «arrangent» d'une certaine manière les dirigeants anglais, qui éprouvent de grosses difficultés à accorder des crédits militaires aux Grecs à cause de l'opposition systématique des créanciers.⁶⁶ A la fin de 1938, lorsqu'il est question de fournir des canons de marine lourds pour équiper des batteries côtières situées à Sounion et dans l'île de Hydra, et qui auraient nécessité l'octroi d'un crédit britannique spécial pour l'Etat grec, cette fourniture ne se fera finalement pas, en bonne part à cause de l'opposition des créanciers.⁶⁷ Pourtant, selon l'attaché naval anglais à Athènes, un tel équipement «en vue de la protection de la voie commerciale vers Istanbul et la Mer Noire en cas de guerre,... serait d'une grande importance pour les intérêts britanniques».⁶⁷ D'autre part, une telle suggestion, qui aurait paru inconcevable cinq ans plus tôt, nous démontre aussi la confiance des autorités anglaises dans la fidélité et les capacités de défense de la dictature.

Durant les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale, on peut donc parler d'une neutralité bienveillante de la Grèce envers les Alliés:

- Au début de 1939, le gouvernement grec mobilise sur la frontière de l'Albanie, dès l'invasion de ce pays par les Italiens.
- Dès le mois de mars 1939, une garantie franco-anglaise est donnée à la Grèce, de même qu'à la Turquie et à la Roumanie.
- Durant l'automne 1939, des contacts réguliers ont lieu entre l'attaché militaire grec à Ankara et des représentants du général Weygand (gouverneur français du Levant).⁶⁸

- Dans un mémoire envoyé au général Gamelin en décembre 1939, Papagos envisage clairement la possibilité d'une entrée en guerre de son pays aux côtés des Alliés.⁶⁶
- Enfin, une partie importante de la flotte de commerce est mise à la disposition d'un affrètement britannique, par les accords commerciaux de décembre 1939-janvier 1940. Mais on peut noter qu'à la même époque, des avions de combat sont refusés à la Grèce par les autorités anglaises, à cause des pressions qu'exercent les associations de créanciers à Londres pour obtenir un remboursement de leurs intérêts.⁶⁹

Ainsi, durant la période entre 1935 et 1940, on peut souligner une certaine contradiction apparente entre, d'une part les intérêts stratégiques et commerciaux et, d'autre part, les intérêts financiers britanniques en Grèce relativement forte sur le plan militaire, d'abord comme allié face à une menace d'expansion italienne, puis pour ne pas avoir à la défendre contre cette même expansion, et enfin, dès 1938, pour qu'une neutralité (complaisante) de la Grèce paraisse crédible. Cependant l'équipement et l'entretien de forces armées qui correspondent à de tels projets coûtent cher et nécessitent de nombreux crédits, même si des ventes d'armes pourraient représenter un marché important pour les industries britanniques. Mais la balance commerciale entre les deux pays est très déficitaire pour la Grèce, qui préfère ainsi acheter ailleurs. Là intervient également le point de vue financier, avec le gros problème de la dette hellénique, qui provoque depuis 1932 un grave conflit entre Athènes et ses créanciers anglais. Comme on le voit à plusieurs reprises, (notamment concernant le crédit pour les destroyers en 1936 celui pour les canons en 1938 et la vente des «Blenheim» en 1939), ces derniers exigent une politique très ferme envers les Grecs afin de les amener à rembourser les intérêts qu'ils doivent, et donc pour ne leur accorder plus aucun crédit...

C'est précisément cette position, en plus des problèmes commerciaux déjà évoqués, qui contrecarrent les intérêts stratégiques de leur pays. On peut dès lors comprendre que les achats d'armes en Allemagne ne dérangent pas le gouvernement britannique; au contraire et d'autant plus qu'ils restent dans des limites acceptables, ils lui ôtent même une sérieuse épine du pied.

Si l'on compare ce qui précède avec la période 1922-1926, on trouve une situation presque exactement contraire, avec une coïncidence entre intérêts stratégiques et financiers de la Grande-Bretagne: à l'époque, le gouvernement de Londres bloque systématiquement toute possibilité pour la Grèce d'obtenir des crédits militaires, alors que des prêts en vue

d'investissements productifs (travaux d'infrastructure, aide aux réfugiés) sont assez largement accordés. Mais comme nous l'avons vu, durant ces années une Grèce bien armée (donc «turbulente») n'est pas du tout conforme aux vues stratégiques anglaises.

Pour en revenir à 1939-1940, on voit donc, dans une première phase de la guerre, la Grèce très proche du camp allié tout en restant neutre. La dépendance économique, maritime et stratégique envers la Grande-Bretagne, mais aussi les sympathies de Georges II et de l'Etat-Major, y sont certainement pour beaucoup. Nous avons également examiné plus haut les raisons «extérieures» justifiant cette neutralité. Mais si le pays n'entre pas en guerre, c'est aussi pour des causes «internes» et notamment les suivantes:

- Metaxas et Georges II savent que la guerre signifie à court terme la fin de leur régime; l'union nationale qui serait nécessaire amènerait certainement un retour progressif du monde politique traditionnel au pouvoir, retour qui serait encore favorisé par les grandes puissances Alliées qui sentent bien l'impopularité de la dictature et sa relative incapacité qui en découle à faire entrer le pays en guerre.⁷⁰ Le Roi pourrait peut-être se maintenir grâce à l'appui des Britanniques et de l'armée, Metaxas ne le pourrait certainement plus. Le Premier Ministre fait donc son possible entre 1939 et 1940 pour rester en dehors du conflit.⁶⁹
- Les partisans d'une neutralité stricte, voire même favorable aux puissances de l'Axe sont nombreux dans le gouvernement, et Metaxas en premier,⁶⁸ même s'ils n'expriment pas ouvertement leur point de vue. Les Britanniques n'en sont d'ailleurs pas dupes: déjà en mars 1940, l'ambassadeur Lord Palairet s'inquiète «d'une certaine influence allemande» croissante dans les milieux dirigeants grecs,⁷¹ et conclut sur la nécessité d'appuyer davantage le Roi...⁷¹
- Enfin, le traumatisme de la première guerre, où le pays s'est trouvé au bord de la guerre civile entre partisans de la neutralité et des Alliés, est encore très vivant, notamment chez le Roi; de part et d'autre on est donc conscient qu'il ne faut pas trop tirer sur la corde.

Avec la défaite alliée de mai-juin 1940, la situation et le rapport de forces vont évoluer. Les thèses d'une neutralité stricte entre belligérants ou même d'une «adaptation au nouvel ordre de choses en Europe» reprennent force, accentuant l'influence du Premier Ministre et de son entourage. Ainsi, malgré une série de graves provocations italiennes durant l'été 1940, la

Grèce ne bouge pas, et démobilise même ses frontières. Il faudra des exigences totalement inacceptables de la part de Mussolini (l'occupation militaire des 2/3 du pays) pour obliger la dictature à entrer en guerre, dès le 28 octobre 1940. La Grande-Bretagne lui offre immédiatement, mais sans illusions, un appui platonique.⁷² La capacité de résistance du peuple grec contre l'envahisseur amènera les victoires inattendues de l'hiver 1940-1941 sur l'armée italienne en Albanie. Dès lors, une aide britannique plus substantielle sera accordée au début de 1941, que le gouvernement d'Athènes ne prendra qu'au compte-gouttes, espérant ne pas froisser l'Allemagne et tirer encore son épingle du jeu une fois les Italiens vaincus...⁷³ Mais l'invasion allemande aura quand même lieu en avril 1941, sans que les Anglais puissent secourir leur allié de manière efficace...

Notes

1. MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne*, t. 3 et 4 op.cit. COLLECTIF, *Histoire de la Nation hellénique*, t.13-14, op.cit.
2. Voir: *Les Flottes de Combat pour 1925*, publié par l'E.M.G. de la Marine, Paris 1926. Ed. Géographiques, Maritimes et Coloniales.
3. Voir: Ouvrages cités sous 1 et également: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, la Grèce Contemporaine*, t. 2, 3 et 4 (1923-1938), voir aussi: *Greece, Annual reports (navy) for 1926, 1927, 1929, 1936 et 1938*, FO 371 12176, 12924, 14391, 21143, et 23771.
4. Voir: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, t. 2 op.cit et PSIROUKIS, *Le désastre d'Asie Mineure, le Proche-Orient après la 1ère Guerre Mondiale*, op.cit.
5. *Greece, Annual reports (financial) (army) and (navy) for 1920, 1921 et 1922*, FO 371 6096, 7603, 8832. Voir également: Chapitre III.
6. Voir chapitres I et VI.
7. *Greece, Annual report (army) and (navy) for 1924*, FO 371 10771.
8. *Greek naval program*, memorandum de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au Foreign Office du 09.11.1923, FO 371 8832.
9. Voir: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, la Grèce Contemporaine*, t.2, 1923-1926, op.cit. Voir aussi: *Greece, Annual report (navy) for 1924*, FO 371 10771.
10. *Greece, naval contracts*. Rapport du F.O. du 22.11.1923, FO 371 8832. - *Télégramme du F.O. à l'Ambassade britannique de Paris*, du 14.11.1923, FO 371 8832.
11. *Greece, naval contracts (II)*. Rapport du F.O. du 22.11.1923, FO 371 8832. Voir aussi: *Lettre du R.Poincaré à l'Ambassadeur britannique à Paris*, du 24.12.1923, FO 371 8832.

12. *Memorandum sur la situation en Méditerranée Orientale, en relation avec un éventuel renforcement de la Flotte hellénique*; F.O. 09.11.1923, FO 371 8832. D'après ce document, la Grande-Bretagne semble craindre une course aux armements, notamment navals, entre la Grèce et la Turquie.
13. *Greece, naval contracts (II)*. 22.11.1923, cité sous 11.
14. Note du Gouvernement britannique à la Commission Financière Internationale, 12.11.1923, FO 371 8832.
15. *Note commune des gouvernements anglais et américain au gouvernement grec*, du 14.11.1923, FO 371 8832.
16. *Lettre confidentielle de la direction de la Banque Ioniennne à Londres au Foreign Office* du 11.12.1924, FO 371 10770.
17. *Greece, Annual report (navy) for 1924*, FO 371 10771.
18. *British Naval Mission, Annual report for 1924*, FO 371 10771.
19. *Rapport de la Mission Navale Britannique au Gouvernement grec* du 14.02.1925, FO 371 10776.
20. Voir à ce sujet: KITSIKIS D., *Histoire Comparée de la Grèce et de la Turquie au 20ème siècle*, op.cit.
La politique britannique en Méditerranée Orientale à l'époque (1924-1930) recherche plutôt une certaine entente avec l'Italie qui possède alors le Dodécannèse et est donc présente en Mer Egée. Voir également: PSIROUKIS, *Le désastre d'Asie Mineure, le Proche-Orient après la Première Guerre Mondiale*, op.cit., et du même auteur: *La Politique étrangère de la Grèce Contemporaine*, op.cit. Voir aussi: DUROSELLE J.B., *Histoire Diplomatique de 1919 à nos jours*.
21. *Greece, Annual report (navy) for 1926*, FO 371 12178.
22. *Greece, Annual report (navy) for 1927*, FO 371 12924 et *Greece, Annual report (navy) for 1928*, FO 371 13659. Voir aussi: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.4, 1924-1932, op.cit.
23. *Greece, Annual report (navy) for 1931*, FO 371 15970.
Greece, Annual report (navy) for 1932, FO 371 16774.
24. PSIROUKIS, *La Politique Etrangère de la Grèce Contemporaine*, op.cit., VOURNAS, *Histoire de la Grèce Moderne*, t.3, op.cit.
25. *L'Aviation Militaire Grecque, 1912-1980*. Edition du Ministère de la Défense Nationale, Athènes 1981. Voir également: *Greece, Annual reports (navy) et (Air Force) 1926-1938*, FO 371 12178 - 23777.
26. *Greece's naval requirements*, memorandum du F.O., 12.01.1935, FO 371 19513. *Greek national defence and finance*, rapport de l'Ambassadeur S.Waterlow au F.O. du 19.01.1935, FO 371 19513. Voir aussi: *Purchase of war material by Greece*, memorandum du F.O. du 09.01.1935, FO 371 19513.
27. Voir à ce sujet: Cabinet Conclusions, CAB 23/84. Voir également chapitre III.
28. Voir: *Desire of Greek Government to purchase British Warship*, memorandum de l'Amirauté britannique au F.O. du 19.03.1935, FO 371 19513.
29. *Greece, Annual report (Air Force) for 1930*, FO 371 15237.
Greece, Annual report (Air Force) for 1931, FO 371 15970.
30. *L'Aviation militaire grecque, 1912-1980*. Cité sous 25.
31. *Contrat passé entre le gouvernement grec et Vickers Ltd., pour l'acquisition de ces armements*, le 23.10.1925, FO 371 10766.

32. Même si les dirigeants britanniques reviennent peu après sur cette approbation (cf. Chapitre dette publique extérieure). Voir: *Memorandum de l'Ambassade britannique d'Athènes: «Supply of rifles to Greek Government»,* du 26.10.1925, FO 371 10766.
33. *Greece, Annual report (army) for 1930,* FO 371 15237.
34. Voir à ce sujet: *Anglo-greek financial and commercial negotiations,* memorandum du F.O. du 24.01.1940, FO 371 24905. Et: KITSIKIS D., *La Grèce du 4 août et les grandes puissances,* op.cit.
35. Voir: THOBIE J., *Ali et les 40 voleurs, impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours,* op.cit.
36. Voir: THOBIE J., cité précédemment et aussi: OUROSELLE J.B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours,* op.cit.
37. Voir à ce sujet: PSIROUKIS, *Le désastre d'Asie Mineure, le Proche-Orient après la 1ère Guerre Mondiale,* op.cit. Voir également: DUMONT P., *Mustafa Kemal, 1919-1924,* op.cit.
38. Voir à ce sujet: COLLECTIF, *Histoire de la Nation Hellénique,* t.15, op.cit. Voir également: *La campagne et le désastre d'Asie Mineure,* Séminaire du Centre d'études marxistes Athènes, 2 novembre 1982. Editions Synchroni Epochi, Athènes 1982.
39. Depuis les événements de 1916-1917 (occupation militaire alliée, exactions commises contre la population grecque par des troupes françaises et italiennes), les Grecs gardent en général un vif ressentiment contre ces deux pays. Voir à ce sujet: COSMIN S., *Les dossiers secrets de la Triple Entente, Grèce 1914-1922,* op.cit.
40. Voir: MANTRAN R., *Histoire de la Turquie,* PUF 1961, op.cit. Voir aussi: DUMONT P., *Mustafa Kemal, 1919-1924,* op.cit.
41. *Note franco-britannique envoyée au gouvernement grec le 08.12.1920,* FO 371 6087. Voir aussi: *Greece, Annual report (political) for 1920,* FO 371 6096.
42. Voir à ce sujet: - *Memorandum sur la question du Dodécanèse,* par M. Nicholson (F.O.) du 10 août 1920, FO 371 7600. - *Dodecanese File* (Dossier secret du F.O.) du 11.10.1920, FO 371 7600. - *Memorandum de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes au F.O. du 14.01.1921,* FO 371 7600.
43. *Rapport de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Athènes à Lord Curzon,* du 12.02.1921, FO 371 6084. Voir également chapitre III.
44. *Lettre du Secrétaire au F.O. à la direction de la Hambros Bank,* du 15.03.1921, FO 371 6084. Voir également chapitre III.
45. *Minutes des entretiens en M. M. Gounaris, Maximos et le Secrétaire au Trésor britannique à Londres,* le 19.03.1921, FO 371 7591. Voir également chapitre I et III.
46. Voir: MARKEZINIS, *Histoire politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine, t.1, 1920-1922.*
47. Voir à ce sujet: - *Financial situation in Greece and Turco-Greek hostilities in Asia Minor,* dépêche de l'Ambassadeur Lord Granville au F.O. du 16.09.1921, FO 371 6086. - *Echange de correspondance entre M. Baltazis, ministre grec des Finances et Lord Vansittart, F.O., des 1er et 07.12.1921,* FO 371 4687. - *Rapport de Lord Granville au F.O. sur la situation financière de la Grèce,* 22.02.1922, FO 371 6084.

48. Voir: *Greece, Annual Report (Asia Minor Campaign) et (Army) for 1922*, FO 371 8832.
49. Voir: *Greece, Annual report (relations with Great Britain) for 1922*, FO 371 8832. Voir également: *Alleged british encouragement of recent greek policy in Asia Minor*, rapport du F.O. sur les questions et débats au Parlement britannique sur la politique à l'égard de la Grèce entre 1920 et 1922, du 06.12.1922, FO 371 7588.
50. Réponses de M. Bonar Law (représentant du F.O.) aux questions parlementaires citées précédemment, 04.12.1922, FO 371 7588.
51. DUMONT P., *Mustafa Kemal, 1919-1924*, op.cit.
52. Voir: *Greece, Annual report (relations with Great Britain) for 1922*, FO 371 8832. Voir également: *Relations between Greece and Italy, France and G.B., rapport de l'Ambassade britannique à Athènes* au F.O. du 03.09.1923, FO 371 8827.
53. Voir à ce sujet: *Cabinet's Conclusions*, 09.11.1923, CAB 23/46
54. *Memorandum au sujet de la situation en Méditerranée Orientale, en relation avec un éventuel renforcement de la flotte hellénique*, Foreign Office 09.11.1923, FO 371 8832.
55. Voir: PRATT, *East of Malta, West of Suez*, op.cit.
56. *Italian propaganda in Corfu and Crete*, dépêche de l'Ambassade de G.B. à Athènes au F.O. du 05.03.1925, FO 371 10770.
57. Voir à ce sujet: MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.2, op.cit. A propos de l'attitude des Britanniques, voir également: *Communication du Foreign Office à l'Ambassade de Grande-Bretagne d'Athènes à propos de l'affaire de Corfou*, du 12.12.1923, FO 371 8843.
58. *Negotiations between Greece and Jugo-Slavia*, rapport du F.O. du 27.05.1925, FO 371 10767.
59. *Greece, Annual report (foreign relations) for 1934*, FO 371 19518.
60. Voir à ce sujet: *Cabinet's Conclusions*, 23.06.1936. CAB 23/84
61. Voir: *Situation in Greece*, rapport confidentiel de M. S.Waterlow au F.O. du 25.10.1935, FO 371 19509. Voir également chapitre VI.
62. Voir à ce sujet: MOMMSEN + DETTENACKER, *The Fascist Challenge*, op.cit.
63. Voir à ce sujet: IMETAXAS, *Journal Personnel*, t.4, op.cit.
64. *Anglo-Greek relations*, minutes des conversations entre le Roi Edouard VII et Metaxas, du 1er septembre 1936, FO 371 20393.
65. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (relations with Great Britain) et (Armed Forces) for 1938*, FO 371 23777. Voir également: *Cabinet's Conclusions*, 28.05. et 05.06.1939, CAB 23/98. *Cabinet's Conclusions*, 16.07.1939, CAB 23/99.
66. *German aircraft for Greece*, rapport de l'Ambassadeur M. Palairat au F.O. du 18 novembre 1939, FO 371 23769.
67. Voir à ce sujet: -*Rapport de l'Attaché Naval de G.B. à Lord Halifax (F.O.)* du 13.10.1938, et -*Réponse du Secrétaire au F.O.* du 09.11.1938. Voir également: *Greece, Annual report (Armed Forces) et (financial) for 1938*, FO 371 23777.
68. KOLLIPOULOS, *Greece and the British Connection*, pp.170-185, op.cit.
69. Voir à ce sujet chapitres II et III.
70. *Memorandum de l'Attaché Militaire britannique à Athènes au F.O.*, sur la situation du régime Georges II - Metaxas par rapport à une éventuelle entrée en guerre de la Grèce, du 21 mars 1940, FO 371 24909.

71. *Growing of German influence*, rapport de M. Palairet au F.O. du 21.03.1940, FO 371 24909.
72. Voir à ce sujet: CHURCHILL W. *la 2ème Guerre Mondiale*, t.2, op.cit. et: KOLLIPOULOS, *Greece and the british connection, 1935-1941*, op.cit.
73. Voir: I.METAXAS, *Journal Personnel*, t.4, et KOLLIPOULOS, *Greece and the british connection, 1935-1941*, op.cit.

CHAPITRE VI

FACTEURS ET CONSEQUENCES DE LA DEPENDANCE

1. Les bases économiques de l'impérialisme anglais en Grèce

Les intérêts financiers

Ainsi que nous l'avons vu, la dépendance économique de la Grèce envers la Grande-Bretagne est, pour l'essentiel, de nature financière. Comme au XIXe, on peut dire que l'Etat hellénique vit à crédit pendant tout l'entre-deux-guerres, puisant pratiquement tous les moyens qui lui sont nécessaires dans les prêts étrangers, augmentant par là le montant de sa dette extérieure. Toutefois, au contraire du siècle précédent où la main étrangère n'a pratiquement servi qu'au fonctionnement d'un appareil d'Etat débile et à des dépenses non productives, l'emprunt de capitaux entre 1922 et 1932 servira à une stimulation sans précédent de tous les secteurs de l'économie grecque, mais particulièrement l'agriculture et l'industrie.

Dans le domaine agricole, cette stimulation se fait par des prêts «en seconde main», accordés par l'Etat aux exploitants, particulièrement aux réfugiés désireux de travailler la terre. En ce qui concerne l'industrie, les investissements se font, soit également par voie de prêts, ou par des prises de participation directe de l'Etat, de la Banque Nationale ou de la Banque de Grèce.¹

D'autre part, en faveur des deux secteurs ainsi que du commerce, d'importants capitaux sont consacrés à la réalisation de grands travaux d'infrastructure: bonification et irrigation de terres, construction de routes, aménagement de ports, électrification, construction de logements, etc..

Le montant total des capitaux empruntés entre 1922 et 1932 s'élève à 23'615 millions de Drs, dont le 48%, soit 11'325 millions provient de Grande-Bretagne (voir tableau pp. 145). Cette proportion se retrouve, un peu accentuée même, dans la part britannique du total de la dette publique

extérieure grecque en 1932, soit 48,8%. L'Angleterre reste donc le principal fournisseur de capitaux de l'économie grecque, même si ces capitaux ne sont pas investis à travers des prises de participation ou des crédits directs de la part de banques et de financiers britanniques. Ces derniers ne contrôlent ainsi pas directement l'économie du pays, mais disposent quand même sur elle de moyens de pression importants: jusqu'en 1932, il s'agira de la Commission Financière Internationale, indirectement liée aux créanciers, car composée de fonctionnaires nommés par le gouvernement britannique, avec toutefois l'accord des premiers. Depuis 1897, elle contrôle non seulement le bon déroulement du remboursement des intérêts de la dette, mais également l'affectation des fonds de celle-ci. Entre 1922 et 1932, la Commission d'Établissement des Réfugiés remplit le même office pour ce qui concerne les prêts obtenus sous les auspices de la S.D.N. Le gouvernement de Londres n'a aucun lien avec cette Commission nommée en principe par l'organisation internationale. Mais le LLC (League Loans Committee), organisme représentant les créanciers, a aussi son mot à dire dans cette nomination.

Nous avons d'autre part constaté qu'à partir de la faillite de l'État grec en 1932, ce n'est pas la CFI qui représentera les intérêts des créanciers dans les négociations qui vont suivre, mais le C.F.B. et le L.L.C. eux-mêmes: par conséquent, lorsque les problèmes deviennent «sérieux», les créanciers les prennent directement en main, allant bien souvent beaucoup plus loin que leur gouvernement ou la C.F.I. dans la dureté des conditions qu'ils posent à la Grèce ou les mesures de rétorsion qu'ils exigeront contre elle, souvent en contradiction avec les propres intérêts régionaux ou stratégiques de leur pays...²

Pour la période de l'Entre-deux-guerres on peut donc affirmer que le développement économique de la Grèce est totalement tributaire sur le plan financier des capitaux étrangers. Du fait que ces capitaux sont investis sous forme d'emprunts d'État, le contrôle des bailleurs de fonds britanniques sur les entreprises et l'économie grecques n'est pas immédiat, et laisse même, du point de vue de la gestion, une grande marge de manoeuvre. Mais en cas de défaillance, (par exemple la faillite de 1932, et surtout l'enchaînement d'événements qui y ont conduit), des mesures de rétorsion très rigoureuses peuvent être prises, allant même jusqu'à remettre en question les relations anglo-grecques dans leur ensemble.³ Comme nous avons pu le voir au chapitre précédent, entre 1934 et 1940, il y a une relative mauvaise coordination entre la politique et les intérêts de la Grande-Bretagne en tant que puissance, et les intérêts purement financiers des capitalistes britanniques, même si ces intérêts constituent quand même l'une des bases de la

dépendance de la Grèce envers leur pays. Par contre, on aura pu remarquer une coïncidence, ou tout au moins un parallélisme entre tous ces intérêts durant la période 1922 à 1930.

Les relations commerciales

Pour ce qui concerne le commerce extérieur, la dépendance, ou plutôt le désavantage de la Grèce vis-à-vis de son partenaire britannique s'exprime surtout à travers une inégalité dans les termes des échanges et dans la valeur d'usage des produits échangés, en plus du fait que la balance commerciale entre les deux pays est constamment et largement défavorable à la Grèce. Entre 1919 et 1934, la Grande-Bretagne reste le premier partenaire commercial de celle-ci et contrôle un 15-20% de ses échanges extérieurs sans compter tous les produits importés de l'Empire, notamment les grandes quantités de blé canadien achetées annuellement jusqu'en 1928. Dès 1935, à cause du grand développement du commerce germano-grec dû aux accords de clearing, elle passe au deuxième rang: toutefois la valeur absolue des échanges entre les deux pays se maintient à peu près.

La production de raisins de Corinthe (second produit d'exportation après le tabac) dépend largement du marché anglais, qui en absorbe annuellement environ la moitié.⁴ Par contre, le tabac n'entre pratiquement pas en ligne de compte dans les échanges anglo-grecs, du fait d'un refus constant d'en acheter de la part des importateurs anglais, et malgré certains efforts de promotion du côté grec...⁴

L'inégalité dans la qualité et la nature des échanges entre les deux pays est relativement facile à démontrer: les Britanniques achètent à la Grèce des produits exclusivement agricoles, en plus de quelques pièces d'artisanat. Qui plus est, ces produits ne sont pas destinés à une consommation de première nécessité, vu qu'il s'agit de raisins secs, d'huile d'olives, de vin et d'agrumes. De leur côté, les Grecs importent de Grande-Bretagne des textiles, des produits alimentaires de première nécessité (sucre, produits laitiers), du charbon et du pétrole, des produits pharmaceutiques et chimiques (notamment des engrais). Dans la nature même des produits échangés l'Angleterre est donc nettement en position de force, pouvait même écouler en Grèce des marchandises (textiles) qui font directement concurrence à la production locale.

Dans cette optique, le tabac exporté vers l'Allemagne, qui est un produit de consommation large, nous semble d'un poids moins dérisoire que les raisins secs ou l'huile d'olives dans d'éventuelles négociations commerciales.

Nous n'avons toutefois aucun exemple de désaccord important dans ce domaine entre la Grèce et le Reich entre 1935 et 1939. Par contre, après les accords anglo-grecs du début 1940, le gouvernement allemand manifeste une certaine inquiétude quant à une éventuelle interruption de ses importations de tabac hellénique du fait de la coupure (exigée par la Grande-Bretagne) des relations maritimes entre la Grèce et les ports allemands.⁵ Les exportations de tabac continueront par voie terrestre, mais n'atteindront jamais les niveaux d'avant-guerre du fait de l'incapacité des lignes de chemin de fer à en transporter la totalité.⁵

Le Traité de Commerce de 1926, signé dans des conditions pour le moins particulières, sanctionne cette inégalité des échanges anglo-grecs, sans qu'Athènes ne puisse y modifier quoi que ce soit par la suite. Vers la fin des années 1920, la Grèce réorganise quelque peu son commerce extérieur, sur la base d'accords de clearing total ou partiel, plus avantageux pour elle. La Grande-Bretagne est l'un des seuls pays à refuser de conclure de tels accords. Tout au long des années 1930, les dirigeants anglais vont constamment opposer une fin de non-recevoir à toutes les demandes formulées du côté grec en vue d'introduire des compensations, même partielles, dans les échanges commerciaux mutuels malgré la forte concurrence allemande sur le marché grec.⁶

Les sociétés

Voyons enfin dans quelle mesure l'installation et l'activité des sociétés britanniques en Grèce entraîne une dépendance de l'économie hellénique envers celles-ci. On peut faire les remarques suivantes concernant les compagnies Power et Blackburn:

La première détient un quasi-monopole (si l'on excepte quelques lignes d'autobus privées) sur les transports en commun de la région d'Athènes. De plus, durant la période que nous étudions, près du 80% de l'industrie grecque est localisé dans cette région: il y a donc ici un lien de dépendance évident pour ce qui concerne l'organisation et le contrôle des déplacements de la main d'œuvre industrielle. La Power produit également de l'électricité pour toute l'Attique: elle fournit donc l'énergie indispensable au fonctionnement de la plupart des usines, ainsi qu'à la vie de la cité.

Quant à la société Blackburn, nous avons vu au chapitre IV l'importance de son usine filiale de Phaliron pour la fourniture et l'entretien du matériel de l'aviation et de l'aéronavale helléniques. Pour les fournitures, on ne peut toutefois parler de dépendance directe, vu que le gouvernement d'Athènes

n'hésite pas à acheter ailleurs s'il trouve des conditions plus avantageuses. La maintenance des appareils et les pièces détachées, qui sont des éléments capitaux en cas de conflit, d'autant plus pour un pays pauvre qui ne peut renouveler rapidement son matériel, entraînent par contre une situation de dépendance directe, compte tenu aussi que beaucoup d'ingénieurs de Blackburn sont anglais. Voyons également le cas de la prise de participation de Blackburn dans la compagnie aérienne grecque Ikaros en 1927, à la faveur de la concurrence faite à cette dernière par Imperial Airways. Blackburn semble vouloir mettre à profit la faiblesse d'Ikaros face à la compagnie anglaise pour la mettre pratiquement sous son contrôle, et passer après en son nom un accord avec sa rivale. Mais bien qu'elle n'ait pas le choix, l'opération convient aussi à Ikaros, qui ne peut faire autrement pour préserver sa ligne Athènes-Alexandrie.⁷

Le cas de Eastern Telegraph, puis Cable and Wireless dès 1933 est peut-être le plus significatif des relations de dépendance existant entre les deux pays: ici, la compagnie tient en mains pratiquement tout le réseau de télécommunications intérieur et extérieur du pays, aussi bien au nom de ses intérêts purement matériels, que d'une volonté de contrôle de la part du gouvernement de Londres sur ces télécommunications. Les autorités helléniques auront la plus grande peine - et n'arriveront finalement pas - à y changer quoi que ce soit d'important: sitôt qu'un aspect fondamental de cette chasse gardée britannique est remis en question, les Grecs se font crûment remettre en place sans aucune autre forme de procès, car ils touchent là aux intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne.

Nous avons également vu que, pour les trois sociétés, la direction et une majorité de postes techniques importants sont occupés par des Britanniques, que ce soit par volonté délibérée ou par manque de personnel grec compétent. A supposer ainsi qu'un gouvernement hellénique ait la possibilité et la volonté de prendre le contrôle de ces sociétés, il se trouverait, du moins à court terme, devant des problèmes très difficiles de fonctionnement, et une paralysie grave de trois entreprises vitales pour le pays.

2. Influence et interventions de Londres sur la politique intérieure de la Grèce

Dans cette partie, nous allons tenter d'examiner les relations de dépendance anglo-helléniques plus particulièrement sur le plan de la politique intérieure grecque, vu que nous avons déjà abordé certaines questions de politique étrangère dans le chapitre précédent. Nous essaierons

également de cerner les relations et l'influence éventuelle existant entre les intérêts britanniques et la classe politique ou les gouvernants de la Grèce durant l'entre-deux-guerres. Enfin, concernant le point de vue des dirigeants anglais sur ce pays, nous nous proposons d'en dégager les aspects constants ainsi que les éventuels changements ou évolutions. Du point de vue chronologique, nous voulons articuler cet examen sur quatre périodes successives et différentes dans la politique intérieure grecque entre 1922 et 1939.

a) Après la guerre d'Asie Mineure, 1922-1925. Monarchie ou République?

Dans l'année qui suit la défaite de 1922, le pouvoir se trouve entre les mains des officiers du «Comité Révolutionnaire», qui ont renversé le gouvernement conservateur et forcé Constantin 1^{er} à l'exil. Ils sont pour la plupart de tendance libérale et nationaliste, à cette différence près que leur adhésion au «Vénizélisme» n'est pas comparable à celui, raisonné, des politiciens de la nouvelle bourgeoisie au début du siècle. Il s'agit en majeure partie d'officiers jeunes, sortis du rang, dont paradoxalement une partie est plutôt royaliste durant les événements entre 1915 et 1922... leur prise de position politique et l'attitude qui s'ensuit est avant tout un rejet de ceux (roi et politiciens conservateurs) qui les ont conduits à la défaite: et comme nous le verrons plus tard pour certains d'entre eux, leurs nouvelles convictions a'en seront que plus fragiles...

Dans un premier temps, le Comité Révolutionnaire garde une forme monarchique à la tête de l'Etat, en plaçant Georges II, fils de Constantin sur le trône, avec des pouvoirs très réduits. Pourtant, dès la fin de 1922, la question d'une suppression de la Monarchie est ouvertement posée, aussi bien par les membres du Comité,⁸ que par une bonne part du monde politique, soit le centre-gauche (au sein du parti Libéral) et la gauche (futurs Communistes et quelques petits groupes).⁹ D'autre part, au sein de la population (surtout des villes) se développe un fort mouvement en faveur de la République.⁸

Une telle éventualité inquiète gravement les dirigeants britanniques, pour qui la dynastie Glücksbourg a toujours représenté une garantie des intérêts et positions anglais en Grèce, malgré le «malentendu» avec Constantin entre 1915-1917. Certains membres du Cabinet de Londres vont même jusqu'à évoquer la possibilité d'une intervention militaire directe à Athènes dans le cas de l'instauration d'un régime républicain.⁹ Cette intervention serait juridiquement basée sur le fait que la Grande-Bretagne est officiellement la puissance garante de la constitution monarchique grecque de 1863, donc que

«le peuple et les dirigeants grecs n'ont pas le droit de changer cette dernière sans son consentement...»⁹ Une telle éventualité sera tout de même écartée au Foreign Office et par la majorité du gouvernement,⁹ mais elle n'est certainement pas étrangère au fait que le «Comité Révolutionnaire» agisse avec une certaine prudence, et que la Première République ne soit officiellement proclamée qu'en 1924...

En façade, la question qui va littéralement empoisonner les relations anglo-grecques durant toute l'année 1923 et amener même une rupture entre les deux pays, est celle du jugement et de l'exécution à la fin de 1922 des dirigeants politiques et militaires conservateurs, considérés comme responsables du désastre subi en Asie Mineure. Sans entrer en matière sur la question de savoir si ces derniers sont les seuls responsables, ou sur l'équité et l'opportunité d'un tel verdict, on peut tout de même relever qu'il s'agit d'une affaire purement intérieure à la Grèce. Or, tant à l'occasion du procès que dans les réactions au jugement et à l'exécution, l'ambassade de Grande-Bretagne et le Foreign Office se sont manifestement immiscés dans le débat et ont tenté d'intervenir en faveur des accusés de manière grossière. Entre septembre et novembre 1922, l'ambassade qualifie maintes fois et ouvertement le procès de «meurtre judiciaire», qui attirera sur la Grèce «la réprobation du monde civilisé...»¹⁰

Une telle attitude, qui ressemble d'ailleurs plus à un parti-pris en faveur des conservateurs dans leur ensemble qu'à une simple intervention humanitaire, ne peut qu'attirer contre l'Angleterre une méfiance de la part de tous les tenants du nouveau régime. Le Comité Révolutionnaire y répondra de manière très sèche, en se retranchant derrière la «volonté populaire» qui réclame justice contre «les responsables de la catastrophe nationale».¹¹ Il n'est d'ailleurs pas exclu que le tapage entretenu par les Britanniques autour du procès et avant l'exécution ait en définitive desservi la cause purement humanitaire, en raidissant les autorités grecques sur leurs positions.¹²

Une rupture des relations diplomatiques anglo-grecques en décembre 1922 suit immédiatement l'exécution des «six». Plus qu'une mesure à caractère durable, le Foreign Office la considère plutôt comme une leçon à donner aux Grecs. Le moins qu'on puisse dire, est que cette rupture arrive à un moment très inopportun par rapport à la situation économique et sociale difficile à laquelle est confronté le nouveau régime d'Athènes, qui a donc plus que jamais besoin d'une aide financière massive de l'étranger pour résoudre ces problèmes.

Pourtant, entre octobre et décembre 1922, le Comité Révolutionnaire sera passé outre à toutes les menaces de rupture, en tablant certainement sur le fait qu'elles ne se concrétiseront pas. Son calcul est en gros le suivant: les grandes puissances sont hostiles à Constantin et aux Conservateurs, suite aux événements de 1915-1917; elles n'iraient donc pas jusqu'à rompre avec une Grèce se réclamant du «Vénizélisme» pour défendre quelques politiciens qui de plus leur ont été hostiles durant la guerre mondiale... Mais si cette réflexion est valable pour la France (qui n'est d'ailleurs à l'époque que peu intéressée par ce qui se passe en Grèce, et se montre plutôt défavorable envers elle depuis le début de 1920), il n'en va pas de même pour la Grande-Bretagne. En effet, celle-ci considère, non sans raison, que ses intérêts sont mieux défendus à Athènes par la Monarchie et les politiciens traditionnels conservateurs, plutôt que par des Libéraux de tendances nationaliste, républicaine, voire même socialisante pour certains. Nous avons aussi vu que les calculs et conceptions stratégiques anglais ne sont plus du tout les mêmes qu'en 1919-1920... De plus, les militaires qui ont pris le pouvoir manifestent des tendances de revanche contre la Turquie, ce qui peut contribuer à prolonger l'instabilité régionale. La «Révolution» de septembre 1922 est donc jugée plutôt négativement à Londres,¹³ ce dont les nouveaux dirigeants grecs ne semblent pas pleinement se rendre compte.¹³ Il est clair que la rupture des relations diplomatiques les surprend énormément, et les place dans une situation très inconfortable, car ils n'ont pas les moyens d'assumer un isolement de la Grèce, ni sur le plan financier, ni sur le plan militaire, ni même en tablant sur leur popularité, car la population et la classe politique n'acceptent leur pouvoir que dans le traumatisme et le désarroi consécutifs à la défaite. Plus profondément que les soi-disant préoccupations humanitaires des Britanniques, et comme nous l'avons aussi vu dans le chapitre consacré aux relations stratégiques, cette crise de 1922-1923 entre les deux pays, correspond à une remise en place de la Grèce sur un rang de nation mineure, après la période d'expansion entre 1912 et 1921, la tentative de créer une grande puissance régionale avec la bénédiction des Britanniques, puis des changements dans les conceptions de ces derniers en 1921-1922, et l'effondrement le 1922.

La rupture avec l'Angleterre ne réussit pas à déstabiliser le nouveau régime, et pour cause: à la fin de 1922, les «Officiers Révolutionnaires» sont la seule force capable de reprendre en mains l'Etat hellénique, pour éviter en dernier ressort une révolution sociale. Le monde politique (Libéraux y compris) est dépassé par les événements et littéralement paralysé (Vénizelos lui-même n'accepte qu'une charge de délégué à la Conférence de Paix de Lausanne en 1923), le Roi et les militaires royalistes sont discrédités, il ne reste donc que ces officiers pour assurer l'ordre et la continuité de

l'Etat bourgeois face aux menaces extérieures (la Turquie) aussi bien qu'intérieures (le mécontentement populaire). Cette dernière semble bien être la plus importante à juguler en 1923: la guerre, la démobilisation, l'afflux des réfugiés, sont les générateurs d'une situation explosive sur le plan social. Durant tout le printemps et l'été 1923, on ne compte pas les grèves (surtout chez les ouvriers agricoles) et les soulèvements populaires dus à la misère dans les grandes villes,¹⁴ qui ne se concrétisent pourtant pas aux élections de septembre 1923.

Tout en n'abandonnant pas l'idée d'un retour à terme des Conservateurs et du Palais au pouvoir, les Britanniques semblent progressivement prendre conscience de cette situation et du danger de révolution sociale, durant la première moitié de 1923. L'audience croissante du Parti Communiste auprès de la population, et le danger qu'elle peut représenter pour l'ordre établi en Grèce, sont d'ailleurs une préoccupation constante pour le gouvernement anglais durant pratiquement tout l'entre-deux-guerres. Entre 1923 et 1936, les rapports annuels sur la situation politique envoyés par l'ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, comportent un chapitre spécial consacré au «Communisme», relatant avec précision toutes les activités du P.C.G., l'évolution du nombre de ses adhérents, de ses électeurs, ainsi que ses chances éventuelles de renverser l'ordre économique et social du pays.¹⁵

Cette prise de conscience des Anglais aboutira à un rétablissement des relations diplomatiques au printemps 1923 et surtout à l'octroi d'une aide financière massive. C'est toutefois les dirigeants grecs qui feront les premières ouvertures vers ce rétablissement, durant janvier-février 1923, sur un ton plus que modéré qui tranche nettement avec leur fermeté de novembre précédent, et ne contribue certainement pas à augmenter leur crédit auprès du gouvernement de Londres, qui les considère ainsi au plus comme un pis-aller.¹⁶

Mais tout en reconnaissant «de jure» le nouveau régime et en lui apportant une aide financière, la Grande-Bretagne suit avec intérêt l'activité et les tentatives de certains de ses adversaires en vue de le renverser. Après les élections de septembre 1923, une tentative de coup d'Etat royaliste a lieu le mois suivant, menée par le général Metaxas, futur dictateur en 1936-1941. Le Chargé d'Affaires anglais est parfaitement au courant du complot depuis le mois d'août, et juge positivement cette perspective dans un rapport secret qu'il transmet au Foreign Office.¹⁷ Parallèlement, la presse grecque et britannique de gauche dénoncent à la fin de 1923 l'activité d'agents du gouvernement de Londres au sein de la Commission Financière Internationale en faveur de la Monarchie, notamment par le financement de journaux

royalistes durant 1923.¹⁸ L'Ambassade se borne à démentir de telles activités, sans ordonner aucune enquête auprès des fonctionnaires incriminés.¹⁸ Rappelons aussi dans ce contexte le rôle joué durant cette période trouble par le commandant G. Talbot, ancien attaché naval britannique à Athènes, ami de Vénizélos et des Libéraux, qui contribuera au rétablissement des relations anglo-grecques et tentera de préserver la monarchie, avant d'être impliqué dans les relations économiques entre les deux pays en négociant la convention Power de 1925...¹⁹

Tout cela n'empêche pourtant pas le départ de Georges II à la fin de l'année, ni la proclamation de la République en mars 1924. Entre temps, une dernière tentative a lieu dans le but de sauvegarder la royauté en janvier: un premier gouvernement civil est alors formé sous la présidence de Vénizélos. Ce dernier est à l'époque une des seules personnalités non-conservatrices à jouir de la confiance des Britanniques,²⁰ qui affirment immédiatement leur appui au nouveau cabinet.²⁰ Le fait est, et les Anglais le savent bien, que le chef de file des Libéraux est paradoxalement un royaliste, comme l'a déjà montré son attitude de 1917 (lorsqu'il impose le maintien de la dynastie après le premier départ de Constantin), et surtout comme le montrera celle de 1935, quand il va approuver le retour de Georges II.²¹

Au sujet de la période 1922-1923, Vénizélos garde, comme nous l'avons vu, ses distances à l'égard de la «Révolution» et de ses «excès», n'acceptant du Comité Révolutionnaire qu'un rôle de négociateur à Lausanne, «pour le bien du pays».²¹ Il ne prend la tête du gouvernement qu'au début de 1924, à la condition expresse d'un éloignement des militaires de la scène politique.²⁰ Ceux-ci cèdent provisoirement l'avant-scène, tout en gardant de sérieux gages en mains, et notamment tous les postes et garnisons importants au sein de l'armée: il constituent ainsi un noyau de pression redoutable. Mais toujours est-il que la présence de Vénizélos en tant que Premier Ministre constitue une garantie essentielle aux yeux des Britanniques, tant du point de vue financier que politique.²⁰

Ce cabinet «modéré» n'aura cependant qu'une existence très brève: le mécontentement et l'agitation populaires dues aux conditions de vie très difficiles mais aussi à une volonté majoritaire d'en finir «au moins» avec la Monarchie, ainsi que les divergences violentes au sein du parti Libéral provenant elles-mêmes de tous ces problèmes amènent la démission du gouvernement civil au mois de février, et le retour des officiers au pouvoir effectif, derrière un cabinet «de service».¹⁹ Ce dernier proclame enfin la République, et la fait ratifier par un plébiscite, auquel les pressions des

militaires donnent des allures douteuses. Les Britanniques acceptent de mauvaise grâce cette évolution et le «fait accompli», craignant avant tout, comme un an auparavant, les possibles débordements et bouleversements sociaux.²⁰

Cependant, la possibilité d'un retour de Georges II à la tête du pays reste, au moins jusqu'en 1926, la seule solution acceptable à long terme pour les dirigeants de Londres. Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, le plus gros problème des milieux aussi bien politiques que financiers anglais dans leurs relations avec la Grèce, est celui de trouver un interlocuteur stable à la tête du pays. Dans les périodes où ces relations sont difficiles surtout, comme c'est le cas entre 1922 et 1926, ainsi que dix ans plus tard, entre 1932 et 1935, ce besoin de stabilité devient littéralement un cauchemar pour le gouvernement britannique. A cet égard, une institution monarchique disposant de pouvoirs étendus, assurée aussi d'une relative servilité de la part d'une bonne partie du monde politique traditionnel comme c'est le cas en Grèce, et qui plus est, favorable aux intérêts et à la mainmise britannique sur le pays, représente pour les Anglais une solution idéale.

Des contacts étroits seront donc gardés avec Georges II tout au long de son exil, en bonne partie par l'intermédiaire de la famille royale britannique. Dès le début de 1925, et pour l'amener à résider de manière permanente en Angleterre, on lui accordera des privilèges de chef d'Etat et même une liste civile.²¹ Dans un rapport du Foreign Office à ce sujet, il est d'ailleurs clairement indiqué que cette décision a été prise dans la perspective d'un retour éventuel du roi en Grèce, dans quel cas il saurait montrer sa reconnaissance (notamment sur le plan économique) au pays qui l'aurait accueilli auparavant...²²

Dans un tel contexte, l'établissement de la dictature Pangalos en été 1925 semble représenter un vague espoir de retour à la monarchie. En effet, les institutions importantes de la république (comme le Président, qui se met «en congé») n'apportent pas leur soutien au dictateur, de même que les politiciens libéraux et conservateurs modérés. Ainsi, une partie des royalistes nourrit l'illusion que Pangalos n'a d'autre solution à terme que de ramener le Roi, ce qui les pousse à le soutenir.²³ Certains parlementaires et financiers britanniques semblent être du même avis, malgré le fait que le Foreign Office ne se fasse pas d'illusion sur une telle éventualité, du moins à court et moyen termes.²⁴ En effet, Pangalos a beau être un personnage original, il n'en est pas royaliste pour autant... Membre dirigeant du «Comité Révolutionnaire» en 1922-1923, il est aussi l'un des organisateurs du

plébiscite d'avril 1924 qui met justement fin à la royauté; ses conceptions personnelles, marquées d'autoritarisme et de populisme lui servent avant tout de motivation. Mais voudrait-il même restaurer la monarchie, qu'il ne le pourrait pas: son seul soutien solide est constitué par une partie des cadres de l'armée, eux-mêmes farouchement républicains.²⁴

On peut quand même remarquer que la Grande-Bretagne va se montrer relativement favorable à la dictature, ce que cette dernière lui rend d'ailleurs fort bien, en accordant des avantages abusifs aux intérêts économiques anglais. L'attitude des Britanniques est avant tout dictée par la préoccupation d'avoir un régime stable en Grèce.²⁵ Le fait que ce même régime soit anticommuniste et montre en plus un certaine dévotion envers leurs intérêts ne gâche rien pour eux...²⁵ Malgré cela, aucune aide financière directe ne lui sera accordée: il faut dire que la dette extérieure hellénique s'était lourdement surchargée les années précédentes; de ce fait, les milieux financiers britanniques et internationaux hésitent à accorder de nouveaux crédits, attendant peut-être certaines réalisations et garanties supplémentaires de la part des dirigeants grecs. Par ailleurs, le gouvernement constitutionnel d'union nationale suivant la dictature n'obtiendra rien non plus.

Mais Londres se trompe cependant du tout au tout sur la solidité et la longévité du régime Pangalos: cette erreur de calcul lui vaudra d'ailleurs quelques difficultés avec le gouvernement suivant en 1926-1927, concernant surtout les conventions passées entre l'Etat grec et des sociétés anglaises, ainsi que le Traité de Commerce anglo-grec. A force de pressions et de menaces directes, ces difficultés seront cependant aplanies...

b) Libéraux et Conservateurs (1926-1934)

A cette époque (1927-1928), qui coïncide avec la stabilisation du régime républicain et la naissance d'une certaine forme de bipartisme dans la vie politique, entre Libéraux et Conservateurs, a enfin lieu une évolution importante dans l'esprit des dirigeants de Londres envers la Grèce: il s'agit de l'acceptation de la république comme interlocuteur valable (donc stable) et représentatif du pays. Peut-être que cette évolution est aussi due en partie à celle du Parti Conservateur, qui commence de nouveau à participer à la vie politique et même à la gestion du pays, puisqu'il fait partie du cabinet d'union de 1926-1928 et constituera l'Opposition Institutionnelle après les élections de 1928.²⁶

Durant les années de gouvernement libéral et jusqu'en 1932, les Britanniques garderont une attitude relativement positive. Toutefois, même

si la présence de Vénizélos à la présidence du conseil, tout comme son anticommunisme, constituent une garantie solide pour Londres,²⁷ on peut déceler certains blocages dans les relations bilatérales, tant sur le plan économique que sur le plan politique:

Toutes proportions gardées, avec les Libéraux à la tête du pays, les Britanniques semblent avoir moins de prises sur certaines orientations, intérieures comme extérieures.²⁸ Vénizélos inaugure par exemple une politique étrangère d'ouverture et d'un certain dynamisme avec tous les voisins de la Grèce: de nombreux accords bilatéraux économiques ou de bon voisinage sont signés entre 1928 et 1930, notamment avec l'Italie et la Yougoslavie. Le rapprochement avec la Turquie, qui aboutira au Pacte Balkanique de 1934 est amorcé. Si Londres voit d'un bon oeil une alliance entre la Grèce et les deux derniers pays, une réorientation des relations avec l'Italie (très mauvaises entre 1923 et 1926) l'inquiète sérieusement: c'est déjà le cas avec la commande en 1928 de quatre navires de guerre dans des chantiers italiens,²⁹ puis les visites officielles de Vénizélos à Rome en 1928 et 1931, scellées par un Traité d'Amitié italo-grec en 1929...³⁰ Manifestement, cette politique répond à un souci de diversification des relations extérieures de la Grèce, donc d'un relatif renforcement de l'indépendance nationale par rééquilibrage de alliances.³⁰ Dans l'esprit de Vénizélos, il s'agit de remplacer la «Grande Idée» d'une hégémonie régionale de la Grèce seule, par la mise sur pied d'une entité nouvelle, de nations balkaniques alliées, constituant cette puissance régionale.³¹ Mais une telle perspective, qui semble également intéresser Kémal et les dirigeants turcs,³¹ passe, du point de vue des petits pays, d'abord par une relative indépendance nationale. Le rapprochement avec Rome, et même si l'idéologie fasciste séduit paradoxalement certains chefs libéraux (plus spécialement d'anciens «Officiers Révolutionnaires» de 1922, comme Plastiras), n'est donc pas simplement une «peste italienne chassant le choléra britannique», comme les arrière-pensées de Mussolini et ses visées ultérieures sur les Balkans peuvent le laisser supposer... Pour les Anglais, les choses sont plus simples: entité balkanique, d'accord... mais comme alliée régionale: la question de l'indépendance nationale ne se pose donc plus. Une éventuelle alliance italo-grecque, même s'il n'en est jamais officiellement question, représente un renforcement d'une puissance rivale en Méditerranée.³⁰

A propos d'une autre question, pourtant primordiale pour les intérêts de la Grèce et surtout d'une partie de la population hellénique, le gouvernement libéral montre, par contre, une étonnante complaisance face à la politique britannique. Il s'agit de Chypre, dont nous avons déjà évoqué le sort au chapitre V. Quelques précisions supplémentaires: des troubles

importants éclatent dans l'île durant 1930-1931, en faveur du rattachement à la Grèce. Ils sont réprimés de manière sanglante par les Anglais, sans la moindre réaction ou protestation officielle de la part d'Athènes.³² Plus même, au nom des bonnes relations avec la Grande-Bretagne, Vénizélos ira jusqu'à rappeler le Consul de Grèce sur l'île (qui avait participé à la préparation du soulèvement), et à empêcher le départ de volontaires grecs allant prêter main-forte aux insurgés...³² L'épisode en dit long sur l'indépendance dont peuvent faire preuve des dirigeants d'Athènes face à leur «protecteur»...

Toutefois, pour toutes les difficultés qui surgissent dans les relations bilatérales entre 1928 et 1932, on exprimera à Londres (ou à l'Ambassade britannique) un certain regret ou une comparaison négative par rapport à ce qu'auraient pu être les choses avec les Conservateurs au pouvoir.³³

Bien que les deux partis aient énormément évolué depuis le début de la décennie, et qu'ils aient en fait rapproché leurs positions sur plus d'un point important, les Libéraux restent le mouvement d'une bourgeoisie plus dynamique et plus soucieuse d'une véritable modernisation du pays ainsi que d'une certaine indépendance (qui reste toute relative, comme nous l'avons vu) sur le plan international. Ainsi par exemple, de nombreux députés libéraux vont se montrer aussi virulents que leurs collègues de la Gauche bourgeoise ou communiste dans la critique et l'exigence de dénonciation des diverses conventions passées par la dictature Pangalos avec des sociétés étrangères (Power, Eastern Telegraph, Swedish match), lors des séances du Parlement grec de l'automne-hiver 1926 et printemps 1927... Le Traité de Commerce anglo-grec, également remis en question à cette époque, ne mérite pas, selon eux, un meilleur sort.³³ Cela n'empêchera d'ailleurs pas le cabinet Vénizélos de 1928-1932 de faire preuve de pragmatisme en appliquant tant bien que mal les conventions et le traité...

Par contre, les Conservateurs sont toujours (et de manière objectivement plus réaliste, vu la situation de la Grèce de l'entre-deux-guerres), le parti d'une classe de notables, considérant avant tout la dépendance du pays envers les «grands», et surtout acceptant cette dépendance d'autant mieux qu'elle leur garantit un certain pouvoir en tant que rouage de transmission entre la Grèce et ses protecteurs. Mais jusqu'en 1931, aucun problème important ne donnera l'occasion à ces différences d'appréciation de s'exprimer clairement. C'est seulement à partir de cette année, et à travers le conflit entre l'Etat hellénique et ses créanciers que les choses vont évoluer.

En effet, dès la fin de 1931, et à mesure que les positions respectives concernant la dette extérieure se raidissent, on commence à exprimer du côté des associations de créanciers anglais, le sentiment que les pourparlers et la recherche d'une solution seraient facilités par un changement de gouvernement après les élections de 1932.³⁴ Par la suite, et jusqu'à la déclaration de faillite de l'Etat grec en avril 1932, ces mêmes associations pousseront les choses jusqu'à leur point extrême, en émettant des conditions très dures et difficiles à accepter pour les dirigeants grecs, fait reconnu par le Foreign Office lui-même.

Le gouvernement s'abstient par contre durant cette même période de toute déclaration ou sous-entendu défavorable aux Libéraux. Mais cela ne l'empêche pas, après les élections de septembre 1932 et l'accession au pouvoir des Conservateurs, d'exprimer une certaine satisfaction et l'espoir de voir enfin une solution au conflit...³⁵ Il serait toutefois incomplet de ne relever que les attitudes des Anglais dans cette affaire: le parti Conservateur lui-même leur donne une large part de justification par ses prises de position avant son accession au pouvoir; durant l'année qui précède, ses dirigeants ne cessent de vitupérer contre «l'irresponsabilité du gouvernement libéral», et en faveur du point de vue des créanciers, prenant ainsi parti contre l'Etat grec dans un conflit opposant celui-ci à des intérêts étrangers...³⁵ Il en va de même au Parlement, lors des séances du printemps et de l'été 1932, où des députés de M. Tsaldaris traitent ouvertement Véozélos et son gouvernement d'«escrocs internationaux», et menacent même de les traduire en justice pour avoir mené le pays à une catastrophe financière, et «abusé ainsi de la confiance de ses créanciers»...³⁶

De toute manière, aussi bien les créanciers que le Foreign Office se seront fait des illusions en pensant que les Populistes au pouvoir allaient régler le conflit de la dette extérieure: pressé par l'opinion publique, l'opposition et la mauvaise situation économique, le gouvernement Tsaldaris ne fera qu'adopter une attitude semblable aux Libéraux. Ces derniers, après leur passage dans l'opposition, se retrouvent une vocation de censeurs, guettant et dénonçant aussi bien dans leur presse qu'au Parlement toute velléité ou tentative de concession sur la question de la dette extérieure de la part du cabinet Tsaldaris.³⁷

Après son accession au pouvoir, et malgré ses liens étroits avec le mouvement royaliste, le Parti Conservateur semble quand même jouer le jeu républicain et ne pose pas la question du régime, conformément à un engagement préalable pris par son chef devant le Président de la République et les chefs de l'armée avant la formation de son gouvernement. Les

Britanniques se bornent à souligner ce fait de manière neutre,³⁸ en le mettant en parallèle avec une déclaration de Georges II de février 1932, selon laquelle «il ne veut pas rentrer en Grèce comme roi d'un parti...»³⁸ La question monarchique semble donc sinon enterrée, du moins reportée à plus tard, car il n'en reste pas moins que les royalistes recommencent à se montrer très actifs. Côté anglais, on reste dans l'expectative jusqu'en 1934 sur ce problème, voulant peut-être laisser la possibilité aux populistes de s'établir de manière stable dans le cadre du système républicain. Il semble toutefois que cette optique ne prévaut qu'auprès d'une minorité d'entre eux (et notamment M. Tsaldaris), alors que la plupart, même au sein du gouvernement, reste fermement royaliste.

Dans les années qui suivent, une attitude de boyottage systématique de l'appareil d'Etat et des forces armées de la part des Conservateurs, le retour à la violence politique et même physique contre l'opposition libérale, vont contribuer à raviver un fossé qu'on pouvait croire presque comblé au sein de la classe dirigeante et de la société grecques. De leur côté, les libéraux réagissent à la menace qui pèse sur eux et leur mainmise sur l'Etat par une attitude d'opposition rigide de la part des politiciens, et de complot de celle des militaires, ces derniers se sentant progressivement évincés des postes de commandement. Les deux composantes de la classe dirigeante bellénique recommencent donc à partir de 1933 une véritable guerre fratricide, ponctuée d'attentats, d'assassinats politiques, et de coups d'Etat...

Parallèlement aux règlements de comptes entre les partis Bourgeois, le mouvement Ouvrier tente aussi de faire son chemin. Avec la crise économique, on assiste entre 1930 et 1935 à une prise de conscience de plus en plus large de la classe Ouvrière et des salariés agricoles, qui se traduit par un accroissement de l'audience populaire et électorale du Parti Communiste, ainsi que d'importants mouvements de revendications et de grèves. Cette évolution cause une certaine alarme chez les Britanniques qui, comme nous l'avons vu, suivent toujours de très près l'activité de tout ce qui paraît lié au mouvement Communiste en Grèce, considérant qu'une révolution sociale dans ce pays serait catastrophique pour leurs intérêts.³⁹

En ce qui concerne la dette extérieure, on peut relever une certaine constance de la part de la Gauche qui, aussi bien dans le contexte d'«euphorie» de 1928-1929, que de faillite de 1932, puis dans les marchandages qui suivent, ne cesse de dénoncer dans sa presse et au Parlement, d'abord la multiplication des emprunts étrangers, l'utilisation des fonds, et la dépendance accrue qui s'ensuit pour le pays, puis les concessions faites à l'âpreté des créanciers aussi bien par les Libéraux que par les Populistes.⁴⁰

Malheureusement, ces critiques vont demeurer relativement peu convaincantes pour une majorité de l'opinion (ce qui ne signifie pas que celle-ci les trouve fausses ou infondées), car elles proviennent de gens qui ne sont pas confrontés à la gestion quotidienne des énormes problèmes de l'Etat, et restent ainsi très «théoriques»...⁴⁰

c) Restauration monarchique et dictature (1934-1937)

Tout cela constitue naturellement des facteurs d'instabilité de plus en plus grave pour l'Etat et le régime politique républicains; après sa consolidation apparente de 1926-1932, celui-ci semble à nouveau plus fragile que jamais. La classe dirigeante hellénique, à nouveau profondément divisée, n'est plus à même d'assurer seule le fonctionnement et le contrôle de l'Etat, et une solution de dictature militaire (de l'un ou de l'autre bord) semble dès lors la seule issue pour éviter la croissance inquiétante pour elle d'un mouvement révolutionnaire.³⁹

Pour les Britanniques cependant, une répétition, même améliorée, du régime Pangalos n'est plus applicable en Grèce. Ils savent également que les militaires sont eux-mêmes aussi profondément, sinon plus divisés que le monde politique. La seule solution qui leur paraît donc possible et surtout viable à long terme, est celle d'un «arbitre», acceptable sinon pour tous, du moins par une majorité de militaires et de politiciens. Et de fait, certains Libéraux, dont Vénizélos lui-même, ne seraient pas a priori opposés à une restauration de la Monarchie, considérant celle-ci comme préférable à une situation de troubles permanents.⁴¹ C'est dans cette optique que commence à s'orchestrer dès 1934, une campagne en faveur du retour de Georges II à la tête du pays.⁴¹

Quel est le rôle exact des Britanniques dans l'inspiration, l'organisation, voire même le financement de cette campagne? Il est clair qu'entre 1924 et 1935, l'idée d'une restauration est constamment présente à l'esprit des dirigeants de Londres, même s'ils reconnaissent formellement le régime républicain. L'accueil et les privilèges accordés à Georges II durant son exil, les références constantes au roi et au parti royaliste même durant les années «stables»,⁴² et après les élections de 1932 en sont des preuves évidentes. En Grèce même, les royalistes savent donc parfaitement qu'ils ont l'aval de la «puissance suzeraine», à condition naturellement que leur action ne paraisse pas créer de troubles, mais qu'elle semble au contraire avant tout soucieuse de rétablir un certain ordre, en l'occurrence l'unité nationale, menacée durant 1934-1935. C'est par conséquent une occasion unique qui se présente pour les royalistes grecs et les Anglais, et il s'agit pour eux d'arriver à

imposer la solution Georges II avant qu'il ne puisse y avoir un dénouement différent de la crise nationale... Quant à l'aspect financier de la campagne, la Grande-Bretagne ne semble pas y avoir participé, d'autant plus que le parti royaliste a toujours eu suffisamment de grandes fortunes de son côté pour n'avoir pas besoin d'aide pécuniaire de l'étranger. L'essentiel de la propagande royaliste s'exerce par le biais de la presse; nous y reviendrons dans la dernière partie de ce chapitre.

Nous n'allons pas insister ici sur l'enchaînement de coups et contre coups d'Etat qui ont précédé le retour de Georges II, ayant déjà relaté ces événements au chapitre I. Nous nous contenterons de relever que le 17 juin 1935, avant le plébiscite qui devra décider de la restauration, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Sydney Waterlow fait une déclaration à la presse athénienne selon laquelle il «considère le retour éventuel du Roi comme un espoir de réconciliation entre les deux camps adverses en Grèce...»⁴³ Son parti est donc clairement pris, bien qu'un peu plus tard le même ambassadeur exprime également son souci de voir ce retour s'accomplir dans des «règles démocratiques», et non à la suite d'un coup d'Etat.⁴⁴ C'est pourtant cette dernière issue qui prévaudra en octobre-novembre 1935, sans réaction apparente des Britanniques, qui soulignent quand même que la tâche et la position du nouveau Chef d'Etat, coincé entre la ligue militaire qui lui a permis de rentrer et une opposition républicaine et populaire d'autant plus virulente, ne seront pas de tout repos.⁴⁴ Mais paradoxalement, et à cause de ses divisions, c'est cette opposition qui va finalement permettre une certaine stabilisation de la Monarchie entre fin 1935 et début 1936, sur un semblant d'«unité» et de «réconciliation nationale». Les dirigeants anglais vont jouer un rôle important dans cette évolution. En effet, durant le mois de décembre 1935, des conversations ont lieu à Londres entre Vénizélos et des représentants du Foreign Office. A l'issue de celles-ci, le chef des libéraux publie un communiqué selon lequel il accepte la monarchie (comme un fait accompli, certes), et qu'il lui accorde même une «période de tolérance probatoire».⁴⁵ Cette déclaration est logique quand on connaît le point de vue profond de Vénizélos sur la question du régime. Elle a cependant comme conséquence qu'une bonne partie des républicains modère ou laisse provisoirement de côté son refus de la monarchie... L'évolution se traduit essentiellement par une participation aux élections de janvier 1936, et même par l'acceptation de l'éventualité (qui échoue cependant) de former le gouvernement après celles-ci.⁴⁵ De son côté, et dans les semaines qui suivent son retour, Georges II se montre très prudent, multipliant les appels à l'unité, des déclarations rassurantes envers tous les partis, et promulgue même une amnistie en faveur des auteurs du putsch républicain manqué de mars 1935, ce dont les Britanniques se félicitent.⁴⁵ Du côté des

associations de créanciers (C.F.B., L.L.C.) on voit enfin d'un oeil plus que favorable le retour à la monarchie, espérant naturellement que le Roi pourra exercer une influence déterminante pour la solution en leur faveur du conflit avec l'Etat grec. D'ailleurs, depuis le début de 1935, articles et communiqués de leur part saluent avec enthousiasme tout le processus de restauration, ainsi que le retour du souverain.⁴⁶

Si la Monarchie raffermi sa position durant la première moitié de 1936, la situation politique ne se stabilise pas pour autant. L'incapacité volontaire ou pas des grands partis bourgeois à se mettre d'accord, ainsi que la montée du mouvement ouvrier, offrent des prétextes au palais et aux militaires d'une part, aux milieux d'extrême-droite (Metaxas) de l'autre, pour instaurer la dictature. Aucune influence directe ne semble exercée par les responsables anglais dans les événements entre janvier et août 1936. Par contre, presque immédiatement après le 4 août, aussi bien le gouvernement que les milieux financiers de Londres ne tarissent pas d'éloges à propos du nouveau régime,⁴⁷ soulignant le rôle prééminent qu'y joue le Roi ainsi que les dispositions anglophiles de ce dernier et prévoyant de manière générale une coopération renforcée et le règlement des problèmes entre les deux pays.⁴⁷ Le Roi d'Angleterre lui-même apporte sa caution au régime, en visitaot la Grèce à la fin de l'été 1936. Voici quelques extraits d'un rapport élogieux sur la dictature, envoyé par S.Waterlow au Foreign Office en septembre 1936:

«Maintenant que la Grèce a enfin un gouvernement indépendant des intérêts de partis, au contraire des cabinets précédentes avec l'exception partielle du dernier ministère Vénizelos (de 1928-1932)... on peut penser que s'ouvre une période fructueuse pour les relations anglo-helléniques. Tous les faits politiques semblent indiquer cette direction. Le Roi Georges, *moteur principal du nouvel ordre de choses*, est fermement installé au pouvoir et les dispositions anglophiles de Sa Majesté sont bien connues. Son Premier Ministre a déclaré à plusieurs reprises qu'il partage les opinions de son souverain... Il (Metaxas) a donné des assurances catégoriques au Roi Edouard que la Grèce se trouverait aux côtés de la Grande-Bretagne en cas de guerre... Dans ce contexte politique, il semble raisonnable d'attendre une collaboration économique et financière étroite et mutuellement profitable...»⁴⁷ On voit à nouveau ici que l'un des soucis primordiaux des Britanniques, quelque soit le régime en Grèce, est la stabilité gouvernementale. Dans ce souhait de stabilité, on peut dire que Londres est maintenant servi, avec un gouvernement non seulement inamovible, mais également autoritaire, qui se préoccupe donc peu des réactions de l'opinion, d'une opposition ou de la presse, et peut ainsi pratiquement imposer les solutions

et l'orientation qu'il veut aux problèmes en suspens et à la politique générale de la Grèce. Mais au sujet du règlement de la dette publique, et malgré une bonne volonté évidente de la part de la dictature, les exigences énormes des créanciers rendroient tout accord impossible. De ce côté-là, les espoirs britanniques seront plutôt déçus...⁴⁸

Sur le plan de la politique étrangère et de l'alliance anglo-grecque, les résultats sont plus satisfaisants, malgré les tentations pro-allemandes de Metaxas et de son entourage. Le pays ne peut s'écarter de l'orbite britannique, maintenu par l'importance des liens économiques, mais aussi militaires, stratégiques, et comme nous le verrons, même sociaux. La présence de Georges II à la tête du pays en tant que dictateur au même titre que Metaxas, constitue une garantie solide de cet état de fait.

d) Volonté de retour à une vie politique «normale»; la guerre (1938-1940)

Pourtant, la nature dictatoriale et les velléités fascistes du régime, finiront par inquiéter aussi bien Georges II que le gouvernement de Londres. Naturellement, cette inquiétude survient après l'achèvement de l'une des tâches principales dévolues à ce genre de gouvernement, soit l'écrasement quasi complet des partis de gauche et des syndicats, de même que la mise sur la touche des mouvements politiques bourgeois.

Nous avons déjà évoqué le caractère bicéphale de la dictature; les buts de chaque partie divergent en fait sur plus d'un point: Pour Metaxas et son entourage, il s'agit de la création d'une forme d'Etat sur le modèle des régimes fascistes contemporains en Europe. Pour Georges II et une partie de l'armée, les choses sont plus compliquées: la dictature a permis d'«assainir» le pays des querelles politiciennes et d'écarter le danger révolutionnaire, tout en affermissant le pouvoir royal. Mais à partir de là, il n'est pas certain que le souverain et les généraux veuillent souscrire à une solution fasciste «de masse», telle que Metaxas tente de mettre en place. Celle-ci affaiblirait certainement leur pouvoir et pourrait avoir des conséquences contraires à leurs vues sur la politique étrangère du pays, notamment la fidélité à l'alliance et aux intérêts britanniques. Malgré l'unité de façade, une sourde lutte d'influence se déroule ainsi à partir de 1937 au sein des dirigeants grecs, bien souvent à l'avantage de Georges II, car Metaxas semble être conscient des limites de sa marge de manoeuvre: Ainsi, en juillet 1937, lorsque le Ministre de l'Economie C.Zavitsianos obtient un crédit allemand de 1,6 milliard de Drs, et interprète ce fait dans un discours comme «le début d'une ère nouvelle pour la Grèce avec l'aide de l'Allemagne», il est immédiatement «démissionné» par Metaxas lui-même, après

intervention de Georges II...⁴⁹ De même, lorsque le Premier Ministre crée en 1938 une ébauche d'organisation de jeunesse fasciste, le Roi lui impose la nomination de son frère (le prince héritier et futur roi Paul) à la tête de cet organisme, afin d'être mieux à même de le contrôler.

Les Britanniques sont naturellement très proches du point de vue du palais, et vont même plus loin: la dictature ne devrait être pour eux qu'une parenthèse, la plus courte possible. Une vie politique «normale», c'est-à-dire un parlementarisme oligarchique dominé par les deux grands partis «assagis», doit succéder, sous la boulette de Georges II, à la dictature, une fois que celle-ci aura mené à bien l'«assainissement» du pays. Ce raisonnement, déjà émis à la fin de 1936, sera répété durant 1937;⁵⁰ il répond en fait à un double souci:

- Georges II, «pièce maîtresse» pour les intérêts britanniques en Grèce ne doit pas sembler se maintenir au pouvoir par la force. Pour que la Monarchie devienne stable à long terme il lui faut, en plus de celui de l'armée, l'appui et la confiance du monde politique, conservateur mais aussi libéral modéré... Or, pratiquement tous les politiciens se déclarent opposés au régime dictatorial.
- Il faut à tout prix éviter l'évolution vers un fascisme grec, comme le souhaite Metaxas, car dans ce cas, la politique étrangère du pays et ses alliances pourraient aussi évoluer dans un sens hostile à la Grande-Bretagne. Déjà en 1937-1938, l'influence générale de l'Allemagne, ainsi que son poids commercial pour la Grèce commencent à inquiéter aussi bien les Anglais que le Roi.

D'autre part, sur les plans économique et financier, la dictature ne se révèle finalement pas aussi avantageuse qu'on l'avait espéré à Londres: les échanges entre les deux pays stagnent et le problème du service de la dette n'est toujours pas réglé...⁵¹

A partir de 1938, on commence donc à envisager sérieusement du côté britannique la question d'une solution politique alternative, qui rétablirait à Athènes un régime parlementaire, tout en préservant la personne de Georges II. Le raisonnement, assez simple, est en gros le suivant: le Roi a imposé la dictature pour préserver le pays de l'anarchie et de la révolution; une fois ces dangers éliminés, il peut défaire ce qu'il a fait, «remercier» Metaxas, et rappeler un gouvernement issu de la classe politique, voire même former et présider lui-même un cabinet «de service», en attendant des élections: la leçon du 4 août aura été profitable aux partis bourgeois, ils ne

vont donc plus s'enliser dans leurs querelles... La dictature devenant d'autre part de plus en plus impopulaire, Georges II ne doit entre temps plus se compromettre avec elle, au cours de cérémonies, ou d'apparitions publiques par exemple.⁵² Allant dans ce sens, un groupe de personnalités politiques conservatrices et libérales, adresse au début de 1938 un manifeste au souverain, demandant le rétablissement d'un régime parlementaire.⁵²

Mais c'est compter sans Metaxas, et l'appareil policier dont il a su s'entourer depuis 1936: tous les dirigeants politiques, même de droite, sont immédiatement arrêtés et exilés dans les îles. La répression et la censure se font plus dures, et ne s'étendent plus uniquement aux opposants de gauche; toute forme de liberté d'expression et de critique sont muselées. Du point de vue policier, le Premier Ministre exerce un contrôle absolu sur le pays. Il n'est donc pas prêt à se laisser évincer, d'autant plus qu'il est parfaitement conscient en 1938 des projets du Roi et des Britanniques...⁵³

Ce contrôle, il le gardera jusqu'en 1940, à la faveur du contexte international, de plus en plus menaçant durant 1939, mais aussi du fait que Georges II est trop compromis avec lui, déjà en 1938, pour se permettre de la lâcher...⁵⁴ D'autre part, Metaxas aura l'habileté de ne jamais remettre en question l'alliance britannique, jusqu'en été 1940... Celle-ci sera également confirmée par Londres en 1939 à travers la garantie donnée conjointement avec la France à la Grèce et à la Turquie.

Mais si la menace de guerre, puis le conflit lui-même permettent à la dictature de souffler, celle-ci ne peut se maintenir que si la Grèce reste neutre; nous en avons vu les raisons au chapitre précédent. Tous les protagonistes (Grande-Bretagne, Palais, Metaxas) le savent, et chacun d'eux tient aussi à la neutralité pour des raisons différentes: Metaxas par sympathie pour l'Allemagne et pour sauvegarder son pouvoir, Georges II parce qu'il n'a pas pu mettre fin à la dictature de sa propre autorité et qu'il est donc conscient que son destin y est maintenant lié, les Anglais enfin pour des raisons de stratégie.⁵⁵ Personne ne poussera donc à la guerre, malgré le fait que la Grèce est prête à collaborer militairement avec les alliés au début de la guerre...⁵⁵

Tout au long de 1939, les Britanniques seront très perplexes face à la dictature: au début de l'année et dans la perspective d'un changement de régime, ils semblent prendre encore plus de distances vis-à-vis de celle-ci, notamment par le biais du changement de leur ambassadeur à Athènes: M. S. Waterlow, chaud partisan du «4 août» en 1936-1937, est remplacé par Lord Palairet, nullement impliqué jusque-là dans les affaires grecques. Mais

dès le début de 1940, à la suite aussi des Accords commerciaux de Londres, Ambassade et Foreign Office s'interrogent s'il ne vaut pas mieux ménager Metaxas, tout en appuyant au possible le Roi (d'autant plus que les deux dictateurs sont étroitement interdépendants), pour ne pas risquer de voir le Premier Ministre claquer définitivement la porte et pratiquer une stricte neutralité, voire même rejoindre le camp de l'Axe...⁵⁶

De manière générale, pour toutes ces raisons, ainsi que celles développées au chapitre précédent, la première année de guerre (automne 1939 - automne 1940) aura ainsi plutôt renforcé la dictature, et obligé ses deux composantes à s'entendre davantage... Un difficile équilibre sera maintenu entre elles jusqu'en octobre 1940 et l'attaque italienne. Dès ce moment, les visées de Mussolini et la guerre vont permettre d'une part à la dictature Georges II - Metaxas de sauver la face en organisant la résistance et la victoire hellénique en Albanie, et, d'autre part, aux Britanniques de revoir sur scène comme alliés privilégiés, après leur «éclipse» de l'été 1940...

Les armes économiques

Il est intéressant de voir dans quelle mesure la Grande-Bretagne a, ou aurait pu mobiliser et utiliser des moyens de pression économiques en faveur de ses intérêts ou de sa politique en Grèce. Le problème semble simple dans certaines circonstances, plus compliqué dans d'autres, selon l'époque et surtout le domaine dans lequel les éventuelles pressions sont exercées, enfin, les intérêts en jeu.

Du point de vue financier, le gouvernement de Londres dispose certainement d'une arme importante; on a pu le voir durant 1921 lorsque, sans pour autant interdire l'émission d'emprunts helléniques, les Anglais arriveront à empêcher celle-ci par le simple fait de ne pas la faire bénéficier d'une garantie de la Banque d'Angleterre.

Par la suite, et compte tenu des orientations de sa politique méditerranéenne, la Grande-Bretagne va entraver jusqu'à la fin des années 1920 une modernisation de la marine de guerre grecque, en refusant tout crédit qui y serait destiné, et en ordonnant aux banques éventuellement concernées d'agir de même. Dans tous les cas, et également pour l'utilisation des prêts obtenus, la CFI va se montrer un rouage de transmission efficace de la volonté de Londres, vu qu'elle se trouve virtuellement sous son contrôle.

Quant aux crédits accordés à la Grèce, ont-ils servi de moyens de pression quelconque? Ce n'est pas le cas de l'emprunt SDN de 1923, obtenu

même dans une période difficile des relations anglo-grecques; il est vrai que les raisons humanitaires et le danger de révolution sociale ont certainement dû jouer un rôle déterminant dans cet octroi. La réponse est plus nuancée pour la seconde tranche d'emprunts SDN, accordée au printemps 1927, juste après que la Grande-Bretagne ait obtenu satisfaction dans ses litiges avec le gouvernement hellénique au sujet du Traité de Commerce et des conventions, passés avec la dictature Pangalos. Le danger de voir cet emprunt refusé, et même si aucune menace n'est officiellement exprimée du côté anglais, a certainement pesé sur la décision des dirigeants grecs d'accepter de faire ratifier ces accords. Ainsi en attestent également les interventions d'un certain nombre de députés libéraux ou de gauche lors des discussions sur ce sujet au Parlement à la fin de 1926...⁵⁷

Nous n'avons pas d'autres exemples où la dette extérieure, ou plutôt l'octroi de crédits, et surtout leur garantie par la Banque d'Angleterre, ont servi de moyens de pression sur la Grèce. Cependant, une telle éventualité nous paraît chose relativement facile à mettre en oeuvre pour les Britanniques.

La question est plus complexe dans le domaine des relations commerciales. En effet, et même si la Grèce est plutôt défavorisée et insatisfaite dans les échanges bilatéraux, il est difficile d'en conclure à une véritable dépendance commerciale utilisable comme moyen de pression important. Une exception peut-être, pour ce qui concerne les raisins secs, dont près de la moitié de la récolte annuelle est achetée par la Grande-Bretagne, et qui ne constituent pas un produit rare, indispensable, ou de consommation si large qu'on ne puisse s'en passer. Une menace d'augmentation des droits de douane est d'ailleurs régulièrement brandie par Londres, notamment pour faire ratifier puis, par la suite respecter du côté grec, le Traité de Commerce de 1926.

Pour les autres produits échangés, il est difficile de cerner ce qui pouvait constituer une «arme commerciale» contre Athènes. Certes, si les exportations de produits énergétiques et de matières premières étaient interrompues par les Anglais, cela causerait des dommages considérables à une économie fragile et encore sous-développée. Mais il faudrait pour cela des mesures d'embargo, constituant une extrémité difficilement justifiable autrement que par une crise grave entre les deux pays; et une telle éventualité semble par ailleurs peu probable dans le contexte anglo-grec de l'Entre-deux-guerres. D'autre part, ces échanges sont surtout le fait de sociétés privées, pour lesquelles le marché grec, même s'il n'est pas de première importance, est loin d'être négligeable, d'autant plus que la concurrence internationale est

assez vive.⁵⁸ Il nous paraît assez difficile pour les dirigeants britanniques de coordonner une telle multitude d'intérêts et d'empêcher telle ou telle compagnie d'avoir des transactions avec la Grèce. La seule mesure effectivement envisageable reste en fait une augmentation des droits de douane. Mais mis à part pour les raisins secs, elle aurait relativement peu d'impact sur les Grecs, et ne permettrait certainement pas des pressions «sérieuses».

Quant aux sociétés filiales et concessionnaires anglaises opérant en Grèce, nous avons déjà relevé qu'elles concernent des secteurs très importants de l'économie et de la vie de l'Etat: transports, télécommunications, défense, banque. De même qu'une réappropriation forcée de celles-ci du côté grec poserait, comme nous l'avons évoqué plus haut, d'énormes problèmes de fonctionnement, une cessation d'activité du fait des Anglais aurait probablement les mêmes conséquences. Reste à savoir dans quelle mesure Londres peut délibérément ordonner et contrôler une telle mesure... Un exemple très partiel nous est fourni par l'attitude de la Banque Ionienne en 1924, lorsqu'elle s'aligne sur la position du Foreign Office et du Trésor de n'accorder aucun crédit à Athènes en vue de dépenses militaires. Encore ne s'agit-il que d'une prise de position de principe dans le domaine financier où, comme nous l'avons dit, la Grande-Bretagne dispose de moyens de pression, et cette banque n'y a qu'une activité illimitée.

4. Les Hommes, la presse, et l'opinion

Une «géographie humaine» des relations anglo-grecques?

Elle nous paraît difficile à dresser ici, de manière sommaire, dans le sens où elle pourrait constituer le sujet d'un nouveau livre. Essayons cependant de dégager quelques points et informations utiles à une meilleure compréhension de ce travail.⁵⁹

Quels sont, d'abord, les «acteurs» de part et d'autre? On peut mentionner les gouvernants successifs, les groupements politiques, les familles royales, les classes sociales, dirigeantes ou pas, les groupes d'intérêts économiques (par exemple armateurs, industriels, marchands, banquiers, et autres), les militaires, la presse de chacun des deux pays, enfin, les représentants et les résidents de l'un des deux pays dans l'autre, et réciproquement.

Les familles royales jouent certainement un rôle primordial dans les relations anglo-grecques. Etroitement liées, très souvent par des liens de parenté ou de mariage, par des traditions, des ancêtres et un mode de vie communs, elles se manifestent une solidarité constante et presque sans faille, même dans les moments difficiles comme par exemple entre 1915 et 1922.

L'installation de Georges II à Londres entre 1923 et 1935 est donc dans la logique de telles relations même s'il s'agit, de la part de Londres, d'un calcul politique dépassant les liens familiaux ou personnels. Par la suite, lorsque le Roi de Grèce aura instauré sa dictature, le premier chef d'Etat à lui rendre visite sera Edouard VIII durant l'automne 1936. Quant au rôle joué par Georges II dans les relations anglo-grecques, nous l'avons déjà longuement évoqué tout au long de ce travail.

Une communauté grecque relativement importante réside à Londres et dans d'autres villes anglaises. Peut-on en conséquence parler d'un «lobby» hellénique? Certainement pas au sens «politique» du terme, vu qu'il s'agit pour une bonne part de Cypriotes, ne jouissant pas du droit de vote en Grande-Bretagne. On trouve également des Grecs double-nationaux ou sujets anglais, mais très peu intéressés ou introduits dans les sphères politiques britanniques qui constituent par ailleurs un monde très fermé. Cette communauté joue cependant son rôle dans les relations entre les deux pays, même si elle n'agit pas toujours en fonction des intérêts du sien propre, mais plutôt d'une dépendance encore plus étroite de celui-ci envers la Grande-Bretagne.

Ses personnalités les plus marquantes en sont des armateurs; elle compte également de nombreux et importants commerçants, importateurs et exportateurs, travaillant très souvent avec leur pays d'origine. Il s'agit d'une société très cosmopolite, de tendance plutôt conservatrice (dans le contexte d'après 1922) et royaliste, bien qu'entretenant des rapports corrects avec des personnalités libérales, dont Vénizélos lui-même.

Durant son exil, Georges II trouvera ainsi une véritable «cour» à sa dévotion, qui va l'entourer matériellement et moralement, et lui servira surtout de relais de contact avec la Grèce, contribuant à y répandre les opinions et jugements du roi sur tel ou tel fait, situation, ou dirigeant. A partir de 1933, en collaboration avec les milieux royalistes dans le pays, de nombreux grecs de Londres contribuent (surtout financièrement) à la réactivation de la propagande monarchiste. C'est pourtant le même milieu qui va accueillir Vénizélos entre son départ de Grèce après le putsch manqué de 1935 et sa mort, au printemps 1936. Le paradoxe n'est

qu'apparent, quand on sait les convictions profondes du chef libéral, et qu'on met tout cela en relation avec sa «bénédiction» à la monarchie au début de 1936...

D'après des commentaires du Foreign Office et de la Hambros Bank, les Grecs d'Angleterre investissent relativement beaucoup dans les emprunts helléniques.⁶⁰ Il est impossible de chiffrer cette participation, dont on sait seulement qu'elle est importante, mais on peut en déduire le fait suivant, qui est l'une des clés permettant de comprendre le sous-développement de l'économie grecque: une part des plus dynamiques d'une bourgeoisie n'investit pas directement dans son pays, mais lui prête seulement des capitaux par l'intermédiaire de la dette extérieure de celui-ci, contribuant par là à le rendre encore plus dépendant de l'étranger!

Enfin, les armateurs grecs résidant et ayant le siège de leur compagnie à Londres, vont jouer un rôle important dans les pourparlers de l'automne 1939 précédant l'accord commercial de décembre entre les deux pays, accord qui les concerne directement puisqu'il met leur flottes au service des transports de guerre britanniques.⁶¹

Inversement, qui sont et quel est le rôle des résidents anglais en Grèce? A part le personnel diplomatique, dont nous parlons plus loin, il s'agit pour l'essentiel, des cadres des sociétés britanniques, des membres des missions navale et de la police, de conseillers de l'Armée de l'air, d'enseignants, et d'archéologues. Nous avons déjà mentionné la Mission Navale, qui contribue par son prestige, la valeur de son travail, et ses contacts personnels, au développement d'un sentiment anglophile chez les officiers de marine. Les résultats sont les mêmes pour ce qui concerne la police et l'armée de l'air. Quant aux cadres de Power, Eastern Telegraph ou Blackburn, il n'y a pas grand chose à en dire sur le plan professionnel, dans le sens que du fait même de leur travail, ils servent loyalement les intérêts de la Grande-Bretagne.

Mais les résidents anglais jouent aussi un rôle social important par rapport à la population hellénique, et particulièrement les classes dirigeantes. Ils contribuent ainsi, de manière plus ou moins involontaire, à renforcer les liens de dépendance entre les deux pays en les prolongeant au sein même de la société grecque. De manière générale, il est très positif à l'époque de fréquenter des Britanniques ou de travailler avec eux. Pour les enfants des milieux aisés, c'est un privilège important que d'être admis dans une école ou un collège anglais d'Athènes leur ouvrant les portes de Cambridge ou d'Oxford pour leurs études universitaires; ils acquerront ainsi

une mentalité et un mode de vie considérés comme «supérieurs»... Dans une même optique, les mariages mixtes sont également très bien vus dans la haute société, et l'on peut ainsi parler d'une véritable «anglomanie» qui touche une bonne part de la bourgeoisie grecque de l'Entre-deux-guerres, et va d'ailleurs se prolonger bien au-delà, jusque dans les années 1960... Il est difficile de mesurer l'impact réel de tels liens sociaux; ils sont certes une conséquence de la dépendance de la Grèce, mais on peut affirmer qu'ils jouent en retour un rôle majeur dans la pérennité de cette dépendance, et surtout dans son acceptation presque passive du côté grec.

Voyons enfin ce qu'il en est du personnel diplomatique anglais, et plus particulièrement des ambassadeurs: Sir Milne Cheetham est accrédité à Athènes au début de 1924, succédant au Chargé d'affaires qui dirigeait l'ambassade depuis le rétablissement des relations diplomatiques un an plus tôt. Il est certain que Londres ne veut pas risquer une nouvelle rupture durant l'automne 1923, et évite l'immixtion personnelle d'un ambassadeur dans les affaires grecques en une période d'instabilité et d'indécision politiques, cela d'autant plus que la légation couvre alors des activités de propagande et des complots royalistes.⁶² Cette nomination n'intervient donc qu'une fois le sort de la Monarchie définitivement scellé, et après la remise du pouvoir aux civils par le «Comité Révolutionnaire».

Pourtant, le nom de M. Cheetham va rester lié à la dictature Pangalos, avec laquelle il entretient d'excellentes relations. C'est d'ailleurs celles-ci, et les contentieux économiques anglo-grecs de l'automne 1926 qui lui valent certainement son remplacement, en décembre 1926, par Sir Percy Lorraine, un spécialiste des questions proche-orientales, puisqu'il est ancien ambassadeur en Perse puis en Turquie (alors que M. Cheetham arrive, en 1924, de Berne). Le nouveau représentant anglais a certainement une meilleure connaissance de la situation et de la mentalité grecques. Il connaîtra le relatif succès de voir les relations anglo-helléniques évoluer d'une situation de crise (fin 1926-début 1927) dans laquelle il se montre d'ailleurs très ferme sur les positions de son pays, à une période de sérénité et d'un certain équilibre.

Lord Granville succède à Sir Percy Lorraine en automne 1928. Personnage réservé, caractéristique de la «froideur diplomatique» s'il en est, sa discrétion de façade ne l'empêche pourtant pas d'avoir des idées très claires sur ce que doivent être les relations anglo-grecques: celles d'une très grande puissance envers un pays vassal. Cette conception est confirmée à travers les commentaires et rapports qu'il adresse au Foreign Office, et particulièrement

dès la fin de 1931,⁶⁵ mais aussi par la relation plutôt hautaine qu'il entretient avec les milieux politiques et dirigeants grecs.

Tout autre est la personnalité de Sir Sydney Waterlow, qui va le remplacer en décembre 1933. Personnage haut en couleur, sachant attirer la sympathie, on peut dire de lui qu'il aime sincèrement la Grèce, ou plutôt une certaine Grèce selon l'idée qu'il s'en fait: également vassale, mais dans une dépendance presque «familiale», peut-on dire, par rapport à son pays. Il est aussi un ami personnel de Georges II et de Metaxas, et cela avant le retour du roi ou la dictature...⁶⁴ Il ne va pas se priver de les soutenir après le 4 août 1936, peut-être même un peu trop bruyamment au goût du Foreign Office. Dès sa nomination, il se distingue d'ailleurs par l'aspect toujours exagéré de ses analyses sur le pays: sans être totalement dénuées de fondement, celles-ci peuvent donc paraître caricaturales.⁶⁵ Il est certain que M. Waterlow est davantage au contact de la société grecque que ses prédécesseurs: serait-il influencé par un certain sens de l'hyperbole que celle-ci affectionne?

Lord Michael Palairt succède enfin à M. Waterlow en avril 1939. le nouvel ambassadeur va renouer avec la «réserve diplomatique» d'avant 1933, tout en rétablissant des contacts (rompus par l'attitude de son prédécesseur) avec les dirigeants des partis politiques traditionnels,⁶⁶ contacts qui se révéleront utiles dans l'atmosphère d'«union nationale» de l'automne-hiver 1940-1941, puis lors de la formation du premier gouvernement après la mort de Metaxas en mars 1941, et des cabinets en exil au Caire après l'invasion allemande.⁶⁶

Cinq personnalités se succèdent donc à la tête de l'Ambassade britannique d'Athènes entre 1923 et 1941. Le nombre paraît élevé; dans quelle mesure cette fréquence correspond-elle à des évolutions ou à des changements de la politique de Londres envers la Grèce? Le changement Cheetham-Lorraine de 1926 semble avoir une signification claire: une figure nouvelle, mieux au courant du climat et de la réalité régionaux remplace un ambassadeur «victime» de la confiance et des espoirs mis par le Foreign Office dans la dictature Pangalos.

Il est plus difficile de tirer des conclusions du remplacement de Sir Percy Lorraine par Lord Granville en octobre 1928. Certes, ce changement relativement «défavorable» à la Grèce intervient deux mois après l'arrivée au pouvoir des Libéraux, considérés comme moins «dociles» par Londres. Aucun document ou commentaire ne permet cependant d'affirmer que les deux faits sont liés...

La succession de Lord Granville en décembre 1933 est dans l'ordre des choses, car celui-ci arrive alors au terme de sa carrière active. Toutefois, le choix d'un personnage comme M. Waterlow est certainement bien calculé de la part du Foreign Office: aussi bien les perspectives de la politique intérieure hellénique que les relations bilatérales, nécessitent à l'époque la présence d'un «ami» de la Grèce au poste de représentant de la puissance suzeraine.

Quant au changement d'avril 1939, il correspond nettement à un tournant (amorcé d'ailleurs l'année précédente) de la politique britannique envers la dictature Georges II - Metaxas. Cette dernière a bénéficié durant 1936-1937 d'une sympathie active de la part de l'ambassadeur anglais, aussi bien du fait des affinités personnelles de celui-ci que de la politique de son pays.⁶⁷ Dès 1938, il doit pourtant mettre une sourdine à ses prises de position, mais n'en reste pas moins marqué aux yeux de la classe politique et de l'opinion grecques, comme favorable au régime. Son remplacement au début de 1939 constitue donc un geste des Britanniques, qui se veut précurseur d'une évolution démocratique à Athènes, par l'envoi d'un interlocuteur «valable» aux yeux d'un éventuel nouveau gouvernement.

La presse et l'opinion helléniques

Pour terminer ce travail, nous allons aborder la manière dont l'opinion grecque perçoit, à travers la presse, la dépendance de son pays envers la Grande-Bretagne. L'image ainsi donnée de cette dépendance en est elle-même un aspect important; nous n'allons toutefois ici l'aborder que brièvement, de manière ponctuelle, à des époques que nous considérons comme plus significatives:

- a) Les lendemains de la dictature Pangalos, soit l'automne-hiver 1926-1927.
- b) Les années 1928 et 1929, marquant l'arrivée des Libéraux au pouvoir, et la mise en place d'une politique économique plus ou moins cohérente du fait de la stabilité gouvernementale et de la conjoncture favorable.
- c) Les années 1932 et 1933, soit avant et après la faillite financière de l'Etat, et les négociations entre celui-ci et ses créanciers.
- d) L'année 1935, qui marque le retour à la Monarchie et le début d'un enchaînement de faits conduisant à la dictature.

Concernant la presse, nous avons choisi un échantillonnage de journaux qui nous paraît représentatif des grands courants d'opinion de l'époque, soit libéral/républicain, conservateur/royaliste, et communiste.⁶⁸ Les sensibilités libérale et républicaine, si elles sont proches, ne se recouvrent pas

pas entièrement: le terme libéral désigne avant tout le mouvement politique dirigé et incarné par Vénizélos, et dont des membres influents possèdent ou dirigent un certain nombre de quotidiens nationaux. Le parti Libéral se situe en principe dans la famille politique républicaine, mais à côté de formations plus radicales, qu'on peut qualifier de «Gauche bourgeoise», menant une politique indépendante et souvent en opposition avec celle du gouvernement Vénizélos entre 1928 et 1932. Ces formations comptent aussi des organes de presse plus ou moins importants, jouant un rôle non négligeable dans l'information de l'opinion. On peut en dire de même pour les courants conservateur et royaliste, le premier se situant dans l'obédience du parti Populiste, favorable tout aussi en principe à la monarchie, mais dépassé sur sa droite par des mouvements plus «durs». Tous disposent également de quotidiens qui leur sont plus ou moins liés.⁶⁸ La presse communiste mise à part, tous ces journaux ne sont pas des organes des partis. Cependant, la presse grecque a toujours été dans la mouvance de ces derniers.

Malgré le grand nombre de titres, les journaux de qualité se comptent à l'époque sur les doigts d'une main, et sont peu lus par la population. On en trouve toutefois dans chaque tendance politique. Le reste ne se distingue ni par son sens de la mesure, ni par son honnêteté intellectuelle. Sans faire ici le procès de la presse athénienne, cette réalité est importante à rappeler pour comprendre la manière dont les faits et événements sont transmis à l'opinion.

Voyons maintenant quelques exemples illustrant la perception de la dépendance dans les journaux helléniques:

a) Avant même la réouverture de ces dossiers par le gouvernement grec, commence en septembre 1926 une campagne de presse relativement violente au sujet des conventions Power, Eastern Telegraph et, dans une moindre mesure, du Traité de commerce anglo-grec, conclus par la dictature Pangalos. Jusqu'à la fin de l'année, de la droite à la gauche, les journaux sont unanimes à demander une révision voire même une abrogation de ces accords.⁶⁹ Tout le monde en impute la responsabilité à la dictature, la droite en soulignant la parenté de celle-ci avec la «Révolution» de 1922 et le régime républicain,⁶⁹ les libéraux et la gauche en soulignant par contre son caractère exceptionnel et les «trahisons» de Pangalos.⁶⁹

A mesure de la reprise progressive en mains du pouvoir par les civils, marquée par les élections de novembre 1926 et la formation du cabinet d'Union Nationale, le ton des articles va se modérer, du moins dans les quotidiens proches des personnalités ou des partis formant le gouverne-

ment.⁷⁰ On veut peut-être par là laisser à celui-ci une liberté d'action plus grande, et surtout faire apparaître une relative unité, au moment où des demandes de renégociation sont officiellement soumises aux Britanniques. Ces derniers réagissent dans les trois cas par des refus, plus ou moins catégoriques, de rediscuter quoi que ce soit, accusant même les Grecs de vouloir «manquer à leurs obligations»... La majeure partie de la presse, à l'exception du quotidien communiste, va alors (février 1927) littéralement oublier ces trois problèmes.⁷⁰

A mesure de l'effritement du cabinet d'«Union Nationale» (la Gauche bourgeoise et une partie des Libéraux vont le quitter dans la seconde moitié de 1927), certains journaux du centre-gauche vont, dès l'été 1927 et durant 1928, exhumer périodiquement les conventions Power et Eastern Telegraph, et attaquer ainsi le gouvernement au sujet de ces «renoncements à l'indépendance et à la dignité nationales».⁷¹ A partir de 1928, et particulièrement pour ce qui concerne la Power, ces journaux s'en prennent aussi directement aux compagnies incriminées, leur fonctionnement, leur gestion, et leur direction.⁷¹ Ils suivent par là l'argumentation du nouveau gouvernement (Vénizelos) dans ses demandes de renégociation. Mais ces critiques restent toutefois très «techniques»; la presse de gauche les pousse plus loin, en remettant en cause le fait même d'accorder de genre de concessions à des sociétés étrangères, et en attirant l'attention sur la dépendance que cela engendre pour le pays.⁷² La Power est davantage dénoncée, dans le sens où elle est mieux connue du public, et où elle constitue un «maillon» plus faible que Eastern Telegraph, directement liée aux intérêts stratégiques anglais. Ces attaques sont relativement espacées (souvent quatre ou cinq mois entre les articles), mais régulières, et durent ainsi jusqu'en 1934,⁷³ avec les résultats que l'on sait...

b) Dans la seconde moitié de 1927 ont lieu des pourparlers entre le gouvernement grec et des banques britanniques et américaines, qui aboutissent à la formation du Trust de Financement Industriel. Nous avons vu que ces discussions traduisent entre autres une volonté du capital étranger de «remettre en ordre» l'économie grecque, notamment par la création d'une nouvelle banque centrale, ce qui limite les possibilités d'influence de l'Etat au sein du Trust.

Les journaux relatent ou commentent assez peu ces négociations, et s'y montrent dans l'ensemble favorables, aussi bien à droite que du côté républicain.⁷⁴ La fondation du Trust, le 19 décembre 1927, est saluée comme un succès prometteur pour le pays,⁷⁴ ouvrant des perspectives favorables pour l'économie et l'industrie.⁷⁴ Mais rien ne transparait au sujet des

exigences étrangères, et la création de la Banque de Grèce est présentée comme émanant de la seule volonté du gouvernement hellénique,⁷⁴ alors qu'elle est une condition posée par les Anglo-Américains...⁷⁵

La presse communiste détone quelque peu sur cette unanimité, à travers quelques articles durant l'automne, et notamment lors de la venue de M. Charles Hambro à Athènes en novembre 1927, lorsque «Rizospastis» demande crûment si la Grèce «est une propriété de Hambro et Cie, dans laquelle il peuvent faire ce qu'ils veulent», en ajoutant, après la formation du Trust qu'il «serait vain d'attendre du capital étranger une aide pour les secteurs productifs de l'industrie, permettant de limiter les importations et développer l'économie du pays, parce que cela ne lui convient tout simplement pas».⁷⁶ Il est intéressant de relever que cette interprétation des Communistes correspond presque parfaitement aux préoccupations et réserves émises par le Foreign Office concernant un tel financement de l'industrie hellénique...⁷⁷

Entre 1927 et 1929, la presse de droite commente positivement les différents emprunts contractés à l'étranger, même si ces commentaires deviennent beaucoup moins enthousiastes après les élections d'août 1928.⁷⁸ Inversement, on assiste à une évolution sensible des journaux libéraux par rapport à ces emprunts, et plus particulièrement ceux contractés en Grande-Bretagne. En effet, lors de l'octroi du crédit Perry and Co en novembre 1926, ou du premier de la série «Travaux Publics» à la fin de 1927,⁷⁹ les articles des journaux du centre (et de gauche) sont relativement critiques quant aux «classes gardées concédées à une compagnie anglaise»,⁸⁰ ou aux «mauvaises conditions» et aux «maigres sommes» offertes par la Hambros Bank pour les travaux d'infrastructure.⁸⁰ D'autre part, durant les semaines qui précèdent les élections, des articles de «Patris» dénoncent l'activité des banques et des compagnies britanniques (Hambros, Power, et Perry), les accusant d'agir uniquement en vue de leur profit maximal, en négligeant les intérêts de la Grèce.⁸¹ Mais après l'accession des Libéraux au pouvoir, ces positions évoluent, et les emprunts obtenus par le gouvernement Vénizélos à la fin de 1929 et en 1930 deviennent autant de «succès» pour le gouvernement,⁸² même si leurs conditions sont comparables à ceux contractés avant 1928...

c) A partir de l'été 1931 et durant les mois qui précèdent la faillite d'avril 1932, les journaux grecs ont des appréciations et des interprétations radicalement différentes de la situation économique et de son évolution, selon leur appartenance politique.

Côté libéral, on se veut, au début, et à l'image du gouvernement, plutôt serein, devant des difficultés économiques «conjoncturelles et passagères». ⁸³ Parallèlement, à partir d'octobre 1931, la C.F.I. est souvent accusée d'accentuer ces difficultés et de «ne pas permettre au gouvernement d'y remédier efficacement», ⁸³ en refusant les demandes d'augmentation de la circulation fiduciaire ou d'avances de capitaux qui lui sont soumises. ⁸³ Dès le début de 1932, les banques françaises et britanniques sont également prises à partie, à cause de leurs refus d'accorder de nouveaux emprunts, notamment après le voyage de Vénizélos à Paris et à Londres. ⁸⁴ Enfin, et à mesure que l'incompréhension étrangère précipite les événements jusqu'au mois d'avril, ce sont, en plus de la C.F.I. et des banques, les gouvernements de Paris et de Londres, puis la S.D.N. elle-même qui sont mis en cause, et parfois même présentés comme de véritables «vampires, prêts à boire le sang de la Grèce». ⁸⁵

A l'opposé, la presse de droite se montre immédiatement alarmiste au sujet de la «politique économique des Vénizélistes», ⁸⁶ en accusant ceux-ci dès l'automne 1931 de vouloir «violer les engagements internationaux du pays», justifiant ainsi autant les refus de la C.F.I. que des banques, et allant même jusqu'à traiter Vénizélos d'«escroc» en février et en avril 1932. ⁸⁶ Ainsi, dans le conflit qui va opposer l'Etat grec à ses créanciers durant la première moitié de 1932, les journaux de tendance conservatrice donnent dans l'ensemble raison à ces derniers, puisqu'ils rejettent toutes les responsabilités sur la gestion libérale. L'accord Varvaressos, qui règle provisoirement la question au début de septembre 1932, ne sera pas trop violemment critiqué, tout en étant présenté comme «solution honteuse» d'un pays «incapable d'assumer ses obligations financières». ⁸⁷

De plus, après les élections de l'automne 1932, ces mêmes journaux auront beau jeu de présenter le nouveau gouvernement conservateur comme héritant d'une «situation catastrophique provoquée par d'autres», et qu'il n'aurait naturellement jamais laissé évoluer ainsi... ⁸⁸

Dès 1933 et l'engagement de nouvelles négociations, la presse de droite toujours, semble enfin découvrir l'intransigeance et l'incompréhension aussi bien de la C.F.I. que des associations de créanciers ou même de leurs gouvernements. ⁸⁹ Quant à l'accord de novembre 1933, il est présenté comme un succès de politique étrangère, dû à «la confiance dont jouissent les nouveaux dirigeants de la part des pays étrangers»... ⁹⁰ ce qui ne manque d'un certain aplomb si on se rappelle que cette nouvelle convention reprend pratiquement les mêmes conditions que l'accord Varvaressos, qualifié de «honteux» un an plus tôt!

Quant aux journaux libéraux et de centre-gauche, ils se feront, après septembre 1932, les dépositaires de la «dignité nationale» face aux créanciers, en guettant systématiquement toute velléité de concession de la part du gouvernement (à supposer, comme nous l'avons vu, que celui-ci veuille ou puisse en faire) dans les négociations,⁹¹ et accusant de toutes façons plusieurs fois celui-ci de vouloir «brader les intérêts helléniques aux Etrangers»...⁹¹

d) Nous avons vu qu'à partir de 1933, la question d'une restauration de la monarchie est à l'ordre du jour, d'abord de manière assez floue à la faveur du retour des Conservateurs au pouvoir, puis plus concrètement dès 1934, à mesure de la dégradation du climat politique intérieur. Il nous semble intéressant d'examiner brièvement le rôle joué par la presse dans la propagande royaliste proprement dite, mais aussi dans la préparation de l'opinion à accepter un retour de Georges II comme une solution aux problèmes du pays; et enfin de voir les liens pouvant exister entre cette propagande et ces arguments, et la dépendance de la Grèce envers la Grande-Bretagne.

A l'image du gouvernement Tsaldaris et à l'exception de quelques feuilles royalistes existant et récitant leur crédo depuis les années 1920, la presse conservatrice va s'abstenir de toute allusion importante à une éventuelle restauration jusqu'à la fin de 1933. Cette attitude modérée va évoluer durant 1934, pour laisser place à la fin de l'année à des prises de position claires en faveur de la Monarchie dans la plupart des journaux de droite importants.⁹² Ces derniers s'abstiennent cependant de faire une propagande directe, et agissent sur l'opinion de manière plus subtile: Georges II est ainsi présenté non pas comme «souverain» mais comme la seule personnalité «politique» capable de résoudre aussi bien les problèmes intérieurs qu'extérieurs rencontrés par le pays. En corollaire, la Monarchie serait le seul régime assurant une stabilité et une continuité satisfaisantes de l'Etat.⁹²

En parallèle, apparaissent trois nouveaux quotidiens royalistes, «Esperin», «Potiteia», et «Imera», qui de leur côté se chargent de la propagande en soi, et organisent une véritable campagne publicitaire sur le roi et la famille royale: le personnage de Georges II est ainsi présenté sous les meilleurs aspects, aussi bien dans sa vie publique que privée.⁹³ Les événements mondains, tels que réceptions, voyages, idylles et mariages princiers sont également relatés, pour la plus grande gloire de la dynastie Glücksbourg.⁹³ Il s'agit de journaux à relativement gros tirage, qui s'adressent à un public populaire ou petit-bourgeois, que n'attirent pas forcément les quotidiens plus «sérieux». Les fonds nécessaires à leur création et à leur

lancement proviennent pour la plupart de grosses fortunes grecques, établies dans le pays ou à l'étranger:⁸⁴ le capital étranger proprement dit ne semble donc pas intervenir dans le financement de la propagande royaliste.

On peut pourtant relever une relation entre cette propagande et les liens de dépendance anglo-grecs, par l'utilisation de ces liens dans la propagande elle-même, ou même dans les arguments «sérieux» en faveur de la Monarchie: le fait que Georges II et sa famille soient très proches de la Grande-Bretagne est présenté par toute la presse monarchiste comme un futur atout de la Grèce auprès de son «protecteur» en cas de restauration...⁸⁵ En d'autres mots, les Anglais seront d'autant plus bienveillants qu'un de leurs amis régné à Athènes.⁸⁶ Même si ce point de vue ne reflète peut-être pas la réalité absolue des faits ou des personnes, il n'en reste pas moins un argument de poids utilisé auprès de la population.

De manière générale, la perception par la presse grecque de la situation de dépendance du pays, et la retransmission de cette situation vers l'opinion, s'opèrent d'une façon superficielle et relativement malhonnête. Les informations sont ainsi données et commentées non seulement selon la sensibilité politique d'un journal ou la ligne qu'il a pu défendre dans le passé, mais aussi et surtout selon sa situation du moment par rapport au pouvoir en place. Dans l'opposition, on souligne, de manière plus «patriotarde» qu'approfondie les aspects visibles et criants de la dépendance, en les attribuant uniquement à l'impéritie ou à la trahison de tel ou tel individu ou cabinet ministériel. «Gouvernemental», on s'attache à démontrer les avantages que peut retirer le pays d'une soumission à une volonté ou des intérêts étrangers, grâce à l'«habileté» ou au «crédit» de ses dirigeants face à une grande puissance. Ce sont là en résumé les images, données par la majeure partie de la presse à l'opinion hellénique, de la dépendance de son pays par rapport à la Grande-Bretagne.

De (trop) rares journaux, dans les deux «familles» politiques font exception, présentant les faits avec un certain souci de rigueur et surtout de continuité, tranchant ainsi sur cette médiocrité générale. La presse communiste, quant à elle, fait une analyse plus constante de la dépendance. Les faits y sont également rapportés sous forme de scandales et de trahisons, parfois de manière caricaturale, mais quel que soit le gouvernement. D'autre part, les commentaires ne s'arrêtent pas à l'aspect superficiel des événements, et ne les réduisent pas à des questions de personnes: il s'agit bien, pour l'analyse marxiste, d'une dépendance structurelle de la Grèce, de son économie, et de ses politiques intérieure et extérieure, envers la Grande-Bretagne. Mais il est évident que la faiblesse numérique des Communistes,

la violence policière dont ils sont souvent l'objet, mais aussi l'aspect parfois dogmatique et rébarbatif de leurs analyses, constituent de sérieux obstacles à une diffusion plus large de leurs idées.

Notes

1. Voir à ce sujet: KORDATOS, *Introduction à l'Histoire du Capitalisme grec*, pp. 69-87 op.cit. NIKOLINALOS M., *Etudes sur le Capitalisme grec*, pp. 40-51, op.cit. KARTAKIS E., *Le développement industriel de la Grèce et son financement*, Lausanne 1974, Thèse de doctorat, op.cit.
2. Voir à ce sujet chapitre III.
3. Voir chapitres III et V.
4. Voir chapitre II.
5. Voir à ce sujet: *Greek War Trade negotiations*, memorandum du F.O., du 30 janvier 1940, FO 371 24905.
6. Voir à ce sujet: chapitre II.
7. Voir à ce sujet: chapitre IV.
8. *Greece, Annual report (political) for 1922*, FO 371 8832. Voir également: *Déclarations du Colonel Plastiras à la presse étrangère* in: dépêche de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. du 26.05.1923, FO 371 8823.
9. Voir à ce sujet: *Rights and obligations of H.M. Government respecting the guarantee of the Greek Constitution*, memorandum du F.O., du 08.12.1922, FO 371 7588, et : *Avis de droit sur l'interprétation de la de la Constitution hellénique* établi par M. M.Hurst et Malkin pour le F.O., annexé au précédent document.
10. *Recent British policy in Greece*, memorandum du F.O. au sujet des interventions de l'ambassadeur de Grande-Bretagne concernant le procès des dirigeants Conservateurs durant l'automne 1922, du 2 décembre 1922, FO 371 7588.
11. Voir: *Notes du Comité Révolutionnaire à la Légation de Grande-Bretagne*, du 25.11.1922, FO 371 7588.
12. Comme le relève d'ailleurs l'Ambassade de Grande-Bretagne elle-même. Voir: *Greece, Annual report (political) for 1922*, FO 371 8832.
13. Voir: *Greece, Annual report (political) for 1922*, FO 371 8832.
14. Voir à ce sujet: *-Communism in Greece*, rapports du Chargé d'Affaires britannique à Athènes des 6 et 20 août 1923, FO 371 8827. Voir également: *-Communist activities in Greece*, rapports de M. Bentinck (Chargé d'Affaires britannique en Grèce), au F.O. du 26 juillet 1923, FO 371 8827. *-Compte rendu des conflits sociaux de Thessalonique*, envoyé par le Consul Général de Grande-Bretagne dans cette ville au F.O., le 1er août 1923, FO 371 8827.
15. Voir: *Greece, Annual reports (Communism) for 1924-1936*, FO 371 10771.
16. *Resumption of relations with Greece*, rapports de M. Bentinck (Chargé d'Affaires britannique à Athènes) au F.O. des 05.01. et 02.02.1923, FO 371 8823.

17. *Movements of General Pangalos, and rising prospects of General Metaxas*, rapport secret de l'Ambassade britannique à Athènes au F.O. du 11.08.1923, FO 371 8827. Voir également: *Despatch n° 630 about greek internal situation*, de M. Bentinck à Lord Curzon, du 10 août 1923, FO 371 8827.
18. *Alleged activities of British agents in support of Greek dynasty*, rapport du Foreign Office, du 21.12.1923, basé sur un article du Daily Herald du 20.12.1923, FO 371 8831.
19. Voir chapitre IV, p. 183.
20. Voir: *Greece, Annual report (political) for 1924*, FO 371 10771. Voir aussi: *Memorandum of conversation with M. Venizelos on 23.12.1923*, F.O. 23.12.1923, FO 371 8831.
21. Voir: COLLECTIF: *Etudes autour de Venizelos et de son époque*, op.cit. Voir: Archives, Correspondance et Journal de E.Vénizelos, publiés par P.S.DELTA.
22. *Proposal to grant ex-king of Greece territorial privileges to induce him to live in England*, rapport du F.O. du 22.01.1925, FO 371 10767.
23. *Attitude of royalists towards Gen. Pangalos government*. Memorandum de l'Ambassade de G.B. à Athènes au F.O. du 18.07.1925, FO 371 10769.
24. *Political situation in Greece, rapport de l'Ambassade de G.B. à Athènes au F.O.*, du 31.08.1925, FO 371 10769. Voir aussi: *Rapport confidentiel du F.O. pour M. A.Chamberlain* du 07.12.1925, FO 371 10769.
25. *The Greek internal situation*, rapport du F.O. au Cabinet britannique du 5 novembre 1925, FO 371 10769. Voir aussi: *Dépêche n° 277* de l'Ambassade de G.B. à Athènes au F.O. du 03.09.1925, au sujet de la répression anti-communiste dans le Nord de la Grèce, FO 371 10769.
26. Voir à ce sujet: *Recognition of new Greek Government*, memorandum du F.O. du 07.09.1926, FO 371 11336. Voir également: *Rapports confidentiels de l'Ambassadeur de G.B. à Athènes à Sir A.Chamberlain*, au sujet de la situation politique en Grèce, des 27 septembre, 22 novembre, et 13 décembre 1926, FO 371 11336.
27. Voir: *Greece, Annual report (political) for 1928*, FO 371 13659. *Bill for providing protection for the existing regime in Greece*, rapport de l'Ambassade de G.B. à Athènes, au F.O. du 15.04.1929, FO 371 13657.
28. Voir: *Rapport confidentiel de l'Ambassade de G.B. à Athènes au Foreign Office*, du 14.10.1929, au sujet de la situation politique en Grèce, FO 371 13658. Voir également: *Greece, Annual report (political) et (Foreign relations) for 1929*, FO 371 14391. *Greece, Annual report (political) et (Foreign relations) for 1930*, FO 371 15237. *Greece, Annual report (political) for 1931*, FO 371 15970.
29. Voir à ce sujet: chapitre V et *Greece, Annual report (navy) for 1928*, FO 371 13659.
30. Voir: MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.3, op.cit. Voir également: SVOLOPOULOS C.: *L'Entente Balkanique et la politique extérieure grecque*, op.cit.
31. Voir MARKEZINIS, ouvrage cité sous 29, et: VOURNAS, *Histoire de la Grèce Contemporaine*, t.2, op.cit. Voir également: *Etudes autour de E.Vénizelos et de son époque, recueil d'archives et documents*, Editions Philippotis, Athènes 1980, op.cit.
32. Voir: MARKEZINIS, ouvrage cité sous 30 et également: COLLECTIF, *Histoire de la Nation Hellénique*, t.14, op.cit.

33. Voir à ce sujet: *Journal des débats au Parlement* séances des 3,4,7,9.12.1926, Période B et 14,15,16.1.1927, Période A.
34. Voir à ce sujet: chapitre III et: *Greece, Annual report (Foreign Debt) for 1931*, FO 371 15970.
35. *Greece, annual report (political) for 1932*, FO 371 16774.
36. Voir: *Journal des débats au Parlement*, séances des 16,17.2. et 19.4.1932, Période A.
37. Voir: *Journal des débats au Parlement*, séances des 3,4,5,11. et 7,8,9.12.1932, Période B, ainsi que: séances des 3,4,2. et 6,7,8,4. 1933, Période A et 17,18,19.9 ainsi que 3.10.1933, Période B.
38. *Greece, Annual report (political) for 1932*, FO 371 16774. Voir aussi: PIPINELIS, F., *Georges II*, op.cit.
39. Voir à ce sujet: *Greece, Annual report (Communism) for 1931*, FO 371 15970. *Greece, Annual report (Communism) for 1933*, FO 371 18399. *Greece, Annual report (Communism) for 1935*, FO 371 20392.
40. Voir: *Journal des débats au Parlement*, séances des 3,4,6,5.1928, Période A, et 12,12,13.11.1928, Période B, de même que: séances des 22,23.24.10.1929, Période B, ainsi que les documents cités sous 37.
41. *Greece, Annual report (political) for 1934*, FO 371 19518.
42. Voir à ce sujet: pp. 248-250 et: *The Withdrawal of the royal family from Greece*, memorandum du F.O. du 12.03.1929, FO 371 13659.
43. Voir: *Question of the restoration of the Greek Monarchy*, draft-memorandum de l'Ambassade de G.B. à Athènes du 18.10.1935, FO 371 19509.
44. *Rapport au sujet du retour de Georges II*, de M. S.Waterlow à Sir Samuel Hoare, du 23.11.1935, FO 371 19509.
45. Voir: *Memorandum confidentiel sur la situation politique en Grèce*, envoyé par M. S.Waterlow au Foreign Office le 09.12.1935, FO 371 19509.
46. Voir chapitre III, p. 161-162 et: *Greece, Annual report (Foreign debt) for 1935*, FO 371 20392.
47. Voir: *Greece, Annual report (political) et (economic) for 1936*, FO 371 21143. Voir également: *Rapport confidentiel du 15.09.1936* de M. Waterlow à A.Eden, FO 371 20393.
48. Voir chapitre III.
49. Voir à ce sujet: KITSIKIS, *La Grèce du 4 août et les grandes puissances*, op.cit.
50. *Greece, Annual report (political) for 1936*, FO 371 21143. *Greece, Annual report (Internal affairs) for 1937*, FO 371 22371. Voir également: KOLLIPOULOS, *Greece and the British Connection, 1935-1941*, op.cit.
51. Voir chapitres II et III. Egalement: *Greece, Annual report (Relations with United Kingdom) et (financial) for 1937*, FO 371 22371.
52. *Greece, Annual report (political) for 1938*, FO 371 23777.
53. METAXAS, I., *Journal Personnel*, t.4, op.cit.
54. Voir: KITSIKIS, *La Grèce du 4 août et les grandes puissances*, op.cit.
55. Voir chapitre V.
56. Voir: *Rapport confidentiel de Lord Palairet à Lord Halifax du 20.02.1940*, et *Réponse du Secrétaire du F.O. à Lord Palairet du 28.02.1940*, FO 371 24909.

57. Voir à ce sujet: *Journal des débats au Parlement*, séances des 3,4 et 7.12.1926, Période B.
58. Voir à ce sujet: chapitre II.
59. Il ne s'agit pas d'une recherche originale de notre part; toutes nos informations sur le sujet sont tirées des ouvrages suivants: MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.1-4, op.cit. PIPINELLIS, *Georges II*, op.cit. KOLLIPOULOS, *Greece and the British Connection, 1935-1941*, op.cit.
60. Voir à ce sujet: chapitre III, pp. 137.
61. Voir: KOLLIPOULOS, *Greece and the British Connection, 1935-1941*, op.cit. et chapitre II et III pp. 98.
62. Voir pages 247-248.
63. Voir notamment: *Greece, Annual Report for 1932*, FO 371 16774.
64. Voir MARKEZINIS, *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.4, op.cit.
65. Voir à ce sujet chapitre V pp. 228-229.
66. Voir: KANELLOPOULOS, *Journal*, t.1 et 2, op.cit.
67. Voir pages 255-257.
68. Pour les journaux de tendance libérale, nous avons choisi les grands quotidiens «*Eleftheron Vima*» et «*Patris*»; les sensibilités républicaine et celle de la «Gauche bourgeoise» sont représentées respectivement par «*Akropolis*» et «*Eleftheros Anthropos*». La Droite conservatrice s'exprime à travers «*Estia*» et «*Kathimerini*»; «*Proïa*», également choisi, a une teinte plus nettement royaliste. «*Espirini*», «*Politeia*», et «*Imera*» sont des quotidiens royalistes créés durant 1934. Le quotidien «*Rizospastis*», organe du P.C.G., et le mensuel «*Kommounistiki Epiteorisis*» (*Revue Communiste*) représentent enfin la sensibilité de la Gauche communiste.
69. Voir: *Eleftheron Vima*, 15,17.9, 3.10,5,7,14.11 1926. *Kathimerini* 8.9, 3,4.10, 9-11.11.1926. *Estia* 10,11.9, 7-9.10, 15-18.11, et 3.12.1926.
70. Voir: *Kathimerini* 28.12.1926, 4-6, 15,18.1, et 8.2.1927. *Patris* 6-8,13,19.1, 4-7.2.1927. *Eleftheron Vima* 15 et 24.1.1927. *Rizospastis* 15.1 et 5,8,19,27.2.1927.
71. Voir: *Eleftheron Vima* 18.8, 15-17.9, 12.11.1927 et 13.1, 9.2, 15-18.4, 10,29.5, 31.7, 7.8.1928. *Patris* 17.9, 13.11, 10.12.1927 et 12.4, 28.5, 25-30.7, et 6-9.8.1928. *Eleftheros Anthropos* 15.2, 3.3, 18.4, 10.8.1928.
72. Voir: *Rizospastis* 13.9 et 7.12.1927 et 15,18.7, 9-13.8.1928. *Revue Communiste* décembre 1927, Août 1928, septembre 1928.
73. Voir *Eleftheron Vima* 12.12.1928, 15.5.1929, 3 et 16.1.1930, 8 et 15.3.1931, 3.10.1931, 8.2.1932, 8-9.9.1932, 1.2.1933, 18.11.1933, 8-11.3.1934, 12.5.1934.
74. Voir: *Patris* 8.10, 3.11, 20.11, 20.12.1927. *Akropolis* 7.10, 2-5.11, 20-22.12.1927. *Kathimerini* 16.10, 3-6.11, 18-21 12.1927.
75. Voir à ce sujet: *Memorandum du F.O. du 16.12.1927* au sujet des négociations entre le Gouvernement grec et les banques étrangères pour la constitution d'un Trust de Financement Industriel FO 371 12917.
76. Voir: *Rizospastis* 4.11, 18-21.12.1927.
77. Voir à ce sujet: chapitre III pp. 138-139.
78. Voir: *Kathimerini* 19.11.1927, 3.2, 18.10.1928, 22.1.1930. *Estia* 20.12.1927, 15.1.1930, 25.1.1930.
79. Pour le détail des emprunts, voir chapitre III, tableau p. 145

80. Voir: *Elefteron Vima* 1.12.1926, 3.1.1928. *Patris* 26.11.1926, 10.1.1928.
81. Voir: *Patris* 25-30.7 et 6-9, 12-14.8.1928.
82. Voir: *Elefteron Vima* 7-8.12.1929, 10.1.1930 17.8.1930 *Patris* 8.12.1929, 15.7, 19.9 et 1.10.1930.
83. Voir: *Patris* 20.8, 17.9, 29.9, et 3.10.1931. *Elefteron Vima* 30.9 et 18.12.1931.
84. Voir: *Patris* 19.12.1931, 24-27.1.1932 *Elefteron Vima* 18.12.1931 et 23-27.1.1932.
85. Voir: *Patris* 15.2, 3-7.3, 5-10.4.1932 *Elefteros Anthropos* 15-18.2, 21.3, 8-15.4.1932.
86. Voir: *Kathimerini* 17.9, 1-3.10, 5-6.11.1931, 26.1, 5.2, 3-6.3, 27-29.3, 5-7. 14-22.4, 2.5. 1932. *Prota* 19.12.1931, 23-28.1, 29.3, 15-20.4.1932. *Estia* 23-27.1, 30-31.3, 15-19.4, 22-26.4, 2-5.5.1932.
87. Voir: *Kathimerini* 30-31.8, 1-3, 5.9.1932 *Estia* 29-31.8, 1-6.9.1932
88. Voir: *Estia* 1.10.1932, 9.10.1932. *Kathimerini* 1-3.10.1932
89. Voir: *Estia* 16.3, 20.5, 18-22.9, 16.10.1933. *Kathimerini* 15.9, 27.9, 3.10.1933.
90. Voir: *Kathimerini* 15-25.11.1933.
91. Voir: *Elefteros Anthropos* 18.10, 11-15.11, 3.12.1932, 2.1, 5-7.4, 20.8, 3-6.9, 18-26.11.1933. *Elefteron Vima* 22.8, 18-26.11.1933. *Akropolis* 17.10.1932, 15.11, 20.11, 24.11.1933.
92. Voir: *Kathimerini* 19.6, 29.7, 3,16.9 et 17-19.11.1934. *Estia* 22.7, 1.8, 29-3.9, 3.11, et 20.12.1934.
93. Voir: *Esperini, Politeia, Imera*, entre juin 1934 et novembre 1935.
94. Voir à ce sujet: MARKEZINIS,S. *Histoire Politique de la Grèce Moderne, La Grèce Contemporaine*, t.4, 1932-1936, op.cit. Voir également: *Greece, Annual report (Press) for 1934* FO 371
95. Voir à ce sujet: documents cités sous 92 et 93.

CONCLUSIONS

Dans ce travail, nous avons essayé de donner une idée précise du poids des intérêts économiques et financiers britanniques en Grèce. Après une analyse des relations commerciales entre les deux pays, nous avons étudié les modalités de l'apport de capitaux et relevé les secteurs que celui-ci touche. Enfin, nous avons vu l'activité des sociétés concessionnaires ou filiales anglaises, et leurs relations avec l'Etat hellénique.

Nous avons d'autre part mentionné le développement, entre 1860 et 1920, d'une classe bourgeoise grecque relativement dynamique et prospère, possédant les capacités de promouvoir une évolution économique et sociale de son pays vers un Capitalisme développé. Cette tendance va s'exprimer sur le plan politique et territorial à travers l'expansion nationale de 1912-1922, puis connaître un échec tragique dans le désastre d'Asie Mineure.

Cet échec va engendrer les conditions d'une industrialisation incomplète et modeste, ainsi que celles d'un formidable endettement extérieur de l'Etat. Parallèlement, et après une période «dynamique», dirigeants et bourgeoisie helléniques en reviennent dès 1922 à une complaisance et une soumission de plus en plus accentuées envers les intérêts étrangers, en particulier britanniques. Les facteurs économiques et sociaux, tels l'aide aux réfugiés, la nécessité de grands travaux d'infrastructure, l'industrialisation, la stabilisation de la monnaie, mais aussi une relative incapacité des gouvernements successifs à concevoir et appliquer une politique économique stable et cohérente sont également moteurs et corollaires de toute cette évolution.

Nous avons aussi vu que les investisseurs potentiels grecs jouent mal leur rôle, dans le sens qu'ils préfèrent exporter ou laisser à l'étranger leurs profits et leurs capitaux, augmentant la nécessité pour l'Etat de s'endetter toujours davantage à l'étranger.

Le chapitre V met en évidence l'importance de la Grèce pour la stratégie régionale de la Grande-Bretagne en Méditerranée Orientale entre 1918 et 1940. Après avoir failli devenir une puissance régionale et un allié important, la Grèce est à nouveau confinée à partir de 1922 à un statut de «petit pays». Elle va dès lors constituer un point d'appui et un auxiliaire pour la stratégie britannique, parfois encombrant, mais utile et indispensable, en particulier dès 1934.

Nous pouvons en conclure que la Grèce de l'Entre-deux-guerres est un pays dominé et dépendant vis-à-vis de l'Angleterre et de sa politique impériale. Cette situation repose sur deux piliers essentiels: la prépondérance des capitaux anglais dans la dette extérieure hellénique, et les intérêts stratégiques de l'Empire. Ces piliers sont naturellement complémentaires, dans le sens où le premier, développé périodiquement durant le 19^{ème}, le début du 20^{ème} (1905-1913) et les années 1919 à 1930 pour ce qui concerne notre étude, a en bonne partie entraîné et favorisé le second, entre le début de ce siècle et la Seconde Guerre Mondiale.

Intérêts économiques d'une part et stratégiques de l'autre, ne sont toutefois pas entièrement coordonnés durant la période étudiée, et semblent même parfois s'opposer, avec un avantage aux premiers: ainsi, pour les années 1934 à 1940, les intérêts et litiges économiques prennent le dessus en provoquant de sérieux accrocs dans les relations bilatérales, et empêchent en bonne partie un renforcement de la capacité défensive de la Grèce, au détriment des intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne.

Ainsi posée et simplifiée, l'«équation anglo-grecque» de l'Entre-deux-guerres correspond-elle à la définition «classique» de l'Impérialisme donnée dans notre introduction? Même si elle est complexe, la réponse nous semble affirmative, si l'on tient compte du fait que chaque pays possède ses spécificités propres sur les plans historique, économique et social, et qu'il ne peut y avoir de schéma préétabli dans ce domaine. Parmi les spécificités helléniques, on peut mentionner l'existence de cette classe bourgeoise capable et ambitieuse (qui ne constitue cependant pas un tout homogène), qui va toutefois échouer gravement dans sa «mission historique» de conduire le pays vers une économie et un statut d'Etat développé. En conséquence, nous voyons entre 1922 et 1940 une politique d'Etat britannique prenant appui et se développant sur la présence et l'activité d'oligopoles financiers spécifiques à un pays comme la Grèce, soit les créanciers de ce pays, et «leurs» banques. Ces derniers disposent des instruments propres de leur activité, soit la Commission Financière Internationale, ou les groupes comme le CFB* ou le LLC¹, qui exercent un contrôle direct sur les finances et les budgets helléniques, négocient avec l'Etat grec, ou influencent avec succès la politique de Londres envers celui-ci. Cette politique garde cependant une certaine autonomie par rapport aux intérêts économiques et financiers, dans le sens où la Grèce constitue aussi un point d'appui stratégique indispensable pour l'Empire, mais disposant d'une «élite» et d'une tradition

* Committee of Foreign Bondholders et League Loans Committee.

nationale propres et plus importantes que d'autres Etats ou régions dépendants: il faut donc compter avec celles-ci, et les ménager si l'on veut s'assurer la «fidélité» du pays...

Les interventions sur la politique intérieure grecque sont certainement plus subtiles et plus discrètes que celles exercées en Egypte ou en Irak à la même époque. Il n'en reste pas moins que les préférences britanniques quant aux dirigeants en place à Athènes ont, comme nous l'avons vu, un poids aussi important qu'évident, et finissent par se concrétiser entre 1932 et 1936...

Ces rapports, économiques, stratégiques, politiques, et humains, déterminent, dans toute leur complexité et leurs contradictions, les relations anglo-grecques de l'Entre-deux-guerres. Ils seront brusquement mis en veilleuse à l'automne 1940, pour ressurgir, d'abord durant l'occupation, l'exil et la Résistance, enfin dès 1944, et conduire aux interventions et aux attitudes extrêmes qui amèneront la Guerre Civile.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A. Sources inédites

1. public Record Office, Londres (Richmond)

- Correspondance politique et économique du Foreign Office.
- Correspondance du Board of Trade et du Trésor Britanniques.
- Rapports annuels (1920-1939) de l'Ambassade britannique en Grèce.
- Tableaux et documents concernant les échanges commerciaux anglo-grecs.
- Rapports de la Mission Navale britannique en Grèce (1919-1922 et 1924-1932).
- Correspondance entre le Foreign Office et les Compagnies britanniques établies en Grèce ou effectuant des exportations vers la Grèce.
- Rapports et correspondance de la Commission Financière Internationale.
- Rapports et correspondance de la Commission d'Etablissement des Réfugiés de la S.D.N. 1922-1930.
- Minutes des séances et questions au Parlement Britannique concernant la Grèce.
Volumes F.O. 371 6083, 6084, 6085, 6086, 6087, 7585, 7586, 7587, 7588, 7589, 7590, 7591, 7592, 7593, 7594, 7596, 7597, 7598, 7599, 7600, 8823, 8824, 8825, 8826, 8827, 8828, 8829, 8830, 8831, 8832, 8833, 8834, 8845, 8836, 8837, 8838, 8839, 8840, 9888, 9889, 9890, 9891, 9892, 9893, 9894, 9895, 9896, 10763, 10764, 10765, 10766, 10767, 10768, 10769, 10770, 10771, 11335, 11336, 11337, 11338, 11339, 11340, 11341, 11342, 11343, 11344, 11345, 11346, 11349, 11352, 11353, 11354, 11355, 11356, 11358, 11360, 12168, 12169, 12170, 12171, 12173, 12174, 12176, 12177, 12178, 12917, 12918, 12919, 12922, 12923, 19924, 12925, 12926, 12927, 12928, 12929, 12931, 12932, 12933, 13650, 13651, 13652, 13653, 13654, 13655, 13656, 13657, 13658, 13659, 13661, 14386, 14391, 15237, 15240, 15229, 15230, 15959, 15970, 16763, 16777, 18394, 18399, 19509, 19518, 20388, 20393, 21142, 21149, 22355, 22359, 23769, 23780, 24905, 24914.
- Minutes des séances et comptes-rendus des décisions du Cabinet Britannique (Cabinet Minutes and Conclusions 1919-1939).
CAB 23/28-31, 46, 84, 93, 97-99.
- Minutes du Committee of Imperial Defence (CID), 1919-1939, in CAB 16, 34-36, 46-57, 60.

2. Guildhall Library, Londres

- Archives et correspondance de la Hambros Bank de Londres, concernant la Dette publique Extérieure de la Grèce entre 1919 et 1938.

3. Fondation Culturelle de la Banque Nationale de Grèce, Athènes

- Archives et correspondance de la B.N.G. entre 1919 et 1940.

4. Banque de Grèce, Athènes

- Documents et correspondance concernant la Commission Financière Internationale pour la période 1918-1937.

5. Bibliothèque du Parlement des Grecs, Athènes

- Journal des débats du Parlement (Minutes des séances du parlement grec). Périodes parlementaires A et B pour 1926, 1927, 1928, 1931, 1932, 1933.
- Minutes des séances de la Commission Parlementaire d'Enquête sur la dictature Pangalos. Période parlementaire B, 1926.

6. Mémoires et documents

- Documents relatifs au conflit Germano-Yougoslave et Germano-Grec, 1939-1941, N° 6,7 et 8. Auswärtiges Amt. Ministère des Affaires Etrangères, Berlin, 1941.
- PANTELIDOU-MALOUTAS, Maria: *Recherches sur les facteurs de l'orientation de la politique étrangère de la Grèce pendant la dictature de Metaxas*. Thèse de Doctorat de 3e cycle. Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1980.
- KOSTIS K. *Economie Agricole et Banque Agraire (1919-1928)*, Thèse de Doctorat. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985.
- LAZARIDIS D. *La Politique française face à l'expédition grecque en Asie Mineure*. Mémoire pour le D.E.A. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1985.

B. Sources publiées

1. Annuaire statistiques

- Annuaire statistique de la Grèce, volumes 1919-1924 et 1926-1939 (Bibliothèque Nationale, Athènes).

2. Journaux et revues divers

- Journal du Gouvernement (Journal Officiel) de la République hellénique (1924-1935) ou du Royaume de Grèce (1919-1923 et 1936-1939, (Bibliothèque Nationale, Athènes).
- Journaux grecs de la période 1918-1940: *Eleftheron Vima, Rizospastis, Estia, Prota, Kathimerini, Patris, Eleftheros Anthropos, Akropolis, Esperini, Politia, Imera* (Bibliothèque Nationale, Athènes).
- Journaux et revues économiques britanniques sur la même période: notamment «*The Economist*», et bulletins périodique du Committee of Foreign Bondholders, (Guildhal Library, Londres).
- Revue Communiste, Organe théorique mensuel du Parti Communiste de Grèce, 1922-1936 (Réédition, Athènes 1978).
- Parti Communiste de Grèce, Textes Officiels, t.2 (1925-1928) et 3 (1929-1933). Ed. Synchroni Epochi, Athènes 1974.

3. Mémoires et documents

- INSEE: *La Grèce, mémento économique*, Paris, PUF 1952.
- Archives, Correspondance et Journal de E.Vénizelos, 1915-1936, recueillis et publiés par P.S.DELTA (Athènes, Hermès, 1978).
- Archives et Correspondance du Général N.Plastiras, 1919-1933, recueillis et publiés par P.S.DELTA (Athènes, Hermès, 1979).
- L'Aviation Militaire grecque, 1912-1980, Edition du Ministère de la Défense Nationale, Athènes, 1981.
- Les Flottes de combat, 1925 E.M.G. de la marine, Paris 1926 (Ed. Géographiques, Maritimes et Coloniales).

C. Bibliographie

En grec:

- ANDREOU A. *La politique commerciale de la Grèce, 1830-1933*, (Ed. Rodis, Athènes, 1933).
- COLLECTIF. *Histoire de la Nation Hellénique*, tomes 13,14,15, 1833-1940 Athènes 1978, Editions Ekdotiki Athinon.
- COLLECTIF. *Etudes autour de Vénizelos et de son époque* (Ed. Phillipotis, Athènes 1980).

- COLLECTIF. *La Campagne et le Désastre d'Asie Mineure* (Séminaire du Centre d'Etudes Marxistes, Athènes 1984).
- DERTILIS G. *Transformation sociale et interventions de l'armée, 1880-1909* (Ed. Exantas, Athènes 1977).
La Question des Banques, le débat politique et économique dans la Grèce du 19ème (Banque Nationale de Grèce, 1980).
- DIACOPOULOS C. *Le Rapport entre les capitaux propres et les capitaux empruntés dans les entreprises industrielles* (Athènes 1967).
- GRIGORIYANNIS. *Le capital étranger en Grèce* (Ed. Athèna, Athènes 1975). *Le capital étranger dans les pays économiquement arriérés* (Athènes 1937) (Thèse de doctorat).
- KANELLOPOULOS, P. *Journal, octobre 1937-mars 1942 et mars 1942-janvier 1945*. Ed. Keoros, Athènes 1977.
- KITSIKIS D. *Grèce et pays étrangers 1919-1967* (Athènes, Estias 1977). *La Grèce du 4 août et les Grandes Puissances, les archives du Ministère grec des Affaires Etrangères 1936-1941* (Athènes, Ikaros 1974). *Histoire comparée de la Grèce et de la Turquie au 20ème siècle* (Estias, Athènes 1978). *Histoire de l'espace greco-turc, 1928-1973* (Estias, Athènes 1973). *Les Grecs dans l'Empire Ottoman: Esclaves ou Maîtres?* Article paru dans TOTE, Revue pour l'Histoire grecque, n° 27, juillet 1985.
- KORDATOS, I. *Grande Histoire de la Grèce, t.13, 1900-1924*. Editions Estia, Athènes 1975 (réédition). *Introduction à l'histoire du capitalisme grec*. (Ed. Epikairotitia, Athènes 1977). *Histoire du mouvement ouvrier grec*. (Ed. Boukoumanis, réédition, Athènes, 1977). *Les interventions des Anglais en Grèce*. (Ed. Epikairotitia, réédition, Athènes 1977). *L'importance sociale de la Révolution Hellénique de 1821*. (Epikairotitia, Athènes 1976, réédition).
- KATSOULIS G.D. *Histoire du P.C.G.*, 6 tomes (Ed. Nea Sinora, Athènes 1976).
- LAMBRINOS G. *La Monarchie en Grèce*. (Ed. Byron, 1976).
- LINARDATOS S. *La politique extérieure du 4 août*. (Ed. Dialogos, Athènes 1975).
- MARKEZINIS S. *Histoire Politique de la Grèce Moderne, tomes 1-4, 1829-1918* (Ed. Papiro, Athènes 1973). *Histoire Politique de la Grèce Moderne, la Grèce Contemporaine, tomes 1-4, 1918-1936* (Ed. papiro, Athènes 1976).
- METAXAS J. *Journal personnel, 1896-1941*. (Ed. Govostis 1951).
- MEYNAUD J. *Forces politiques en Grèce*. (Ed. Byron, Athènes, 1974).
- MOUZELIS N. *La Société Néa-grecque: aspects de sous-développement*. (Ed. Exantas, 1978).

- NIKOLINAKOS M. *Etudes sur le capitalisme grec*. (Ed. Nea Sinora, 1976).
- PETRIDIS P. *Dépendance envers l'étranger et politique nationale, 1910-1918*. (Ed. Paratiritis, 1981).
- PSIROUKIS N. *Le désastre d'Asie Mineure, Le Proche-Orient après la 1ère Guerre mondiale, 1918-1923*. (Ed. Epikairota, 1977). *Le fascisme et le régime du 4 août*. (Ed. Epikairota, 1977). *Le Phénomène colonial dans la Grèce moderne; les communautés grecques d'outre-mer*. (Ed. Epikairota, 1977). *Politique étrangère de la Grèce Moderne*. (Ed. Epikairota, 1981).
- PREVELAKIS E. *Les documents parlementaires britanniques et l'Histoire grecque moderne 1801-1960*. (Thessalonique, Sté d'études macédoniennes, 1960).
- PIPINELLIS P. *Georges II*. (Athènes 1951).
- RICHTER H. *1936-1946: deux révolutions et contre-révolutions en Grèce*, tomes A et B. (Ed. Exantas, 1975).
- SARAPHIS S. *Souvenirs historiques, 1900-1940*. (Ed. Epikairota, Athènes 1980).
- SVOLOPOULOS C. *L'entente Balkanique et la politique extérieure grecque 1928-1934*. (Estia, Athènes 1974).
- VEREMIS TH. *Les interventions de l'armée dans la politique grecque, 1916-1936*. (Ed. Exantas, 1977). *Economie et dictature 1925-1926*. (Ed. de la Banque Nationale, Athènes 1982).
- VEREMIS TH. et KOSTIS. *La Banque Nationale en Asie Mineure, 1919-1922*. (Ed. de la Banque Nationale, Athènes 1902).
- VALAORITIS I.A. *Histoire de la Banque Nationale de Grèce, 1842-1902*. (Ed. de la Banque Nationale, Athènes 1902).
- VERGOPOULOS K. *Etat et politique économique au 19ème siècle*. (Ed. Exantas, 1978). *La question agricole en Grèce, 19ème-20ème siècles*. (Ed. Exantas, 1975).
- VOURNAS T. *Histoire de la Grèce moderne, tome 1 et 2, 1830-1940*. (Ed. Tolidis, 1977).
- VENTIRIS G. *La Grèce de 1910-1920, 2 v.*, (Ikaros, Athènes 1931).
- VERGOPOULOS K. *Question Nationale et Développement Economique: La Grèce durant l'Entre-deux-Guerres*. (Exantas, Athènes 1978).

En français:

- ANGELOPOULOS N. *Le rôle des capitaux étrangers dans la construction de la Grèce moderne* (Thèse de doctorat, Lausanne 1969).
- BOUVIER J. *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains, 19ème-20ème siècles*. S.E.D.E.S. (Paris, 1969).

- CHURCHILL W. *La 2ème Guerre Mondiale*, tome 2 (Plon).
- DAMIANOV S. *Sur le développement industriel du Sud-Est européen à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle*. (Ed. Balkaniques, 1979 N°4, pp.3-30).
- COSMIN S. *Les dossiers secrets de la Triple Entente, Grèce 1914-1922* (Nouvelles Editions Latines, 1935).
- DUMONT P. *Mustafa Kemal, 1919-1924*. (Ed. Complexe 1977).
- DRIAULT E. *La Question d'Orient 1918-1937, La Paix en Méditerranée*. (F. Alcan, 1938).
- DUROSELLE J.B. *Histoire diplomatique, de 1919 à nos jours* (Daloz, 1981).
- FRANKENSTEIN R. *Le prix du réarmement français, 1935-1939* (Publ. de la Sorbonne 1982).
- GIRAULT R. *Aspects économiques de la politique française dans les Balkans* (in *Studia Balkanika*, N°9, pp. 59-72). *Emprunts russes et investissements français en Russie 1887-1914, recherches sur l'investissement international*. (A. Colin, Paris 1973).
- GODET M. et RUYSSSEN O. *Les échanges internationaux* PUF, Que sais-je 1727).
- IBAROLLA J. et PASQUARELLI N. *Nouveau dictionnaire économique et social* (Ed. Sociales 1986).
- KARTAKIS E. *Le développement industriel de la Grèce et son financement* (Lausanne 1970, Thèse de doctorat).
- KITSIKIS D. *Propagande et pressions en politique internationale: la Grèce et ses revendications à la conférence de la paix, 1919-1920*, (Thèse de doctorat, Paris PUF 1963).
- MANTRAN R. *Histoire de la Turquie* (PUF, Que sais-je 539).
- MARGUERAT PH. *Le 3ème Reich et le Pétrole roumain, 1938-1940. Contribution à l'étude de la pénétration économique allemande dans les Balkans au début de la 2ème Guerre Mondiale*. (Thèse de doctorat, Genève 1977).
- RENOUVIN P. *Histoire des relations internationales, les crises du 20ème siècle*, tomes 6-8, 1871-1945 (Hachette). *Histoire des relations internationales*, tome 6, 1871-1914 (Hachette).
- SVOLOPOULOS C. *L'Entente Balkanique et la Politique extérieure grecque*, Athènes 1975 (réédition).
- SVORONOS N. *Histoire de la Grèce Moderne* (PUF, Que sais-je).
- TSOUCALAS C. *La Grèce, de l'indépendance aux colons* (Ed. Maspéro 1972).

- THOBIE J. *Ali et les 40 voleurs, Impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours* (Ed. Messidor). *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman (1895-1914)* (Publication de la Sorbonne).

En anglais:

- ATKIN S.M. *British overseas investment, 1918-1931* (Arno Press, New-York 1977).
- BURGESS K. *The origins of British industrial relations* (London, Croom Helm 1975).
- CAPIE F. *Depression and protectionism: Britain between the wars* (George Allen + Unwin, London 1983).
- EDEN A. *The memoirs of Sir A.Eden, t.1, Facing the Dictators 1923-1938* (Lassel, London 1962).
- HARVEY C.E. *The Rio Tinto Company* (Allison Hodge 1981).
- KAISER D.E. *Economic diplomacy and the origins of the second World War 1930-1939* (Princeton Univ. Press 1980).
- KOFAS J.V. *Financial relations of Greece and the Great Powers 1832-1862* (Columbia Univ. Press 1981).
- KOLLIPOULOS J. *Greece and the British connection, 1935-1941* (Oxford 1977).
- KOUMOULIDES J. *Greece in transition, essays in the history of modern Greece 1821-1974* (Zeno 1977).
- MOWATT C.L. *Britain between the wars, 1918-1940* (Methuen, Londres 1968).
- MOMMSEN *The fascist challenge, and the Policy of appeasement* (George Allen and Unwin, London 1983).
- PLATT D.C. *Business imperialism, 1840-1930* (Oxford 1977).
- PRATT L.R. *East of Malta, West of Suez, Britain's Mediterranean Crisis 1936-1939* (Cambridge Univ. Press 1975).
- WOODHOUSE C.M. *Modern Greece, a short history* (Faber 1968).

Divers:

- CATALANO F. *L'Italia, dalla dittatura alla democrazia 1919-1948*, vol. 1-2 (Feltrinelli).
- MOMMSEN W. *Nationale und ökonomische faktoren im britischen Imperialismus*. (in Hist. Zeitschrift, 1968, bd. 206, pp.618-664).
- MEYERS *Britische Sicherheits Politik 1934-1938*. (Droste Verlag 1976).
- RECKER M.L. *England und der Donaauraum 1919-1929* (Klett 1976).